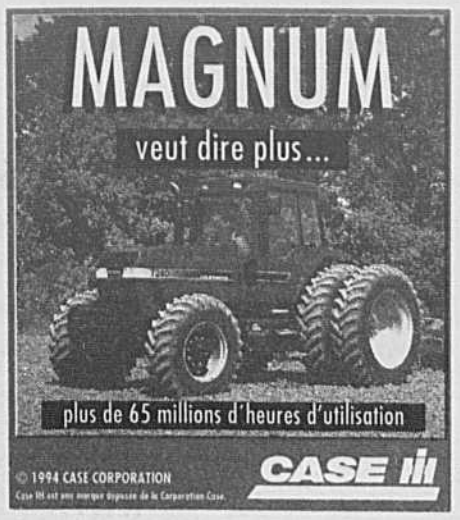


LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. 66, n° 29 — Longueuil, semaine du 31 août au 6 septembre 1995 DEUX CAHIERS — 44 pages Port payé à Montréal
Enregistrement No 1051 Courrier de deuxième classe

Droit de produire en Zone verte

Une commission parlementaire sur le droit de produire a permis de découvrir que les unions municipales sont loin d'abandonner aussi facilement leur pouvoir de réglementation en zone verte.

Pages 6, 7 et 27

Grêle de juillet

La soixantaine d'agriculteurs non assurés qui ont vu leurs récoltes détruites par la grêle du 18 juillet dernier perdent espoir d'être compensés par la protection civile. La tempête dévastatrice a ravagé 3 300 hectares dans 16 municipalités de la région de Lanaudière.

Page 14



Photo: I.Paradis

À Saint-Didace, aux confins de la Mauricie et de Lanaudière, Yves Gagnon et Diane Mackay invitent les amateurs d'horticulture à visiter leur splendide jardin où se côtoient de façon originale plantes maraîchères et ornementales. Un reportage en page 8.

Tout a flambé cet été

Les feux de forêt ont affecté jusqu'à maintenant près de 185 000 ha, la pire année depuis les grands feux de Baie-Comeau en 1991. Mais le bois n'est pas a seule chose qui flambe cet été. En effet, les prix aussi ont atteint des niveaux élevés tout l'été.

Un été difficile

Depuis le début de la saison, 1020 feux se sont déclarés dans la province et ont affecté 185 000 ha de forêt. La moyenne des cinq dernières années à pareille date donne 80 000 ha de forêt ravagée par les feux. C'est donc un été dont on se souviendra. Actuellement les feux affectent encore 170 000 ha de forêt. Mais tous ont cessé leur progression : 39 feux sont encore en activité. Certains brûleront jusqu'aux premières neiges.

La température des derniers jours a causé un ralentissement des derniers grands feux en activité. C'est ainsi que les habitants de Parent ont pu regagner leur domicile en fin de semaine. D'ailleurs depuis le 26 août, il n'est plus interdit de circuler en forêt en Haute Mauricie ou de faire des feux à ciel ouvert. Mais la prudence reste de mise.

Les prix en hausse

Les prix du bois ont aussi été très actifs cet été. Depuis quelques semaines, ce sont les papetières qui ont tendance à faire monter les prix. En effet, leurs usines fonctionnent à pleine capacité et le prix du papier et de la pâte ne cesse d'augmenter.

Pendant ce temps, le prix du bois scié a eu tendance à diminuer de sorte que les scieries produisent un peu moins. Moins de bois scié, moins de copeaux pour les papetières. Ces dernières se tournent donc vers la forêt pour les approvisionner. Les quantités de bois qu'elles peuvent tirer de la forêt publique ont une limite. Et donc certains propriétaires de boisés privés en profitent.

Par exemple, selon la Fédération des producteurs de bois du Québec, Stone et Tripap accordent maintenant une prime de 3$ le m3 apparent pour le sapin et l'épinette. Quant à elle, l'Office de Québec accorde 110$ la corde au chemin pour le bois livré depuis le 1er juillet jusqu'au 31 décembre. Bonne nouvelle : plusieurs analystes prévoient que le prix de la pâte pourrait être encore bon pour les 12 ou 24 prochains mois.

A.B.

SOMMAIRE

Éditorial 4
Opinion rurale 5
MAPAQ 13
Mon Nez 18
Courrier 19
Radio/TV 20
Classées .....21 à 27
Marché 28
Production 29
Agrométéo 31

Bonne récolte de pommes en perspective

La récolte des variétés de pomme d'automne a commencé la semaine dernière avec la Paulared suivie de la Lobo. La récolte principale, selon les commentaires de producteurs, s'annonce bonne surtout en terme de qualité et de calibre. Selon Mme Caron de «La maison de la pomme» à Frelighsburg, les pommes sont généralement plus grosses et plus colorées que l'an dernier et on s'attend à ce qu'il y en ait moins qui soient dirigées vers le marché du jus.

Globalement, à l'échelle provinciale, on s'attend à une récolte légèrement supérieure à celle de l'an dernier qui pourrait atteindre 4,8 millions de boisseaux. On estime, à ce jour, qu'environ 5% de la récolte 95 aurait été affectée par la grêle, surtout dans la région de Saint-Paul d'Abbotsford.

La récolte de pommes hâtives comme Vista Bella, Melba et Jersey Mac est déjà terminée. François Rochon, de Saint-Benoît, signale qu'il a été assez facile de tout écouler cette récolte, étant donné qu'il n'y a pas eu d'embourbement cette année. Les nouvelles variétés, plantées il y a quelques années, n'ont pas une vie très longue et plusieurs arbres avaient été endommagés par le gel de 94.

On semble généralement satisfait des prix qui ont prévalu pour les variétés hâtives, bien que certains producteurs estiment qu'en bas de 10$ le minot, c'est nettement insuffisant.

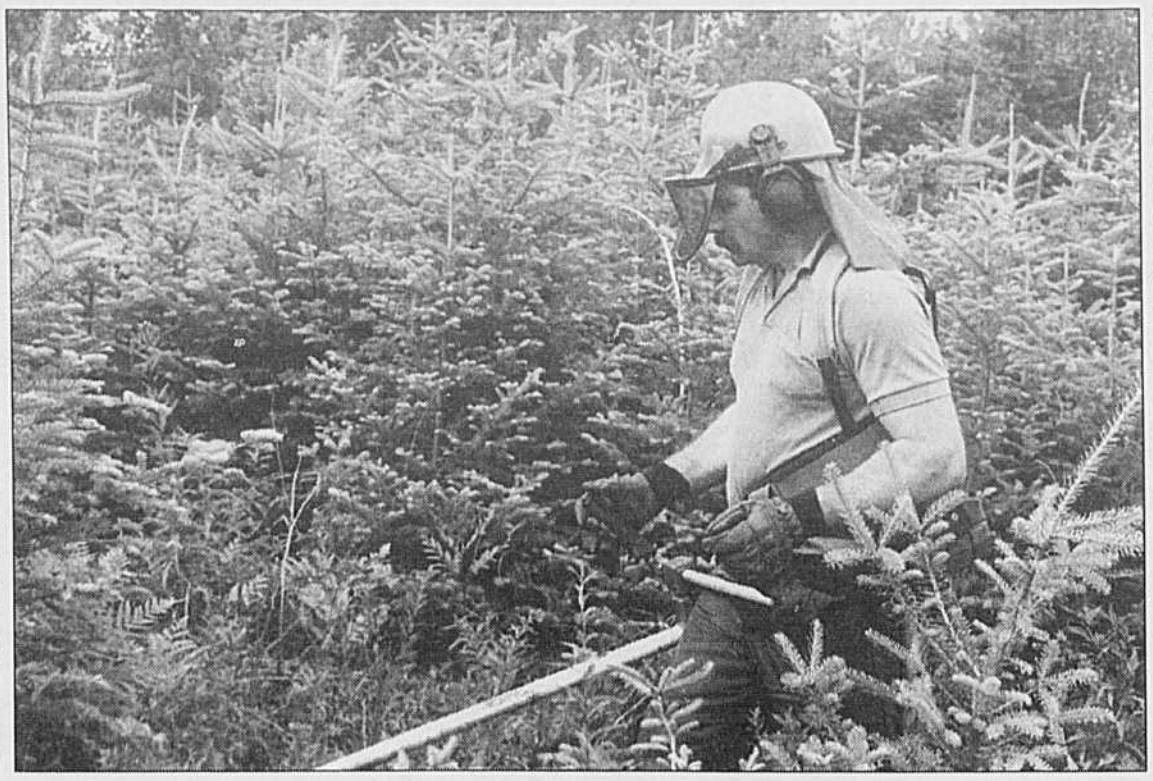
I.P.

– MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE –

AMÉNAGEMENT FORESTIER

Québec réclame 80 M$ du fédéral

André Belzile



Le Québec forestier réclame 80M$ du gouvernement fédéral pour compenser pour son retrait des programmes d'aménagement de la forêt privée. La demande en a été faite officiellement le 24 août dernier dans une lettre adressée au ministre canadien des Ressources naturelles, Mme Anne McLellan, conjointement signée par la Fédération des producteurs de bois du Québec, le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier, l'Association des industries forestières du Québec, l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, l'Union des municipalités du Québec et l'Union des municipalités régionales de comté du Québec.

Rappelons que le gouvernement fédéral a annoncé en début d'année son intention de ne pas renouveler les ententes fédérales provinciales sur la forêt privée à leur expiration. Au Québec, l'entente expire en mars 1996. Bon an mal an, le fédéral investissait plus de 23M$ au Québec en forêt privée. Au Sommet sur la forêt privée en mai dernier, les partenaires s'étaient entendus pour réclamer du fédéral une compensation pour ce retrait. «Nous ne pouvons accepter que le gouvernement fédéral se retire, tout bonnement, du financement des activités d'aménagement de la forêt privée considérant son implication passée et les bénéfices qu'il en retire» écrivent les partenaires à la ministre McLellan.

Le montant de leur réclamation a été calculé en fonction des paramètres utilisés en agriculture. En effet, lorsque le fédéral a annoncé son retrait de la subvention du Nid-de-Corbeau, de l'Aide au transport des céréales fourragères et de l'Aide au transport dans la région de l'Atlantique, il a en même temps annoncé des programmes de subvention de courte durée pour atténuer les effets de ses décisions.

C'est en utilisant des barèmes du même type et le précédent qui a ainsi été créé que le secteur forestier québécois en est arrivé à la facture de 80M$. Les partenaires veulent que le gouvernement fédéral verse cette somme dans une fondation dédiée au développement de la forêt privée.

Les intérêts de cette somme pourraient servir entre autres à combler le 5% qui manque dans la formule de financement de l'aménagement négociée au Sommet. En effet, le gouvernement s'est engagé à payer 60% de la facture de l'aménagement et les industriels 20%. Les producteurs devront payer 15% des coûts et s'étaient engagés à chercher les moyens de payer le 5% restant. ■

PARAFORMALDÉHYDE

Chasse aux vendeurs

Deux vendeurs et un fabricant de pilules de paraformaldéhyde se retrouvent devant les tribunaux. C'est ainsi que Claude et Gilles Delisle, propriétaires d'un commerce d'équipements d'érablière à Saint-Jacques-de-Leeds près de Thetford Mines, ont été condamnés à 800 dollars d'amende chacun pour s'être trouvés en possession de 33 000 de ces pilules.

Des enquêteurs d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada ont pu se procurer des pilules à leur commerce en mars dernier. Le jugement est tombé le 14 août au palais de justice de Thetford Mines.

Les deux autres contrevenants sont un quincaillier de la région de Victoriaville et un fabricant de Laval. Ils comparaîtront sous peu par voie de sommation. Dans le cas du quincaillier, on a retrouvé 20 500 pilules pour une valeur de 400 dollars. Le fabricant en avait en sa possession 47 500.

Selon Jacques Pépin, enquêteur à Agriculture et Agro-alimentaire Canada, ce qu'on reproche à ces contrevenants c'est de vendre des produits non homologués par le gouvernement fédéral, ce qui enfreint la Loi fédérale sur les produits antiparasitaires. Toujours selon M. Pépin, ces saisies se font à titre préventif. « Pour l'instant, il n'est pas question de faire la tournée des érablières. »

Les pilules de formaldéhyde sont utilisées pour ralentir la cicatrisation des entailles effectuées sur les érables. Plusieurs producteurs acéricoles contactés par la TCN ont constaté qu'un tel produit ne sert qu'à ceux qui ont de grandes érablières où on commence à entailler en décembre ou en janvier. Par contre, pour la plupart qui entaillent en février et début mars, il semble que ce produit ne soit d'aucune utilité.

Lors d'une entrevue en avril dernier avec l'ingénieur Gaston B. Allard du Centre de recherche acéricole au MAPAQ, le fait d'utiliser un produit non homologué se fait aux risques et périls de l'utilisateur. Pour M. Allard, l'industrie attend toujours une nouvelle version de cette pilule miracle qui pourrait recevoir une homologation. Il prétend que l'actuelle version est beaucoup trop puissante et peut provoquer certaines maladies chez les érables. « C'est comme utiliser un canon pour tuer une mouette.»

Y.C.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

10 au 17 sept, Semaine québécoise de la conservation des ressources.

13 sept, 13h00, après midi d'information organisé par le MAPAQ sur le compostage du lisier de porc, à la Meunerie J.B. Dionne et Fils ltée (Porc Métis), rang 2 des Écossais, **St-Octave de Métis**

14 sept, 8h30, journée recherche sur le maïs, à la Ferme expérimentale centrale, Agriculture Canada, édifice no. 143, **Ottawa** (Inf. et réserv.: Bernard Vigier (613)759-1622)

15, 16 et 17 sept, Carrefour Agroconservation '95, à la Station de recherche du MAPAQ, **St-Lambert-de-Lauzon**

19 sept, 13h00, après-midi d'information organisé par le MAPAQ: session de formation en conservation des ressources eau et sol suivie de démonstrations au champ, à la Ferme Michelle et André Roy inc., 48 chemin des Pionniers, **St-Arsène**

Des éleveurs de lapins arrachent une garantie de paiement

Il aura fallu «mettre les poings sur la table», mais le Syndicat des producteurs de lapins du Québec a obtenu des gains majeurs pour les éleveurs qui livrent leurs sujets à l'abattoir «Entreprises cunicoles Gauthier Ltée», situé à Saint-Apollinaire. D'une part, le Syndicat sera chargé de redistribuer aux producteurs les chèques que l'abattoir devra lui avoir fait parvenir cinq jours après la livraison. Le Syndicat a d'ailleurs commencé à recevoir les chèques le 25 août dernier. D'autre part, le Syndicat possède un accord de principe au sujet d'une garantie de paiement équivalant à une semaine de livraison. Les parties (le Syndicat et la compagnie à numéro) doivent signer une convention à ce sujet le 31 août.

Rappelons qu'une quinzaine d'entreprises cunicoles devront assumer des pertes de revenus totalisant près de 100 000$ à cause des difficultés financières des «Entreprises cunicoles Gauthier Ltée», l'un des deux plus importants abattoirs de lapins au Québec. L'abattoir doit une somme similaire à des éleveurs de cailles. Depuis le 14 août, l'abattoir est exploité par une compagnie à numéro contrôlée par M. Jean-Claude Poirier, de Saint-Hyacinthe.

J.-C.G.

AUX É.-U.

L'étiquetage et la somatotrophine

Robert G. Lewis

WASHINGTON D.C.- À partir du 12 septembre au Vermont, tous les produits laitiers fabriqués avec du lait produit par des vaches traitées à la somatotrophine bovine synthétique devront être identifiés dans les magasins. C'est le premier État américain à mettre en vigueur une telle loi : la Cour fédérale américaine vient juste de refuser d'empêcher son application.

Les marchands auront plusieurs options. Ils pourront placer une plaque transparente devant les tablettes qui contiennent de tels produits laitiers, un collant sur l'emballage ou une mention directement incluse dans le texte de l'étiquette du produit.

Pendant ce temps, la première entreprise à déclarer ses produits exempts de somatotrophine synthétique rapporte une forte hausse de la demande pour ses produits. Actuellement, 45 producteurs livrent leur lait à Cedar Grove Cheese Company, de Plain au Wisconsin. Et ses propriétaires déclarent avoir refusé le lait de plusieurs autres producteurs de lait. Pour l'instant, ils ne peuvent pas offrir de prime pour le lait exempt de somatotrophine à cause des coûts élevés reliés à la réglementation compliquée de l'État du Wisconsin regardant l'étiquetage des produits laitiers. ■

Saison difficile dans les légumes de transformation

Isabelle Paradis

Environ 1,2 million de dollars seront versés en indemnités d'assurance-récolte aux 304 producteurs assurés dans le pois de transformation. À l'échelle provinciale, les pertes brutes sont évaluées, à ce jour, à 45%. La valeur totale assurable était de 4,9 millions de dollars.

Les dommages sont principalement attribuables à la sécheresse qui a sévi à une période critique de croissance des pois. À la Fédération des légumes de transformation, on estime que la récolte des pois s'est terminée avec environ 70% des volumes prévus. C'est dans la région de Saint-Hyacinthe que les dommages auraient été les pires.

L'année dernière, la production de pois avait également connu des difficultés en raison cette fois d'excès de pluies à la récolte. Malgré les indemnités d'assurance-récolte, ces pertes sont dramatiques pour les producteurs, signale le secrétaire de la Fédération, Gilles McDuff, car ils ne sont couverts qu'à 80% du rendement moyen des sept dernières années. Évidemment, chaque mauvaise année contribue à baisser la moyenne et les indemnités éventuelles. Par ailleurs, on craint aussi que les acheteurs qui ne réussissent pas à combler leurs besoins localement risquent de se tourner vers d'autres fournisseurs.

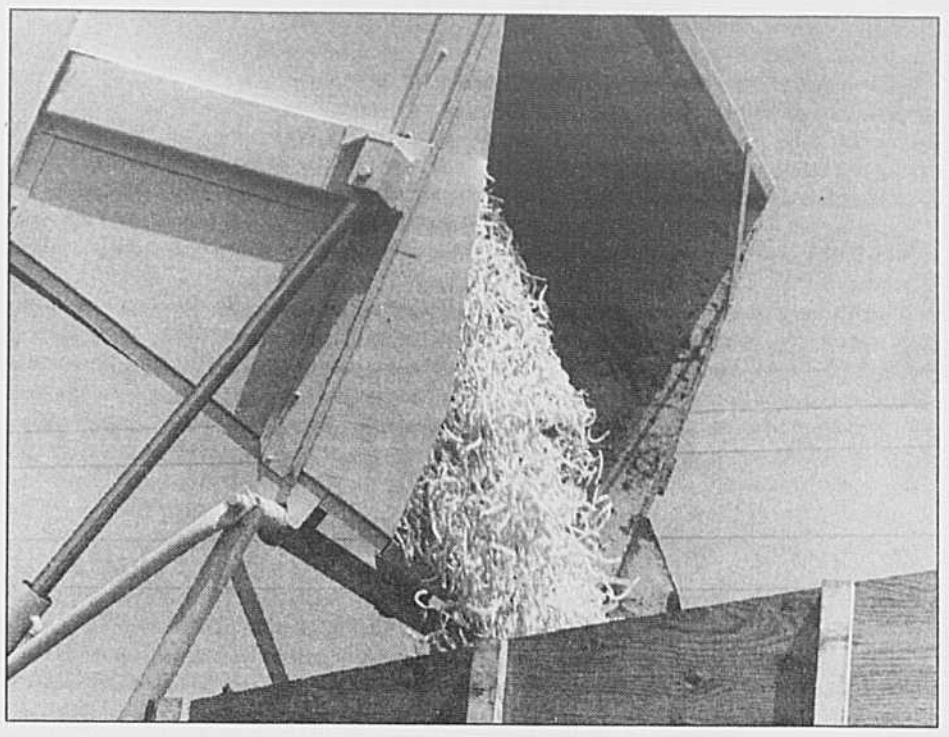
Surplus de concombres

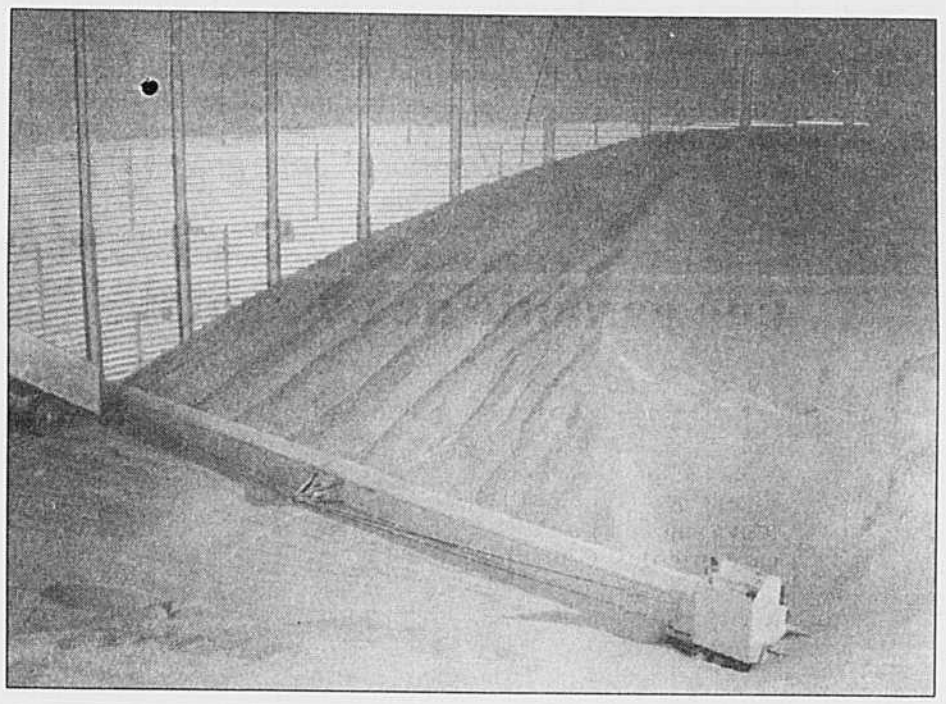
La chaleur soutenue a également contribué à créer des surplus de gros concombres qui ont atteint la maturité trop rapidement. Environ 500 tonnes ont dû être enfouis parce qu'ils étaient trop gros et que la production dépassait les besoins des acheteurs. La Fédération, contrairement à d'autres années, n'a pas réussi à trouver des débouchés en Ontario ou aux États-Unis.

600 acres de maïs laissés au champ

Le maïs sucré de transformation connaît aussi des problèmes de maturité hâtive. La semaine dernière, les acheteurs décidaient de laisser au champ près de 600 acres parce que le maïs était trop avancé.

En vertu de la convention, les acheteurs partagent une partie des risques dans ce cas et accordent aux producteurs un minimum de 50$ l'acre. La Fédération tente actuellement de convaincre les acheteurs d'intensifier leur participation à cet égard. Dans le haricot de transformation, les pertes sont très limitées, puisque cette culture tolère assez bien la chaleur. ■





Céréales : des pertes moins importantes que prévues

La sécheresse aura presque partout fait plus de peur que de mal dans les céréales. On a en effet craint le pire en juillet, mais il semble maintenant que les dommages seront beaucoup moins importants que prévus, sauf peut-être dans le Bas-Saint-Laurent et au Lac-Saint-Jean.

Autour de Montréal, on est étonné de la qualité des céréales. À la Régie des assurances agricoles, on s'attendait à beaucoup plus d'avis de dommages. Dans la région de Saint-Hyacinthe, Jany Ménard, coordonnatrice à l'assurance-récolte, signale qu'on ne prévoit pas verser d'indemnités importantes, puisque les pertes de rendement devraient se situer autour de 15 à 25%.

Dans le soja, par contre, on s'attend à certains problèmes à la récolte, car les plants sont courts et les gousses sont basses. Il semble cependant encore difficile de chiffrer les dommages prévus.

L'état d'avancement du maïs-grain laisse présager, selon Mme Ménard, une récolte très hâtive. De toutes évidences, cette saison, le maïs arrivera sans peine à maturité.

I.P.

VACHES DE RÉFORME

Les producteurs d'Abitibi-Témiscamingue demandent de vendre directement à leurs abattoirs

Rénald Bourgeois

Les producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue voudraient vendre leurs vaches de réforme directement aux abattoirs. Mais déjà, l'opposition se manifeste, la Régie des marchés agricoles entendra donc les principaux intéressés.

La Régie tiendra une audience, le 12 septembre prochain, à Mont-Laurier, pour étudier la demande de modification du Règlement sur la vente des bovins pour permettre la vente directe des bovins de réforme d'Abitibi-Témiscamingue. Cela fait suite à une demande de la dernière assemblée annuelle du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue pour une expérience-pilote de commercialisation.

Pour Yvan Tenhave, producteur de lait et responsable du dossier au Syndicat, sans abattoir les producteurs perdent huit cents la livre lors de la vente de leurs animaux de réforme. Avec un abattoir, ils peuvent aller chercher le prix moyen. C'est pour cette raison que les producteurs se sont prononcés en faveur d'une convention d'approvisionnement qui garantirait le prix provincial aux producteurs et assurerait la survie de l'abattoir en leur garantissant le volume dont ils ont besoin.

Le Syndicat négocierait une grille de prix qui tiendrait compte de la qualité des bovins et du prix moyen provincial. Yvan Tenhave considère que pour assurer la survie et le développement de l'agriculture régionale, il faut cet outil.

Nicole Langlais, secrétaire du Syndicat, précise que la Régie les a informés de son intention de tenir des audiences, estimant que l'autorisation du projet aurait des répercussions majeures sur la commercialisation des vaches de réforme. Cette décision pourrait ouvrir la porte à l'instauration du système à l'ensemble du Québec.

Quant à Paul Bernard, président de l'Association des encans, il a manifesté son intention de s'opposer au projet. Selon lui, il faut s'en tenir à la mise en marché dans les encans vivants.

Un secteur fragile

L'abattage et la transformation en Abitibi-Témiscamingue ont toujours été fragiles. Le volume n'étant pas important, la rentabilité des opérations est difficile à trouver.

L'Abattoir Abitibi de La Sarre est d'ailleurs en phase de restructuration. Elle est techniquement en faillite mais continue de fonctionner au ralenti. Les bailleurs de fonds ont mis sur pied un comité aviseur qui a esquissé un projet de relance et aura trois mois pour démontrer la rentabilité de l'entreprise à partir de sa relance prévue en septembre.

La présidente du comité, Thérèse Grenier-Gagnon, affirme qu'une étude a démontré que l'abattoir pouvait être rentable. Il faudrait y abattre un minimum de 40 bouvillons par semaine et développer une approche de commercialisation basée sur le marché pour approvisionner, par ordre d'importance, les institutions, les détaillants indépendants et les chaînes de la région.

L'Abattoir Abitibi est sous inspection fédérale et peut emballer la viande sous vide. On tente d'impliquer l'ensemble de la filière dans le projet. La survie de l'agriculture régionale en dépend.■



Marcel Chagnon

LA COHABITATION,

Une affaire de bon voisinage

Aujourd'hui, toute réflexion concernant l'avenir de l'agriculture doit tenir compte des considérations environnementales, que ce soit pour répondre aux nouvelles exigences sociales ou, plus fondamentalement, pour assurer la pérennité des ressources du milieu rural. Ces ressources, telles que le sol et l'eau, nous les savons indispensables à l'exercice de la profession agricole et nous avons à cet égard la responsabilité de transmettre à nos enfants ce potentiel de production, voire de l'améliorer.

Or, le développement économique des 30 dernières années a entraîné l'agriculture québécoise dans sa logique. Avec une rapidité étonnante, nous avons modernisé nos pratiques culturales, produit plus et mieux, contribuant ainsi largement à la prospérité de notre société. Mais comme dans bien d'autres secteurs, cette spectaculaire croissance a engendré une certaine part d'inconvénients pour notre environnement.

Cette prise de conscience nous amène donc à revoir certaines de nos pratiques afin de leur substituer des techniques plus compatibles avec le développement durable de nos activités. La Table de concertation sur la conservation des ressources, dont j'ai l'honneur d'assumer la présidence, s'est précisément donné pour mandat de promouvoir et d'encourager l'adoption de pratiques agricoles de conservation.

C'est dans cette optique que se tient la septième édition de la semaine québécoise de la conservation des ressources qui a cette année pour thème la cohabitation, une affaire de bon voisinage. Plusieurs activités sont prévues dans ce cadre. Notons tout particulièrement la tenue d'un Forum à St-Hyacinthe où seront officiellement remis les prix méritas aux regroupements d'agriculteurs et d'agricultrices s'étant illustrés par leurs actions et leurs réalisations dans le domaine de la conservation et de la valorisation des ressources à la ferme.

Également, la tenue du Carrefour Agroconservation '95, les 15, 16, et 17 septembre à St-Lambert-de-Lauzon. Un moment privilégié pour examiner de près les innovations issues de la recherche, les nouvelles techniques et l'équipement de pointe en matière de conservation des ressources. Un programme détaillé des activités se retrouve dans les pages du deuxième cahier. Nous vous invitons donc à participer en grand nombre à cet événement, et tant qu'à y être, invitez vos voisins! Ce sera pour eux une bonne occasion de venir apprécier les efforts déployés par le secteur agricole pour protéger notre environnement.

Excellente semaine à tous.



Tous droits réservés Gaboury et La Terre de chez nous

LA TERRE DE CHEZ NOUS
Fondé en 1929
Tél. (514) 679-0530 **Fax (514) 670-4788**

éditeur
L'Union des producteurs agricoles
Directeur: Hugues BELZILE
Rédactrice en chef : France GROULX
Rédacteur en chef adjoint, responsable des publications spécialisées: Victor LARIVIÈRE
Rédaction: (514) 670-1417
Responsable de la production: Carole LALANCETTE
Directeur de la publicité: Réal LOISEAU
Représentants publicitaires: Christian GUINARD, Robert BISSONNETTE, Sylvain JOUBERT

Représentant hors Québec: Jacques LONG
Tél. Toronto (905) 335-5700
Fax (905) 335-5001

Responsable du tirage: Micheline COURCHESNE
Administration: Jocelyne GAREAU
Montage La Terre de chez nous

Impression: Imprimerie Transmag

Abonnement:
Québec 1 an: 27,92 $ 2 ans: 48,44 $ 3 ans: 66,09 $
Abonnement hors Canada: 1 an: 100 $
Taxe incluse
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au:Service du tirage*
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Où directement au représentant

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051 Courrier de deuxième classe
États-Unis deuxième classe payé Champlain N-Y.

Il faut se parler

Le Comité «Sociologie rurale et vulgarisation agricole» du groupe Géagri désire initier un projet d'échange entre, d'une part, les conseillers et conseillères agricoles, et d'autre part, les agriculteurs et agricultrices.

L'idée générale est d'engager une tribune où seraient abordés les aspects plus humains de rôle conseil en agriculture. Deux témoignages seront publiés, qui nous l'espérons permetttront d'amorcer l'échange souhaité. Ces témoignages ont été recueillis par les membres du comité et réorganisés sous forme de «confidences».

Si vous désirez donner suite à ces propos, veuillez faire parvenir vos commentaires à:

Diane Parent, présidente du comité sociologie rurale
et vulgarisation agricole
Département Économie rurale
Pavillon Comtois
Université Laval
Ste-Foy, Québec
G1K 7P4

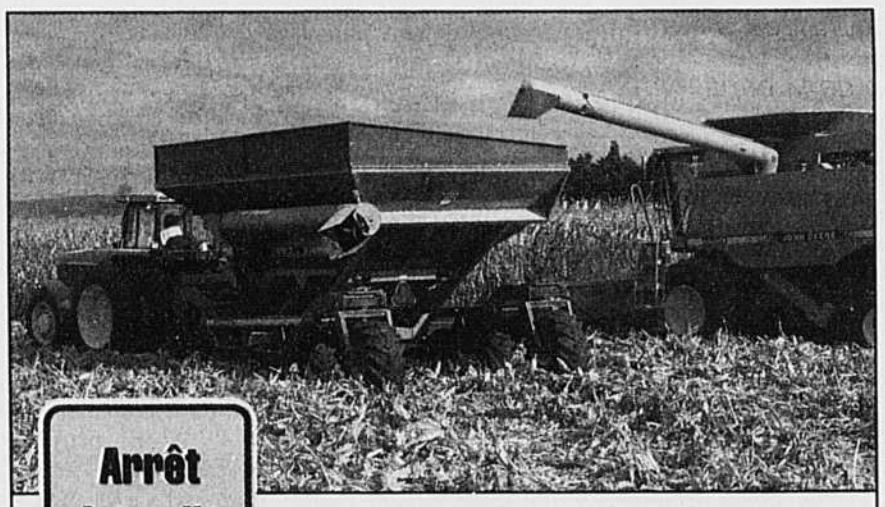
Les nouvelles ententes

La semaine dernière, je recevais une lettre d'un transformateur qui comme tous les autres s'oppose aux nouvelles ententes à moins qu'il en soit décideur. Telle ne fut pas ma surprise d'apprendre dans cette lettre que ceux-ci, les transformateurs, sont là pour défendre mes intérêts en tant que producteur et qu'ils en ont le mandat. Sachez messieurs que je n'ai jamais mandaté quelque transformateur que ce soit pour me représenter ou défendre mes intérêts en tant que producteur.

Je me rappelle fort bien que l'hiver dernier ce sont ces mêmes transformateurs qui se sont opposés farouchement à toute augmentation du prix du lait de transformation. Je ne crois pas que c'est la façon de défendre mes intérêts. Maintenant vous voulez décider de la quantité de lait que je devrai vous vendre à rabais.

Jamais nous n'accepterons de retourner 30 ans en arrière.

D'un sociétaire d'Agropur, membre du syndicat du lait du Québec
Sylvain Genest
St-Casimir



Arrêt interdit en tout temps

La plupart du temps, ce qui manque le plus au moment de la récolte, c'est du temps. Et le temps que vous passez au bout du champ à décharger le réservoir de votre moissonneuse-batteuse, c'est du temps perdu.

Que penseriez-vous de pouvoir décharger le grain sans vous arrêter grâce au chariot à grain avec vis de coin Brent qu'offre Unverferth? Pendant que sa vis de coin brevetée décharge le grain dans votre camion, vous faites un tour de plus. C'est vous donner plusieurs heures de plus au moment de la récolte.

Voici un autre avantage de votre chariot à grain avec vis de coin Brent: il peut faire office d'entrepôt temporaire pendant que votre camion décharge le grain au village ou au séchoir. Ajoutons que sa capacité varie de 475 à plus de 1000 boisseaux.

Demandez donc à votre concessionnaire Unverferth de vous montrer la gamme complète des chariots à grain Brent, de *conception brillante* et de *construction robuste*. Ainsi, cet automne, vous ferez de vos champs une aire de travail sans arrêt.

Unverferth
Manufacturing Company, Inc.
P.O.Box 357 • Kalida, Ohio 45853
(419) 532-3121 • FAX (419) 532-2468
1-800-322-6301

Votre représentant des ventes:
George Kremmel
3486, av. Connaught, Montréal (Québec) H4B 1X3
Tél.: (514) 486-9170 Fax: (514) 486-0718

Les mercis se font rares

Témoignage de Gilles Morin, vétérinaire

Ça fait 32 ans que je pratique la médecine vétérinaire dans le secteur agricole. Même si j'aime beaucoup mon métier, il y a encore aujourd'hui certaines situations que je trouve difficiles à vivre.

Il y a bien sûr la perte d'un animal qui après un ou plusieurs traitements succombe. C'est une partie de mon travail qui me «tanne» beaucoup. Cette situation me rappelle à chaque fois ma limite comme intervenant et constitue, à mon point de vue, un échec difficile à accepter.

Mise à part cette limite technique, j'avoue être très troublé lorsque je me retrouve chez un agriculteur vivant des difficultés humaines avec sa famille par exemple. Je m'aperçois avec les années que le manque de temps m'empêche d'être disponible pour discuter de ces aspects plus humains. En fait, le temps est rare partout, même chez les agriculteurs. C'est le «fast food» de part et d'autre. Nous sommes de plus en plus pressés et malheureusement, les p'tits bancs pour la traite sont disparus! Comme on manque de temps pour se parler, on manque également le temps de dire merci. Je trouve que les mercis sont de plus en plus rares. Pourtant, ils ne coûtent pas cher et sont très gratifiants. Parfois, ça me manque.

Cela dit, j'essaie le plus possible de favoriser les échanges et les discussions, notamment pour expliquer les causes des maladies et de la mort. Je me répète souvent ce vieux proverbe vétérinaire: «Une mort bien expliquée vaut mieux qu'une guérison mal comprise.» Je pense également que malgré le manque de temps, il faut oser discuter des problèmes plus personnels avec le client. Je pense que c'est une façon intéressante et valorisante de développer une crédibilité et une relation de confiance mutuelle.

Au début, j'aimais le métier pour l'amour de la médecine, de la nature et de la campagne. Aujourd'hui, c'est la relation avec les agriculteurs, les agricultrices et leurs enfants qui me fascine. Je pratique toujours avec enthousiasme parce qu'au fond je sens bien que même si les mercis sont rares, les services fournis sont toujours appréciés.

Une moustache pour gagner la confiance

Témoignage de Jean Desjardins, agronome retraité

La première chose que j'ai faite pour gagner la confiance des agriculteurs a été de me faire pousser une moustache. Ça me donnait un air plus sérieux et moins blanc-bec. C'est un peu farfelu comme idée, mais pour moi, la confiance représentait la qualité de base à développer avec les agriculteurs et les agricultrices. Une fois que cette relation est établie, c'est plus facile d'exprimer mutuellement nos désaccords et d'aller plus en profondeur avec le client.

Le contact avec les agricultrices est tout aussi important à développer. Je les ai toujours considérées comme des partenaires. Je me rappelle d'un cas où j'avais à établir un plan d'engrais avec le cultivateur et lorsque j'eus terminé l'entrevue, j'ai constaté que, tout en repassant son linge, l'épouse avait très bien suivi la discussion puisque c'est elle qui a pris la décision finale sur les quantités à acheter. Il ne faut pas avoir peur de demander leur avis d'autant plus qu'aujourd'hui, elles ont des parts reconnues sur l'entreprise.

Cela dit, le contact, le vrai, celui qui rapproche du client, n'est pas toujours facile à créer. Les préjugés qui existent à l'égard des agronomes notamment du gouvernement n'ont rien de très reluisants et sont même nuisibles. Je pense qu'il est grand temps de travailler à s'en défaire.

J'ai travaillé pendant plus de 25 ans au ministère de l'Agriculture et je continue de croire au potentiel de ce réseau de conseillers. Toutefois, je continue également de croire que les agronomes ne sont pas de nature à s'attarder aux points et aux virgules. Lorsqu'on les force à le faire, ils deviennent moins efficaces et en arrivent à perdre confiance en eux-mêmes. Ce n'est pas en administrant des programmes que l'on devient bon vulgarisateur.

Mais, ce n'est pas tout de changer ou d'améliorer le système, il y a aussi des attitudes, des petits gestes bien simples qui aideraient à améliorer la relation entre les agriculteurs et les agronomes. Je ne sais pas trop pourquoi mais on dirait que dans le milieu agricole, on tait les bons coups. Lorsqu'un conseiller fait un bon coup, on en parle pas ou très peu. On préfère parler de ce qui ne va pas. C'est probablement une attitude antique car mon père était comme ça. Or, à force d'entendre toujours du négatif, on devient fatigué et démotivé. C'est important que les agriculteurs comprennent que les conseillers et conseillères agricoles sont comme tout le monde, ils aiment entendre de temps en temps: on apprécie ce que tu fais.

Cela dit, je n'ai aucun regret professionnel et je trouve le milieu agricole motivant. Il y a là des défis qui sont passionnants. J'ai des remerciements à faire aux agriculteurs et agricultrices qui ont été mes clients, pour tout ce que l'on a fait ensemble depuis 40 ans. J'ai beaucoup appris en dialoguant avec le milieu. Je dis merci à ceux et celles qui ont cru en moi lorsque je leur ai proposé de nouvelles façons de faire. On a risqué ensemble et cela demeure pour moi une grande source de satisfaction.

1-800-LATERRE
(1-800-528-3773)

Vous avez des commentaires sur les questions d'actualité: appelez-nous, c'est gratuit!

Dans le but d'offrir la chance au plus grand nombre de lecteurs possible d'exprimer leurs opinions dans le journal, nous vous demandons de vous en tenir à un maximum d'une page de texte à interligne double. Nous accordons la priorité aux questions traitées dans le journal et nous nous réservons le droit de couper les textes trop longs.

Les unions municipales et l'UPA, loin du consensus

Jean-Charles Gagné

L'avant-projet de loi sur le droit de produire a été mis à rude épreuve en commission parlementaire, le 24 août dernier. Après les commentaires divergents des unions municipales et de l'Union des producteurs agricoles sur le chapitre relatif aux activités agricoles en zone verte, plusieurs se demandent même s'il deviendra projet de loi. L'intervention des groupes environnementaux ne pourra qu'ajouter à l'écart énorme avec lequel le gouvernement du Québec devra composer.

L'objectif de l'entente du 24 mai intervenue entre quatre ministères, les deux unions municipales et l'UPA n'est pas abandonné, mais force est de constater qu'on est loin du consensus sur les moyens d'y parvenir. Si le processus en cours devait malgré tout accoucher d'un projet de loi, il semble que l'Assemblée nationale ne l'adoptera pas avant juin 1996.

D'abord et avant tout, les partenaires ne s'entendent pas sur ce qu'est une «pratique agricole normale». Or, cette définition a une très grande importance vu qu'elle a des retombées sur le guide des pratiques agricoles, sur l'étendue des pouvoirs des municipalités de réglementer les nuisances ainsi que sur la portée du mandat du médiateur ou du conciliateur prévus au projet de loi. L'UPA tient à être seule à identifier, avec le MAPAQ, les pratiques agricoles normales, c'est-à-dire des activités agricoles exercées d'une manière conforme aux usages généralement reconnus. L'Union rejette donc de tenir compte des moyens d'atténuer les inconvénients pour le voisinage et l'environnement, comme le veulent l'avant-projet de loi et les unions municipales. Ces dernières veulent que la normalité d'une pratique agricole tienne compte des technologies plus performantes, moins polluantes et moins nuisibles au lieu de ne reposer que sur la pratique de la majorité des agriculteurs.

Droit de produire en Zone verte

Par ailleurs, les unions municipales veulent conserver leur pouvoir de zoner les productions en zone agricole.

L'UMRCQ affirme aussi qu'elle n'acceptera aucune limitation des pouvoirs municipaux de réglementer les nuisances tant que les pratiques agricoles normales ne seront pas définies à sa satisfaction dans le guide des pratiques agricoles. À contre courant, l'Ordre des agronomes du Québec s'objecte pour sa part à ce que les municipalités locales et régionales aient plus de pouvoirs en matière de protection du territoire agricole et plaide en faveur de la centralisation des pouvoirs entre les mains d'une commission neutre et indépendante.

L'Opposition officielle a souligné à plusieurs reprises le caractère prématuré de cette consultation «sans perspective globale» vu que ni le projet de règlement sur la réduction de la pollution agricole, ni le guide des bonnes pratiques agricoles n'étaient prêts. Questionné en fin de journée sur l'avenir de l'avant-projet de loi, le ministre Marcel Landry a signalé à la Terre qu'il était perfectible, que le consensus entre les ministères sur sa nécessité était intact et qu'un consensus entre partenaires sur le droit de produire était toujours possible malgré le caractère irréconciliable de certaines positions. ■

«Les agriculteurs s'attendent à une loi simple, claire et sûre»

- L. Pellerin, prés. UPA

Jean-Charles Gagné

«Les agriculteurs s'attendaient à une loi qui apporterait, dans leur quotidien municipal et agricole, quelque chose de plus simple, de plus clair et de plus sûr. Or, rien n'est simple, rien n'est clair et rien n'est sûr dans cet avant-projet de loi quand il s'agit de développement durable des activités agricoles», a déclaré le président de l'Union des producteurs agricoles, M. Laurent Pellerin, en commission parlementaire, le 24 août 1995, au salon rouge du Parlement de Québec. L'Union reconnaît par contre que la volonté gouvernementale d'assurer une relative permanence à la zone agricole est plus perceptible que dans les tentatives antérieures et qu'elle s'inscrit dans la bonne direction.

En présence des ministres de l'Agriculture et de l'Environnement, MM. Marcel Landry et Jacques Brassard, le président de l'UPA s'est surtout attardé à cinq éléments de l'avant-projet de loi sur le droit de produire, qualifié de «filon sérieux» : le guide des pratiques agricoles, les secteurs exclusifs, les comités consultatifs agricoles, l'encadrement des pouvoirs réglementaires des municipalités et les mesures transitoires.

Le guide des pratiques agricoles

L'Union revendique que le guide collige les pratiques reconnues comme normales en agriculture -les règles de l'art- ainsi que les distances maximales séparant les usages et bâtiments agricoles des autres usages. L'UPA qualifie de «revirement de dernière minute» et s'oppose à l'ajout selon lequel le guide doit contenir des moyens pour atténuer les effets des pratiques agricoles sur l'environnement et le voisinage.

Les producteurs agricoles veulent que la pratique professionnelle normalement reconnue, -et non ce qui serait souhaitable- serve de critère pour obtenir la protection de la loi et pour être soumis ou non à des règlements municipaux, a en substance déclaré M. Pellerin. Il a invoqué l'exemple de la Colombie-Britannique qui vient d'adopter une loi où la pratique normale, telle qu'existante, est la référence. Mais les agriculteurs ne sont pas réticents à prendre divers moyens pour atténuer les effets de leurs pratiques dans un contexte de sensibilisation, de formation technique, et au besoin d'aide financière, a-t-il dit.

Selon M. Pellerin, les pratiques agricoles normales doivent d'abord être identifiées par la profession (l'UPA et par le MAPAQ) comme c'est généralement le cas pour les médecins, les avocats, etc. pour ensuite être soumises à la consultation.

Les pouvoirs municipaux

Pour contrer le zonage des productions, l'UPA désire que l'avant-projet de loi spécifie que les MRC doivent non seulement planifier le développement des activités agricoles en zone verte, mais favoriser leur exercice. On sait que l'avant-projet de loi stipule que les municipalités ne pourront adopter de règlements sur les inconvénients reliés à l'agriculture (odeurs, fumée, bruit, poussières, lumière) en cas de pratique agricole normale. Mais l'Union craint que les municipalités ne contournent la difficulté en établissant des normes de distances pour atténuer les effets rattachés même à une pratique agricole normale.

Satisfaite des mesures prévues pour que les règlements municipaux à venir soient conformes à l'esprit de l'avant-projet de loi, l'UPA demande toutefois de prévoir une procédure plus rapide que la révision des schémas d'aménagement en cours pour les agriculteurs déjà assujettis à des réglementations municipales pouvant leur causer préjudice.

Les secteurs exclusifs

L'Union accepte, avec des regrets, la disparition des secteurs exclusifs dans la mesure où cela signifie une protection plus rigoureuse non seulement pour les sols à haut potentiel, mais pour l'ensemble de la zone agricole.

Pour être représentatifs et refléter la place réelle de l'agriculture sur le territoire, les agriculteurs recommandés par l'UPA doivent composer au moins la moitié des comités consultatifs agricoles, indique M. Pellerin. En contrepartie, l'UPA demande que ces comités ne traitent que des questions ayant une incidence directe ou indirecte sur la zone agricole.

Au total, l'Union formule une soixantaine de recommandations dans son mémoire qui apprécie la bonification des critères de décision de la Commission de protection du territoire agricole. ■

(autre texte en page 27)

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

M. RAYMOND CARIGNAN, St-Félix de Dalquier
Permis pour fabriquer du fromage non affiné à pâte ferme et en grains à St-Félix de Dalquier.

M. ANDRÉ FOUILLET, Plaisance
Permis pour fabriquer des fromages à pâte fraîche, à pâte molle, à pâte semi-ferme et à pâte ferme affinée en surface à partir de lait de vache, de brebis et de chèvre dans des installations situées à Plaisance.

M. GHEORGHE IRIMIA, Hull
Permis pour fabriquer du fromage kaschawal à partir de lait de vache et de lait de brebis à Hull.

3060799 CANADA INC., (La Trappe à Fromage de l'Outaouais)
Modification du permis 1803 pour fabriquer des fromages cheddar vieilli au lait cru, brick, colby, farmer, montery Jack, muenster, suisse, queso blanco et mamirolle.

2963-8087 QUÉBEC INC., Plaisance
Modification du permis 1976 pour fabriquer des fromages parmesan, ricotta, écrémé, romano, édam, asiago et la fabrication de crème glacée.

AVIS D'AUDIENCE

La Régie entendra les requêtes ci-haut mentionnées le 20 septembre 1995 à 9H30 dans la salle McDonald de l'Hôtel Quality Inn au 131, rue Laurier à Hull.

Régie des marchés agricoles et alimentairesdu Québec

Me Pierre Labrecque, Secrétaire

Les unions municipales tiennent à leur pouvoir de réglementation en zone verte

Jean-Charles Gagné

Après avoir qualifié l'avant-projet de loi sur le droit de produire de «compromis intéressant» et souligné «l'esprit positif» qui s'en dégage, les unions municipales se sont largement employées à en montrer les lacunes. Illustration du climat qui règne entre les partenaires, les unions municipales ont demandé que le projet de loi sur le droit de produire soit adopté en même temps que le règlement sur la réduction de la pollution agricole, après l'approbation par les trois unions du guide des bonnes pratiques agricoles.

«Nous ne sommes pas prêts à participer à une démarche qui enlève des pouvoirs de réglementation aux municipalités. Nous sommes prêts à jouer le jeu d'un certain équilibre, grâce au guide des bonnes pratiques et au médiateur, mais on se garde toujours le pouvoir de réglementer les nuisances ou de zoner les productions», a en substance indiqué M. Mario Laframboise, 1er vice-président de l'UMQ.

L'UMQ veut non seulement être consultée, mais approuver un guide des pratiques agricoles «assez sévère pour limiter au maximum les risques de nuisances et d'inconvénients, indicatif, laissant la marge de manoeuvre nécessaire aux municipalités d'adopter des règlements plus sévères selon la situation locale et branché sur les nouvelles technologies en production agricole». Contrairement à l'UPA, l'UMQ estime que les distances séparatrices entre un usage agricole et d'autres usages contenues au guide sont minimales. L'UMQ veut faire disparaître de l'avant-projet de loi les mesures qui engageaient les municipalités et MRC, moralement du moins, à n'user qu'exceptionnellement du zonage des productions. L'UMQ a signalé qu'une soixantaine de municipalités auraient adopté des règlements relatifs à la production agricole, dont cinq ou six seulement seraient abusifs.

Dans l'esprit de l'UMQ, on doit réduire les pouvoirs excessifs accordés aux comités consultatifs agricoles qui deviendraient plutôt des sous-comités d'une commission d'aménagement des MRC.

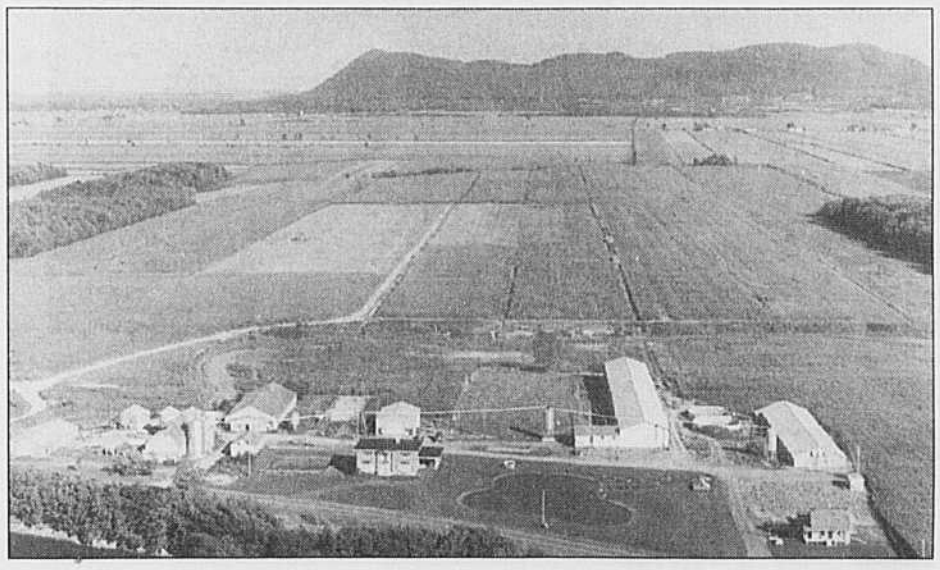
Tant l'Opposition officielle que le parti au pouvoir ont déploré le manque de clarté de la position de l'UMQ.

Droit de produire en Zone verte

Pas de chèque en blanc

L'UMRCQ ne veut pas donner de «mandat en blanc» au gouvernement au sujet de l'avant-projet de loi sur le droit de produire dont «de nombreux articles ne protègent pas suffisamment les pouvoirs des instances municipales». La présidente de l'UMRCQ, Mme Jacinthe B. Simard, a souligné «qu'il est essentiel de conserver aux instances municipales leurs pouvoirs de planifier les utilisations du sol en zone agricole, y compris de restreindre ou de prohiber certaines activités dans des cas d'exception dont la pertinence devra toutefois être démontrée». Nous n'accepterons aucune limitation des pouvoirs de réglementation des nuisances des municipalités et des MRC tant que la notion de pratique agricole normale ne sera pas précisée dans un guide qu'elle devra avoir approuvé, a-t-elle ajouté. Sans quoi l'UMRCQ retirera son appui au projet de loi, a mentionné son directeur général, Michel Fernet. L'UMRCQ veut que les distances séparatrices entre les usages soient contenues dans un document distinct, plutôt que dans le guide des pratiques agricoles. En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les municipalités peuvent délimiter des zones spécifiques à l'intérieur de la zone agricole, avec des normes de distances différentes entre les usages, a rappelé l'organisme. Le ministre Landry a alors fait valoir l'absurdité du fait que les agriculteurs aient un guide précisant les bonnes pratiques agricoles sans pouvoir les exercer.

L'UMRCQ estime que les processus démocratiques de consultation et d'approbation des citoyens avant l'adoption d'un règlement municipal protègent de façon suffisante les agriculteurs. «Aucun péril de source municipale ne vient à court et à moyen termes menacer l'agriculture au Québec» si bien qu'elle s'oppose fermement aux mesures transitoires qui accordent un droit de regard aux comités consultatifs agricoles sur les règlements d'urbanisme relatifs à la zone agricole. Craignant que le processus législatif des municipalités ne soit enrayé, l'UMRCQ recommande que seuls les règlements déjà adoptés soient soumis au médiateur. L'UMRCQ veut restreindre le mandat des comités consultatifs agricoles et trouve abusif que l'UPA ait un droit de veto sur les producteurs agricoles qui en feront partie. ■



Pressions sur les députés

En vue d'une réunion du caucus du Parti québécois qui a eu lieu les 28 et 29 août, le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec a envoyé un fax à chacun des députés pour leur expliquer la position de la Fédération face au Conseil de gestion de l'industrie laitière du Québec. Les présidents de chacun des syndicats régionaux ont en plus appelé personnellement les députés de leur région pour leur offrir des explications supplémentaires si besoin était.

Ces démarches avaient été précédées par une lettre de Laurent Pellerin au président du caucus, Rosaire Bertrand, pour signifier l'opposition de principe de l'UPA à la création du Conseil de gestion de l'Industrie laitière. Pour l'Union, la création du Conseil amènerait une politisation du processus de règlement des différends dans le secteur laitier, ce qui est à l'opposé de la concertation qu'on veut maintenir en agriculture. En plus, le Conseil bousculerait toutes les règles prévues à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles.

A.B.



LES JARDINS DU GRAND-PORTAGE À SAINT-DIDACE

Pour le bonheur de jardiner

Isabelle Paradis

Ceux qui s'y adonnent le savent bien : le jardinage peut être une source de grandes joies. Une fois qu'on a la piqûre, plus rien ne peut apaiser cette fébrilité qui s'empare de nous dès que les jours recommencent à allonger. Yves Gagnon et Diane Mackay ont fait exploser cette passion dans un splendide jardin de deux acres et demi et ont décidé de la partager en ouvrant ce dernier au public, à Saint-Didace aux limites de la Mauricie et de Lanaudière.

Deux acres et demi où s'épanouissent côte à côte plantes maraîchères et ornementales, aménagées avec cette touche de douceur et ce semblant d'indiscipline inspirés des jardins anglais. N'y cherchez pas les «rangs» d'oignons des jardins traditionnels. Ici, les courbes et les sinuosités remplacent les lignes droites et sans imprévus. Carottes, choux, oignons forment des vagues, brisées çà et là par la lumière des pavots, des tournesols et des amaranthes. Les teintes délicates, les constrastes heureux et les parfums subtils imprègnent le visiteur de paix et de bien-être. Puis, un sentier bordé de rudbeckies, de marguerites et d'alyssum conduit bientôt le promeneur à un petit étang - d'allure orientale cette fois - où baignent paresseusement nénuphars, quenouilles et plantes aquatiques.

Du potager au jardin fleuri

En 1979, après avoir travaillé trois ans dans une entreprise fruitière de Colombie-Britannique, Yves Gagnon et Diane Mackay se sont installés à Saint-Didace avec l'intention de partir une petite entreprise de production maraîchère et pomicole. Ils écoulaient leur production sur le marché local et travaillaient à temps partiel. Attiré par les techniques de jardinage écologique, Yves Gagnon a peu à peu approfondi ses connaissances au point de publier en 85 un recueil intitulé «Introduction au jardinage écologique» qui s'est vendu à 10 000 exemplaires.



Les Jardins du Grand-Portage ont mérité cette année le premier prix du tourisme régional dans la catégorie «Innovations».

Puis, il donna pendant quatre ans un cours d'horticulture maraîchère à l'École d'Agriculture de Mirabel. En 1986, un premier prix au concours de jardinage de la revue «Harrowsmith» conduisit le couple dans les grands jardins d'Europe. Ce fut alors le coup de foudre pour l'irrésistible charme des jardins anglais.

Portés par cet emballement, ils ont commencé peu à peu à transformer leur jardin potager afin d'y inclure, la première année, deux plates-bandes florales à l'anglaise. D'année en année, avec évidemment beaucoup de travail, de recherches et un penchant marqué pour l'aménagement, ils en sont arrivés à ce jardin devenu trop beau pour le garder pour eux seuls et leurs trois enfants.

Des unités commentées

Depuis trois ans, ils ouvrent ainsi leurs portes aux visiteurs, tous les jours de l'été. Ils offrent aussi des visites commentées et, cette année, les 2 et 3 septembre, une journée thématique a été organisée sur la conservation des aliments et sur les plantes médicinales. Les fins de semaine, on peut aussi profiter de leurs talents culinaires (Yves Gagnon a une formation en hôtellerie) au cours de repas champêtres. Leur entreprise a gagné, cette année, le Grand Prix du tourisme de la région, dans la catégorie «Innovations».

Auteur de quatre livres sur le jardinage écologique, Yves Gagnon anime également une chronique horticole à La Semaine Verte. Il applique, bien sûr, dans son jardin les principes qu'il préconise dans ses livres et ses cours : rotation, regroupement des espèces selon leurs exigences, utilisation d'engrais verts et de compost, diversification pour assurer un meilleur contrôle des insectes, etc.

À court terme, Yves Gagnon et Diane Mackay aimeraient consolider la vocation agrotouristique de leur entreprise et parfaire, sans agrandir, leur aménagement en accordant plus d'importance à l'aspect aquatique. Mais ce qu'ils souhaitent avant tout c'est de convaincre les visiteurs que ce type de jardin, avec un peu de travail et d'inspiration, est à la portée de tous et que le jardinage est une activité toujours gratifiante malgré les efforts qu'on peut y mettre. ■

Bernache du Canada: chasse interdite par endroits

Les couples reproducteurs de bernaches migratrices du Canada ont diminué de 75% depuis 1988. Aussi le fédéral a-t-il décidé de restreindre la chasse à ces oiseaux au Québec (sauf en Gaspésie et sur la Côte-Nord) et dans l'est de l'Ontario pour la saison 1995.

Jusqu'à ce qu'il y ait des signes évidents de rétablissement, la saison de chasse sera annulée au Québec (sauf en Gaspésie et sur la Côte-Nord). En Ontario, la chasse sera interdite du 21 septembre au 5 novembre. Le relevé de 1995 a démontré qu'il n'existait plus que 29 000 couples reproducteurs de bernaches dans la population atlantique. Par contre, les saisons spéciales de chasse aux bernaches «résidentes» (celles qui migrent sur de faibles distances), en croissance considérable depuis 20 ans, ne seront pas affectées.

J.-C.G.

Harmonisation TVQ-TPS

Avec le dernier budget provincial, il y a une plus grande harmonisation entre la TVQ et la TPS. Voici les principaux changements qui sont entrés en vigueur le 1er août 1995:

1) Élimination des restrictions au remboursement des taxes sur intrant (RTI) sur:

le téléphone,
l'électricité,
les frais de repas,
l'achat de véhicules routiers,
l'essence servant à alimenter les véhicules routiers.

Même si l'on peut réclamer la TVQ sur ces dépenses, il faudra réclamer seulement la partie «affaires» de celles-ci.

La taxe de vente provinciale sur l'assurance est toujours non remboursable.

2) Les personnes qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 30 000$ ne seront plus tenues de s'inscrire à la TVQ si elles n'ont pas de numéro de TPS.

3) Dorénavant, en plus de charger la TPS sur les ventes taxables, vous aurez à charger la TVQ sur ces ventes, et ce, peu importe qui est l'acheteur. Ex.: il faudra charger la TPS et la TVQ sur les ventes de bois à partir du 1er août 1995.

Revenu Québec vous a fait parvenir un bulletin spécial expliquant plus en détails ces changements.

Source: UPA Beauce


Pour Yves Gagnon et Diane Mackay, le jardinage est avant tout une source de bonheur qu'ils souhaitent partager en ouvrant leur jardin au public.


Aucun promeneur ne peut rester insensible à la grâce et au charme de ces plates-bandes à l'anglaise.

TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

Pour bien amorcer la décentralisation

Le mot «Décentralisation» revient constamment dans le discours du gouvernement provincial. Une consultation très large sur ce sujet est d'ailleurs amorcée dans toutes les régions. Le gouvernement fédéral, avec ses fonds de compensation pour les programmes abolis (subventions au transport des marchandises de l'Atlantique et au transport des céréales fourragères) et la création d'un fonds d'adaptation et de développement rural offre, au gouvernement provincial, une première chance de passer de la parole aux actes en matière de décentralisation.



Gilles Proulx, prés. UPA Bas-Saint-Laurent

L'UPA, appuyée par le CRCD et les députés de la région, a proposé l'instauration d'un fonds régional dans lequel seraient déposées les sommes venant du fédéral. Les intérêts de ce fonds, administrés en région, pourraient servir à supporter les entreprises et les aider à s'adapter au nouvel environnement économique. Cette approche, visant l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises, serait beaucoup plus structurante que de simples subventions décroissantes.

Compte tenu de la proportion des subventions qui servait au transport des produits agroalimentaires et forestiers, soit près de 30% de l'aide aux régions atlantiques, une bonne partie des sommes disponibles dans le fonds de compensation devrait être consacrée à ces mêmes industries. Il s'agirait là d'un juste retour des choses, reflétant bien la réalité économique régionale.

On peut comprendre que, pour cette année, le temps pressait et que pour pouvoir disposer des sommes disponibles, le gouvernement provincial a opté essentiellement pour la réfection des routes. Mais s'il veut décentraliser le pouvoir en région, le gouvernement du Québec a une belle occasion, pour l'an prochain, de passer de la parole aux actes. Pour une fois, la décentralisation se ferait sur des budgets et non seulement sur des responsabilités.

Décès

M. Arthur Dubé est décédé à l'âge de 81 ans. Les funérailles ont eu lieu le 25 août à l'église de Saint-Octave de Métis dans le Bas St-Laurent, paroisse où il résidait.

Il a été impliqué très activement dans plusieurs organisations professionnelles, sociales et patriotiques. Il a entre autres présidé la fédération de l'UCC de Rimouski-Est et le Syndicat des producteurs de bois du Bas St-Laurent pendant plusieurs années.

Nos condoléances à la famille.

PRIX DU LAIT

Une erreur de calcul

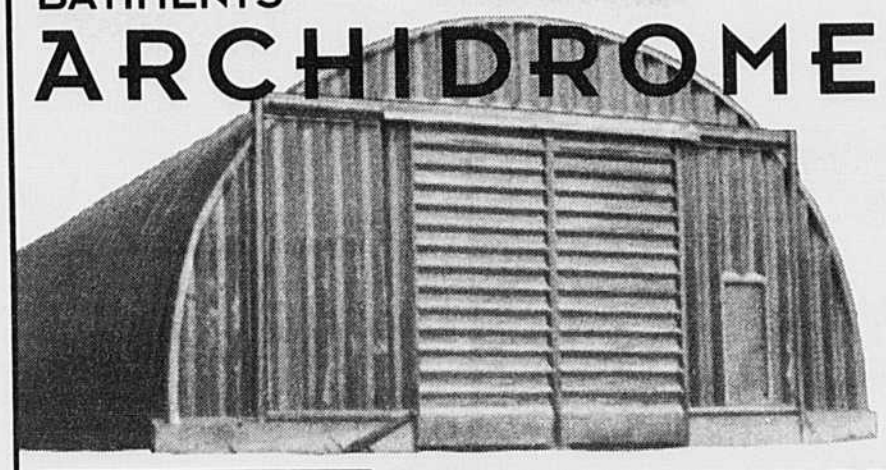
La Fédération des producteurs de lait du Québec a expédié à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec une demande de correction du prix du lait de consommation qui signifierait une hausse de 1,96$ par hectolitre. Selon la Fédération, la Régie a fait une erreur de calcul dans sa décision au chapitre des salaires des propriétaires de la ferme, en particulier sur celui de l'exploitante.

Au lieu de diminuer de 0,52$ entre 1993 et 1995, les salaires combinés de l'exploitant et de l'exploitante ont augmenté de 1,44$, selon la Fédération. D'où la correction de 1,96$ qu'elle demande. Si elle accepte de faire cette correction, la Régie devrait fixer le prix du lait de consommation à 61,22$ par hectolitre au lieu de 59,26$.

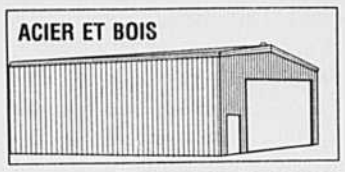
Il semble bien que, si la Régie refuse, la Fédération entend évaluer les autres moyens légaux à sa disposition. En vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, elle a 180 jours pour demander une révision formelle de la décision rendue le 14 août dernier.

A.B.

BÂTIMENTS
ARCHIDROME



ACIER ET BOIS



DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

GRAND SPÉCIAL D'ÉTÉ
SUR
ARCHIDROME

Dimension	Jauge	Porte coulissante	Spécial
40' X 60'	20'	15' X 14' 7"	11 500 $

– Plusieurs autres dimensions disponibles –

*Transport et taxes en sus – Quantité limitée

Pour plus d'information ou pour recevoir notre brochure gratuitement composez le
(514) 678-4444
1-800-9UNGAVA

Produit du Québec
35 ANS

LA CORPORATION D'ACIER UNGAVA USC LTÉE
3100, boul. Losch, Saint-Hubert (Québec) J3Y 3V8
1-800-986-4282 Fax : (514) 678-4441

DEUX MOTS-CLÉ POUR L'AGRICULTURE

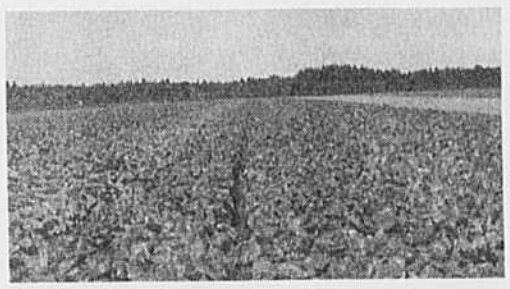
Misez sur une combinaison gagnante...
votre **expérience** et notre **matière**



chaux agricole

Un si petit produit,

Un si grand résultat



Demix Agrégats annonce le lancement de son tout dernier produit: LA CHAUX AGRICOLE

Disponible immédiatement, informez-vous auprès d'un de nos représentants ou directement à la carrière de St-Jacques le Mineur.

Toujours à l'écoute de notre clientèle, nous n'hésitons pas à vous offrir des produits de qualité pour tous vos besoins.

DEMIX
AGREGATS

435, Place Trans-Canada
Longueuil (Québec) J4G 2P9
Tél.: (514) 522-7220
Fax: (514) 522-3317

Pour renseignements: (514) 522-7220
Commandes: (514) 384-1780
Carrière de St-Jacques le Mineur (boul. Édouard VII): (514) 659-7791

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

Expo-vente de bisons pour l'Est du Canada

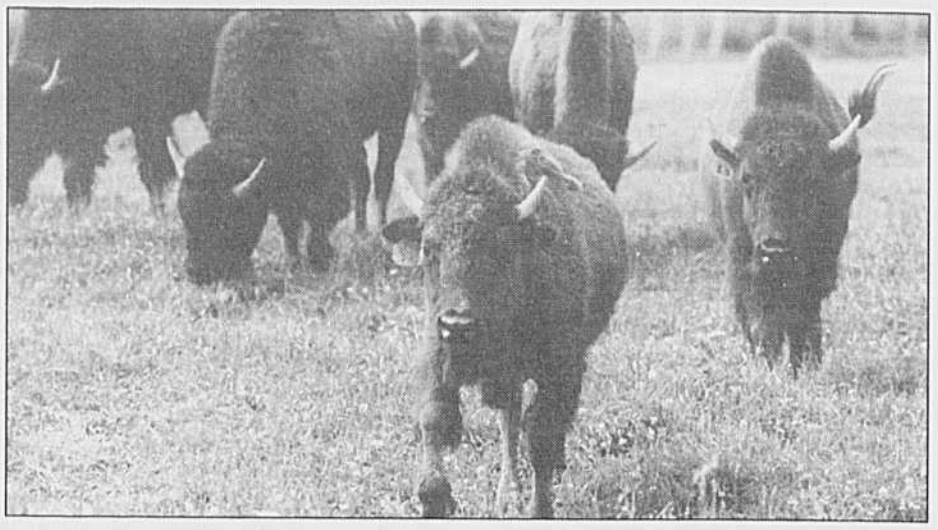
La première expo-vente de bisons de l'Est du Canada se tiendra les 2 et 3 novembre prochain à Windsor au Québec. Jusqu'à présent, les producteurs de bisons du Québec, des Maritimes et de l'Ontario n'avaient pas accès à ce mode de vente très populaire ailleurs en Amérique.

C'est un signe que l'industrie se consolide. Il y aurait actuellement au Québec une centaine d'éleveurs gardant plus de 3000 têtes. Cependant, l'Alberta est de loin le leader canadien de l'élevage avec quelque 80% des 40 000 bisons élevés en captivité au Canada. Le nombre d'éleveurs canadiens atteindrait 1000 pour un troupeau moyen de quelque 40 têtes alors qu'il est de 30 au Québec.

M. Gervais Bisson, organisateur de la vente, espère qu'il y aura quelque 500 têtes mises à l'enchère. Se fiant à ce qui se passe dans l'Ouest canadien, il affirme que c'est la façon pour les éleveurs de revevoir le meilleur prix pour leurs bêtes. Plusieurs acheteurs importants ont déjà confirmé leur présence.

Trois catégories de bisons seront mises en vente, les bisons classés la veille par les juges invités, les bisons de reproduction non classés et les bisons de réforme. Des représentants d'abattoirs américains seront présents pour miser sur ces derniers sujets, affirme Gervais Bisson. Il n'y a pas au Québec d'abattoir spécialisé dans l'abattage du bison. Certains cependant dépècent les bisons qu'on leur apporte et qu'on abat avant de les entrer dans l'abattoir.

Pour Gervais Bisson, la production du bison est appelée à se développer considérablement. L'instauration d'une vente annuelle au Québec sera un atout supplémentaire pour favoriser le développement de la production. Pour

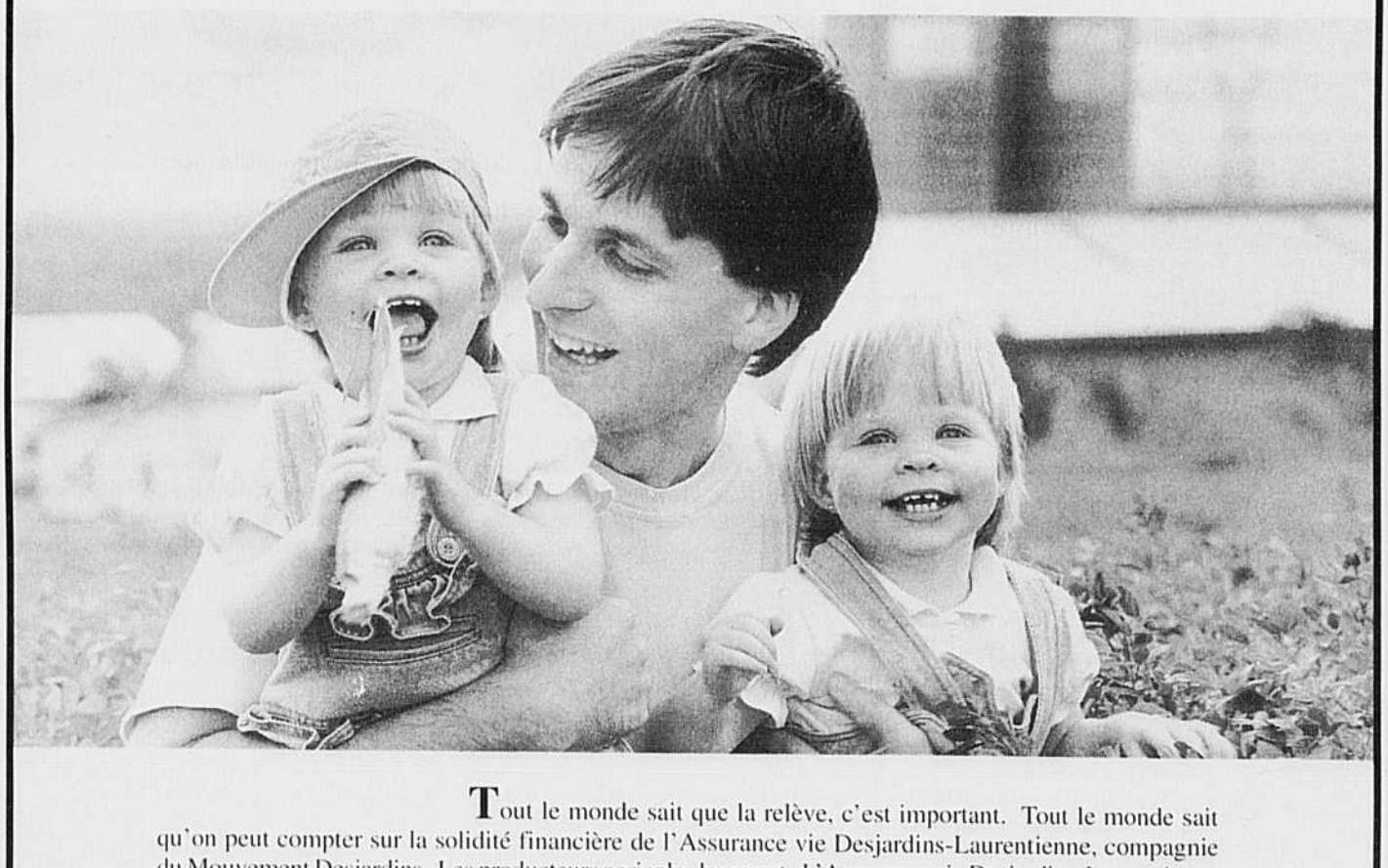


information, on peut rejoindre M. Bisson au (819)822-3219 ou Fax (819)822-4328.

R.B.

Sécuri·terre

LA RELÈVE EST ASSURÉE



Tout le monde sait que la relève, c'est important. Tout le monde sait qu'on peut compter sur la solidité financière de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne, compagnie du Mouvement Desjardins. Les producteurs agricoles le savent. L'Assurance vie Desjardins-Laurentienne comprend le besoin de relève et elle s'engage à vous servir, à vous aider et à vous satisfaire.

C'est pourquoi elle vous propose **Sécuri-terre**, un régime d'assurances vie, maladie et revenu pour vous et votre famille. **Sécuri-terre** a été conçu **spécialement** pour les producteurs agricoles en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles et la Coopérative fédérée de Québec.

Vous pouvez compter sur **Sécuri-terre**, une assurance qui tient ses promesses. Communiquez avec nos agents qui sont présents dans les principales municipalités du Québec.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !

UPA L'Union des producteurs agricoles

Assurance vie Desjardins-Laurentienne

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Le bison miracle

(ASP) Les 60 millions de bisons qu'il y avait au début du siècle dernier dans les plaines de l'Ouest américain ne sont plus aujourd'hui que 130 000. Mais voici une bonne nouvelle. L'été dernier, dans le Wisconsin, est né un petit bison tout blanc. Ce n'est pas un albinos, car il a les yeux et le museau marron. Et, à moins qu'il ne résulte d'un croisement avec un taureau, ce petit bison blanc exprime des gènes que l'on croyait à jamais disparus. Des gènes si rares que les légendes indiennes parlent des bisons blancs comme de véritables êtres mythiques. C'est pourquoi les écologistes, plongés dans l'allégresse, ont donné à ce petit bison un nom de circonstance. Ils l'ont appelé «Miracle»!

(Source : Science & Vie)

Produits régionaux pour des campagnes de financement

Avec la rentrée d'automne et la reprise des activités dans un peu tous les secteurs, on ne tardera pas d'ici quelques semaines à se faire offrir du chocolat régulièrement pour de quelconques campagnes de financement. Mais pourquoi toujours le chocolat? D'autres produits peuvent aussi bien sinon mieux servir à cette fin. C'est ce que tente de promouvoir la Corporation de développement agroalimentaire (CODA) de la Mauricie qui publie, pour la deuxième année, un catalogue de produits agroalimentaires régionaux fabriqués dans la région permettant de réaliser des campagnes de financement pour diverses activités scolaires ou autres tout en contribuant à encourager l'économie de la région.

Parmi les douze fournisseurs du catalogue, quatre sont directement engagés dans la production agricole, soit la Ferme apicole Huot de Saint-Louis-de-France, les Jardins Ricard de Louiseville, les Vergers Gélinas de Grand-Mère et le Syndicat des producteurs acéricoles de la Mauricie.

Les campagnes rapportent de 25 à 90% de profit selon le fournisseur. La CODA planifie avec les organismes participants toutes les étapes de la campagne de financement. Cette année la CODA donne également la possibilité aux organismes de gagner un panier de produits régionaux d'une valeur de 300$. Pour information, communiquer avec la CODA (819)378-3891.

I.P.

DANS LE Bois

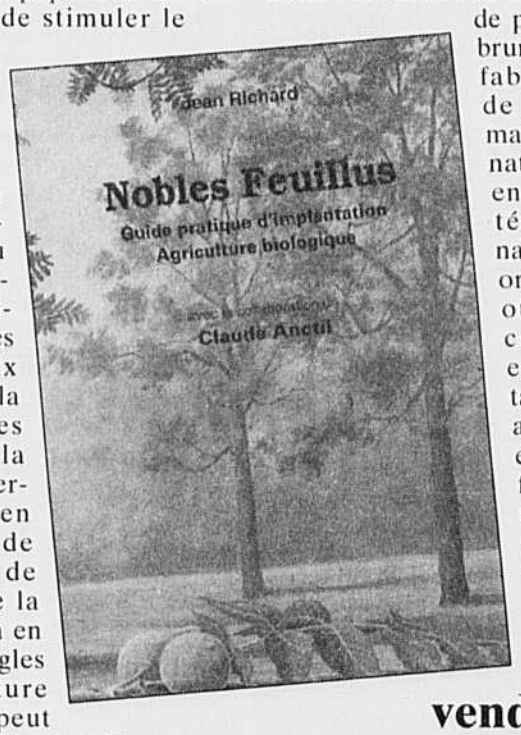
André Belzile

Les feux et les prix

Les feux qui ravagent la forêt québécoise cet été auront-ils une incidence sur les prix du bois ? Pas vraiment à court terme, semble-t-il. En effet, dès que les feux seront éteints, on commencera l'examen des forêts affectées. Remarquez que ce n'est pas pour demain : certains incendies sous contrôle continueront à brûler jusqu'aux premières neiges. On pourra alors évaluer la quantité de bois récupérable. Et durant la période de récupération, les usines concernées pourraient bien récolter plus de bois que d'habitude. Cela aura tendance à faire baisser les prix du bois en forêt privée car la demande sera moins forte. Mais il faudra plusieurs années ensuite pour régénérer les forêts ainsi affectées. La demande pour le bois de la forêt privée devrait alors être meilleure et les prix suivront bien entendu.

Un guide sur les feuillus

Claude Anctil et Jean Richard viennent de publier «Nobles feuillus», un guide pratique de production de feuillus nobles en pépinière. Le but des auteurs est de stimuler le reboisement avec des espèces comme le noyer noir, le noyer cendré, le chêne rouge, l'érable à sucre, l'érable argenté, le bouleau jaune, le merisier... Ils expliquent les principes de base du choix des espèces, de la récolte des semences, de la préparation du terrain, des semis en pépinière, de l'implantation, de l'entretien et de la récolte. Tout cela en respectant les règles de l'agriculture biologique. On peut se procurer le guide de 145 pages au prix de 19,47$ (taxes et expédition comprises) auprès de Jean Richard, 1159 rue Notre-Dame, Champlain, Qc, G0X 1C0



M. Richard offre des rabais aux pépiniéristes et aux centres jardin. On peut le rejoindre à (819) 295-3262.

Un autre géant est né

(Reuter) Stone-Consolidated Corp. et Rainy River Forest Product Inc. ont décidé de fusionner leurs activités. Ces deux compagnies sont respectivement des filiales de Stone Container et de Boise Cascade, deux compagnies américaines. La nouvelle compagnie pourra compter sur des usines au Québec, en Ontario, dans les États de Washington, Louisiane et Arizona ainsi qu'au Royaune Uni. Elle pourra produire 1,4 millions de tonnes de papier journal et 800 000 tonnes de papier de spécialité par année. Cela en fait le plus important producteur de papier de spécialité au monde et le troisième producteur de papier journal. Elle aura en plus les droits exclusifs de vente du papier journal fabriqué dans une usine de Boise Cascade en Louisiane et une usine de Stone en Arizona.

Du papier de coton

(Reuter) Une compagnie américaine, Found Stuff Paperworks de San Diego s'apprête à lancer sur le marché le premier papier de couleur produit à partir de coton biologique recyclé. La compagnie s'approvisionne à même les déchets de coton biologique de manufacturiers de vêtements écologiques. Found Stuff offrait déjà du papier fait de coton blanc. Mais elle ajoute maintenant deux nouvelles cou-leurs à sa gamme de produits : vert et brun. Ils ne sont pas fabriqués à partir de fibres teintes mais bien de fibres naturelles : il existe en effet des variétés de coton naturellement coloré. En ces temps où on parle de certi-fication environnementale, la côte ouest américaine est-elle encore une fois à nous montrer une des voies de l'avenir ?

Domtar vend et achète

Domtar a décidé de se concentrer sur ses activités de production et de distribution de pâtes, papiers fins et de produits d'emballage. La compagnie a donc mis en vente sa division des produits de construction qui se spécialise dans les produits de gypse et les panneaux décoratifs. Les analystes spéculent que le produit de la vente sera investi à l'usine de Cornwall.

Juste avant cette annonce, au début d'août, Domtar avait complété l'acquisition de la compagnie J.B. Rolland et Fils Ltée de Montréal, un distributeur de papiers fins dans l'Est du Canada. Cette acquisition permet à la compagnie de renforcer sa division de distribution de papiers fins. 42% des actions de Domtar appartiennent à la Caisse de dépôt et de placement du Québec et à la Société générale de financement.

Au voleur !

Le prix du papier, en forte hausse depuis l'an dernier, a entraîné dans sa suite le prix du papier et du carton recyclé. Les villes qui ont des programmes de ramassage de papier et carton font maintenant face à un problème de taille. On leur vole leur papier. En effet selon le quotidien torontois The Globe and Mail, dans certaines villes canadiennes, dès que les citoyens mettent sur le trottoir leur contenant de matières à recycler, des gens passent et ramassent systématiquement le pa-pier et le carton qu'ils vont revendre à des entreprises de recyclage. Pour les villes, ce sont des pertes importantes car la vente du papier et du carton permet souvent de couvrir une bonne partie quand ce n'est pas la totalité des coûts des programmes de recyclage.

100 familles plantent des arbres

Pour le centenaire du parc du Mont Tremblant dans les Laurentides, on a organisé une plantation d'arbres en famille. En effet, en collaboration avec l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, une centaine de familles ont bénévolement participé à l'embellissement du camping de la Sablonnière situé le long de la rivière du Diable. Cent ans de fréquentation avaient en effet laissé des traces et les 5 000 plants mis en terre devraient permettre de reverdir le site. ■

LA CHAUX AGRICOLE NATURELLE... AMENDEMENT CALCAIRE EFFICACE ÉCONOMIQUE ET RECONNU !

L'application de la chaux agricole NATURELLE maintenant a plusieurs avantages dont voici les principaux :

1. Période idéale pour l'application sur les chaumes de céréales et les cultures hâtives.
2. En prévision d'un ensemencement de légumineuses au printemps '96
3. Facilité d'épandage et compaction minimale des sols.
4. Réaction plus rapide dûe à l'activité biologique encore élevée dans le sol.
5. Aucune entrave avec les travaux saisonniers sur la ferme.

AVANTAGES BONIS
La pierre à chaux agricole NATURELLE:

- favorise l'efficacité maximale des éléments minéraux du sol (NPK)
- rend conforme les pH optimums suggérés par le C.P.V.Q. et recommandés par la Régie des Assurances agricoles du Québec vous assurant une indemnisation pleine et entière le cas échéant.

Produit CERTIFIÉ B.N.Q. de qualité reconnue, d'un POUVOIR NEUTRALISANT élevé (moyenne provinciale : 95%) la chaux agricole NATURELLE est recommandée par les conseillers agricoles du M.A.P.A.Q.

Communiquez immédiatement avec le Distributeur-épandeur de chaux NATURELLE de votre région.

Carrières Calco Ltée Saint-Marc-des-Carrières (Québec) 418 - 268-3584	**Les Agrégats Waterloo** Stukeley-Sud (Québec) 514 - 297-2838
Carrière d'Acton Vale Ltée Acton Vale (Québec) 514 - 546-3201	**Les Calcites du Nord** Mistassini (Québec) 418 - 276-1538
Carrière de Saint-Dominique Ltée Saint-Dominique (Québec) 514 - 773-2591	**Les Entreprises Serge Maltais, Ltée** St-Bruno, Lac St-Jean (Québec) 418 - 668-6476
Demix Agrégats Longueuil (Québec) 514 - 522-7220	**Produits Calcaires Bedford, inc.** Bedford (Québec) 514 - 248-3307
Graybec Calc, inc. Marbleton (Québec) 819 - 887-6381	**Sintra, inc.** St-Jacques de Montcalm (Québec) 514 - 759-8071

LES PRODUCTEURS DE PIERRE À CHAUX DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS-ÉPANDEURS DE CHAUX AGRICOLE DU QUÉBEC

Saviez-vous que...

Avec des ventes annuelles de 8,5 milliards $, le secteur de la transformation des viandes se classe en troisième position parmi les industries manufacturières du pays. En 1993, selon le Conseil des viandes du Canada, les transformateurs de viande ont exporté des produits d'une valeur de 1,7 milliard $ dans plus de 94 pays; ce qui démontre que cette industrie occupe une place prépondérante dans notre économie. Au cours des dernières décennies, l'un des faits les plus marquants dans le secteur des viandes au Canada a été la croissance continue de la consommation de volaille, qui représente aujourd'hui 32% de la consommation totale de viande. Le marché de la volaille surtransformée connaît par ailleurs un essor important et on prévoit que le tiers de toute la volaille consommée au pays en 1998 sera surtransformée.

(Source: La Puce à l'oreille)

LE SCAVENGER® DE GEHL EST PLUS POPULAIRE QUE TOUS LES AUTRES ÉPANDEURS À ÉJECTION LATÉRALE!

C'est un fait. Le Scavenger® de Gehl, l'original chez les épandeurs à éjection latérale, est toujours le meilleur parce qu'il offre un rendement inégalé avec davantage de types de fumier.

La tarière hydraulique de conception brevetée de Gehl agit tant vers le haut que vers le bas pour déchiqueter les matériaux solides. **Le procédé d'éjection Variflo** assure un épandage uniforme et une parfaite maîtrise du travail — que ce soit pour un léger épandage de surface ou pour les gros travaux du printemps.

Tout simplement plus durable

Le Scavenger est un épandeur fort simple. De construction solide et fiable, il est fait de faux cadres d'acier en U massif montés sur des essieux ultra robustes. La cuve en acier à haute résistance est garantie 10 ans contre la perforation due à la rouille.

Cinq modèles d'une capacité de 192 à 596 boisseaux (tassé) sont offerts pour répondre à vos besoins spécifiques.

Voyez dès aujourd'hui votre concessionnaire Gehl pour profiter des offres de financement et de remises en vigueur.

Gehl conçu pour durer

GEHL

143 Water Street • West Bend, WI 53095



LE MAPAQ OFFRE UN PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA DIARRHÉE VIRALE BOVINE (BVD)

Depuis le début de l'épidémie de BVD à l'hiver l993, le MAPAQ a entrepris plusieurs actions visant à prévenir et à contrôler la propagation de cette maladie dans le cheptel bovin au Québec. C'est dans la poursuite de ses efforts pour contrer le BVD que le MAPAQ vient de mettre sur pied un programme pour les producteurs et productrices admissibles.

Ce programme, qui entrera en vigueur le **1er septembre 1995,** vise à favoriser la mise en place des mesures de contrôle de la maladie dans les troupeaux qui ont vécu un épisode de BVD. Ainsi, le ministère souhaite aider les exploitants et les exploitantes dont le troupeau a été atteint par le virus à dépister et à éliminer les animaux immunotolérants pouvant être présents dans leur élevage. Il désire également encourager la mise en place d'un programme de vaccination adapté à leur troupeau.

LE PROGRAMME

Pour être admissible au programme, l'exploitant ou l'exploitante doit avoir eu un diagnostic de BVD pour son troupeau, confirmé par :

- des analyses effectuées en laboratoire entre le 1er janvier l992 et le 31 août l996

OU

- un médecin vétérinaire à l'aide des examens cliniques effectués chez les animaux du troupeau durant la période s'échelonnant entre le 1er janvier l992 et le 31 août 1995.

Le producteur ou la productrice qui s'inscrit au programme sera visité par une ou un médecin vétérinaire du ministère qui effectuera une étude épidémiologique pour mieux comprendre comment la maladie s'est manifestée dans l'élevage.

Après cette rencontre, le médecin vétérinaire du ministère entrera en contact avec le médecin vétérinaire praticien de l'élevage afin que ce dernier se rende sur la ferme pour effectuer les prélèvements sanguins nécessaires au dépistage des animaux immunotolérants.

LES AVANTAGES DU PROGRAMME

L'exploitant ou l'exploitante admissible au programme et dont le troupeau a été atteint par le BVD aura intérêt à s'inscrire à celui-ci puisque les coûts des analyses de laboratoire nécessaires au dépistage seront assumés par le MAPAQ.

Rappelons que les vaches du troupeau qui ont été atteintes par le virus au cours de leur gestation peuvent, dans les mois qui suivent l'infection, donner naissance à des animaux dits immunotolérants qui favorisent la propagation du virus dans l'élevage pouvant provoquer, entre autres, l'apparition de problèmes respiratoires ou même des avortements.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉLEVEUR

Le producteur ou la productrice qui s'inscrit au programme s'engage à respecter les conditions décrites au programme. Par conséquent, si les analyses de laboratoire ont permis d'identifier un animal immunotolérant, le propriétaire de l'animal devra obligatoirement assurer l'élimination de celui-ci, par l'intermédiaire d'un abattoir sous inspection ou d'un récupérateur d'animaux morts.

OÙ ACHEMINER LA DEMANDE ?

Toute personne désireuse de s'inscrire à ce programme doit en faire la demande officielle auprès du chef de district en santé animale de sa région, dont le nom figure ci-dessous. On peut également se procurer un exemplaire du programme dans les bureaux locaux ou régionaux du ministère mais l'inscription devra se faire auprès du chef de district de sa région.

Région 1, 13	Dr Claude Beauregard (418) 727-3522
Régions 2, 3, 4 et 11	Dr Robert Clermont (418) 643-6140
Région 5	Dr Raynald Savaria (819) 820-3555
Régions 6, 7, 8, 9 et 10	Dr Pierre Chartier (514) 778-6542
Région 12	Dr Réal Perreault (418) 668-2371

L'IMPORTANT SUIVI DU FORUM SUR LES PÊCHES MARITIMES

Un modèle inspiré du Sommet sur l'agriculture québécoise

Le modèle de développement mis en place lors du Sommet sur l'agriculture québécoise connaît des suites importantes. En effet, les partenaires du Forum sur les pêches maritimes tenu à Gaspé en février 1995 ont convenu que l'avenir du secteur reposait sur la capacité de l'industrie d'agir en concertation de manière à mettre en commun les problématiques et à trouver ensemble des pistes de solutions. Ce modèle caractérise désormais l'ensemble du secteur bioalimentaire québécois.

Dans le cadre du forum, une centaine de chefs de file du milieu de la capture, de la transformation et de la commercialisation des produits marins de même que du milieu de l'enseignement et du développement socio-économique régional, ont joint leurs efforts pour adopter une vision commune du développement de l'industrie des pêches.

Afin d'assurer la mise en oeuvre des 15 résolutions du forum et d'élaborer un plan d'action, un comité de suivi a été mis sur pied. Celui-ci est présidé par le sous-ministre adjoint des pêches et de l'aquiculture commerciales au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. La présence à ce comité de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP), de l'Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec, de la Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec et de l'Association québécoise de commercialisation de poissons et de fruits de mer (AQCOMER) montre de façon significative que l'industrie des pêches est désormais plus solidaire.

Par ailleurs, le Comité de suivi du forum a mis en place sept groupes de travail pour l'étude des résolutions les plus urgentes à propos des secteurs de l'exploitation des ressources, de la transformation des produits, de l'approvisionnement extérieur aux usines, de la mariculture, de l'industrie du loup marin, du transport du poisson et de l'information en commercialisation. De plus, quatre nouveaux groupes seront formés dès l'automne afin de poursuivre le virage de concertation amorcé par le ministère et l'industrie des pêches et d'implanter un modèle original de développement en région maritime.

Anne Simard,
Direction des communications

GRÊLE DU 18 JUILLET DERNIER

Les sinistrés de Lanaudière auront-ils droit à des compensations?

Isabelle Paradis

La soixantaine de producteurs agricoles non assurés qui ont été victimes de la grêle le 18 juillet dans la région de Lanaudière ne semblent plus avoir beaucoup d'espoir d'être compensés par la protection civile. Selon la présidente du Comité des sinistrés, Mme Louise Guilbault, le ministère de la Sécurité publique aurait récemment resserré ses exigences et il semble que les dommages subis ce jour-là ne sont pas de ceux qui permettent qu'on déclare une région «sinistrée».

Après avoir rencontré le député provincial de Rousseau, Lévis Brien, ainsi que des représentants du ministère de la Sécurité publique, de la Régie des assurances-agricoles, de la Société de financement agricole et du MAPAQ, les membres du Comité des sinistrés qui s'était formé à la suite du désastre croient maintenant que la question pourrait peut-être se régler au plan politique.

Le Comité continue cependant à préparer un rapport pour sensibiliser les autorités au fait que les programmes actuels d'assurance-récolte ne répondent pas, selon eux, aux besoins des producteurs, surtout dans le secteur maraîcher. Par ailleurs, selon Jean-Marc Baillargeon de la Direction régionale du MAPAQ, les entreprises qui sont menacées de faillite suite aux pertes encourues pourront éventuellement prendre arrangement avec la Société de financement agricole qui examinera chaque cas individuellement. Une quinzaine d'entreprises seraient en sérieuses difficultés.

D'après le dernier bilan des dommages réalisé par la Régie des assurances agricoles et le MAPAQ, 143 entreprises agricoles réparties dans seize municipalités de la région de Lanaudière auraient été touchées par la grêle. De ce nombre, 81 étaient assurées et 62 ne l'étaient pas. En termes de superficies, c'est plus de 3300 hectares qui ont été affectés, dont 52% étaient assurés.

Dans le tabac jaune, 29 producteurs ont été touchés pour une superficie de 730 hectares, dont 300 auraient été complètement détruits. Selon Pierre Frégeau de la Régie des assurances agricoles, on aurait déjà versé environ 1,5 million de dollars en indemnités dans cette seule production. Dans le maïs-grain, plus de 800 hectares ont été touchés à des degrés divers; 480 hectares dans le soja, 259 hectares dans l'orge.

Les pertes ont été plus importantes à certains endroits aux environs de Saint-Lin et de Saint-Esprit. Dans le corridor principal, les pertes sont de l'ordre de 80 à 100%.



Photo: I. Paradis

Même les producteurs assurés ont présenté des demandes d'aide additionnelle, car ils estiment que les indemnités ne couvrent pas totalement leurs pertes. ■



DATE	LOCALITÉ	FERME
5 sept.1995	Vallée Jonction Cté Beauce	Marctin (Martin Nadeau) 326, chemin de l'Écore
6 sept. 1995	Pont-Rouge Cté Portneuf	P.C.M. Delisle 353, rang Terrebonne
7 sept. 1995	St-Michel Cté Bellechasse	Arthur Lacroix Ltée 412, 3e rang ouest
10 sept. 1995	St-Bonaventure Cté Yamaska	Yamaska-Pépine(Louis Pépin) 188, rang 5 (via route 122)
12 sept. 1995	St-Jacques-Le-Mineur Cté Laprairie	J.L. Beaudin & Fils Inc. 458, boul. Édouard VII
13 sept. 1995	St-Alexandre Cté Iberville	Des Colombettes (Dupasquier) 2650, Grande Ligne
14 sept 1995	St-Damase Cté St-Hyacinthe	D.G.R. Meunier 101 rang Argenteuil
19 sept. 1995	St-Rock-des-Aulnaies Cté L'Islet	Pellerat (Jean-Guy et Gervais Pelletier) 272, de la Seigneurie
20 sept. 1995	St-Anaclet Cté Rimouski	Roger Fournier 308, Principale Est
21 sept. 1995	St-Éloi Cté Rivière-du-Loup	Yvon April 149, rang 3 Ouest
26 sept. 1995	Yamachiche Cté Maskinongé	Gérard Montour 161, rang Ste-Anne Est (138)
27 sept. 1995	Ste-Élizabeth Cté Berthier	Daniel Adam 3091, rang du ruisseau
28 sept. 1995	Ste-Cécile Cté Lotbinière	Sylvain Mailhot 182, Principale Est

N.B. Le championnat provincial de l'association des laboureurs du Québec aura lieu le même jour (dimanche, 10 septembre), au même endroit. Entrée gratuite. Bienvenue à tous ceux et celles qui apprécient le labour "Haut-de-Gamme".

Suivez cette chronique pour l'itinéraire des «SILLONS DE L'EXCELLENCE», ou téléphonez à

Kverneland Drummondville (819) 477-2055

Nouveau centre de recherche au service de la conservation des fruits et légumes

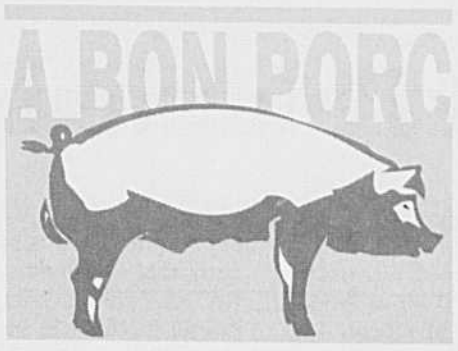
Réduire les pertes post-récolte et améliorer la conservation des fruits et légumes: voilà depuis longtemps un objectif majeur pour tous les commerçants dans ce domaine. C'est ce qu'a compris une entreprise montréalaise, Corona Technologies, qui vient d'annoncer l'ouverture d'un centre de recherche et de développement à Vaudreuil. Le projet vise à adapter un procédé de conservation déjà existant de manière à assurer une «chaîne froide», du champ jusqu'à la table du consommateur dans un environnement non chimique qui détruit les moisissures.

Ce procédé de conservation, appelé FreshEdge, a été développé par Corona et est évalué depuis trois ans par la coopérative californienne Sunkist Growers.

Le système FreshEdge utilise des décharges électriques contrôlées pour traiter les espaces d'entrepôts. Contrôlé par ordinateur, le système permet de mesurer la température, l'humidité et différents paramètres liés à la qualité de l'air. Le procédé permet notamment de réduire les interférences d'odeurs entre les légumes et les fruits différents. En 1994, la compagnie recevait le Prix de la Fondation du Gouverneur pour Innovation en Sciences de l'Alimentation. Quatre investisseurs se sont alors joints à Corona Technologies : EnviroCapital, Capital Montérégie, Innovatech et le Fonds Agro-Forestier.

Le projet qui vient d'être lancé vise à adapter la technologie du Fresh Edge aux besoins des bateaux, des conteneurs, des camions et des épiceries. Le soutien financier d'un projet est assuré par Innovatech et Enviro-Capital; le Conseil national de recherche du Canada apporte également une aide technique et financière. Selon le président de la compagnie, David Fletcher, le système FreshEdge est déjà utilisé avec succès dans divers entrepôts et centres de distribution québécois, ontariens et californiens. La chaîne IGA vient notamment de doter certains entrepôts de ce système.

I.P.



Jean-Charles Gagné

Nucleus de 1200 truies au Mexique

Génétiporc, une firme beauceronne spécialisée en génétique porcine, implantera un nucleus de 1200 truies au nord du Mexique à la suite d'une entente avec le groupe Kowi. La trentaine de producteurs de ce groupe possède quelque 37 000 truies en production et est aussi impliquée dans l'abattage et la mise en marché de viande de porc. Le groupe Kowi recherchait un approvisionnement sécuritaire en reproducteurs de haut niveau génétique et sanitaire pour ses élevages commerciaux.

1,4 M$ pour Emballages DELI-PLUS

Pour répondre à la demande croissante et aux exigences de ses clients, Olymel ajoute une nouvelle ligne à sa division Emballages DELI-PLUS, de Ville d'Anjou, spécialisée dans le tranchage, l'emballage et l'étiquetage des charcuteries. Cette modification nécessitera l'injection de 1,4 million et créera 30 nouveaux emplois.

Abattage et transformation

Le Conseil des viandes du Canada a mandaté le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) d'identifier les meilleures opportunités d'investissement dans le but d'augmenter la productivité dans le secteur de l'abattage et de la transformation du porc. Le CRIQ réalise présentement des études de faisabilité technico-économique sur les deux propositions retenues par le Conseil des viandes.

Les porcs aiment le chocolat

Les porcelets à peine sevrés aiment bien l'ajout de chocolat comme supplément dans leur régime alimentaire. Des chercheurs de l'Université du Minnesota ont en effet remplacé par du chocolat le petit lait utilisé dans la ration de départ pour les jeunes porcelets. Les jeunes porcelets n'ont pas hésité à absorber de la nourriture solide. Le chocolat provient de rejets de l'industrie comme des liquides chocolatés, des tablettes de chocolat impropres à l'alimentation humaine parce qu'elles ont dépassé la durée de fraîcheur.

Contre les problèmes cardiaques

L'intégration de viande rouge dans le régime de porcs à l'engrais leur évite d'avoir des problèmes cardiaques qui les conduisent souvent à la mort. Les porcs qui ont reçu des portions de viande rouge ont en outre connu une croissance plus rapide. Il semble que la viande rouge prodigue la bonne quantité de minéraux aux porcs et dans la forme la plus appropriée à leur organisme. Ces résultats proviennent d'une étude menée par des spécialistes en nutrition de l'Université de l'État du Michigan.

Maternité japonaise aux États-Unis

Une filiale de Nippon Meat Packers, la plus importante compagnie impliquée dans le commerce de la viande au Japon, a acquis quelque 6 000 acres au Texas et projette d'y établir une maternité de 27 000 truies dans le but de produire de la viande de porc de haute qualité. L'élevage évoluera sous atmosphère controôlée, en zone biosécuritaire et appliquera les meilleures pratiques environnementales. L'essentiel de la production sera exporté au Japon. La force du yen, la diminution de leur production domestique et l'incapacité de l'industrie américaine de satisfaire avec constance les besoins des acheteurs japonais ont incité Nippon Meat Packers à investir directement aux États-Unis. Au Japon, le porc vendu sous étiquette Nippon est reconnu pour ses fortes exigences au plan de l'hygiène, de la saveur et de la qualité. (Feedstuffs, 24-7-95)

Concentration aux États-Unis

La vague de concentration se poursuit inexorablement chez nos voisins du Sud. En 1995, dix entreprises impliquées dans l'abattage et la transformation vont absorber 75% des porcs produits aux Étas-Unis. Quatre d'entre elles accaparent la moitié de cette production qui dépasse les 90 millions de porcs. La compagnie IBP inc. détient 17% du marché à elle seule. Chez les éleveurs, on constate qu'environ 15% des entreprises fournissent les trois quarts de la production américaine. Les petits producteurs ne cessent de disparaître et plusieurs entreprises familiales doublent leur production au moment où les 30 plus gros producteurs possèdent 15% des truies et génèrent le tiers des porcs de tout le pays.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Programme national de la gestion de l'entreprise agricole
Entente Canada-Québec

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

INITIATIVES EN GESTION AGRICOLE

Par ce programme instauré dans le but de susciter de nombreux projets novateurs en gestion agricole, Agriculture et Agroalimentaire Canada préconise l'amélioration de la capacité de gestion des agriculteurs et agricultrices. Conséquemment, on mise sur une rentabilité et une compétitivité accrues des exploitations agricoles québécoises qui, mieux gérées, seront en mesure de soutenir la concurrence sur les marchés nationaux et internationaux.

Ses objectifs sont les suivants :

- une sensibilisation à l'importance de la **gestion agricole**;
- un support à la recherche et au développement d'**outils de gestion adaptés** aux besoins des agriculteurs et des intervenants en gestion;
- une aide à la recherche et au développement de **nouveaux services-conseils** en gestion.

VOICI CE QU'IL FAUT RETENIR :

CRITÈRES DE SÉLECTION
Les propriétés établies pour l'année 1995-1996 par le Comité consultatif de cette Entente Canada-Québec seront déterminantes pour la sélection des projets. Elles accordent préséance aux projets novateurs portant sur:

- l'amélioration de la capacité de gestion des agriculteurs et agricultrices;
- l'importance de valoriser la comptabilité en tant qu'instrument de base de la gestion;
- l'intégration de la dimension «mise en marché» dans le processus de prise de décision.
- L'amélioration de la gestion de l'information à la ferme.

ADMISSIBILITÉ
Tout organisme agricole, société commerciale, coopérative, université, collège, société en nom collectif, compagnie et particulier, en mesure de coordonner la mise en oeuvre de projets, est admissible à une aide financière.

Les bénéficiaires de contribution doivent posséder les ressources physiques et techniques, les compétences en gestion et les ressources financières pour mener à terme les activités proposées.

AIDE FINANCIÈRE
L'aide financière peut atteindre 100 % des coûts admissibles des projets. Les coûts doivent avoir été engagés dans l'exécution d'activités admissibles. Les dépenses suivantes peuvent être admissibles :

- le coût d'achat ou de location de matériel, d'équipements et de fournitures;
- le coût de la main-d'oeuvre ou de services salariés;
- les frais d'administration;
- tous autres coûts spécifiquement approuvés par la Direction des politiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

ÉVALUATION DES PROJETS
Un comité de gestion évaluera les projets et déterminera le montant de l'aide financière accordée, en fonction des critères suivants :

- but et objectifs du programme;
- priorités établies par le Comité consultatif de l'Entente;
- aspect novateur du projet;
- cohérence du projet avec les objectifs de développement des ministères signataires de l'Entente;
- disponibilité des fonds.

PRÉSENTATION DES PROJETS
Pour se procurer un Guide de présentation de projet dans le cadre du programme d'Initiatives en gestion agricole ou pour obtenir de plus amples informations, on doit communiquer avec :

M. François SIMARD
Agent de projet
Téléphone: **418-648-4775**

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES PROJETS: 29 SEPTEMBRE 1995

AGENCES RÉGIONALES PRÉVUES AU SOMMET SUR LA FORÊT PRIVÉE

En limiter le nombre et l'ampleur

André Belzile

Les nouvelles agences régionales mises en place suite au Sommet sur la forêt privée seront probablement de petite taille et on en limitera le nombre. C'est du moins l'opinion que quelques-uns des partenaires du Sommet ont exprimée lors d'un débat organisé dans le cadre du congrès annuel du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM) qui s'est tenu à Bromont le 14 août dernier.

Des consensus

Tous les participants au débat - Pierre Courtemanche de RESAM, Gaston Déry de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, Camil Fernet de l'UMRCQ, Jacques Robitaille du ministère des Ressources naturelles (MRN), Marius Blais de la Fédération des producteurs de bois du Québec - étaient d'accord sur un point : il ne faut pas multiplier les agences régionales car cela coûterait trop cher et serait trop inefficace. Gaston Déry l'a d'ailleurs plutôt bien résumé : «le plus d'argent possible en forêt, le moins possible dans les bureaux.»



Tous semblaient aussi d'accord à ce que les agences régionales se regroupent pour certaines tâches. On prône par exemple une agence centrale qui verrait à l'administration financière des programmes (recevoir les demandes d'aides, les traiter, émettre les chèques...) alors que les agences régionales pourraient se concentrer sur la planification des activités régionales.

Mais on ne se limiterait pas à cette seule possibilité. Selon Pierre Courtemanche, dans une région comme l'Estrie par exemple, les agences régionales pourraient se regrouper pour réaliser un seul plan de mise en valeur de la forêt privée.

Le territoire des agences

Si on s'est entendu pour maintenir le plus bas possible le nombre d'agence personne n'a pu préciser comment on délimitera leur territoire. Selon le sous-ministre adjoint du MRN, Jacques Robitaille, c'est d'ailleurs un problème : arrimer les plans conjoints, les schémas d'aménagement et les unités d'aménagement qui sont tous implantés dans des territoires différents.

Marius Blais proposait des territoires qui permettent une récolte annuelle de l'ordre de 200 000 à 500 000 m³. Et il citait par exemple les territoires des 15 plans conjoints de la province. C'est un exemple qui a fait l'unanimité contre lui : tout le monde croit que les agences et la mise en marché n'ont rien à voir et donc leur territoire respectif n'ont pas à être harmonisés. Pierre Courtemanche a suggéré un nombre minimum, 16 c'est-à-dire une agence par région administrative dans la province.

Un nouveau président

Au cours de l'assemblée générale qui a suivi le débat, les membres de RESAM ont de nouveau mandaté leur organisme pour coordonner leurs actions dans le cadre du suivi du Sommet. Ils ne se sont pas tout à fait entendus sur les suites à donner au fonds forestier qu'ils ont constitué. L'an dernier, 34 OGC ont accepté de participer au financement d'un fonds pour stimuler l'aménagement en forêt privée. Ils ont accepté d'y souscrire 795 000$ sur l'objectif d'un million de dollars que le RESAM s'était fixé. RESAM escomptait que ce fonds serait aussi financé par d'autres organismes mais personne n'a voulu embarquer. Selon Pierre Courtemanche, chaque OGC peut maintenant résilier son engagement de souscrire au fonds et si RESAM décidait d'aller de l'avant de nouveau, on reviendra à la charge auprès de chacun.

Le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, a profité de son passage au congrès de RESAM pour annoncer le déblocage d'une réserve de 735 000 au budget de transfert de la forêt privée. Cela porte le budget de 1995-1996 à 36,3M$.

Tout de suite après avoir félicité les représentants des syndicats/offices et ceux des OGC de s'être entendus au Sommet sur un partage des rôles, il a pointé du doigt le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce qui selon le ministre, «se fait le promoteur du statu quo. (...) je crois que c'est à la lumière de la solidité du consensus convenu de l'éclaircissement des rôles que nous pourrons encore nous féliciter des résultats du Sommet dans quelques années».

A l'issue du congrès, on a dévoilé le nom du nouveau président de RESAM. Il s'agit de Marcel Poulin de St-Camille, qui est président du Groupement forestier Bellechasse-Lévis. Marcel Poulin a été producteur de lait et de bovins mais depuis 1988 il se consacre exclusivement à la forêt. ■



À SON CONGRÈS ANNUEL

RESAM rend public un sondage sur les agences régionales

André Belzile

Au cours de son congrès annuel, le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier (RESAM) a dévoilé les premiers résultats d'un sondage effectué auprès d'intervenants du secteur de la forêt privée. Sur les 600 questionnaires expédiés, 116 avaient été retournés à RESAM à la mi-août. Plusieurs des questions posées portaient sur les futures agences régionales et le rôle qu'on voudrait leur voir jouer.

Les agences régionales

Les répondants au sondage sont très partagés sur la délimitation des territoires des agences : 37% favorisent la région administrative, 43% un regroupement de MRC et 14% voudraient une agence par MRC.

47% favorisent un conseil d'administration de sept membres pour les agences, soit un représentant pour chacun des groupes suivants : le ministère des Ressources naturelles (MRN), les MRC, les municipalités, les scieurs, les papetières, les syndicats/offices (S/O) et les organismes de gestion en commun (OGC). Et même si le Sommet sur la forêt privée a décidé qu'ils devaient fonctionner par consensus, 52% croient qu'une majorité des deux tiers devrait être suffisante pour accepter une proposition.

On veut des structures légères : 52% des répondants croient que les agences ne devraient pas avoir de personnel permanent. Ceux qui croient qu'elles doivent en avoir souhaitent qu'il soit prêté par les partenaires (45%) ou que les agences soient autorisées à utiliser jusqu'à 10% de leur budget pour les rémunérer (42%). Les partenaires sont disposés à prêter du personnel (44%) aux agences mais pas des ressources matérielles (6% seulement) et surtout pas payer pour leur fonctionnement (0%).

On favorise nettement le MRN pour fournir le service de secrétariat aux agences (48%). Seulement 25% ont opté pour les MRC qui avaient pourtant offert de tenir gratuitement le secrétariat des agences lors du Sommet sur la forêt privée.

56% des répondants souhaitent que le MRN continue à traiter les demandes d'aide du programme d'aménagement des boisés privés. Parmi les rôles des agences qui ont reçu la majorité des appuis des répondants, on retrouve : le choix des types de travaux qui doivent être subventionnés, des critères à considérer dans la prescription des travaux, le taux de subventionnement des différents travaux, les méthodes et les outils de réalisation des travaux et les critères d'évaluation des travaux.

Les autres questions

Habitats fauniques : 66% des répondants veulent plus d'information sur l'aménagement des habitats fauniques et leur protection dans le cadre de l'aménagement intégrée de la forêt privée. 40% veulent aussi qu'on indemnise les producteurs dont le boisé abrite un habitat à conserver.



Crédit forestier : 66% des répondants croient que pour être admissible, il faut posséder au moins 40 ha de boisé et 77% qu'il faut en plus s'engager à produire des biens ou des services à partir du boisé.

Contribution à l'aménagement : 43% des répondants croient que les 120 000 propriétaires de boisés privés pourraient contribuer aux budgets d'aménagement de la forêt privée à raison de 39¢ par hectare de boisé qu'ils possèdent. 39% croient que ce sont plutôt les chasseurs et les pêcheurs qui devraient débourser pour l'aménagement à même leur permis de chasse et de pêche.

Mise en marché : 23% des répondants croient qu'il faut renforcer les plans conjoints alors que 41% souhaitent qu'on assouplisse la réglementation. Dans ce sens, 59% croient aux vertus du libre-marché et 29% souhaitent la mise en place d'enchères pour la vente du bois de la forêt privée.

Vérification opérationnelle : 16% des répondants croient que les S/O devraient être responsables de la vérification opérationnelle des travaux d'aménagement des boisés privés. 42% croient que ce sont plutôt des firmes indépendantes qui devraient le faire et un autre 42% privilégient d'autres intervenants, surtout le MRN. Et qui payera la note ? L'agence régionale, répondent 25% des personnes interrogées mais 63% favorisent le MRN surtout en fournissant les ressources humaines et matérielles. ■

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Salade de fruits d'été

Les fruits frais sont en saison. Gorgés de soleil, ils sont beaux, parfumés, juteux, irrésistibles! Finis les fruits importés souvent cueillis trop tôt qui nous laissent sur notre appétit ! Dans les marchés en plein air, dans les comptoirs de fruits et légumes ou à votre supermarché préféré, les fruits mûris au soleil se bousculent et se succèdent rapidement. Comme l'été, la saison des fruits est éphémère. Il faut donc vite en profiter et faire une provision de soleil en bocaux. La mise en conserve des fruits frais est très simple; il faut cependant suivre les recettes. Comme pour les autres aliments acides, il faut faire bouillir les bocaux une fois remplis dans une marmite d'eau bouillante pour assurer leur conservation. À défaut d'une marmite spéciale pour la mise en conserve à l'eau bouillante, utilisez une grande marmite munie d'un panier et d'un couvercle qui ferme juste. Il vous faudra de plus des bocaux Mason propres et des couvercles métalliques «Snap» en deux morceaux. Il est important de faire bouillir les disques plats «Snap» pendant cinq minutes avant de les utiliser.

Salade de fruits d'été

Un plaisir pour l'oeil et le palais, cette salade de fruits maison légèrement sucrée est agrémentée de miel et de menthe.

6 tasses (1,5L) de pêches préparées, env. 10 moyennes ou 2 3/4lb (1,25kg)

2 c. à table (30ml) de Protège-fruits Fruit-Fresh

3 tasses (750ml) de poires préparées, env. 6 ou 1 1/2 lb (750g)

2 tasses (500ml) de raisins sans pépins, env. 1 lb (500g)

2 tasses (500ml) d'eau

11/4 tasse (300ml) de sucre granulé

1/4 tasse (50ml) de miel liquide

1 tasse (250ml) de cerises au marasquin, bien égouttées et coupées en deux

5 brins de menthe fraîche

Remplir d'eau une marmite munie d'un support. Déposer 5 bocaux Mason propres de 2 tasses (500ml) dans la marmite et chauffer à feu élevé.

Blanchir, peler, dénoyauter et hacher les pêches; en mesurer 6 tasses (1,5L). Pour empêcher les fruits de noircir, les déposer au fur et à mesure dans une solution composée de 2 c. à table (30ml) de Fruit-Fresh dans 4 tasses (1L) d'eau. Peler, évider et hacher les poires; en mesurer 3 tasses (750ml). Égrener les raisins; en mesurer 2 tasses (500ml).

Déposer les couvercles Snap dans l'eau bouillante; laisser bouillir 5 minutes pour ramollir le produit de scellage.

Mélanger l'eau, le sucre et le miel dans une grande casserole en acier inoxydable ou en émail. Porter à ébullition. Égoutter les fruits préparés et ajouter au sirop. Porter de nouveau à ébullition; laisser bouillir doucement 5 minutes; incorporer les cerises.

Déposer 1 brin de menthe dans un bocal chaud. Remplir le bocal chaud de fruits et de sirop en laissant 1/2 po (1cm) d'espace de tête (espace libre). Retirer les bulles d'air en glissant une spatule de caoutchouc entre le verre et le contenu; ajuster l'espace libre à 1/2 po (1cm). Essuyer le bord du bocal en retirant tout résidu collant. Centrer le couvercle Snap sur le bocal; visser la bague du bout des doigts sans trop serrer. Remettre le bocal dans la marmite. Répéter avec le reste de la menthe, des fruits et du sirop.



Couvrir la marmite; porter de nouveau l'eau à ébullition; traiter 20 minutes à une altitude de moins de 1000 pi (305m). Retirer les bocaux. Laisser refroidir 24 heures. Vérifier le scellage des bocaux. Les couvercles scellés s'incurvent vers le bas. Retirer et ranger les bagues. Essuyer les bocaux, étiqueter et entreposer dans un endroit frais et sombre.

Donne 5 bocaux de 2 tasses (500ml).

Tartinade légère aux pêches et aux framboises

Les framboises ajoutent de la couleur et de la saveur aux pêches dans cette tartinade au congélateur au goût corsé, pas trop sucré.

3 tasses (750 mL)de pêches préparées, env. 5 moyennes ou 1 1/2 lb (680g)

1 c. à table (15mL) de jus de citron

1 tasse (250mL) de framboises

1 tasse (250mL) de jus de pomme

1 pqt (49g) de pectine de fruits pas besoin de sucre Bernardin

4 à 5 c. à table (60 à 75 mL) d'édulcorant hypocalorifique en poudre

Peler, dénoyauter et écraser les pêches, une épaisseur à la fois; incorporer le jus de citron.

Mélanger le mélange de pêches, les framboises, le jus de pomme, la pectine de fruits Bernardin et l'édulcorant hypocalorifique dans une grande casserole profonde en acier inoxydable ou en émail. Porter le mélange à pleine ébullition en remuant constamment. Laisser bouillir fortement 1 minute.

Retirer du feu; continuer de remuer 2 minutes.

Remplir un bocal propre de 1 tasse (250mL) de tartinade en laissant 1/2 po (1cm) en haut du bocal (espace libre). Essuyer le bord en retirant tout résidu collant. Visser un couvercle de rangement en plastique Bernardin. Répéter avec le reste de la tartinade.

Laisser reposer à température ambiante jusqu'à ce que la tartinade soit prise. Congeler ou réfrigérer dans les 24 heures.

Entreposer au congélateur jusqu'à 1 an ou au réfrigérateur jusqu'à 3 semaines.

Donne 5 bocaux de 1 tasse (250mL).

PARLONS BRICOLAGE

Jeannette Hamel-Bellefeuille

Ourson désodorisant

Il y a sur le marché une foule de produits désodorisants, qu'ils soient en vaporisateurs ou solides, parfois ils ne sont pas très esthétiques pour la salle de bain, la cuisine ou autres pièces de la maison.

Voici une façon de dissimuler ce produit tout en le gardant efficace. Il s'agit de le convertir en ourson, par exemple. Ou encore d'autres manières, telle une grand-maman, une lapine...etc.

Que faut-il ?

Comme base un désodorisant solide en canette conique, dont le couvercle se soulève pour laisser sortir son parfum...(Air Fresherner de 170 grammes)

Pour réutiliser ce couvercle décoré plus d'une fois, il faudra choisir de renouveler le produit avec le même contenant que le premier employé.

* Bande de tissu imprimé de 8 po ou 20 cm de largeur par 12 po ou 30 cm de longueur.

* et deux bandes de tissu de 5 po ou 12,5 cm de long par 2 po ou 5 cm de large, pour les manches.

* un cure-pipe ou chenille blanche de 12 po ou 30 cm.

* 1 mètre de dentelle maximum 2,5 cm ou 1 po de large.

* Carré de coton blanc de 4 po ou 10 cm de côté avec dentelle plus étroite cousue sur 3 faces.

* 1 mètre de ruban très étroit de couleur assortie au tissu employé.

* Tête d'ourson récupérée de 8 po ou 20 cm de tour de tête, ou encore tête de poupée à l'allure grand-mère, ou autres jouets à prix modiques (1.00$) dans certains magasins.

* Conserver les mains ou les bras selon le jouet employé.

* Colle blanche ou pistolet à colle chaude.

Montage sur le contenant

1. Préparer le tablier:

Coudre la dentelle légèrement froncée sur l'ourlet de trois des côtés du tissu blanc.

2. Préparer la robe:

Coudre avec une couture cachée le dos de la jupe. Ourler le bas de celle-ci et coudre la dentelle froncée sur l'ourlet.

Plier en deux parties la bande pour trouver le centre-avant de la jupe, replier en deux pour marquer les emplacements des bras, tailler une fente de moins de 2 po ou 5 cm, pour former les emmanchures qui recevront les manches. (fig. 1 A)

Pour les manches:

Former un tube, en ramenant les côtés et en passant une couture cachée. (longueur de la manche est de 2 po.)

Ourler le bas de chacune, et coudre un bout de dentelle.

Assembler ensuite au haut de la jupe dans les emmanchures prévues.

Fixer par un faufil le tablier au centre du devant de la robe.

Coudre au haut de la robe, un passe-galon et insérer un élastique ou un fil très solide. (fig. 1. B)

3. Pour les bras:

S'il est possible de récupérer les bras (en tissu de préférence), enfiler le cure-pipe plié en deux jusque dans les mains. Celui-ci permet de créer un mouvement.

Si on ne récupère que les mains, les fixer alors à l'aide de colle ou du pistolet au bout du cure-pipe.

4. Sur le couvercle du contenant de désodorisant, coller le cure-pipe sur celui-ci. (fig. 2).

5. Si l'on a une tête de plastique, la fixer avec un pistolet à colle sur le cure-pipe.

Si elle est en tissu, coudre alors une bande de tissu telle que la jupe, sous le cou de cette tête. Puis poser la tête sur le contenant, ramener la bande de tissu et la coller sur les côtés du contenant.

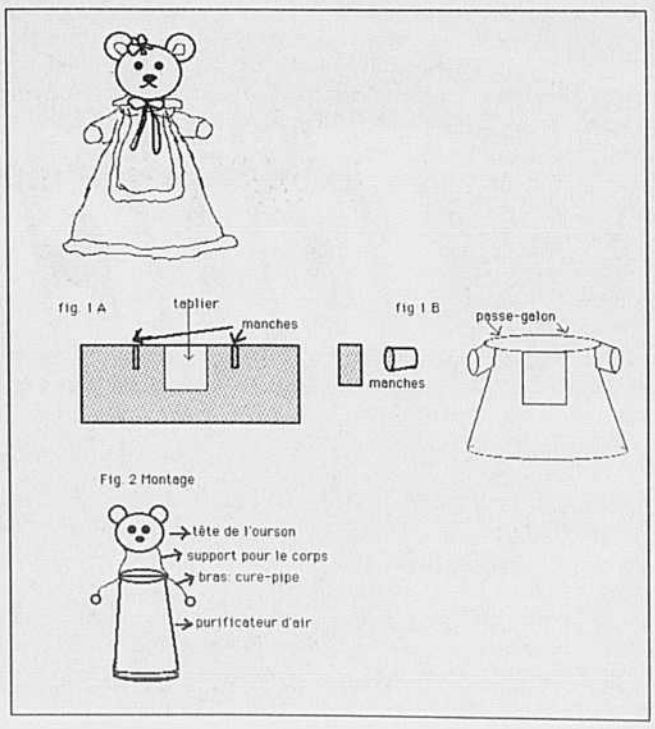
6. Voici alors l'ourson prêt à recevoir sa robe, passer les manches dans les bras, et resserrer au cou le fil solide qui est passé dans le passe-galon.

Garnir ensuite d'un bout de dentelle froncée pour former un collet, garnir de boucle de ruban étroit sur le devant de la robe, et sur la tête de l'ourson près de l'oreille.

Tourner le couvercle et le soulever légèrement pour laisser s'échapper le parfum. Lorsqu'il sera vide, converser le couvercle et remplacer la base du dessous qui contient le parfum solide.

Noter que vous aurez une belle décoration à peu de frais.

Facilement réalisable pour toutes bonnes couturières. Excellente suggestion de cadeaux.



LE COURRIER DE MARIE-JOSÉE

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter – âge, sexe, situation, – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de 5 pages – Pseudonyme court et original – Pas de service d'échange – Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent – Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9.

L'amour au féminin

Je suis une femme de 29 ans, vivant à la campagne. Si j'écris aujourd'hui, c'est pour vous faire comprendre ce qu'une femme homosexuelle peut vivre.

J'ai découvert mon attirance pour les filles vers l'âge de 13 ans, lorsque mon enseignante de mathématiques a posé sa main sur mon épaule afin de m'expliquer un problème. (Ne vous inquiétez pas, elle est mariée et a deux beaux enfants). Je me rappellerai toujours cet instant où mon coeur battait la chamade sous ma poitrine. Ça m'a pris de longues années avant d'accepter mon orientation sexuelle.

J'ai essayé autant comme autant d'aimer les garçons. J'ai eu plusieurs chums, mais dans toutes ces relations je ne me sentais pas moi-même. J'ai consulté des médecins, psychologues et autres spécialistes afin de trouver un «remède miracle». Le seul «remède» que j'ai trouvé est de m'accepter telle que je suis sans tenir compte des préjugés homophobes qui circulent dans la société actuelle.

À 25 ans, j'ai rencontré une femme extraordinaire de 26 ans, par hasard, dans un restaurant. Elle était assise seule à une table, tout comme moi, on s'est longuement regardées, dans la discrétion la plus totale. Mon coeur s'est mis à battre de la même façon qu'il l'avait fait avec mon enseignante à 13 ans. C'est elle qui est venue m'aborder la première, moi je croyais que j'allais fondre. On a longuement discuté, de tout et de rien, les yeux si pétillants. Je lui ai donné mon numéro de téléphone et puis j'ai attendu son appel. Je me sentais comme une petite fille de 15 ans qui attend l'appel de son premier chum. Pour elle aussi, c'était sa première expérience homosexuelle. Nous nous sommes fréquentées pendant un an, avant de vivre ensemble. Je suis si heureuse depuis ce jour où je l'ai rencontrée. Nous sommes en couple depuis quatre ans. Mes parents ne sont pas au courant, j'ai peur de leur annoncer car mon père est tellement macho.

Même après quatre ans, j'ai de la difficulté à supporter les paroles et les regards méprisants à notre égard. Essayer de comprendre que ce n'est pas un choix d'être lesbienne, mais bien quelque chose qu'on ne contrôle pas. Si j'avais eu le choix, ne craignez pas, je serais comme vous hétérosexuelle et ma vie aurait été beaucoup plus facile.

Moi-même

R/ Merci de votre lettre. Il ne manque plus à votre tranquillité d'esprit que de parler de vos inclinations à vos parents. Sans doute un jour l'occasion se présentera-t-elle à un moment où vous vous sentirez capable de le faire. Quand on s'accepte très bien soi-même, il est plus facile de se faire accepter des autres.

On comprend la première réaction des parents devant l'orientation sexuelle différente de leur enfant. On veut leur éviter de souffrir et pour certains c'est la vanité qui est en jeu. On a peur du qu'en dira-t-on. Mais au fond, ce qui compte c'est l'authenticité des personnes, accepter les autres tels qu'ils sont, même si on ne les comprend pas toujours. Une fois l'acceptation faite, tout le reste suit.

Vos frères et soeurs sont-ils au courant? Et votre maman? Elle se doute probablement de quelque chose, sans vous le montrer. Il y a souvent un certain consentement tacite devant ces faits difficiles à verbaliser. «Tout le monde le sait, mais personne n'en parle.» Ce que dans la communauté homosexuelle on appelle «sortir du garde-robe» est un pas important dans l'équilibre profond de la personne homosexuelle et dans le bon entendement de chacun vis-à-vis des autres.

J'aimerais assez que des parents qui ont des enfants homosexuels nous racontent leurs impressions et que d'autres hommes et femmes qui vivent différemment du commun témoignent eux aussi. Bien sûr que certains interdits religieux marquent encore les relations homosexuelles du sceau noir, mais une religion d'amour fait accepter les autres tels qu'ils sont. Si on marquait au fer tous les orgueilleux, les voleurs, les menteurs, on manquerait de ferraille. «Vivre et laisser vivre» nous apprend beaucoup sur nos motivations profondes. Merci de nous avoir écrit.

Pour celle qui signait Sylvianne

Si vous le permettez Marie-Josée, je voudrais ajouter quelques idées à votre réponse de la semaine du 18 au 24 mai. Je suis un agriculteur de 65 ans. Sylvianne, tu dis avoir eu le coup de foudre pour un homme et que faire l'amour avec cet homme c'est le summum, l'amour passion. As-tu déjà remarqué qu'ordinairement durant un orage, on peut entendre plusieurs coups de foudre et durant un été nous avons plus d'un orage, alors tu sais qu'à 26 ans tu as le temps d'en voir encore beaucoup.

On peut aimer l'autre avec ses qualités et ses défauts, ou bien être amoureuse de l'amour, ce qui est très différent. Souvent les gens disent qu'ils ont fait l'amour mais c'est faux, car l'amour c'est se donner, cela ne se vend pas à contrat, ça ne s'achète pas, c'est le partage du corps, du coeur et de l'esprit. L'amour c'est le don de soi-même, que l'on soit homme ou femme, sans distinction, cela ne se marchande pas, c'est ce qui permet au monde de survivre, le germe même de la vie. Je ne crois pas que quelqu'un puisse faire l'amour mais on peut vivre en amour.

Tu as fait différents travaux sur la ferme, que ce soit saisonniers ou journaliers et tu as bien aimé, mais c'est quand il t'a dit que de toutes façons il ne t'épouserait pas que tu as eu tant de peine. Un contrat de mariage n'est pas une police d'assurance, surtout de nos jours. Une assurance-vie n'a jamais prolongé la vie de celui qui la détient, il part quand vient son heure. Tu dis toi-même que beaucoup d'hommes aimeraient avoir une femme qui s'implique et qui aime ce métier si particulier de l'agriculture. Si votre amour est assez fort pour que vous puissiez vivre en harmonie, vous apprécier sous toutes vos facettes, ce n'est pas un contrat de mariage qui peut changer votre avenir et celui de vos enfants. Si le courant ne passe pas bien dans les deux sens, il n'est pas trop tard pour toi, cherche encore. En terminant, je te souhaite de ne plus pleurer sur toi-même mais de pleurer de joie à rendre les autres heureux. Madame Lise Gaudreault-Naud (agricultrice de l'année en 94) disait que les femmes peuvent faire n'importe quel emploi, mais surtout qu'il faut aller au bout de nous-mêmes, dans le respect de chacun. Quand Dieu nous a donné la vie, il ne nous a pas mis sous contrat, mais nous a dit de nous aimer les uns les autres. Bonne chance.

Un agriculteur

Est-ce que votre mère serait un homme?

En réponse à celui qui signait «Un lecteur» et qui terminait sa lettre en disant: «Mentez, mentez, il restera toujours quelque chose» dans la semaine du 16 au 22 mars 95. Je suis un lecteur depuis que ma mère a commencé à m'apprendre à lire probablement sur ses genoux. Elle m'a aussi appris à être à l'écoute des autres lorsqu'ils parlent ou qu'ils écrivent, pour bien saisir ce qu'ils veulent faire passer.

Après avoir lu à quelques reprises votre lettre que ce soit à propos de Marie-Josée ou de Marie-Stéphane, de la Corriveau ou du clergé, des Américains ou du cerveau des femmes d'une autre époque, vous avez sûrement fait beaucoup de recherches dans ce domaine. Vos écrits nous montrent bien que vous avez une certaine instruction et un niveau élevé dans la recherche et en histoire. Votre style d'intervention dans un courrier hebdomadaire agricole québécois nous démontre clairement que l'éducation prévaut sur l'instruction. L'éducation m'a appris le respect de la personne qu'elle soit homme, femme ou enfant, c'est la base même de la démocratie.

Je ne pensais pas qu'en 1995 on pouvait encore lire des choses pareilles. Votre mépris pour toutes celles que vous avez mentionnées est un moyen pour détourner l'attention, pour ne pas que l'on voit le lance-pierre que vous avez à la place de la bouche et qui est plein à rebord. Si le clergé autrefois a mis la peur dans le cerveau des femmes, dans le vôtre on a oublié d'y introduire l'amour du prochain. C'est peut-être pour cela que l'orgueil et l'esprit de domination ont pris toute la place. Votre mépris des femmes s'en prend même à leur esprit, est-ce que votre mère était un homme? Je vous conseille de lire beaucoup, vous en avez énormément à apprendre sur les femmes. Une bonne marche au grand air vous ferait sûrement le plus grand bien et peut-être qu'en chemin vous allez retrouver votre âme et votre coeur. Débarrassez-vous de votre orgueil et de votre domination qui vous étouffent et qui vous empêchent de vivre dans le respect de chacun. Bonne santé et bonne marche. Merci à La Terre de chez nous.

D'un lecteur agriculteur

Billet

Mon homme est parti

Ce matin, ma cuisine a une toute autre odeur et une toute autre lumière. Le soleil jaune qui filtre entre le hangar et le saule vient mourir sur mon tapis usé.

Le silence est oppressant, j'entends même le bruit du réfrigérateur et il me semble que ma vieille horloge éclate dans son boîtier avec une intensité que je ne lui connaissais pas.

Je savais que mon homme allait partir. Depuis plusieurs jours, sa chambre était pleine de l'odeur de cuir de sa mallette. Tous ses objets usuels étaient étalés. Même mon amour n'a pu le retenir. Dans les circonstances, il ne devait même pas le tenter.

Comment empêcher celui qu'on aime plus que sa vie de vous abandonner ? La raison n'a rien à y voir. Pourtant, depuis plusieurs années, nous ne nous cachions rien. Aussitôt qu'il avait une peine, je le voyais dans ses yeux et il se blottissait bien au chaud contre moi.

Maintenant, il veut vivre sa vie. Il veut apprendre le monde. Il veut apprendre les autres. Je ne l'ai pas retenu.

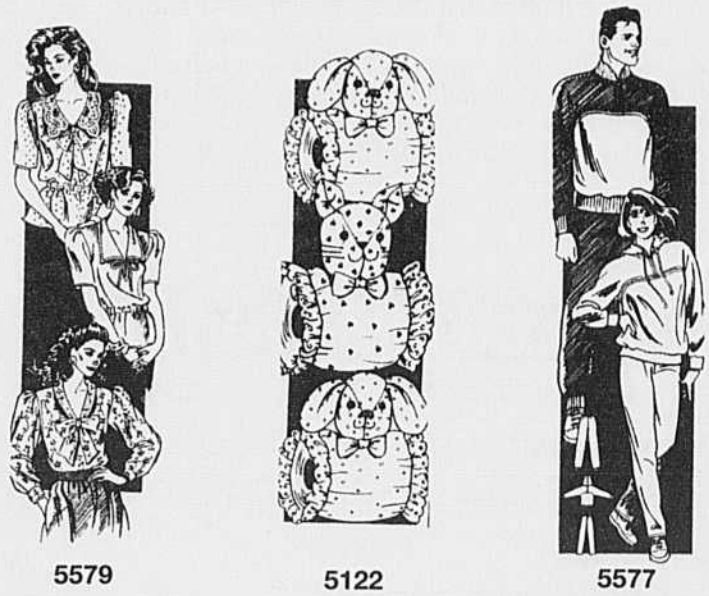
Je ne pleure même pas. Je suis heureuse pour lui. C'est mon détachement d'amour.

Quant tantôt la porte de la maison a claqué et qu'il a couru sans se retourner vers celle qui l'attendait au chemin avec ses feux clignotants, je n'ai pas eu de geste pour le retenir. Je suis quand même fière de lui.

Je suis fière de mon petit homme de six ans partant pour l'école et qui a abandonné celle qu'il aimait pour apprendre le monde.

Miss TERRE
(reprise)

Patrons *La Terre de chez nous*



5579 5122 5577

5579- Élégantes blouses, plusieurs versions. Tailles 10 à 24. Demandez N(10-12-14) R(14-16-18) ou W(20-22-24).

5122- Gentils animaux pour décorer un lit d'enfant. Idéal pour bazar.

5577- Pullover avec ou sans élastique, homme ou femme. Pour tricot extensible seulement. Tailles Petit à Extra G. incluses.

Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 60 Venture Drive, Unit 5&6 , Scarborough, Ontario M1B 3S4. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponible dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 $ chacun plus 75¢ de frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

RADIO TÉLÉ

C'est ça

«La patrie c'est ça...» comme le soulignait un texte ancien qui parlait de la paysannerie québécoise. Jacques Proulx, ex-président de l'UPA et actuel président du mouvement Solidarité rurale, aime parler des paysans, plutôt que des cultivateurs ou des agriculteurs. Paysan a, si l'on veut, une connotation poétique, c'est l'expression ancienne utilisée pour désigner les gens vivant du travail de la terre à la campagne. Terme utilisé encore en France et ici...par Jacques Proulx.

Ce dernier aura désormais une tribune à la radio de la SRC, le mardi, une fois par mois, à CBF Bonjour, l'émission de Joël Le Bigot. Il parlera de la vie rurale dans son ensemble qui n'est pas uniquement la vie agricole. Comme il le soulignait lundi de cette semaine, la vie rurale c'est tout l'ensemble que forment agriculteurs, artisans, mécaniciens, fournisseurs de vivres qui occupent l'espace de nos campagnes. Cette vie dont les citadins ont moins souvent l'occasion d'entrevoir, puisque les racines campagnardes s'éloignent au fil des années.


Jacques Proulx

Jacques Proulx nous confiait avoir signalé déjà à quel point le milieu rural était absent des émissions régulières de la SRC. Mis à part D'Un Soleil à l'Autre qui est agricole, le reste de la programmation est très urbain. Depuis le départ de Paul Boutet, personne n'avait encore comblé cette absence. Jacques Proulx saura-t-il gagner le coeur de Le Bigot et remplacer l'ombre tutélaire de «Monsieur Paul»? Nous aurons un an pour le voir car Le Bigot annonce son départ pour l'an prochain.

En bon berger de son métier, Jacques Proulx veut rallier toutes les brebis dans une solidarité d'équilibre entre les groupes de la société.

-0-0-0-0-0-0-

La rentrée qui se fait à la télévision se signale par l'absence curieuse des femmes dans le décor. Je le notais particulièrement en lisant les cahiers spéciaux publiés dans les grands quotidiens. Il n'y a de place que pour les Gregory Charles, Guy A. Lepage, René-Homier Roy, Stephan Bureau, Jean-Pierre Ferland. Serait-ce parce que les femmes ont moins de talent? Parce qu'elles se mettent moins en valeur? Ou parce que ceux qui font les médias considèrent leur propre sexe plus «vendable»?

En tout cas dans un autre domaine Jean-Paul II fait une grosse campagne de marketing pour dire aux femmes du monde entier à quel point elles sont importantes surtout en politique. L'approche du gros show de Pékin sensibilise les grands-pères de la Curie romaine. Preuve qu'il y a toujours de l'espoir. Nous sommes actuellement entre deux chaises. La programmation d'automne des grands réseaux commence cette semaine, en ce lundi il est encore trop tôt pour augurer quoi que ce soit.

Beaucoup de reprises en cette fin d'été. L'émission qui m'a le plus émue en fin de semaine c'est le retour de la magie du petit Alveiro à Second Regard. Cet enfant de 12 ans qui dans les bidonvilles de Colombie a suscité chez les enfants de son coin un mouvement d'entraide pour les petits vieux. Des gens dans la détresse la plus complète que les enfants vont laver, soigner, nourrir, aimer. Quelle figure étonnante que ce garçon plein de fougue et d'amour. Après la télédiffusion de ce document, les Français ont envoyé 500 000 francs à Alveiro pour construire un hospice pour ces délaissés. Alveiro se bute encore aux tracasseries des bureaucrates colombiens. Quand on sait les milliards qui s'entassent là-bas dans le commerce de la drogue, c'est à ni rien comprendre. La figure admirable d'Alveiro sauve l'honneur de l'humanité.

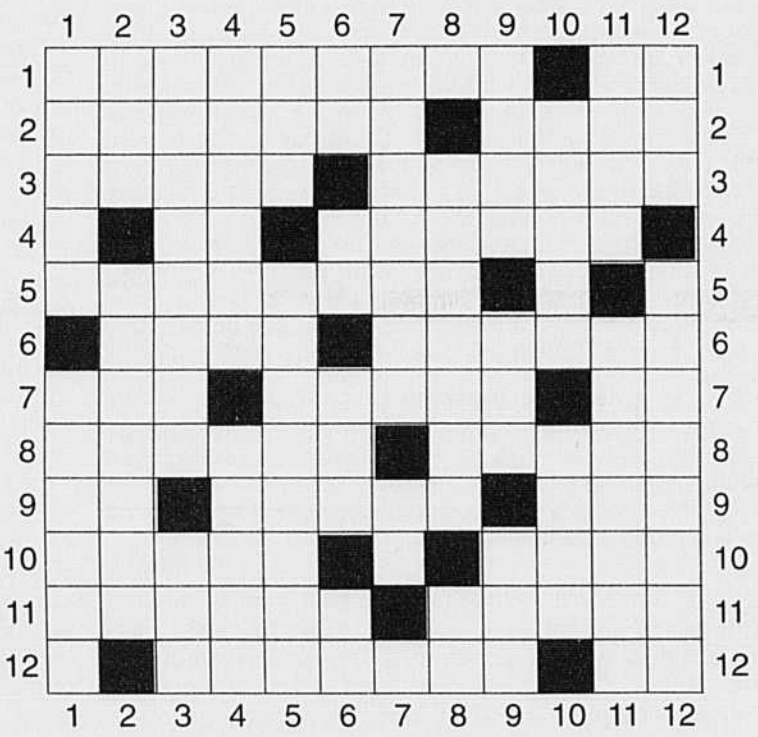
L'émission qui suivait, Entrée libre, avec cette journaliste admirable qu'est Isabelle Albert, nous faisait entrer dans le monde d'un quadraplégique, le Docteur Jacques Voyer, qui, victime d'un terrible accident à 21 ans, a continué ses études, pratiqué son métier, réappris à vivre, à conduire une voiture, etc. Rappris à s'aimer aussi, à s'accepter. Quand Mme Albert lui demandait ce que c'est que le courage, il répliquait: c'est de continuer d'agir, même quand on a mal au ventre d'angoisse. C'est la petite femme seule qui va conduire son enfant à la garderie avant d'aller à son travail, qui va le chercher le soir et qui recommence tous les jours. C'est ça le courage. Ce ne sont pas les actions d'éclat et les grands héroïsmes d'un moment. C'est de continuer à vivre tous les jours. Ces gens-là n'ont jamais de médaille. Mais ils sont admirables. J'ai aimé ce que vous avez dit Jacques Voyer. Vous m'avez aidée.

Marie-Stéphane

«LA SEMAINE VERTE» à Radio-Canada, dimanche le 3 septembre 1995 à 12h00:
le Mérite agricole; la bergerie des neiges; jardin écologique: la récolte aux jardins comunautaires l'Églantier; l'homologation des pesticides; la saison prochaine...les reportages, l'animation.

«COUNTRY CANADA» à CBC (réseau anglais Radio-Canada), dimanche le 3 septembre 1995 à 13h00:
des champignons qui valent une fortune; des réfugiés de l'Amérique centrale commencent une nouvelle vie au Manitoba.

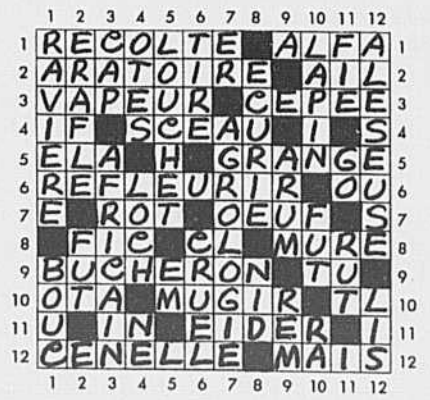
MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT
1- Pomme de terre. - Terbium.
2- Qui se termine en une pointe fine (Bot.). - Tronçonneuse.
3- Protozoaire à cils vibratiles. - Action de raser.
4- Iridium. - Oraison.
5- Rangée d'arbres.
6- Pain non levé. - Pierre d'aigle.
7- Oiseau. - Plante à fleurs jaunes. - Petit ruisseau.
8- Freine. - Fusil français.
9- Curie. - Salpêtre. - Ornement architectural.
10- Inaccentué. - Sept.
11- Lésion due au froid. - Plante grimpante.
12- Labourer une troisième fois. - Qui a cessé d'être.

VERTICALEMENT
1- Animal de la ferme. - Lieu où l'on mène paître le bétail.
2- Dans ce pays. - Relatif au spiritisme.
3- Arbre de la famille des magnoliacées. - Rivière roumaine.
4- Dignité d'émir. - Lassitude.
5- Dépôt dans la bouteille de vin. - Vache.
6- Quelqu'un. - Lettre grecque. - Propre. - Erbium.
7- Engrais naturel. - Pouffé.
8- Sous-arbrisseau montagnard. - Germanium.
9- Crochet. - On le plante dans le gazon. - Lombric.
10- Fruit aromatique. - Terrain couvert d'arbres.
11- Axe d'une plante. - Chicorée rouge.
12- Largement ouvert. - Tas de foin. - Préfixe signifiant «hors».

Solution semaine dernière



DE LA TERRE À LA TABLE
La radio agricole
Dimanche de 6h00 à 6h30
à CKAC et RADIO-MÉDIA

Invités:
Claude Rivard, président
Fédération des producteurs de lait

Jacinthe Beauregard,
Consommation du porc

Jacques Simard,
St-Jeanne de Pont-Rouge


Alphonse Lapointe
agr. animateur


Pascale Thivierge,
agente inf.

Le Campus Macdonald
de l'Université McGill

ANNONCES CLASSÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 6,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessous mentionnés.

COÛT DE L'INSERTION

1 à 4 insertions ou insertions non consécutives

- *Prix minimum (20 mots et moins): 11,20$ la parution*
- *Annonce sans cadre: 0,56$ le mot.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,60$ plus 0,56$ le mot, la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 3,60$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce:2,5 cm).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 8,40$ la parution*

5 insertions consécutives et plus d'un même texte RABAIS DE 20%

- *Prix minimum (20 mots et moins): 9,00$ la parution.*
- *Annonce sans cadre: 0,45$ le mot.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 3,68$ plus 0,45$ le mot, la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 2,90$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce:2,5 cm).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 6,72$ la parution*

Annonces classées commerciales: 4,00$ la ligne agate

Représentants: Robert Bissonnette, Christian Guinard et Sylvain Joubert

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12h00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530 Ligne directe Montréal: 521-4850
Fax: (514) 670-4788 (entre 8h45 et 16h30 seulement

A LOUER DIVERS

A louer ÉCURIE COMPLÈTE, 14 boxes 10'x12', écureur, remise à foin, manège extérieur, 400$. Verchères. Tél.: (514) 583-3557.

ATTENTION CULTIVATEUR
Spécialité: NETTOYAGE de bergerie et étable à veaux avec Bob Cat munie d'une fourche avec grappin. Pierre Dagenais: (514)293-8545, répondeur laissez message.

BOUC BOER à louer au mois. Tél.: (613) 675-1071.

TRACTEUR À LOUER
Agco Allis 6690, avec ou sans loader, pelle 103", 4 WD, a/c. Réjean (514)296-4411, (514)243-0604 après 18h00.

ANIMAUX DEMANDES

ATTENTION! ATTENTION!
Je suis acheteur de taures ouvertes et de taures gestantes, aussi de fermes avec roulant et animaux laitiers.
S'adresser:
CLÉMENT CHOINIÈRE
116 Route 139
(514) 375-4022
Cell.: (514) 777-6971
Fax: (514) 375-3783



BOIS DE VELOURS
Nous achetons ou commerçons votre bois de velours de cerfs rouges S.V.P. communiquez avec nous.
Demandez
PETER
(613) 764-3825

ATTENTION PRODUCTEURS: JULES PÉLOQUIN & FILS INC. récupère les animaux morts ou incurables. St-Simon, cté St-Hyacinthe. Tél. sans frais 1-800-363-1064.

Achèterais CHEVAL ou JUMENT Clydesdale enregistré, de 5 ans, de 1,500 lb à 1,600 lb. Région Québec-Ouest. Tél.: (819) 287-5717.

RÉCUPÉRONS animaux morts ou malades. Service 7 jours. St-Élie d'Orford. RÉCUPÉRATION MAILLÉ. Appelez sans frais: 1-800-490-3907.

ANIMAUX A VENDRE

AUTRUCHES ÉMEUS
BENNETT ET BERGERON
Un «LEADER» depuis 4 ans dans les ratites
Une réputation établie
Oiseaux de qualité à prix compétitifs
Autruches noires, bleues ou rouges et émeus de tous les âges.
Service après vente garanti
Vous pouvez les voir au Québec!
Gilles Bergeron, agr.
(819) 474-4203

CHÈVRES BOER



À VENDRE
Chevreaux 3/4 BOER
Communiquez avec
La Ferme Nissan
(613) 675-1071

COUPLES D'ÉMUS REPRODUCTEURS
Agé de 18, 23 et 26 mois.
Aucun lien de parenté, sexe, âge par ADN, génétique de première qualité, dossier génétique disponible, sont très bruyants. Aussi disponible NANDOUX gris et blanc
FERME DE RATITE COUNTRYVIEW
(613) 253-3011

FERME
Chiapputo
ÉLEVAGES EXOTIQUES
À vendre cerfs et autruches
Tél.: 514-266-2460
Fax: 514-266-2416



A VENDRE
Un troupeau de 60 vaches à boeuf dont 2 taureaux pur sang (1 limousin et 1 Charolais) avec jeunes vaches Charolaise blanche. Limousin, Simmental
Pour information
Tél.: 418-459-6618

EN PRIMEUR



LE CERF ROUGE
Groupe Nordique, un des plus gros éleveurs de chevreuils au Canada vous offre son expertise pour votre réussite:
- Plan d'affaire
- Planification enclos-facilités
- Plan de bons soins du troupeau
- Plan de marketing
- Sujets de première qualité
- Financement disponible

Distribuons la clôture
LANGLEY
pour l'élevage de gros gibier.
Communiquez avec:
PAUL BROSSEAU
Tél.: (819) 242-0329
Fax: (819) 242-2010
NORDIQUE
GROUPE NORDIQUE DE CERFS INC.
NORDIQUE DEER GROUP INC.

Plus de gains, plus de profits
Charolais pur sang français. Taureaux et vaches de lignée des meilleurs taureaux dont les preuves sont faites depuis plus de 30 ans, et dont les clients obtiennent le maximum pour les veaux vendus.
Quelques semences à vendre de Louis Le Charolles et Habitant.
Ferme Charoblais enr.
Prop.: Roger Blais,
Gisèle & Conrad Hamelin
176, St-François Plaisance
Qc J0V 1S0
(819) 427-5531 / (819) 985-2536



Agriculteurs qui voulez bâtir un troupeau Charolais pur-sang français voici votre chance. A vendre troupeau Charolais pur-sang français «le tout ou en partie», comprenant jeunes vaches et taures de 6 mois à 2 ans ainsi que plusieurs taureaux prêts pour le service.
POUR INFORMATIONS:
Fax: 819-837-0148
Tél.: 819-837-3080



CHÈVRE «BOER» SUD AFRICAINE 100%
- Nouveau au Québec, animaux vivant
- Animal de boucherie, viande caprine
- Améliorer ou débuter votre élevage
- Marché de consommation existant
- Étude de marché disponible.

Ferme Capribole
454-4529 ou 454-3659

100 TÊTES et plus CHAROLAIS pur sang enregistrées, incluant 10 TAUREAUX de 6 à 36 mois. La majorité de ces taureaux sont des descendants du fameux POKER ACE. Nous vendons aussi semences et embryons congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Ferme: Gilles Robin (418)248-4517.
Ranch Charolais R.Chabot

ACHETEUR - VENDEUR
VACHES et TAURES Holstein croisées ou pur sang fraîches vêlées ou vêlant sous peu; TAURES gestantes 3 mois et plus et troupeau complet. DONALD JOYAL INC. (514)794-2863.

ACHETEUR - VENDEUR
VACHES et TAURES Holstein croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou vêlant sous peu; GÉNISSES de 6 mois et plus, ouvertes ou gestantes de 3 mois et plus et troupeau complet. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvère, cté Nicolet, (819)285-2929, 285-2322.

AGNELLES 1/4 Romanov, 3/4 Dorset. Après 21h00, Tél: (418) 344-1680.

AGNELLES SUFFOLK
18 pur sang ind. 90 et +, nées jan., fév., mars '95. Demander Solange (418) 268-8406 (répondeur).

ANIMAUX LAITIERS
VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, Saint-Jacques, cté Montcalm. Tél: (514)839-2749.

ANIMAUX LAITIERS
Vaches laitières pur sang ou croisées, devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. JACQUES OUIMET. Terrebonne. (514)471-8181.

ASS. DES ÉLEVEURS BOVINS CHAROLAIS
Anne-Marie Christen
Tél.: (514) 797-2245
Journée Charolais 23 septembre 1995 à Victoriaville.

ASSOCIATION HEREFORD DU QUÉBEC. Pour inf.: Claude Bouffard (819) 752-9581.

ASSOCIATION SIMMENTAL DU QUÉBEC. Pour inf.: Normande Savard (418) 328-4103.

AUTRUCHE
Génétique de haute gamme de l'oeuf au reproducteur, pension, incubation, magazine d'information en français sur les ratites. 1-800-867-1231.

AUTRUCHES-ÉMEUS
Le plus grand choix et les meilleurs prix au Québec. Venez voir nos oiseaux. Achetez directement producteur, grossiste. (514)777-7047.

Association des éleveurs Limousin du Québec
Secrétaire - propagandiste: Jérôme Poirier, tél.: (514)799-4073. Jugement Richmond vendredi 8 sept. 1995 à 11h00. Encan le 28-10-1995

BELGE
2 Juments identiques 7, 9 ans bien domptées simple et double, 2 pouliches 2 ans très bien domptées, pouliche 1 an. Mirabel (514)475-8333.

BELIERS Polypay enregistrés canadien lignée de l'Alberta. Tél.: (418) 536-5615.

BELLE POULICHE Clydesdale 3 mois, enregistrée, bai rouan. Tél.: (514) 264-5667.

BELLES VACHES HOLSTEIN (10) p.s.; 10 génisses p.s vêlées ou vêleront sous peu. Claude Fortier, 340 rang 10 sud, St-Pierre-Baptiste. (418)453-2836.

BORDER COLLIE. Très beaux chiots noirs et blancs disponibles ou réservez, une des meilleures lignées, descendance écossaise, enregistrés, vaccinés. (819)858-2349.

BOUVILLONS (10) 500 à 800 lb bonne conformation; VACHES Hereford avec veau; MANGEOIRE fixe en métal 200'. (819) 289-2633.

BREBIS
160 F1 Suffolk Romanov avec 6 béliers, troupeau complet sélectionné; ÉQUIPEMENT de bergerie; MACHINERIE à foin. Gaspésie (418) 534-2776.

BREBIS: 100 brebis Suffolk, 100 brebis Suffolk croisées, 50 Finnois Rambouillet Dorset croisées. Tél.: anglais (519) 368-7691, français (519)368-5990 soir.

CHAROLAIS: Excellents taureaux d'un an pur sang et pur sang français testés P.E.G. à domicile. FERME GRUTMAN, St-Mathias (514) 658-6030.

CHEVAL Q.H. 6 ans; JUMENT Q.H. 2 ans; CHEVAL Q.H. x Belge 3 ans; ACHÈTERAIS POMPE à eau. Tél.: (514)329-4963.

CHEVAUX (8) miniatures dont 3 juments avec petit de l'année, POULICHE 1 an, ÉTALON 4 ans. Ne vends pas séparément. Après 18h00 seulement ou laisser message sur répondeur (819)289-2934.

CHEVAUX Belges p.s.e.; pouliche 15 mois, pouliche 3 mois, blond pâle et nez blanc, presque identiques, soeurs de père et mère . (418)485-6610.

CHEVAUX Canadiens pur sang enregistrés, choix de juments et de poulains de l'année, prix raisonnable. Tél.: (819) 278-4414.

CHEVAUX HAFLINGER: La ferme Grison Enr. Le plus grand éleveur de chevaux Haflinger au Canada offre plusieurs sujets à vendre. Poulins à partir de 2,000$. Inf.: Théo (514)532-4382 jour, 532-3262 soir, fax 532-4967 ou venez 126 Grande-Ligne, Racine Qc.

CHEVRES (91) laitières Saanen et Alpine; 60 CHEVRETTES de 4 à 5 mois. Tél.: (613) 826-2762.

CHEVRES BOER
De race pure: embryons, semences. Gérard Landry. Soir (514) 771-9832.

CHEVRETTES et BOUCS Nubien pur sang âgés de 3 à 6 mois, prix raisonnable. Tél.: (819) 359-2971.

CHIOTS Alaskan-Husky 12 semaines; aussi ADULTES Husky 1 1/2 à 3 ans dressés au traîneau, vermifugés et vaccinés. Tél.: (514)293-3566.

CHIOTS mâles de 2 mois Labrador croisés Husky, 25$ chacun. Tél.: (514) 588-4973.

CHIOTS: Braque allemand, Épagneul breton, Labrador, pure race, vaccinés, vermifugés à partir de 225$. Tél.: (819) 377-3015, 370-3989.

EMEUS
Émeus 2 à 5 mois nés sur notre ferme en Mauricie. Couples de 1 an. Excellente génétique. Suivi après vente. Bienvenue. (418)325-2514, 365-7913.

ETALON Quarter Horse 3 ans lignée King 234 et Streakavana, fils de Chanda Poco, très doux, aptitude au dressage. (418)673-3823.

ETALON pur sang Arabe 7 ans blanc, lignée égyptienne, excellent géniteur, selle anglaise, 5,000$ à discuter. Yvon A.Morin (514)466-6000, laissez message si absent.

FEMELLE ÂNE miniature de 12 semaines. Cochons miniatures. Colombes. Poules Cochin blanches, brunes. Mâle chèvre 1 an très miniature. (514)472-6474.

HIGHLAND troupeau pur sang enregistré: 6 VACHES avec veaux ou gestantes, 1,800$ chacune; BOEUF 4 ans, 1,200$; BOEUF 1 an, 1,000$; TAURES 1,200$; 2 TAURES sans papier 600$ chacune. Possibilité de transport. (418)778-3135.

HIGHLAND: 2 taureaux pur sang, 3 et 6 ans. Tél.: (514) 658-9478.

HOLSTEIN ROCHALAIN
Taures pur sang 1er et 2e veau, taureaux prêts pour le service. J. Alain Laroche, St-Albert, (819) 353-2910.

HOLSTEIN
Belles grosses taures Holstein à vendre, pur sang ou croisées, vêlant en août, sept., oct. Inf. (418) 453-2145.

HOLSTEIN
Taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél: (418) 833-6563.

JEUNES (30) BREBIS de l'année à vendre, 800 rang du Brûlé, St-Roch-sur-Richelieu. Tél.: (514) 785-2483.

JEUNES VACHES (20) Charolais Simmental avec ou sans veaux. Tél.: (819) 658-3550.

JUMENT Quarter Horse 10 ans, de compétition, fille de Streakavana. Tél.: (418) 673-3823.

JUMENT Quarter Horse 7 ans très douce, prix 1,500$. Tél.: (418) 673-3823.

POLYPAY. Bon choix agnelles, bons indices PEG (subventionables), béliers station, troupeau sélectionné depuis 1980. Tél.: (819) 362-6462.

PONEY mâle de 5 ans pour reproduction à vendre ou à échanger. Tél.: (514) 460-2596.

PONEY étalon blanc; PORCS vietnamiens (2 jeunes mâles); 4 CHIENS Labrador 7/8 (2 mâles, 2 femelles). Échange possible contre chevreaux nains ou canards de fantaisie. (418)356-5060.

PONEYS (5) 48" à 53" avec attelage et selle, très dociles, 1 Lama, BUGGY 4 roues, 2 SLEIGHS pour gros chevaux. (514)652-2282.

POULAIN Percheron pur sang 6 mois, lignée Yorellea Roy - Black Home Donnet Lyn. Tél.: (819) 374-9860.

POULAINS (4) Belge 1,100 lb; APPALOSA p.s.e. 2 ans, 2,000$; QUARTER HORSE p.s.e. 2 ans, 1,800$. Et autres chevaux. (514)793-4169.

POULICHE Percheron 1 an, 16.2 mains, noire et POULICHE de l'année noire. Bonne lignée. Ferme Dany Berns (819) 845-7153.

Saint-Vincent Charolais
Taureaux • Génisses • Vaches embryons et semence domestique et pur-sang français Troupeau éprouvé au programme du MAPAQ
***Inf.:* Brigitte**
(514) 836-2590
St-Cutbert (Québec)

POURQUOI payer plus cher? Gros oiseaux de qualité avec très bonne moyenne de ponte. AUTRUCHES reproducteurs 17,000$ à 19,500$/couple. ÉMEUS reproducteurs 5,850$/ couple. ÉMEUS 2 ans 4,500$/ couple. Renseignez-vous sur tous nos autres prix. Martial (514)549-2090.

RECHERCHE HARNAIS double de travail pour chevaux Canadiens, en très bonne condition. Tél.: après 17h00 (506) 258-3331.

TAUREAU Blonde d'Aquitaine 17 mois "fullblood" provenant de l'insémination; GÉNISSES enregistrables 50% BD pour élevage. Pour informations (819) 336-5503.

TAUREAU Charolais pur sang 18 à 20 mois Jack Dempsey's Val-End, Tradition Awesome et plusieurs jeunes taureaux "polled". Domptés au licou. Livraison possible. Ferme Minic (819)472-7960.

TAUREAU Piémontais pur sang 2 1/2 ans et VEAUX 50% Piémontais 50% Charolais Hereford 6 mois. Tél.: (514) 372-6258.

TAUREAUX Limousin "polled" de tout âge, choix de femelles. Venez les réserver. Ferme Jérôme Poirier. Tél.: (514) 799-4073.

TAURES (10) Simmental Charolais de 2 1/2 ans vêlant août et septembre, saillies Red Angus. Tél.: (819) 875-3022

TAURES croisées (52) Hereford-Simmental Charolais-Simmental et Charolais saillies Red-Angus. Tél.: (418) 428-3532.

TAURES. Plusieurs taures Holstein pur sang et croisées vêlant à partir du début de septembre. Jean-Guy Gélinas, St-Barnabé-Nord. (819) 264-5310.

TRES BELLES POULICHES (2) Quarter Horse pur sang enregistrées, (2) POULICHES Paint pur sang enregistrées à vendre; aussi ROULOTTE. (514)467-4734.

TROUPEAU HIGHLAND pur sang à vendre. Tél.: (819) 876-5972.

TROUPEAU PUR SANG GALLOWAY noir: 1 taureau, 10 vaches, 5 taures, 6 veaux. Prix raisonnable. Appeler: Harald Nocke, tél. (902)583-2021, fax (902)583-2707.

TROUPEAU complet: 34 chèvres, 10 chevrettes, 2 beaux boucs dont 1 Nubien, bon nombre en gestation, bon prix. Soir (514)789-5529.

TROUPEAU de 150 brebis croisées gestantes incluant: Romanov, Suffolk, 100 brebis et 50 agnelles avec assurance-stabilisation. Tél.: (514) 299-2557.

TROUPEAU à vendre: 18 Charolaises, 5 Simmental avec ou sans veau saillies Charolais. Tél.: le soir (819) 233-3138.

TÊTES (22) D'ANIMAUX à boeuf avec veaux et 1 TAUREAU. Tél.: après 17h30 (514) 263-4612.

VACHES (25) à boeuf croisées avec veau. Tél: (418) 365-5580.

VACHES (4) à boeuf croisées Simmental / Charolais avec veaux, 2e et 3e veau. Tél.: après 18h00 (514) 583-3754.

VACHES LAITIÈRES pur sang, 1er et 2e veau, aussi JEUNES TAUREAUX et GÉNISSES. Ferme Stanfold Holstein Inc., Princeville. Tél/fax (819)364-5789.

VACHES LAITIÈRES
Achat, vente de vaches, taures Holstein croisées ou pur sang, fraîches ou vêlant sous peu. Aussi acheteur de génisses et troupeaux complets. DONALD LAMONTAGNE, St-Pierre-Baptiste, (418) 428-3826, 428-9791.

VACHES et TAURES Holstein provenant d'insémination (Kipper, Astre, Lindy, etc.) au choix, moyenne 7,700 kg, leucocytes 40000. Léo au (819)369-9665.

VACHES et taures Charolais pur sang. Région Drummondville. Tél.: (819) 394-2650.

A VENDRE DIVERS

NOUVEAU



MATÉLEVAGE
La solution pour la surveillance du vêlage.
Dormez tranquille avec AGRIMONITOR, détecteur de vêlage
Tél.: (418) 888-5258
Fax: (418) 888-5269

TAPIS DE CAOUTCHOUC POUR ÉTABLE
DIMENSIONS SUR MESURE SI DÉSIRÉ.
LÉVIS
1-800-463-5282

«PRO•SOL»
L'ENGRAIS 100% SOLUBLE
- Fini l'agitation
- Fini les dépôts et résidus au fond des réservoirs.
- Fini le blocage des buses, systèmes goutte à goutte, filtres et rampes d'arrosage.

PRO•SOL l'engrais soluble le plus techniquement avancé sur le marché.
DUBOIS & FILS LTÉE
Tél.: 1-514-454-4641
1-800-463-9999
Fax: 1-514-454-4644
Autres produits demandez notre catalogue



SÉCHAGE & RÔTISSAGE DU SOYA CHEZ VOUS
- Pas de coût de transport pour vos céréales
- La garantie d'avoir VOTRE GRAIN
- Détruit les enzymes toxiques du soya
- Permet une meilleure conversion alimentaire
- Peut aussi, détruire les moisissures de céréale
- Aussi, rôtissage de maïs en grain payant, pour le porcelet

FERME IMPÉRIALE ENR,
Noyan, Québec
Tél.: (514) 294-2086
Fax: (514) 294-2086

CLIMAGRO
PlastiTech
MACHINERIE
Gamme complète pour La Plasticulture
PLASTIQUE
Paillis, couvertures, tunnel, brises-vent
IRRIGATION
Goutte-à-goutte, accessoires
478, Notre-Dame, St-Rémi (Québec) J0L 2L0
Tél.: (514) 454-3961
1-800-667-6279 (ext.)
Fax: (514) 454-6638

PORTES DE GARAGE
Résidentielles
Commerciales
Industrielles
Opérateurs électriques
Service d'urgence
Entretien
Réparation
Estimation gratuite
LES PORTES
ALAIN BOURASSA INC.
3255, rue Marconi
Mascouche (Québec)
Tél.: (514) 474-4924
Pagette: 854-8841

BARILS (12,000) de différentes grandeurs de 8,00$ à 15,00$; CHAUDIÈRES 3 gal., 4 gallons; RÉSERVOIR 220 gallons. Tél: (514) 777-2902.

BARRIÈRES
Mangeoires à carcan, mangeoires à balles rondes, cage de rétention, balance électronique, cages taille-sabot, lève-vache, cage à veau, pompe pré-fosse. NEUFS. Équi. P.F.B. (819)398-7112

BATTERIE ÉLECTRIQUE
À vendre batterie électrique Gallagher très reconnue, garantie 2 ans. On fait réparation et vente de systèmes temporaires pour les pacages. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim-de-Courval. (819)397-2972

BULK TANK
Neufs et usagés. Échange accepté. Vente et service. Bassins pour eau d'érable. Réparation de fuites intérieures sur bassins refroidisseurs. Les Entreprises André Leblanc Inc. (514)792-6291.

CABANE DE SÉCHOIR 4' x 8' en veneer forencé et tôlé, châssis et porte, 500$. Tél.: (514) 460-7830.

COMPRESSEUR De Laval no 78 moteur 5 forces. Tél.: (819) 228-5181.

Chaîne d'écureur d'étable
Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que Idéale ou Houle, s'adapte à tout écureur existant. Neuve (testée par des ingénieurs), fait d'acier gradé de 1re qualité, directement de l'usine, 6,35$/ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. (514)372-6459, soir 372-8664.

Contenants de plastique
BARILS acier, carton, plastique, différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. (514) 792-3386

Directement du fabricant: PINCES À BALLES RONDES, attachement ajustable, possibilité attache rapide (quick attach); POÊLE à combustion lente avec soufflerie thermodisque, pare-étincelles, très bon prix, (819)397-2991.

EPINETTE blanche 5'-12' à prendre soi-même dans la plantation, idéal pour brise vent, bon prix pour grosse quantité. Norbertville (819)382-2827.

EVAPORATEUR Dominion 2 1/2 x12' à rayon avec petit finisseur à sirop 3' x 2' avec tuyau au complet. (514)787-2052.

ÉVAPORATEUR Dominion Grimm (1993) 3 1/2x12 avec dôme et 2 cheminées, tout en "stainless", aussi brûleur à l'huile haute pression, servi 2 ans, 7,900$. (514) 446-9439.

Equipement veau de lait
Réservoir eau chaude propane 251,000 BTU. Mélangeur "stainless" 1,400 litres avec pompe à lait. (819) 474-1594.

FOURNAISE air chaud 450,000 BTU idéale pour serre, entrepôt, en parfait ordre, 1,750$. Tél.: (418) 831-1454, 688-7556.

GENERATRICE MAGNATE 38,000 watts, 172 ampères, sur roues avec 40 pi. de fil et pincettes incluses, 3,500$. Tél.: (819) 395-4335.

LATTES de béton renforcé 4x10' comme neuves, 100$ chacune ou meilleure offre. Hudson, Qc. Tél.: (514) 458-4008, 458-4297.

LATTES de gestation Polygrate noir 1'large x2'long, 7$ chacune; MANGEOIRES à pouponnière Godro "stainless", 50$ chacune; 40 CAGES gestation Lajoie avec porte avant et arrière, 30$ chacune; STALLES linéaires à gestation 6$/ pi.; MACHINE à pression 1,800 lb avec moteur 5 forces sur 220, 700$. (514)778-9811.

LIVRES - LIVRES

Agri-Info, la librairie postale en agriculture et horticulture. Demandez notre catalogue gratuit. AGRI-INFO, 55 rang 4, Warwick, Qc J0A 1M0. Tél./fax: (819)358-6038.

MOULIN à scie portatif avec scie ronde de 52 po.; CHARIOT 14' hydraulique. Tél.: (514) 889-5846.

NETTOYEUR d'étable Patz montée droite 20', 350' de chaine, palettes 4", dallot 16", avec transmission; CONVOYEUR à ensilage Patz chaine 50'. (514)258-4432.

PLUSIEURS CAGES à chinchillas pour la reproduction et pour la fourrure et plusieurs accessoires, très bon prix. (514) 948-6888.

PNEUS à riz 20.8 x 38 montés sur rim, avec calcium, presque neufs. Tél.: (514) 258-4370.

POMPE VACUUM SURGE 2300, 8 hp, complète avec récupérateur d'huile, 4 ans d'usure, 2,000$. Tél.: (514) 346-7948.

Pour collectionneur sérieux

Je possède une collection de publications, catalogues et documentations avec illustrations parfois en couleur, de machinerie, tracteur, voiture à chevaux et vieux livre sur la fabrication de bâtiment agricole, ferme, procherie etc. de 1871 à 1970. Intéressé seulement. Soir après 20h00 sauf le mardi tél.: (819)396-0351.

RACLETTE À FUMIER

2 ans d'usure marque Godro état neuf. NOURRISSEUR à ensilage Butler. 2 ÉLÉVATEURS Butler. ROULEAU 9'. (514)456-0078.

REMORQUE réfrigérée 45'x102" large isolée à l'uréthane, système de réfrigération fonctionne au diesel et électricité (1975); SYSTÈME irrigation (1994) comprenant pompe Catrari D2-80, 84 tuyaux 4"x30', tous les accessoires qui s'y rattachent, seulement 20 hres d'usage; SILO à ensilage Co-Op 14x40 très propre avec videur Patz, tuyau de remplissage et épandeur, démonté prêt à être livré. (514)456-3389.

REMORQUE à animaux 38' "fifth wheel", freins à air, boite peut être enlevée pour faire un "low bed". (514)539-4163, 539-1858.

ROULEAU 160'x50" hauteur, en forme de "V" pour protection totale pour chevaux et autres animaux, valeur 350$, SPÉCIAL à 310$. (514)248-3320.

Remorque la Chevauchée

Achat, vente, échange. Vaste choix neuves et usagées: animaux, utilitaires, plate-forme, tapis caoutchouc, etc... Choisissez votre modèle, nous vous le fabriquerons. Granby. (514)375-2203, après 18h00 (514)378-1354.

SEMOIR à maïs 2 rangs Ford; ÉPANDEUR à fumier Oliver 480; FOURNAISE à air chaud au bois de 4', 400,000 BTU; RÉFRIGÉRATEUR à légumes 2 tablettes 8' long; RÉSERVOIRS: 2,500, 1,000, 500 gallons. (514)883-1817.

VENTILATEUR (Frost Fan) 5 pi. diamètre, fonctionnant sur PTO attelage 3 points, conçu pour vergers. 1,500$. Tél.: (819) 535-2089.

VENTILATEURS (6) Aston, variables, 22" avec chapeau et lamelles, comme neufs, 380$ chaque; 3 gros THERMOSTATS variables, 100$ chaque; VIREUR d'andains New Holland, 2 ans d'usage. (819)227-2769, (819)227-3178.

VENTILATEURS Fan Jet; GÉNÉRATRICE 25,000 ampères. Tél.: (514) 689-5639.

VENTILATEURS avec volts en aluminium 42", 48", 52" et 60". Tél.: (514) 839-6252, fax (514)839-2199.

WISCONSIN 18 h.p. sur pompe 2.1/2"; COMPRESSEUR pour chambre froide 1 h.p.; COLDSTREAM complet, condition A1. (514) 773-5869.

BATIMENTS

BEHLEN INDUSTRIES



BÂTIMENTS CURVET

Largeurs disponibles:
40' - 50' - 51' - 62' - 68'

Pour informations, communiquer avec le dépositaire le plus près de chez vous

ASBESTOS
Les Équipements Agricoles Stéphane Guérard Enr.
(819) 879-2437
Pagette: 1-554-1829

BAIE ST-PAUL
Meunerie Charlevoix
(418) 639-2472

CHICOUTIMI-NORD
A.P.L. du Saguenay inc.
(418) 693-9192

COATICOOK
Multi Service JC. enr.
(819) 849-3818

KAMOURASKA
F. Gérard Pelletier inc.
(418) 492-2439

LACHUTE
Polydor Richer et fils inc.
(514) 562-6638

LA GUADELOUPE (BEAUCE SUD)
Équip. Bilodeau & Jobin
(418) 459-3215

LASARRE-VAL D'OR
Entreprises H. Delisle Enr.
(819) 783-2737

NAPIERVILLE
S.C.A. du Sud de Montréal
(514) 245-3308
(514) 427-0955

NICOLET
Hervé Lacharité & fils inc.
(819) 293-8676

NOTRE-DAME DU NORD
Centre Laitier
(819) 723-2256

ST-CASIMIR
J.M. Bélanger inc.
(418) 339-2348

ST-DOMINIQUE, ST-HYACINTHE
Équipements Daniel Labonté inc.
(514) 773-6589

ST-DONAT, RIMOUSKI
Damase Lepage et fils
(418) 739-4059

ST-FÉLICIEN
Équipements Laitiers R.M. inc.
(418) 679-8751

ST-JUSTIN
Équipements de Ferme R.F. enr.
(819) 227-2691

ST-LOUIS DE GONZAGUE
Serge Parent et Fils enrg
(514) 371-4703

ST-POLYCARPE
Bruno Campeau Ltée
(514) 265-3428

STE-CLAIRE BELLECHASSE
Marcel Morissette inc.
(418) 883-3388

ou contacter
BEHLEN INDUSTRIES
au (514) 646-9116

CONSTRUCTION ACIER DALE LTÉE

- Mur Sandwich
- Ventilation naturelle
- Latte de béton
- Muret de soutien
- Enclos d'engraissement préfabriqué
- Plancher chauffant
- Trémie MAXIMAT

1-800-946-2797

REVÊTEMENT MÉTALLIQUE BÂTIMENTS AGRICOLES

Surplus d'inventaire, le plus grand choix en province. Prè-peint, épaisseur 28 jauges; 64,95$/toise. Galvanisé, épaisseur 28 jauges, 43,95$/toise. Nous sommes aussi fabricants de moulures de toutes sortes, unies ou ventilées. Lucien Turcotte & Fils inc. 25 des Buttes, WARWICK (Québec) J0A 1M0. Tél: (819)358-6546



STRUCTURES D'ACIER

Pour bâtiments agricoles et commerciaux, approuvés par ingénieur, largeur 20'à 80', hauteur et longueur tel que désiré. À votre service depuis 1972 à travers la province. Estimation gratuite. Prix compétitif. Camion avec grue hydraulique pour installation. STRUCTURE D'ACIER VER-MET division SL TECH Inc., 166, 2e rang est, St-Simon, cté St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél./ Fax: (514)798-2240.

STRUCTURES D'ACIER RPS Métal RPS Inc.

Vaste choix de structures pour tous genres de bâtiments agricoles, commerciaux, industriels.

HAUTEUR • LARGEUR • VARIABLE

- Fabriqués selon les besoins du client
- Nous vendons aussi le revêtement métallique
- Nous disposons de nos propres véhicules pour assurer une livraison rapide et efficace — aussi muni de «boom truck» pour déposer sur le carré.



Exigez **ce qu'il y a de mieux...** Confiez-vous à

RPS
30, route Marie-Victorin, Pierreville (Québec) J0G 1J0
(514) 568-3509
Fax: (514) 568-0492

ISOLATION RENO-PRO

ISOLATION EN TOUS GENRES

COUPE FEU ZONOLITE 3300
S'applique directement sur le polyuréthane et permet d'assurer vos bâtiments

(514) 658-6036

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL!

Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou aluminium isolé à l'uréthane, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation.

PORTES DE GARAGES L.D.G.
2045, Visitation, Joliette.
Bur.: (514) 756-2309
Rés.: (514) 759-5311

BETON MOBILE **ULTRAMIX**

Béton frais de qualité préparé sur place

Économiser pour les gros travaux possibilité d'installation sur les lieux même des travaux.

Secteur de l'Estrie seulement.

Tél. (514) 297-1222

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT BÂTIMENTS

Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. (819) 397-2333.

BOIS-MATERIAUX

Tuyaux pour ponts "Neufs ou Usagés"



En plastic Big O, ciment, fibre de verre, tôle galvanisé, acier jusqu'à 12 pieds de diamètre, de longueur différentes.
Réservoir en acier 250 gallons jusqu'à 30 000 gallons, en stock.
Prix défiant toutes compétitions.
Spécialité tuyaux gros diamètre dans le second.
Livraison partout.

LES SPÉCIALISTES DU PONCEAU ENR.
143, Rang 10, Lefebvre, Qc
Tél.: (819) 394-2490

CAMIONS

CAMION 10 roues GMC (1976) équipé tank à purin 3,000 gallons, état impeccable, prix 5,000$. Tél.: (819) 858-2836.

FORD 8000 (1973) diesel Cat 3208, boîte à gravier et grain, inspecté. Tél.: (514) 347-5166.

CORRESPONDANCE

HOMME veut rencontrer un cultivateur pour amitié. Marcel. Frais virés acceptés. (514) 796-4031.

JEUNE homme de 25 ans, mécanicien, 6', 175 lb, honnête, sobre, sociable désire rencontrer une fille de 20 à 26 ans aimant la campagne, but sérieux et stable, avec ou sans enfant. Région Lotbinière. Photo sera appréciée. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 483, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

SOYEZ DYNAMIQUES et positifs. Affichez votre célibat. Agence de rencontres "La vie à deux" est conçue pour les gens sérieux et désirant bâtir une relation stable. St-Hyacinthe. Tél.: (514)771-0314 lundi, mercredi, vendredi soir 17h00 à 21h30.

DIVERS

Une nouvelle façon d'être. Aliments naturels récoltés à l'état sauvage dans un environnement unique. Bienfaits rapportés: énergie et vitalité accrues, concentration amplifiée, diminution du stress, meilleure qualité de vie physique, émotionnelle et financière. Nouvelle façon d'être en affaires. Cassette d'information gratuite sur demande. Emilienne (819)396-3418, Candide (514)625-6774, 1-800-748-3418.

EMPLOIS DEMANDES

COUPLE recherche travail sur ferme laitière ayant but d'association ou prendre la relève à long terme, gens sérieux. (514) 258-4993.

HOMME 27 ans apprenti menuisier, cours en mécanique, cherche emploi sur ferme ou autre, région St-Alexandre. Luc (514) 358-5448.

HOMME devant éventuellement retourner sur ferme laitière cherche producteur pour me réhabituer aux travaux. Claude. (514) 778-7299 frais virés acceptés.

FOIN - GRAIN - PAILLE

FOIN - PAILLE - RIPE
Achat et vente
Transport général
RENÉ NORMANDIN
Mont St-Grégoire
(514) 347-7714

FOIN, PAILLE et RIPE
MAXIFARM INC.
F. Savaria, prop.
Achat et vente
Au Québec et aux USA
Bur.: (514) 655-2858
Rés.: (514) 641-9866

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. BLANCHARD & BÉLISLE ENR., St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1741, (514) 773-3846.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Donald Joyal Inc. Tél.: (514) 794-2863.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE première qualité, livraison incluse, Québec et États-Unis. St-Bernard, cté St-Hyacinthe. (514)792-3165.
Trans. Serge Potvin Inc.

Achat et Vente FOIN, PAILLE, TRACTEURS, MACHINERIES agricoles usagées et pièces. Gilles Coache, 94 rang St-André, Napierville. (514) 245-7909.

BALLOTS (140) 4x4 FOIN de l'année à vendre; aussi des balles de foin. Tél.: (514) 756-1132.

ENSILAGE: 500 balles rondes (4x4), mélange: trèfle + mil, 16% protéines, transport possible au Québec. Ferme Chalifour, St-Alban (Portneuf), (418)268-8943.

FOIN 1,500 balles carrées 1re qualité, 2$/ l'unité. Tél.: (418) 285-2595.

FOIN 1re qualité, 200 balles de paille à vendre. Réal Lapalme, St-Esprit, cté Montcalm. Tél.: (514) 839-6954.

FOIN PAILLE: ACHAT - VENTE. Transport inclus Québec et États-Unis. R. OUELLET TRANSPORT INC., St-Ours. Tél.: (514) 785-5559.

FOIN balles rondes 1re coupe, 6$/ balle. Ferme Romel, Beauharnois. Tél.: (514) 429-7965.

FOIN et PAILLE: 1,500 balles rondes 4x5 (1995) 1re qualité et balles carrées. Livré. Ferme Philippe Simard. Tél.: (514) 478-1516.

FOIN à vendre 1re coupe balles rondes 4 x 4. Tél.: (418) 728-2774.

FOIN à vendre de qualité '95 très bonne condition. Région Gaspésie. Tél.: (418) 759-5406.

FOIN à vendre; balles rondes 4 x 4 et balles carrées. Possibilité de livraison. Tél.: (819) 268-2846.

ACHAT ET VENTE DE FOIN ET RIPE EN SAC
Yves Bédard
(514) 244-5463

FOIN, PAILLE et RIPE en sacs. Achat et vente au Québec et U.S.A. Inf.: Rolland Gosselin, St-Lazare-de-Bellechasse, Tél.: (418) 883-3608.

FOIN, PAILLE à vendre. Transport inclus. GASTON HÉBERT, St-Jean-Chrysostôme, Lévis. Tél.: après 21h00 (418)839-1565.

FOIN: 300 balles de foin rondes 4x5 trèfle luzerne mil, excellente qualité, transport disponible. Tél.: (418) 268-3724.

JACQUES VILLENEUVE et FILS INC. Vente et transport de foin, paille et ripe de bois en sac. Tél.: (514) 478-1526.

MAÏS-GRAIN

Achat vente transport. Ferme de la Verdure Inc., Laurent Brouillard, St-Marcel. Tél.: (514) 794-2070.

Maïs-grain sec et humide

ACHAT et VENTE à l'année. P.E.D. RAINVILLE INC., 372 route 137, St-Thomas d'Aquin. Tél.: (514)796-5050.

NEZ À MAÏS

John Deere 443 en parfaite condition prêt à travailler, prix 4,000$. Tél.: (819)392-2467.

PAILLE D'ORGE à vendre mise en balle. Prix à la tonne. Région de Granby. Tél.: le soir (514) 774-9560.

PAILLE à vendre balles de 4 x 4. Tél.: (514) 375-4005.

VENTE DE FOIN de balles rondes et ensilage et sec et balles carrées; aussi paille de blé. Mirabel. (514) 436-7178.

Vente de PAILLE et FOIN balles carrées, balles rondes, sec et ensillage. Antonin Huot, Mirabel. (514) 436-7155.

FINANCEMENT-ZONAGE

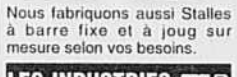
ZONAGE AGRICOLE
Expertise et demande d'autorisation à la CPTAQ.
Consultation sans frais
GAÉTAN VILLENEUVE
agronome et économiste
Bur.: (514) 771-6800
Rés.: (514) 796-1821

MACHINES - OUTILLAGE

"IBERVILLE"
Pièces toujours disponibles



Nouvelle génération chaîne d'écureur, crochets 1" dia. acier trempé. Installation facile et rapide.



Nous fabriquons aussi Stalles à barre fixe et à joug sur mesure selon vos besoins.

LES INDUSTRIES MLB
288, rang Saint-Édouard
Iberville
Tél. (514) 346-3637
Fax: (514) 346-5858

Les Équipements R.C. 94 enr.



Spécialiste en équipements pour le transport de grain et moulée en vrac.
Camions-réservoirs à purin.

ACHAT - VENTE - CONSIGNATION
Camions et équipements routiers neufs et usagés

COUR & BUREAU
335, rue des Bouleaux
route 161, Ste-Eulalie, Qc
G0Z 1E0
près de la sortie 210 Transcanadienne
Tél.: (819) 225-4207
Cell.: (819) 752-1507
Fax: (819) 357-7108

TRACTEUR CASE 2090
4 RM, 125 hp (1983), 2 600 hres, cab air climatisé, traction avant mécanique, pneus arrière radial 20X38, 12 plis bons à 90%, état impeccable
(514)799-3181, soir 774-2845

Vente et service complet de pneus agricoles et de roues doubles



sur place ou sur appel
Demandez
M. Mario Jalbert
direct ou frais virés
(514) 771-1987
SERVICE À LA FERME

EXCAVATEURS KELLEY



Les seuls bâtis comme les gros. 6 modèles disponibles.
Profondeur de creusage 6'6" à 12'6".
Portée de 8' à 14,6".
Bennes 9" à 36" et fourche à fumier
Tous s'installent sur l'hydraulique 3 points de votre tracteur.
Prix à partir de **4 975$.**
Livraison et installations incluses.
Achetez directement du distributeur et économiser.

Les Distributions Payeur
5379, rue King Est
Ascot-Corner (Sherbrooke)
Québec J0B 1A0
Tél.: (819) 821-2015
Fax: (819) 820-0490

ÇA OPÈRE EN JOUAL-VERT



Nivelles et prépares du terrain pour tes semis en une seule opération
- + de 10 acres / heure
- peu couteux à l'achat
- vidéo gratuit

LA SOLE
Tél.: 514-794-2070
Fax: 514-794-2548



Batteuse Gleaner R5, 3 tables, 8 rgs, 16' grain, 16' flexibles
Tél.: 514-258-2492

BALLES RONDES
SIMPLE et EFFICACE pour **manutention** et **transport!**
Tout le monde le trouve trop petit... ceux qui l'essaient l'achètent
3 jours Gratuit
TECHNO-BALE ✔



INNOVATION AGRICOLE ADAM inc.
Tél. : (514) 534-2476
Cell.: (514) 777-6293
Fax. : (514) 534-3529

2 GRAIN CARS UNVERFERTH
Modèle 570 traîné
12 tonnes vis de chargement 10"
R. VIENS ÉQUIPEMENT, GRANBY
1-800-361-9891 / 514-378-9891



8730, 4 RM, 1992, série II, 1 700 heures, cab-air, flasher, A1
Tél.: (514) 378-9891



Tracteur Fiat 100-90, 2R, cab air, 1989
Tél.: 1-800-267-8724

ANDAINEUSE Inter 201 avec conditionneur, faux de 10' avec faux de réserve, en bonne condition. Région Montmagny. (418) 259-7414, 259-7105.

ARRACHEUSE à patates Lockwood 2 rgs; PLANTEUR Lockwood 2 rgs; CUVE à patates 40'; RÉSERVOIR à fumier 3,000 gal.; POMPE à purin; CHARIOT élévateur Clark 4,500 lb; SYSTÈME d'irrigation horizontal, 1,800' TUYAU 3"; TRACTEUR de van Kenworth 1985. (418)829-3370.

ARRACHEUSE à patates, 1 rang, McEwan Tougard, très bonne condition. Tél: (514) 759-7680.

BATTEUSE Case 660 cabine, table 10', ramasseur d'andains; VIS à grain Westfield 8"x51'. Le tout en excellente condition. (418) 588-3317.

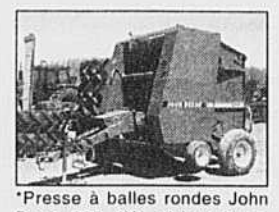
BATTEUSE Claas modèle 56 avec table à grain 13' très bonne condition; PICOTTEUSE Yetter 15', 2 ans d'usure; BATTEUSE égreneuse à maïs New Idea modèle 325 et 329, très propre. Demander Niklaus (514)825-2323.

BATTEUSE FORD #620 en très bonne condition. Tél.: (418) 259-7086.

BATTEUSE Ford (Claas) modèle 621 avec ramasseur d'andains 10' (5 toiles) vitesses variables; ANDAINEUSE M.F. 36, 10' large toile neuve; FAUCHEUSE à disques Vicon KM321 reconditionné. (819)336-4940.

BATTEUSE Gleaner N6, 4 roues motrices, roues doubles avant, table à grain 18', nez à blé d'Inde 8 rgs; ÉLÉVATEUR 75' haut avec tête distributeur 8 sorties; 3 SILOS à grain 24.1/2' diamètre par 10 sections 30"; SILO à fond conique 49 TM, vis de chargement 8"; SÉCHOIR Super B avec récupérateur de chaleur 6 sections 4,876 hres. (514)378-7681.

BATTEUSE Inter 105, 10' avec cab; BATTEUSE Oliver 18 trainante; (2)PRESSES à foin: Inter 420, N.Holland 270 avec lance-balles à courroie; FOURRAGÈRE Dion avec barre à faux, nez à maïs 1 rang; SOUFFLEUR Giant Dion; HERSE à dents semi-portée 21'-6" avec extension servant de niveleuse. Heure repas ou après 19h00 (819)296-3808.



*Presse à balles rondes John Deere 335, 4X4, pick-up large, état neuf. PSD. Tag 3930
Tél.: (514) 427-3612

BATTEUSE Inter 915 (4x4) table à grain 15', 810, nez à maïs Inter 6 rangs 1063; VIS à grain Brant 10"x70'; TRACTEUR Inter 1086 (4x4) optionnel. (514)568-2780.

BATTEUSE J.D. 6600 diesel, table à grain 13.1/2', hydrostatique, 16,200$; CRIB à grain Snowco, 2 passes grain, maïs, 1,000$. (819)425-2293.

BATTEUSE J.Deere 4400, table 213, pneus 23x26, 15,000$; TABLE à soya J.Deere 216 fond en teflon, 6,000$; BATTEUSE Inter 203, 10' faux, 1,500$; BATTEUSE M.Harris 35, 8' faux, 1,200$. (819)392-2405.

BATTEUSE J.Deere 4400, table à maïs 443, table à soya fond en teflon, moteur neuf, parfaite condition. Tél.: (514) 796-4493.



Tracteur C.H. 885, 4X4, cab, loader, PSD, tag 3637
Tél.: (514) 427-3612

BATTEUSE N.H. TR85 (4x4) hydro, air climatisé, "feeder" à vitesses variables et pompe hydraulique pour table à soya, pneus 30.5x32, hache-paille avec possibilité d'un nez à maïs 6 rangs, prix à discuter. (514)347-2112.

BATTEUSE New Holland TR96, 4 RM, 450 hres, moteur Ford avec table à soya 20', "reel" à l'air. (514) 438-4233.

BATTEUSE White 7300 diesel, cab, table à grain 13 pi. et hache-paille. Tél.: (418) 887-3484.

BATTEUSE White 7300, table à soya 13 pieds, excellente condition. Tél: (514) 258-4858. Mirabel.

BATTEUSES

(2) J.D. 4400, J.D. 4420 avec table 100, J.D. 6600, hydro, M.F. 510, M.F. 850 hydro (4x4) hydro, N.H. TR85 hydro, Inter 915, Inter 1460. Plus de 20 autres modèles différents à partir de 1,000$.
BATTEUSE traînante remorquée J.D. 6601 avec pick-up à toile 12 pi.; BATTEUSE traînante remorquée M.F. 751 avec pick-up à toile 12'.
NEZ À MAÏS J.D., 4-6-8 rangs, nez à maïs Inter 4-6 rangs. S'adresser aux:

ENT JOCELYN HOULE INC
705 Joseph-Arthur, Joliette
(514)756-0501, 756-0502.
31/8

BOÎTES (5) à grain Turnco 225 minots avec voiture; FAUCHEUSE N.H. 488; CHOPPER 10 Inter. Tél.: (514) 782-2806.



Batteuse Inter 1460. St-Denis PSD

Tél.: (514) 787-2105

BOÎTES à grains (2) Unverferth 275 minots presque neuves sur wagon. St-Léon (comté Maskinongé). Tél.: (819) 228-3936.

BOÎTES à pommes à vendre, capacité de 18 et 22 minots. Tél.: après 18h00. Tél.: (514) 469-3296.

CAMION Ford (1987) 350 diesel, roues doubles, dompeuse avec boîte pour transport d'animaux; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE M.Ferguson 925 refait à neuf; BOÎTE camion 1 tonne pour transport d'animaux. (418)588-6174.

CASE 4890, 255 hp "power shift" 20.8x38, 3 pts, P.T.O., 4 unités d'huile, condition A-1; CASE 4690, 220 hp "power shift" 20.8x38, 3 pts, P.T.O., 2 unités d'huile, condition A-1. Après 21h00 (514)225-1159.

CASSEUSE automotrice New Idea (uni system) 802C, 4 RM, nez à maïs 4 rangs, éplucheuse 839. Denis (514)427-0955, Alain (514)245-3308.

CASSEUSE-ÉGRENEUSE

Super Shelt New Idea 2 rangs.

GRAIN CAR

10 tonnes. Le tout en parfaite condition. Tél.: (514) 549-2547.

CHARIOT D'ENSILAGE

Usagé, moteur 5 hp très bonne condition reconditionné, capacité 50 minots. Tél.: (819) 835-5317.

CHARRUES Kverneland: (1) 3 raies et (1) 4 raies, très propres. Tél.: (418) 484-5445.

CHARRUES

PIÈCES DE CHARRUE DE TOUTE SORTES NEUVES ET USAGÉES et 100 CHARRUES EN STOCK: 2 B.B. 115, 5 et 6 raies Kverneland; (3) 3 raies, 3 pts variable Kverneland; 15 Kverneland 2 à 7 raies; 2 Inter-Case 735, 5 raies variables; 15 Inter 3 à 5 raies; J.Deere 4 raies 2810 toggel; 3 J.Deere 5 raies 2800; 5 J.Deere 3 à 6 raies; 20 Overum 2 à 6 raies; 10 White; 5 Kongskilde; 8 Fiskars 2 à 5 raies; Kverneland 7 raies traînante.
8 "OFF SET" 8' à 15'; CHISEL Unverferth 11 pattes neuf; VIS à grain 8x56 Westfield; 5 FANEURS 17'; 5 VOITURES Dion sur 20'; SOUS-SOLEUSE J.Deere 7 pattes; 12 SARCLEURS J.Deere 4-8 rangs; 20 HERSES à disques 32-64 disques; PRESSE M.F. 228; MALAXEUR à ciment; TRACTEUR Universel 590-DT 4 roues; 50 SEMOIRS Inter 5100-6200, J.Deere 450, M.F. 33; VIBRO WillRich 2800, 22'; ENROBEUSE Jenco qui ramasse; BATTEUSE J.Deere 45 à gaz; ARROSEUSE 500 gal. Et plusieurs autres machinerie en stock.
MACHINERIE YVON et CLAUDE VINCENT INC., 305 route 122 (sortie 170, aut. 20), St-Edmond (Drummond). Rés.: (819)477-0183.

Bur: (819) 395-4624

CHISEL "mulch tiller" John Deere 714, 2 sets de pointes, 5 pattes, comme neuf. Tél.: (514) 584-3576.

CHISEL White modèle 345, 9 pattes et roulettes ajustables, hydraulique, très peu usagé. Tél: (514) 539-3689.

CHOPPER J.Deere 27, 6 rangs, 4,000$; CHISEL J.Deere 1710, 13 pattes pas de ressorts et roulettes bombées, 5,000$; MOULIN à faucher N.Holland 451, 1,500$; VIS à grain 8x51, 1,000$. (819)392-2405.

CHOPPER à foin New Holland série 38 très propre. St-Cuthbert. Tél.: (514) 836-7797.

CHOPPER à maïs 6 rangs Matro. Tél.: (514) 584-3598.

COMBINE à patates Dalman 2 rangs avec courroie; COMBINE 1 rang; BOÎTE 14' avec trailer tandem; EMPILEUR pour entreposage; CRIB 36" pour enlever petites à l'entreposage; CRIB 30" fait 3 classes; BROSSEUSE nylon 36" et 24"; ATTACHEUR Hamer; ATTACHEUR pour sacs de plastique; LAVEUSE Haines 36"; EMBALLEUSE Ag-Pak entièrement automatique pour sacs de plastique, pèse, prend sacs et attache. (819)864-7191.



Choix de batteuses Case Inter 1660, Inter 1460-1440 John Deere 4400-6600, Gleaner N6 roues doubles MF 550

Tél.: (514) 549-5811

COMBINE à patates Lockwood 2 rangs Mark VI, PONTS à courroie, EMBALLEUSE à plateau 2 têtes Northwest, BROSSEUSE. Soir (418)828-9335.

CONVOYEUR À CHAÎNE

48 pi. avec moteur, comme neuf, chaîne #62. Tél.: (819) 835-5317.

CRIB à maïs 600' long x18'x4'; SARCLEUR à maïs 6 rangs; SOUS-SOLEUSE 3 pattes; TRAILER dompeur tandem 15 tonnes. (819) 336-5432.

Casseuse Éplucheuse à maïs

New Idea, modèle 325, condition A1. Tél: (514) 635-8257.

DÉROULEUSE à balles rondes Agri-Métal 4 ans d'utilisation, très bon état. Tél.: (418) 796-2865.

DÉROULEUSE à balles rondes Agrimétal neuve; FANEUR à foin Hesston. Tél.: (819) 287-5833.

EGRENEUSE 2 rangs New Idea, prix demandé 3,500$. Tél.: (514) 655-4205.

ELEVATEUR à grain 100 pi. haut, capacité 100 tonnes/ heure; ÉPANDEUR à fumier New Holland 175 minots. Tél.: (514) 794-2781.



Tracteur Case Inter 2096, cab/air, 1992, 4 RM, 1 030 hres, comme neuf

Tél.: (514) 549-5811

ELEVATEUR à grain 75 pi. haut capacité 75 tonnes/ heure, avec moteur, transmission, échelle, balcon etc..., 7,300$. Tél.: (514) 564-2195.

ENROBEUSE Kverneland autochargeur, une PINCE à balles rondes et une PRESSE Vermer 4x5 en excellente condition. Tél.: (418) 459-3124.

EPANDEUR Case Inter 595 très propre. Tél.: (819) 376-1074.

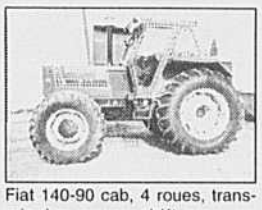
EPANDEUR fumier liquide Wic 2,300 gal., pneus tandem 21.5", 6,000$; AGI-POMPE Houle sur roues pour fosse de 12', 3,500$. (418)862-4144.

EPANDEUR à fumier Inter 550 état neuf, prix 2,000$; CONVOYEUR à ensilage marque Starline 24' long, 600$. Tél.: (514) 753-3467.

EPANDEUR à fumier New Holland no 328 comme neuf. Tél.: (514) 346-3428.

EPANDEUR À FUMIER

International modèle 595, panneaux hydrauliques, panne à fumier fin, en bon état. Tél.: (819) 835-5317.



Fiat 140-90 cab, 4 roues, transmission power shift creeper, pneus 20,8x38, 16,9x28 (1990)

Tél.: (514) 549-5811

EPLUCHEUSE New Idea 702 diesel moteur neuf 354 Perkins, "clutch" neuve, 4 rgs, 7,500$; SEMOIR Inter Cyclo 4 rgs, 1,200$; ÉLÉVATEUR New Idea 40' long pour maïs épi, 1,500$; 100'x16' CRIB à maïs, 1,300$; ÉGRENEUSE pour maïs en crib, 900$. (514)293-3467.

FAUCHEUSE MOTORISÉ

Faucheuse-conditionneuse New Holland modèle 1469 moteur diesel, 3,000$. Tél.: (819) 362-8474.

FAUCHEUSE rotative Deutz Allis SM70; 2 pneus neufs 18.4x38 Dyna Torque radial; 2 pneus super traction 18.4x38, 5% d'usure; 1 pneu 24.5x32 à riz. (418)365-5580.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE John Deere 1209, 1,200$, en bonne condition. Tél.: (418) 453-2836.

FORD modèle 8770 (1994), prix 100,000$. Tél.: (514) 469-4081.

FOURRAGÈRE Inter 881 avec pick-up 7', nez 3 rangs, 3 boîtes Dion avec toit et avec wagon Normand; 2 SOUFFLEURS Dion; SOUFFLEUR Inter 56; ÉPANDEUR à purin Idéale pour fumier liquide ou semi-liquide; POMPE à fumier Houle 8'. (514)427-2286, 427-7003.

FOURRAGÈRE M.F. 200 et 260 commande à distance, chacune possède un pick-up à foin et nez à maïs 2 rangs, très propres. (418)484-5445.

FOURRAGÈRE N.Holland 718 nez à maïs 2 rangs, presque neuve; TRAILER animaux 3 essieux 18x8, frein électrique, très propre. (514)885-3823.

FOURRAGÈRE à maïs sur 3 points, très bonne condition. Tél.: (418) 872-0741.

FOURRAGÈRES: N.Holland 707 pick-up à foin nez à maïs, N.Holland S717 nez à maïs 1 ou 2 rangs, Ford 680 nez à maïs, Dion 278 nez à maïs. CHOPPERS: N.Holland 38, Inter 7, Inter 10. PRESSES: N.Holland 326 avec lance-balles, N.Holland 315 avec lance-balles, M.F. 9 pour pièces. CHISELS: White 445, 7 dents avec disques, Inter 13 dents, Inter 15 dents, Glencoe 10 dents. CHARRUES: Ford 4 raies réversible portée, M.F. 4 raies réversible portée, Overum 3 raies réversible portée neuve. CASSEUSES À MAÏS: New Idea 323 1 rang, New Idea 327 2 rangs. DIVERS: ÉPANDEUR à fumier I.H. 275; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.Holland 499; ANDAINEUSE Oliver 503; BLOWER N.Holland 25; VIS à grain Sakundiak 7"x41'. Garage J.L. Lefrançois Inc., 724 Ste-Thérèse, St-Rémi, (514)454-4547.

LIQUIDATION DE PLAN DE SÉCHAGE

Élévateur 100', 5 silos coniques, 6 silos 27' diam., gros dépoussiéreur avec cyclone, pit de déchargement, vis en "U-truss", boîte et filage électrique, séchoir à maïs Super B625, état neuf. (514)265-3490, 267-1029.

MARAÎCHERS

Lift Clark 4,000 lb pneumatique, propane. Dompeur, convoyeur à légumes. Sarcleur 2 rangs avec coffre d'engrais. Après 18h00 (514)588-5193.

METALERTE II

FOURRAGÈRE Ford New Holland #900 avec détecteur de métal et ramasseur d'andains modèle 990W, (3 saisons d'utilisation). (418)387-2377.

MINI PÉPINE à vendre 10,500$, A-1, parfaite condition (1986) 17 hp, 3 cylindres, diesel. Tél.: (514) 453-3584.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE 1420 axiale Inter comprenant une coupe en direct, pick-up à ondains et roues doubles, 2,450 heures, 31,000$ négociable. (418)259-7861.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Gleaner N5 avec table à grain 15', nez à maïs 6 rangs. Tél.: après 20h00 (819) 848-2142.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE John Deere 7720 (4x4) avec table à grain flexible 920 et nez à maïs 643. Tél.: (819) 296-2235.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 510 diesel 1,900 hres avec table à grain 13' et nez à maïs 4 rangs 1143, en excellente condition. P.S.D. (514)752-1175, 753-4008.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE White 7300 diesel air climatisé, 1 table à grain 13' flottant, 2 nez à maïs (1)3 rangs et (1)4 rangs, mécanique A-1, très propre. À qui la chance? Varennes (514)652-2225 après 20h00.

MOISSONNEUSES-BATTEUSES. Le plus gros inventaire à l'est de Toronto. Le service le plus complet: ajustement aux champs, garantie de saison, livraison partout. Installation de moniteurs de perte, gros inventaire de pièces neuves et usagées, grand choix d'attachements, etc... J.D. 8820, 7720, 6620, 4420, 7700, 6600, 4400, 3300, 95, 55, 45, M.F. 860, 850, 750, 550, 540, 410, 300, 205, INTERNATIONAL 1460, 1440, 1420, 915, 815, 715, 615, 315, 205, 105, 93, WHITE 8900, 8600, 7300, 540, 525 etc..., à partir de 1,500$. Version 2 et 4 roues motrices disponibles; BATTEUSES remorquées: J.D. 6601, M.F. 751, Inter 82; SEMOIRS Inter 6200, 620, 5100, 510, J.D. 8300; HERSE à disques; VIBROCULTEUR de 6'-32'; ROUES DOUBLES de toutes grandeurs; TRACTEURS: Renault 651 (4x4) chargeur; J.D. 510 chargeur; Allis-Chalmers TL20 AUBAINE à 6,500$; CABINES à tracteur; ANDAINEUSES à grain: 12', 15'; DÉBROUSSAILLEUSE déportée; ÉPANDEUR à fumier; BOÎTE à grain; 7 FOURRAGÈRES à liquider; CHOPPERS J.D. 16A et autres. LAVOIE ÉQUIPEMENT AGRICOLE INC. (418) 247-3773.

MONTÉE D'ÉCUREUR

Usagé, propre, prête à installer, 55' de long C.W., sens des aiguilles d'une montre, 18" de dalot. (819)835-5317.



Tracteur Case IH 7240 MFD 1993, 380 hres 4 sorties, St-Guillaume PSD

Tél.: (819) 396-2161

MONTÉE d'écureur Duhamel de 60 pi., 10 ans d'usage très propre. Tél.: (418) 884-3889.

MOULANGE à grains industrielle de marque S. Wessot, Joliette Qc. Bonne condition. Tél.: (418) 851-1100, 851-1915.



Batteuse Case IH 1660, MFD, 2 195 hres. Stanbridge. PSD

Tél.: (514) 296-8201

MOULIN à faucher 7 pieds, très propre. Tél: (514) 246-4110

NEZ à maïs 1143, 4 rangs pour batteuse 540 Massey, "quick attach", très propre, prix raisonnable. Tél.: (418) 837-4146.

NEZ À MAÏS 6 rangs Gleaner A630; SOIGNEUR Big Dutchman chaîne 2"; MANGEOIRES. Tél.: (514) 772-2175.

NIVELEUSE SCOTT

De 18 pi. très propre. Tél.: (514) 375-4113, (514) 263-3013.

OFF SET WillRich 9' disques 26", 30 acres seulement; GÉNÉRATRICE 30-55 kW peu d'usage. Tél.: (418) 736-4512.

PATATES

Planteur Gruse 4 rangs. Arracheuse Grime 2 rangs. Convoyeur télescopique avec table de triage 45'. Coupeuse. Crib à patates Lockwood. Classeur à jumbo Haines. 3 Boîtes 18' McConnell. (514)839-6187.

PIÈCES USAGÉES DE BATTEUSES

Disponibles dans toute marque et modèle. ENTREPRISES JOCELYN HOULE, 705 Joseph-Arthur, Joliette, (514) 756-0501, 756-0502

PLANEUR King 15" moteur 5 hp, 550V, A-1; MOTEUR diesel Inter 282 industriel 6 cylindres avec "clutch" manuelle, 80 hp, A-1. (514)293-6209.

POMPE à purin (super) Houle 42' à usages multiples avec pattes télescopiques individuelles pour réservoir de 6" à 14'. (819)292-3312, (819)370-7047.

POMPE à purin pour fosse et lagune marque DM, très propre, 8,800$. Tél.: (514) 245-7117.

POMPE À PURIN

Wic P300 avec turbine et couteau pour lagunes et fosses jusqu'à 16' profondeur, payé 13,000$, demande 10,000$ négociable. (819)367-3384.

PRESSE à foin Inter 430; FOURRAGÈRE N.Holland 718 avec nez à blé d'Inde 1 rang; TAURES Holstein pur sang et croisées vêlant août, sept. (418)259-7559.

PRESSE à foin New Holland 273 avec lance-balles, bonne condition, 1,500$. Tél.: (514) 584-3861.

PRIX SPÉCIAL! BATTEUSE 750 M.F. avec table à grain 13', maïs 6 rangs; PRESSE à foin 126 M.F. à broches. (514)460-4133.

Pompe à fumier liquide

Montée sur train de roues hydraulique, prix discutable, idéale pour purot. Tél.: (819) 835-5317.

RAMASSEUR d'andains 10' Inter 810 avec moteur hydraulique; NEZ à maïs Inter 843, 6 rangs. Le tout très propre. (819)288-5287.

RECOLTEUSE à maïs sucré pour marché frais et/ou la conserverie, 2 rangs, automotrice marque FMC #7, excellent état. (514)589-4845, 583-3235.

REMORQUE à chevaux en acier "fifth wheel" 20'x6'x6.1/2 haut (1992), 6,800$; CHENILLE Bombardier SW48 avec gratte (1974) automatique, 6,900$. (514)246-2854.

REMORQUE

Remorque 20 pi. boîte en acier, tandem, pneus 12.5L x 15, 3,000$. Tél.: (819) 362-8474.

RESERVOIR à purin Wic 2,700 gallons excellente condition, peinture neuve, toujours remisé. Tél.: après 20h00 (418) 885-4033.

RETOURNEUR d'andains Dion 6096 une saison, comme neuf; ÉPANDEUR à fumier New Idea 244 pont hydraulique, pneus de flottaison et cuve arrière. En Estrie (819)828-2164.

ROBOT Alfa-Laval 3 ingrédients avec chargeur à batterie et positionneur; SOIGNEUR Wic 300 avec chargeur. Condition A-1. Tél.: (514) 692-2909.

ROTOCULTEUR; TONDEUSE à fléaux; ARROSEUSE (pompe); ÉPANDEUR à engrais; DÉFONCEUSE. Bon état, bon prix. Lanoraie (514) 887-2984.

ROULEUSE À GRAIN

Usagée, rouleau machiné, prête à servir. Tél.: (819) 835-5317.

SALLE DE TRAITE DeLaval double 4; TRACTEUR Inter 574 hydrostatique avec pelle 2250, cabine, moteur reconditionné à neuf; TRAILER tandem cap. 10,000 lb 18' long. Demander Yvon (819)362-6731.

SÉCHOIR "batcheux" GT 580, 83, prix 7,500$; SÉCHOIR continu Vertec 5600 excellente condition, prix 15,000$; PRE-CLEANER rotatif Kongskilde DPC40 avec système d'aspiration pour la poussière, grande capacité, excellente condition, tamis pour maïs, soya, céréale, autres, prix 6,500$; SILO RÉSERVE 70 TM 15' de diam., comme neuf, prix 4,000$; ASPIRATEUR à grain Willinga 510, tuyau flexible et accessoires, bonne condition, prix 7,000$; VIS sur roue 8"x51' Westfield, bonne condition, prix 1,500$; VIS 6"x30', 6"x25', 6"x50', 8"x28' avec moteur électrique 220V, prix sur demande. Pour info: Mario jour (514)265-3995, soir 456-3967.

SÉCHOIR GT, Tox-O-Wic 580, vis de chargement et crib inclus, PTO 540, gaz propane, excellente condition, 8,500$. (514) 245-3205.

SÉCHOIR M.C. 1175

Modèle 1175 avec 6 "blowers" et 6 moteurs de 25 forces, capacité de séchage 25 tonnes/ heure, en parfaite condition, prix 45,000$ négociable. Tél./fax (514)794-2800.

SÉCHOIR Moridge #400, vis de chargement et crib inclus, PTO 540 plus ensemble moteurs électriques 220 volts, très propre, 5,500$. (514)245-3205.

SÉCHOIR continu marque GT 5880 actionné par 2 moteurs 10 forces, vis d'alimentation avec système électrique compris. Après 19h30 (514)296-4675.

SÉCHOIR usagé à vendre 9,500$. Tél.: (514) 795-3391.



Tracteur Case IH 9150, MFD, 2 675 hres. St-Guillaume. PSD

Tél.: (819) 396-2161

SÉCHOIR à grain GT 5880 continu sur 550 moteur 30 forces, tout complet avec top, vis d'alimentation, récupérateur de chaleur, 2 feux: gaz propane et naturel, 3 à 5 tonnes/ heure; TRACTEUR 2+2 Inter 3588; CHARRUE Inter 735, 5 raies automatiques; SOUDEUSE Miller Mig 200 ampères 100%; VOITURE à ensilage N.Holland; 3 BATTEURS; SILO à ensilage 16x60 avec débouleur Butler. (514)293-5907.

SÉCHOIR à maïs Behlen 600 minots avec réserve de remplissage 540 ou 1,000 tours et vis de chargement, très propre et mécanique A-1. (514)584-3144.

SÉCHOIR à maïs Fanfarm 410, 220 volts, 4 ans d'usage avec récupérateur de chaleur, dépoussiéreur, testeur d'humidité Labtronic 915, testeur Doole 400, élévateur Farmatic 37' 35 tonnes/ heure. Le tout en très bonne condition. Soir entre 18h00-21h00 (514)754-3450.

SÉCHOIR à maïs GT modèle 580 Z, année 1992, 1,057 hres, gaz naturel, excellente condition. Tél.: (514) 825-2664.

SÉCHOIR à maïs marque MC continu modèle 310 peut sécher 500 tonnes en 10 jours, prix 4,500$. Tél.: (819) 396-2991.

SÉCHOIR À GRAIN
Neuf 1994 Air Stream 1220 S cap. 10 tonnes/ heure, fonctionne en batch ou en continu, se déménage sur roues. (819) 336-3356.

SÉCHOIR

Morridge 8770 (gros) sur P.T.O. avec crib et vis de remplissage, très bonne condition. (819) 289-2642 ou (819) 289-2879.

SEMOIR Inter 5100 21x7 "press wheel" pas de boîte à mil, 4,200$; BATTEUSE Ford 642 hydrostatique, air climatisé, avec 2 tables, 8,500$. (819)392-2405.

SEMOIR Inter 5100 avec roues plombeuses, pas de boîte à mil, 21 disques: 4,000$; FAUCHEUSE à disques Gehl 2350, 10.1/2' large: 4,800$; CHISEL Inter haut dégagement à ressorts, 13 pattes: 2,500$. (819)392-2405.

SEMOIR à pelouse Brillion modèle GLP 64, 5'4", prix 1,900$. Tél.: (514) 594-8296.

Séparateur à grain, marque Forano no 150, prix 500$. Tél.: (506) 992-0887.

SILO 7 tonnes; MOULANGE Farmatic 7 1/2 hp (220); MOULANGE Mix-Mill 7 1/2 hp (220). Tél.: (418) 387-4505.



Tracteur Versatile 895, 4 sorties, a/c. St-Guillaume. PSD

Tél.: (819) 396-2161

SPÉCIAL: BATTEUSE Massey Ferguson 760, 4 roues motrices, cabine grise, table à maïs 6 rgs, table à grain 15'. (418)365-5580.

SUPER-MIX Rovibec modèle 536, 10 mois d'usage. Tél: (819) 263-2146

Super spéciaux 75 batteuses

J.DEERE 7720(4x4), M.F. 860 (4x4), M.F. 850, 760, (2) 750, (2) 750 hydro, (4) 510, (2) 540, (3) 410, (10) 300, (2) 205, etc..., J.Deere (2) 6600, (3) 4400, 42, etc..., INTER 303, 205, 93, 91, 80 etc... Gros inventaire de pièces de tables ou nez à maïs. J.Marc Grégroire, St-Cuthbert, cté Berthier. (514)836-4596, (514)836-6589.

SÉCHOIR MATHEWS MC 675EM 220 volts, 2 brûleurs gaz propane, en très bonne condition. Tél.: (514) 797-3857, (514) 797-3911.

TABLE à soya John Deere 215 avec fond en "stainless", faux marque Tigre à doigts jumelés. (514) 347-8051.

TABLE à soya M.F. 15 pi. flexible et automatique. Tél.: (514) 258-4432.

TABLE À SOYA

M.F. 9116 flexible à échanger avec table à grain M.F. 9016 ou 9018. Tél.: (514) 253-1355, 478-0981.

TRACTEUR 4 RM Ford Versatile 946, "power shift", 1,950 heures, 20.8x38 roues doubles. Tél.: (514) 438-4233.

TRACTEUR Allis-Chalmers 185 diesel (1979). Tél.: (819) 295-3376.

TRACTEUR Deutz 7120, 4 RM (1987) 2,660 heures, très propre. Tél.: (514) 427-0955, soir (514) 638-7005.

TRACTEUR FORD modèle 8970 (1994), prix 110,000$. Tél.: (514) 469-4081.

TRACTEUR Ford 8210 (1990) 4 RM hydraulique, électronique, 2,300 heures. Tél.: (514) 427-0955, soir (514) 638-7005.

TRACTEUR Ford TW 35 (1988), pneus neufs et roues doubles sur essieux, très propre, 51,000$. Tél.: (514) 346-5818.

TRACTEUR Ford TW25, 4 roues motrices, à vendre. Tél.: (514) 293-4806.

TRACTEUR Ford TW35 (1985) 4x4, roues doubles pneus 20.8x38, 180 hp, 3 sorties d'huile; BATTEUSE J.Deere 7720 (4x4) nez à grain et à maïs 6 rangs; SÉCHOIR à maïs FarmFans 3 brûleurs, semi continu. Le tout très propre. (514)568-5471.

TRACTEUR Ford TW35 (4x4) 1985, 175 hp, 2,900 hres, pneus radiaux Good Year 20x38, 75%, cab, air climatisé. Aubaine pour vente rapide: 31,000$ non négociable. (514)799-3181, soir (514)774-2845.

TRACTEUR International 3588, 2+2, avec air climatisé, pneus 23.1x30, roues doubles arrière 23.1x30, très propre, mécanique A-1. S'adresser (514) 245-3175.

TRACTEUR J.D. 1840; SEMOIR J.D. 7000, 6 rangs; SÉCHOIR À MAÏS Moridge 8440; TRAILER dompeur Lépine 7x12 avec côtés à grain. Le tout très propre. Tél.: (819) 336-4830.

TRACTEUR J.D. 3140 (4x4) 1981, 4,450 hres avec chargeur 73" et souffleur à tambour. Tél.: (418) 837-3392 (Denis Roy).

TRACTEUR John Deere 3140 (4x4) cabine et loader (1982) très propre, demande 23,000$. Tél.: (418) 862-2636.

TRACTEUR John Deere 6300 (4x4) cabine, loader, 550 heures, garantie juillet '97. Soir (819) 298-2991.

TRACTEUR Landini 10000 (1989) 4x4, pneus super traction, 100 forces, 26,500$; CAMION Inter 1972 moteur 250 Cummins, 10 vitesses, 1,950$. (514)439-7598.

TRACTEUR Landini 4R 10,000$ (1988), 2,000 hres, vitesse rampante, 18.4x38arr, 14x28av; ARRACHEUSE Scott Viner hydraulique roues tandem. St-Lin. Repas (514)439-2081.

TRACTEUR M.F. 154S étroit 28 vitesses, 2,225 heures, 45 hp PTO, chargeur frontal avant Hardy, idéal pour producteur maraîcher, vigne, framboise, 18,000$. (514)836-7767.

TRACTEUR MF 265, 3,000 hres, "multipower", cabine, chargeur; très bonne condition, 11,200$. Tél: (613) 679-4133.

TRACTEUR Zetor 45 forces, 700 heures, avec pelle Allied, soufflleuse, prix 12,000$. Terrebonne. Tél.: (514) 477-1593.

TRACTEUR Zetor 5211 46,6 hp, 650 hres avec pneus Turf; aussi COUPE-GAZON hydraulique Ramsome 5 gangs, coupe 136". (514) 826-3445.

TRACTEURS ANTIQUES: McCormick 10-20, Farmall F-12, F-20, Cockshutt 18-28, Massey-Harris Pacemaker, lieuse Cockshutt. Tél.: (514) 795-6336.

TRACTEURS: AGCO ALLIS 6680 et 6690 (4x4) vitesse 16x16; J.Deere 1840 (4x4) cab; Universal 643 DT; PRESSES à foin Vicon SP471; VOITURES à foin 20' et 24'; VOITURE à balles rondes et mangeoire à balles rondes; CHOPPER Gill; RÉTROCAVEUSE (pépine) 3 pts 10'; CHARRUE 4 versoirs Overum, Fiskars; ENROBEUSE à balles rondes; RÂTEAU Deutz 3.42 SPECIAL; RÂTEAU FANEUR Vicon RC361, 300; FANEUR Vicon 17'; FAUCHEUSES rotatives Vicon 9.1/2' et 10.1/2', neuves et usagées; FAUCHEUSES N.H. 489, 479; NIVELEUSE (gratte) hydro 8 pi.; GÉNÉRATRICES 15,000 et 20,000 watts; ÉPANDEUR à fumier N.H. 791 et Hesston 430; LAVEUSES à pression 1,000 et 2,000 lb; MOISSONNEUSES-BATTEUSES WHITE 7300, 8600, 8700; MAISON mobile. Les Équipements J.L. Thibault Inc., Cap St-Ignace, près de l'autoroute 20. Tél.: (418)246-5651.



Rotoculteur 12', repliable hydrolique PSD Tag 3933

Tél.: (514) 427-3612

TRACTEURS

INTER 4386 (4x4); INTER 574 hydro pelle; INTER 784 pelle, cab (4x4); INTER 84 hydro, pelle, cab; INTER 574 pelle Allied hydro; FORD 3910 cab; FORD TW 30 (4x4) cab; WHITE 2-50; VERSATILE 500 (4x4) cab; VERSATILE 150 pelle.

CHARRUES

KVERNELAND 7 versoirs (déportée) automatique; OVERUM 4 versoirs déclencheurs.

HERSES

Herse à roulettes White 252, 44 disques; herse à roulettes J.D. T0-330, 24' travail, 64 disques; herse "off set" 15' (autres modèles disponibles).

SEMOIRS

Inter 620, 24 disques doubles 14' "press drill"; J.D. 8200, 18 disques doubles, boîte à mil.

CHISEL PLOW

J.D. 12 pattes; Brinkley 9 pattes disques avant (autres modèles disponibles).
FLAIL CHOPPER N.H. modèle 38

VIBRO

McKee 22' large, rouleaux doubles arrière, Inter 18', M.F. 30'.
GRAIN CAR J.D. 1210A (gros pneus) 5,500$; SOUS-SOLEUSE J.D. 7 pattes.

PICOTEUSES

J.D. 22' large, 12' centre plus 2 annexes 5'; J.D. 400, 15', 3 PTO.
ROUES DOUBLES de toutes grandeurs pour tracteurs et batteuses; PÉPINE Case 580F (4x4) "boom" extensible, bonne condition; CONVOYEUR à foin 16-20 pi.; ROULEAUX Brillion différentes marques et formats de 800$ à 1,500$; SARCLEUR J.D. RM 8 rgs, autres sarcleurs de 4-6-8 rgs disponibles; CHARIOT élévateur (lift) A.C. FP70 pneumatique (autres modèles disponibles). S'adresser aux:

ENT JOCELYN HOULE INC
705 Joseph-Arthur, Joliette
(514) 756-0501, 756-0502
31/8

BATTEUSE
- J-DEERE 4400, 1977, diesel, table à grain.
- J-DEERE 3300, 1975, nez 3 rangs.
- NEW IDEA 702, nez 3 rangs.
- NEW IDEA 708, 4 RM, nez 3 rangs.

Tél.: (514) 378-9891
1-800-361-9891
R. Viens Équipement Inc.

TRAILER DOMPEUR 6 roues Normand 8x14; ÉPANDEUR New Holland 790. Les 2 en bon état. Particulier. Tél.: (514) 798-2182.

VERSATILE 276 (1988) très propre; FORD 7000 cabine; FORD 6610 cabine pelle; FORD 5610 (4x4) cab pelle; FORD 3910 (4x4) cab pelle; J.D. 3140 cab; J.D. 1120; J.D. 3130; RENAULT 651 (4x4) cab pelle; ZETOR 7745 (4x4) cab pelle; CASE 585 cab air; INTER 565 hydro; INTER 885 (4x4) cab pelle; INTER 885 cab; INTER 884 cab; INTER 574; INTER 886 cab pelle; KUBOTA 8950 (4x4) cab pelle; FIAT 160-90 (4x4) cab air; FIAT 880 cab pelle; FIAT 1180 (4x4) cab; FIAT 80-90 (4x4) cab; WHITE 2-62 (4x4) pelle; M.F. 3060 (4x4) cab. pelle; M.F. 1020 (4x4) cabine pelle hydro; M.F. 265, 255, 135, 35.
PRESSE à balles rondes Claas (4x4) avec filet; PRESSE à balles rondes N.H. 853; PRESSE à balles rondes Deutz- Allis 4x4; FOURRAGÈRE 7155 Hesston; RÂTEAU à roches Degelman 16'; VIS à grain 51'x7"; ÉPANDEUR N.H. 795 tandem, propre; CHARRUE Fiskars 3 raies, Overum 3 raies, Sanderum 3 raies; ROTOCULTEUR 4'; ARROSEUSE 125 gal.; PÉPINE 3 pts; PELLE #246 pour M.F. 294, 699; ROUES DOUBLES; TRAILER dompeur; plusieurs CABINES à tracteur. Divers autres équipements. Ventes Achats MACHINERIES AGRICOLES USAGÉES YVON ROUSSIN INC., Laurier-Station 1 mille au sud de l'autoroute 20, sortie 278, (418) 728-2092.

VIDEUR Harvestore Hercule 20 pi. maïs humide moteur 7 1/2 forces, très propre, 5,500$. Tél.: (514) 296-4509.

VIS à grain Brand 60 pi. longueur, 8 po. diamètre. Tél.: (514) 265-3364.

VIS À GRAIN Westfield MK 100-61, 61' long x 10" diam. avec panier mobile 10', comme neuve. Tél.: (819) 228-4413.

VOITURE à ensilage Dion 6 roues, tandem, gauche, excellente condition, 4,200$. Tél.: (514) 798-2447.

WAGON extensible Normand #600 presque neuf, jantes acier 6 trous, pneus 15", peinture originale, 825$. Marc (514)351-7209, répondeur 351-2805.

MAISONS

MAISON MOBILE 14 x 36, à vendre ou à louer. (819) 828-2420.

OFFRE D'EMPLOI

CHEF DE FILE dans la commercialisation de produits d'horticulture ornementale, HORTISER INC. est à la recherche de:
REPRÉSENTANTS(ES) DES VENTES
EXPÉRIENCES REQUISES: expérience dans le domaine; capacité à travailler dans un milieu informatisé; connaissance de l'anglais sera un atout. NOUS OFFRONS une rémunération basée sur vos ventes (à la commission). S.V.P. faire parvenir votre c.v. avant le 8 septembre à: HORTISER INC., 1420 B, De Coulomb, BOUCHERVILLE, QC, J4B7K2.

COUPLE DEMANDÉ ferme laitière, expérience exigée, les 2 pour la traite, entretien du troupeau, maison fournie, travail à l'année. (514)798-2182.

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS
Minéraux, prémix, supplément énergétique, préservatif à fourrage et grain, sec et humide, temps plein ou partiel, territoires disponibles, régions: Laurentides, Mont-Laurier, Joliette, Portneuf, Drummondville, Victoriaville, Estrie, St-Hyacinthe, St-Jean-sur-Richelieu. Produits reconnus, conditions intéressantes, suivis techniques, commissions seulement. Pour informations: 1-800-263-8732.

FAMILLE D'EXPLOITANTS de ranch aimerait accueillir jeune-fille canadienne française, sincère, aimant les animaux et la musique, et désireuse de travailler sur un ranch. Poste permanent et possibilité de carrière. Écrivez en anglais à: Boîte Postale 6214, FORT ST-JOHN, COLOMBIE-BRITANIQUE, V1J 4H7.

FERME LAITIÈRE Holstein p.s. (65 têtes) et 100 hectares en culture, temps plein, logement disponible à proximité (rive-sud Montréal). Varennes, après 20h00: (515)652-2225.

FERME LAITIÈRE région Beauce, COUPLE DEMANDÉ autour de la quarantaine, sachant prendre des responsabilités et aimant les animaux, et la vie en agriculture. (418)685-2175.

FERME LAITIÈRE: région Huntingdon, cherche employé agricole avec expérience pour la traite et l'entretien d'un troupeau laitier. Emploi à long terme et bon salaire pour la personne compétente et responsable. S'adresser à FERME MORATEL, (514)377-4503.

HOMME DE FERME pouvant aider à l'entraînement des chevaux de course, région Richelieu, logis disponible, salaire à discuter selon compétence. Écrire à La Terre de chez nous, CASE: 455, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

HOMME DEMANDÉ avec expérience pour travail sur ferme laitière et de grandes cultures, maison disponible. STE-JULIE, cté Verchères: (514) 649-1801.

PERSONNE DEMANDÉE pour travail sur ferme laitière et porcine, expérience laitière nécessaire, maison disponible. Région St-Hyacinthe: (514) 793-2392.

PERSONNE désirant travailler sur ferme laitière. Doit posséder expérience ou formation agricole. Salaire selon expérience. Faire parvenir C.V. au C.P. 568, Thurso (Québec). J0X 3B0.

VACHER pour troupeau de 180 têtes dont 85 vaches Holstein, stabulation libre, personne compétente et responsable avec 5 à 10 ans d'expérience, salaire à discuter, maison disponible sur la ferme, région Nicolet. Envoyez c.v. avant le 15 septembre. Écrire à La Terre de chez nous, CASE: 484, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

ÉLECTROMÉCANICIEN connaissances en électricité, électronique, soudure et plomberie. Personne habile, et débrouillarde, honnête, ponctuelle, fiable et sociable pour faire l'installation et l'entretien d'équipement de traite, et d'alimentation robotisée, formation au début. La personne devra demeurer ou déménager dans la région de Maskinongé. P.A. ALARIE, MASKINONGÉ: (819) 227-2606.

ON DEMANDE

MÉTAUX A.D. PICARD Inc.
ATTENTION Rebuts de métaux - scrap Métal
Cultivateurs
Le meilleur endroit pour vendre ferraille, métal, tôle et automobile c'est chez:
5 $ de bonis sur présentation de cette publicité
Balance électronique de 70 pieds sur les lieux
750, Grand Rang St-François (route 235), St-Pie
Voisin de Sanair
Tél.: (514) 772-2015
(514) 774-9802

*ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, 1705 Route 139, Roxton Pond, cté Shefford, J0E 1Z0: (514)372-9527.

ACHETEURS DE TRACTEURS DE FERME
Tel que: Massey Ferguson, Ford, John Deere, Kubota, etc... Payons bon prix comptant. YVAN: (819)364-2666, GERVAIS: (819)364-2021.

ACHETONS tracteurs pour pièces.
Pièces usagées tracteurs
ÉQUIPEMENTS ST-PIERRE, cté Beauharnois. Tél.: (514)371-0920 ou (514)371-4363.

ACHÈTERAIS pick-up à maïs 2 rangs pour fourragère N.H. 790 avec disque pour la coupe modèle (824). Tél.: (418) 839-0382.

ACHÈTERAIS ramasse roches ou fourche à roches. Tél: (418) 888-4415

ACHÈTERAIS ramasseur épis pour uni system #737 et grillage usagé pour crib. VENDRAIS récolteuse à épis 2 rangs New Idea, très bonne condition: 1,500$, négociable. (514)264-6360.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés, ou accidentés, pour pièces. ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514)478-1311

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE: (514)756-0501

BOÎTES À VERGER. Achèterais boîtes à verger en bois de 1 minot, usagées. Soir: (514) 827-2913.

PIÈCES USAGÉES
ACHETONS TRACTEURS FORD SEULEMENT, accidentés ou pour pièces et brûlés. GARAGE GILBERT BAZINET INC., La Présentation: (514)796-2736.

RECHERCHE chariot à ensilage motorisé usagé déchargeant par le haut à 36". Tél., soir: (819) 658-2208.

RECHERCHE pelle 146 ou 245 pour John Deere 1840, en très bon état. Tél: (819) 474-1349.

PENSIONS

LANAUDIÈRE
ESPACE DISPONIBLE pour hébergement de génisses et taures, 0 à 2 ans, libres ou attachées, à l'année. (514) 889-4202

POUSSINS-POULETTES

POULETTES prêtes à pondre (20 semaines) rouges et noires. Prix sur demande ainsi que la liste de nos 125 agents à travers le Québec. CENTRE AVICOLE BÉLANGER ENR., 72 Route Gaspard, STE-LOUISE, G0R 3K0. (418)354-2557, télécopieur: (418)354-7709.

SERVICES

TECHNI-PLAN ENR.
Plan de localisation
Plans et devis
Surveillance de travaux
Choix et dimension de votre structure
Projet clé en main
(819) 475-3764

LES FONDATIONS ANDRÉ LEMAIRE INC.
Fosse à purin
Plate-forme
Porcherie
Étable sur lattes
Coffrage
(514) 564-2030



- Peinture - Blanchissage
- Nettoyage haute pression
- Vissage de couvertures

JOLIETTE:
1(514) 759-4650

ENTREPRISE DE PEINTURE CLÉMENT ROBILLARD INC.
SPÉCIALITÉS
- Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur Voco
- Vissage de toiture
- Ouvrage garanti

22 ans d'expérience
Information gratuite
Tél.: (514) 756-6305

TAILLE DE SABOTS DE VACHES
avec table hydraulique - dans un rayon de 70 milles de Louiseville. Le travail se fait sous surveillance vétérinaire.
Georges-A. Dulac, M.V.
(819) 228-4386

COFFRAGES M&B enr.
WICKHAM
- Fosse à purin
- Plate-forme à fumier ronde ou rectangulaire
- Fondation de porcherie
- Mur en béton isolé
- Fondation de tous genres

N'hésitez pas à nous appeler On s'occupera de vous pour les dimensions de vos structures et démarches à suivre
BERNARD PULFER
(819) 398-6365
Cell.: 472-9236
MARTIN MÉNARD
(514) 546-2482

Technidrain inc.
157, des Érables
Drummondville J2C 1Y2
Plans et devis
- Surveillance de travaux
- Entreposage de fumier
- Liquide et solide
- Drainage de surface

Partout au Québec
Tél. (819) 472-1694

ATTENTION! ATTENTION!
J'OFFRE MES SERVICES pour labour cet automne, machinerie complète fournie. MARCO TURCOT ENR.: (514) 477-4036.

DENIS MALO FERME BLANCHE. Service de désinfection, blanchissage, lavage haute pression, toutes grandeurs et hauteurs. Frais virés: (514)759-0204.

GILLES ROBILLARD PEINTURE - LAVAGE
VISSAGE de toiture; BLANCHISSAGE. Sans frais: 1-800-265-7749. LANAUDIÈRE: (514)753-7749.

SERVICE DE BLANCHISSAGE ST-CÉSAIRE: blanchissage à la poudre d'argile. Balayons à l'air compressé. Peintures intérieure et extérieure. J. LANDRY: (514)469-4536.

Service de démolition
Pour tous vos travaux de démolition (marteau, tarière hydraulique, excavation, mini-loader, pour l'intérieur ou l'extérieur de vos bâtisses). (418)483-5448.

SILOS

HARVESTORE «USAGÉS et NEUFS»
TOUTES GRANDEURS DISPONIBLES
FINANCEMENT DISPONIBLE
LE SEUL CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ AU QUÉBEC
Le SEUL à bâtir les structures selon les normes rigoureuses de Harvestore et vous éviter ainsi des ennuis
SYSTÈME HARVESTORE DU QUÉBEC
Division de R. Viens Équipement inc.
(514) 378-9891
1-800-361-9891

CONSTRUCTION MHA
"ANCIENNEMENT "FOSSE AB INC."
- Fosse à lisier • Porcherie •
- Plate-forme à fumier • Toiture •
- Fondation de tous genres •
- Plans, surveillance de travaux et inspection par ingénieur•
- Bâtiment agricole •

4345, avenue Richard
St-Grégoire, Cté Nicolet (Québec)
G0X 2T0 Tél.: 819-233-2021
Victoriaville Tél.: 819-752-7778 Fax: 819-752-7779
Berthierville Tél.: 514-836-2681 Fax: 514-836-2681

Consultez pour tous projets Les Spécialistes
Distributeur
BUTLER®
SILO
J.M. LAMBERT inc.
4250, rue Vachon
Drummondville
J2B 6V4
(819) 474-6989

FONDATION CBR
Silos BEAUDRY
Défier toutes compétitions en nous contactant
- Fosses à purin et plates-formes
- Silos conventionnels avec chutes très larges
- Silos hermétiques et vides silos

Spécial silos hermétiques maïs humide
150 tonnes 20,500$
250 tonnes 25,500$
Tout inclus prêt à remplir, prêt à vider le tout sans aucun supplément.
Aussi toutes grandeurs disponibles
Pour inf.: **Claude Beauvillier**
(819) 362-2095
(819) 362-6244

Silos Services H-R inc.
111, 8e rang
St-Germain de Drummond
- Silos neufs et usagés
- Déménagement, rehaussement
- Réparation générale de silo

Distributeur **Patz**
(819) 395-2154
(819) 478-1252

NOUVEAU
Silos Beaudry
Silos en douves de béton ou en bloc
Neufs et usagés
Toutes grandeurs
Pour inf.:
Fondation CBR et Silos Beaudry
(819) 362-2095
(819) 362-6244

Vente et réparation de toit en fibre de verre
STARLINE
LES ÉQUIPEMENTS DANIEL LABONTÉ INC.
Distributeur Exclusif:
Starline; videur, convoyeur etc. CannonBall; track de porte indust. Cat; laveuse à pression.
Vente - Service - Pièces
Réparation de silos, toit, chute, tuyau p.v.c., réparation des videurs PATZ. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
1178, rue Lussier, St-Dominique
Cté St-Hyacinthe, Qc J0H 1L0
Tél.: (514) 773-6589
Fax: (514) 773-2046

L'emblème sur lequel on peut se fier
SILO SUPÉRIEUR INC.
VOUS OFFRE:
• SILOS EN DOUVES de béton pré-fabriquées pour foin et maïs-ensilage, maïs-grain et orge humide.
• VIDEUR de silo, système de suspension à 3 points, entraînement indépendant, souffleur 28".
Achat, vente, réparation, déménagement, extension et entretien de SILOS USAGÉS.
SILO SUPÉRIEUR INC.
C.P. 2199, ST-ROMUALD
CTÉ LÉVIS, QUÉ G6W 5M5
(418) 839-8808

Harvestore usagés remis à neuf
Toutes grandeurs disponibles
même garantie qu'un silo neuf.
Prix défiant toute compétition
NOUVEAU
Maintenant prêt à offrir le service sur videur "HARVESTORE"
• Pièces d'origines
• Réparateur expérimenté
SILOS BLEUS DU QUÉBEC
ETIENNE LEDUC
(418) 325-2312

CONSTRUCTION ACTION DARE LTÉE
- Silos Air-Métic
- Silo conventionnel (avec chute extra large)
- Fosse
- Plateforme

1-800-946-2797

CONSTRUCTION B.R.N. inc.
516, 7e Rang, St-Dominique
Cté St-Hyacinthe J0H 1L0
Bruno Bousquet (prop.)
SOYEZ BIEN ENTOURÉ
Profitez de matériaux de première qualité sur toute la ligne à des prix raisonnables.
Fosse à purin — Plate-forme — coffrage agricole de tout genre.
Lagune — mur isolé en béton «Selon les plans d'ingénieurs.»
Partout au Québec.
Aussi disponible: Service de pelle et bélier mécanique
TÉL.: (514) 773-0064
(514) 773-5930
Tél.: 1 (800) 265-0064
Fax: (514) 773-9743

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tél.: (514)379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction, rehaussement, réparation, finition intérieure.

Distributeurs Val Métal, Bodco

SILO À LOUER capacité d'entreposage 7,000 TM. Possibilité de louer quantité désirée ou à vendre avec séchoir, balance, terrain. Téléphone et fax: (514)794-2800.

SILO À MOULÉ Fort Métal capacité 7 tonnes, en très bon état. (819) 336-5401.

SILOS À LOUER
Ste-Élisabeth, cté Berthier, 2 silos en acier avec séchoir et vis de vidage totalisant 300 tonnes. Libre immédiatement. (514)759-3856.

TERRES A LOUER

TERRE À LOUER située à Ste-Clothilde, environ 80 arpents cultivables: 35 arpents terre noire, 45 terre franche, très fertile avec lac, les 2 étangs pour irrigation. (514)826-3445.

VAUDREUIL, SOULANGES, LES CÈDRES: terres 25, 70 et 200 arpents. En culture. À louer bail 5 à 10 ans. (514)353-3013.

TERRES DEMANDEES

TERRAIN DEMANDÉ
Avec beaucoup d'eau pour faire une pisciculture. Maximum de 2 heures de Montréal.
Tél.: 514-937-8256
Fax: 514-933-6512

PROJET VENTE ACHAT FERME
- Vente globale ou partielle
- Projet expansion ou relocalisation
- Évaluation gratuite

PLUSIEURS ANNÉES D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE
ROYAL ACTION
RECHERCHE FERME
- "laitière"
- veaux lait
- porcines
- céréalières
- quota et troupeau


JACINTHE GUILBERT
Agent immobilier affilié
Consultante agricole
(514) 546-3697 *Co-prop. Ferme laitière

ACHÈTERAIS ferme laitière avec ou sans roulant, dans la région de Drummondville. (819) 397-4409.

J'AI UNE MAISON qui est actuellement vacante dans le vieux Longueuil avec vue splendide sur le fleuve, et un magnifique terrain de 60x200. Échangerais pour une terre sans bâtiment, maison, dans région St-Pie ou alentours. Référence JEAN DUCHESNE: (514)772-6512.

Les Imm. Raymond Pilon Inc.
AVONS besoin de terres agricoles, région de Soulanges, Beauharnois, Valleyfield. Nous avons plusieurs acheteurs sérieux. (514)453-3218.

RECHERCHE ferme laitière 7-10,000 k.g. de quota pour client sérieux. KARL GOLA, COURTIER: (514)346-8007, service français, anglais, allemand, Trans-Action Immeubles Vendex Inc.: (514)346-1822.

RECHERCHE terre avec bâtiments et maison. Agri immeuble provincial courtier: (514) 796-2557.

RECHERCHE une ferme du propriétaire pour achat rapide. Nous sommes une famille qui était déjà sur une ferme. Nous avons été expropriés par la ville, nous avons de l'argent comptant considérablement. Appelez: (819)364-7388.

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contacter LES INVESTISSEMENTS
CEGO LTÉE
COURTIER AGRÉÉ: (514)453-6742
Pierre Violet, agent Agréé
(514)453-2876
Paul-Émile Simoneau
agent affilié
(819)359-2776

Votre ferme est à vendre? Vous avez besoin de conseils! Plus de 30 années d'expérience. Clients canadiens et européens. AGRI IMMEUBLE PROVINCIAL COURTIER, GÉRARD CHASSÉ, SERGE FONTAINE, agents: (514)771-4799.

ÉCHANGERAIS cottage loyaliste 2,030 pi.ca. sur 10,000 pi.ca. près St-Hilaire, pour verger ou fermette en bon état, près Granby. (514)464-6594.

TERRES A VENDRE

3 TERRES CONSÉCUTIVES 105 acres chacune, plantation de 25,000 pins de 28 ans avec lac, 125,000$. (514) 453-3584.

55 KILOMÈTRES sud de Montréal, 85 arpents, bâtiments, maison rénovée, beau site, lac, culture asperges, idéal pour culture maraîchère, vigne, chevaux, etc... (514)296-4637.

A OKA: 46 arpents drainés, site enchanteur, montagneux, maison 51/2 rénovée à neuf, sous-sol fini, disponible en juillet 1996. Idéal pour pépinière, serre, chenil ou élevage, 15 arpents cultivables, 30 boisés érable, lac: 129,000$ (à discuter). (514)472-8400.

A SHERRINGTON terre nue, 176 arpents, partie cultivable, balance à défricher, étang, possibilité de 114 arpents supplémentaires, avec bâtiments. JEAN-GUY MONETTE: (514)348-1186, ÉLITE COURTIER.

ACHETEURS VENDEURS! Appelez-moi, 20 ans d'expérience domaine agricole. FRANÇOIS TÉTRAULT, agent immobilier affilié, Re/Max Du Haut Richelieu Inc, Courtier, Immobilier agréé: (514)349-5868.

BEAU TERRAIN de 5 acres bord de lac à Minerve: 35,000$. (514) 453-3584.

BEAUCE: ferme porcine moderne avec résidence, 350 truies F-1, et 2,000 porcs à l'engrais, aménagée en chambres.
ESTRIE fermes laitières de qualités supérieures avec quotas de lait variant de 10,000 à 15,000 k.g. m.g.
ESTRIE: ferme forestière de 180 acres avec résidence comprenant une érablière de plus de 10,000 entailles, équipement complet et moderne.
BEAUCE: érablière avec salle de réception ouverte à l'année pouvant accueillir plus de 300 personnes, bien aménagée et bien située. PAUL GAGNON COURTIER INC.: (418)424-3811.

CANTONS DE L'EST: érablière, 150 acres, 17,000 entailles, très bien équipée, bouilleuse à l'huile, 2 séparateurs, etc... Vue magnifique, prix: 295,000$. Peux garder balance de prix de vente. (514)539-3220.

CANTONS DE L'EST
BEAU GRAND BUNGALOW + 2ème prop., étable 29x77, ruisseau étang, boisé, le tout sur 135 arpents... et pour moins que l'évaluation municipale. Info.: SUZANNE HADE, agent immobilier affilié, La Capitale courtier immobilier agréé: (514)378-8461.

CARIGNAN: ferme agricole de 216 arpents, drainé souterrain, et plusieurs bâtiments. LOUIS BUSQUE (514)465-5580, (514)676-7040, Immeuble Express inc., ctr immobilier.

DUNHAM: ferme veaux de grain, capacité 250, autres bâtiments, terre 107 acres dont 76 boisées, belle maison 2 étages, 1990.
ST-JUSTIN: très belle ferme pour vaches-veaux, capacité 80 têtes, très bien équipée, maison très propre, terre 48 arpents.
RÉGION DRUMMOND: terre 310 arpents dont 280 drainés, grange-étable avec fosse, silo, autres bâtiments, maison pierre, 13 pièces. Agri Immeubles Provincial Courtier, GÉRARD CHASSÉ: (514) 796-2557

DURHAM SUD: ferme laitière en opération, 7,750 kilos, troupeau Holstein, 200 arpents, belle maison. SIMONE MAROIS, IMMEUBLES MEMPHRÉ: (514) 348-2762.

EN ESTRIE: 20 minutes de Sherbrooke, 286 acres, bungalow en brique, étable froide 32x100. FAUT VOIR! PRIX RAISONNABLE. (819) 828-3080.

EXCELLENTE OPPORTUNITÉ! Terre 145 arpents (90% boisé), maison 2 niveaux, 5 c.c., 2 s.d.b. En opération de TABLE CHAMPÊTRE et de TRAITEUR avec permis. Possibilité de gîte aux passants. 1 grange, 1 atelier, érablière 1,500 entailles avec SUPER cabane à sucre familiale (50 personnes). Clientèle assurée à l'année. (514)549-2090.

FERME 10 arpents avec cottage rénové et autres bâtisses à vendre ou échanger contre ferme plus grande dans l'Estrie (environ 100 arpents). KARL GOLA COURTIER: (514)346-8007, Trans-Action Immeubles Vendex Inc.: (514)346-1822.

FERME 176 arpents avec cottage 7 pièces, spécialisée élevage et chasse aux sangliers. Aussi terre à bois 74 arpents, 6 arpents en culture, située à St-Germain, 24,000$. GAÉTAN COURNOYER, GROUPE PRO AFFILIÉ COURTIER: (819) 478-2588.

FERME 250 arpents, 20% boisé, érablière, pour élevage de boeuf. Maison 8 pièces, 3 granges, 3 bâtiments d'élevage, 2 logements additionnels. Idéal pour ferme communautaire.
FERMETTE à LE GARDEUR: 24 acres, sans maison, garage 28x28, à 20 minutes des Galeries d'Anjou. Idéal pour pépinière, serre. C.BOULANGER: (514)255-5202, RE/MAX MONTREAL-MÉTRO COURTIER.

FERME CÉRÉALIÈRE 475 arpents avec silo séchoir; FERME PORCINE 300 arpents; FERME D'ANIMAUX À BOEUF, 280 arpents avec machinerie; FERME LAITIÈRE; Plusieurs fermes de 5 à 500 arpents. MARCEL DESCHÊNES, La Capitale agent affilié. 1-800-667-8495, (514)759-1477.

FERME POMICOLE, grandeur 35 acres, située dans la région des Appalaches, expansion illimité. Tél: (418) 246-5957.

FERME PORCINE avec engraissement 1,500 porcs, une maternité de 80 truies et 190 arpents de terre, située à Ste-Rosalie. (514)799-3317.

FERME PORCINE à vendre, capacité 1,500 porcs par élevage. Pour plus de renseignements s'adresser à: (819) 268-2152.

FERME ÉQUESTRE rive-sud à vendre. 102 arpents comprenant terres cultivées, boisé, et 3 très grands paddocks verts avec étang; écurie entièrement rénovée de 14 boxes 10x10, garage de 30x60, et maison de 2 étages 45x45 construite en 1992 avec garage double. Le tout forme une très belle propriété. Renseignements soir: (514)584-2333, jour: (514)583-5574

FERME À VENDRE 100 arpents avec roulant, 115 vaches, Ellenburg Center USA (10 minutes de la frontière). (514)946-9292.

FERME À VENDRE par propriétaire. Idéal vaches à lait, boeufs, veaux grain. Personnes sérieuses seulement. Région Drummond. Après 20h00: (514)793-4169.

LANDRIENNE - ABITIBI: 370 acres, 135 en culture et 135 en pâturage, maison 10 pièces, 2 granges-étable. Réal: (819)732-6670.

MISTASSINI, LAC ST-JEAN: ferme laitière à vendre avec quota. Quatre (4) lots de terre avec bleuetière et boisés. Bâtiments récents 1985; machinerie complète. Également bovins de boucherie, porcherie et poulailler; maison 30x67, garage double, piscine creusée; terrain paysagé. Acheteur(se)s sérieux seulement. (418)276-0264.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES: très belle ferme à vendre, 425 acres, maison avec garage double, 2 vacheries, grange à foin, remise à machinerie. Prix très abordable. Pour acheteur sérieux seulement. Après 18h00, (819)385-4428.

NOUVEAU! ST-ROBERT: région de Sorel-Yamaska, ferme de 90 arpents, terre légère mélange d'argile, de sable et de terre noire, idéale pour toute culture maraîchère ou céréalière, porcherie maternité de 100 truies non opérationnelle, maison immense 9 pièces, construite en pièce sur pièce.
ST-PAUL D'ABBOTSFORD: ferme maraîchère et verger, 100 acres, une ou deux maisons disponibles.
DUNHAM: ferme bovine, terre 362 acres séparables en trois parties, idéal pour combiner avec l'agro-tourisme.
ROXTON POND: terre à bois 17 acres, moitié plantation pins et sapins, moitié bois, chasse à l'arc.
STE-ANNE DES PLAINES: terre maraîchère 90 arpents, sans maison.
RÉGION DE L'OUTAOUAIS, PLAISANCE: ferme avicole (sans quota) et bovine, 114 acres, 74 acres en culture.
RÉGION DE LOTBINIÈRE, VALALAIN: ferme d'élevage de cervidés ou bovins, 406 acres, ou bovins, 406 acres, séparables en 2 parties; prix pour vente rapide. DANIEL DUCHARME, Les Immeubles Granby inc., courtier immobilier agréé, tél: (514)776-5266.

PORCHERIE À VENDRE, 400 truies, 2,000 porcs, située à ST-VALÉRIEN: (514) 796-4229.

PRÈS SHERBROOKE: 23 acres, production de fraises, framboises et bleuets, bonne clientèle, bâtiments récents, maison. ROSAIRE COUTU, courtier immobilier: (819)868-4400.

RIVE-SUD: ferme équestre, 170 arpents, 5 heures de promenade à cheval.
FERME de culture 101 arpents. E. SOREL, L'ÉQUIPE IMM. (514)246-4575, (514)983-8113.

ROXTON FALLS: ferme 220 acres, moitié boisée, grande maison, grange, remise, prix raisonnable. Acheteurs sérieux seulement. (514) 548-2815, 538-5101.

RÉGION JOLIETTE: ferme comprenant 155 arpents dont 50 boisés avec érablière et cabane à sucre, 105 cultivables avec résidence ancestrale, grange-étable 125' long, avec porcherie maternité, fosse à purin. Le tout en excellente condition. (514)836-3034.

RÉGION LOUISEVILLE: ferme céréalière, bungalow 20 ans, 9 bâtiments, 5 silos, terre 203 arpents drainés au 3/4, possibilité 253 additionnels, secteur favorable culture. (819)227-4682.

RÉGION ST-GABRIEL DE BRANDON: ferme à vendre comprenant exactement, 655 arpents, 175 boisés, 80 en pâturage, 400 en culture dont 80% drainé, 3 résidences, étable vaches veaux de 200 vaches, parc d'engraissement de 500 bouvillons, 4 silos à ensilage, 4 silos à grain, le tout pouvant être vendu séparément ou en totalité. AUBAINE! (514)836-2727.

RÉGION ST-HYACINTHE: emplacement de campagne, maison et bâtiments, 85 veaux de lait.
RÉGION ST-HYACINTHE: ferme porcine de 240 truies, engraissement de 1,000 porcs, maison.
PIERREVILLE: ferme porcine de 250 truies, engraissement 1,400 porcs avec mix-mill, maison.
BROMONT: ferme de 210 arpents, 110 en culture, bâtiments et maison.
IBERVILLE: terre de 265 arpents drainés, bâtiments et maison 2 logis.
ST-GÉRARD DE MAGELLA: ferme de 4,000,000 pi. de serres, structure d'acier, terre de 120 arpents, maison.
PIERREVILLE: terre de 84 arpents, culture maraîchère, entrepôt avec réfrigérateur, maison. Agri Immeuble Provincial Courtier, SERGE FONTAINE, GÉRARD CHASSÉ: (514) 771-4799.

SITE POUR PISCICULTURE région de Lac Mégantic, grande capacité de production. (819) 888-2650, (819) 888-2449.

ST-BERNARD (ST-OURS) terre 56 arpents, maison 6 pièces, belle véranda finie pin naturel, petit poulailler et remise pour outils; piscine hors-terre. (514)792-3189.

ST-PIE-DE-BAGOT: 40 arpents, rivière, petit bungalow avec serre adossée, endroit tranquille. 89,000$. Tél.: (514)772-5264.

ST-POLYCARPE: terre 100 arpents dont 60 en culture et 40 en boisé, cabane à sucre 1,000 entailles. (514) 269-2612.

STE-ANNE-DES-PLAINES: maison de campagne, entrepôt, garage, terrain 70,000 pi.ca., vendu par propriétaire. (514) 478-0822.

STE-CHRISTINE CTÉ SHEFFORD: 268 acres en prairie, 100 acres boisées, grange, abri pour 400 boeufs, fosse à purin certifiée, maison avec garage: 400,000$. (514)655-7404.

STE-CÉCILE-DE-LÉVRARD: terre 126 arpents en agriculture biologique, (30 boisés) avec maison et 3 remises, ruisseau, égouttement, nivellement en ordre: 70,000$. (514)586-4452.

SUPERFICIE TOTALE 26 hectares, 14 boisé, 12 en culture, 683 pommiers standard, 709 semi-nains, 2,281 nains, remise 25x35, écurie 25x30, maison restaurée pièce sur pièce, vieille de 150 ans, puits artésien, fosse septique: 175,000$. (514)826-3646.

TERRE 185 arpents, presque tous cultivables avec bâtiments et maison, 195,000$.
38 ARPENTS bordés par Rivière Richelieu, belle grande résidence 6 pièces, 139,000$ situé près de Sabrevois.
10 ARPENTS à St-Blaise avec bâtisse, joli cottage rénové, 149,000$ KARL GOLA, courtier (514)990-3446 ou (514)346-1822, Trans-Action Immeubles Vendex Inc.

URGENT

URGENT besoin fermes, fermettes, maisons de campagne, domaines, etc... Pour clientèle Montréal, Rive-Sud, européenne, asiatique. YVON A.MORIN, RE/MAX BROSSARD: (514)466-6000.

VALCOURT: 275 acres, maison et grange rénovée, au bout du chemin des Pointes. (514) 655-7404.

ÉCHANGERAIS bungalow dans village 20 minutes Sherbrooke, endroit tranquille, garage, beau terrain. Pour ferme peu importe l'endroit. C.P. 877, BROMPTONVILLE, J0B1H0.

ÉRABLIÈRE à ROXTON POND, 5,000 entailles sur tubulure, et Osmose, cabane de 20'x70', maison 6 1/2 app. Inf.: (514) 372-5089.

ENCANS

ATTENTION CULTIVATEUR
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.
ALBERT BRETON
Encanteur licencié
INVERNESS, cté Mégantic
Tél.: (418)453-2681.

ATTENTION CULTIVATEUR
Je suis acheteur de ferme au complet, de troupeaux, roulant ou si vous voulez faire encan, je suis à votre disposition. Appelez-moi il me fera plaisir de vous rencontrer.
BERTRAND PELLETIER
ST-OCTAVE-DE-MÉTIS
Cté Matane
(418)775-4966
Cell.: (418)725-9013.



ENCAN
Jeudi le 7 septembre 95
à 11:00 heures
sur la ferme
Valny inc.
Prop. de:
M. Roméo Vallée & Cécile Châtigny
406, rue Bellevue, St-Lambert
Cté Lévis G0S 2W0
Tél.: (418) 889-9312
Sera vendu: 34 Holstein croisées de: 27 vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu, 7 taures dues à l'automne.
Tente & cantine sur les lieux
Conditions comptant ou prêt banquaire.

Les encans Boulet
ALFRED BOULET
St-François
Montmagny
Tél.: (418) 259-7086

ATTENTION! ATTENTION!
CULTIVATEURS
Si vous désirez vendre votre ferme au complet ou votre troupeau et roulant ou vendre par encan. Contactez-moi. Il me fera plaisir de vous rencontrer. Estimation gratuite.
FERNAND CARDIN
Encanteur licencié
175 Route 132 ouest
ISLE VERTE
Résidence: (418)898-2576
Cell.: (418) 725-9595.

Ass. Éleveurs d'Inverness
PRÉAVIS
CONSIGNATION DE VEAUX
Mardi 26 septembre
Jeudi 19 octobre
CARTE de membre GRATUITE consignant 10 veaux et plus.
Inf.: (418)453-2533
(418) 453-2104
Bienvenue à tous!

ENCAN
Dans l'affaire de
La faillite de
LES ÉQUIPEMENTS ST-DENIS
Concessionnaire de machineries
7861 rang Lafrenière
ST-BENOIT DE MIRABEL
Samedi le 9 septembre
À 9 h 30 "PRÉCISES"
SERA VENDU: **matériel roulant - équipement de garage - de bureau et outillage - pièces et fourniture agricole** 1 camion remorque Inter à 6 roues avec moteur diesel Cummins 250; 2 camions Chevrolet dont un 30 (1982) 1 tonne à roues doubles avec moteur diesel 6.2 litres, transmission automatique et plate-forme en acier de 16' amovible à bascule avec treuil et un 3/4 tonne avec moteur au gaz et tansmission automatique (1988); monte-charge Town Motor à pneus rigides 3,000 lb. ÉQUIPEMENT DE GARAGE ET DE BUREAU: un dynamomètre P-402 sur remorque; laveuse à pression à vapeur Barton 1,000 lb; presse hydraulique Weaver 30 tonnes; 3 compresseurs à air dont 2 Devilbis avec moteur 5 h.p., 220 volts, un à 2 cylindres et l'autre 4; et un Kellog avec moteur 5 h.p. 550 volts; 2 perforeuses sur pied dont une King 3/4; 4 soudeuses dont un Miller Matique 200, une Airco et 2 soudeuses génératrices au gaz; 4 étaux avec table en acier; 2 enclumes; établis en métal; 2 meuleuses (grinder); graisseuse pneumatique; 2 huileuses pneumatiques avec réservoir 250 gallons et mesureur distributeur; laveuse à pièces; machine à boyaux hydrauliques T-400; chargeurs à batterie; treuil manuel (chain-block); sandblasteuse; machine à pneus; distributrice à l'huile pneumatique; plusieurs crics de plancher; extincteurs chimiques; 2 scies à métal; 2 ensembles de torches à souder et chariot; plusieurs outils électriques et pneumatiques; étagères en métal ou en bois pour département de pièces; fournaise avec ventilateur, ordinateur Novex 386 avec moniteur couleur 14" et imprimante; 2 micro-fiches; un fax Toshiba; un photocopieur Mita DC-111 C; une caisse enregistreuse Tec-M-A 1060; refroidisseur à eau Larochelle; 2 classeurs à 4 tiroirs dont un format légal; four à micro-ondes Panasonic; paymaster; calculatrice; horloge de temps.
MACHINERIE: 3 tracteurs Neufield dont (2) 4-65, un avec chargeur frontal et monte-charge de 21' et l'autre avec cabine et lame avant 8' à 4 positions et un 10-42; tracteur J.D. (1941); tracteur Belarus 611 avec cabine; tracteur Case 18 h.p. hydrostatique avec chargeur sur le devant; andaineuse J.D. 800 de 10' avec moteur au gaz 6 cylindres; faucheuse-conditionneuse à disques J.D. 1120 à martaux de 8' de coupe; boîte à ensilage Inter 110 à 3 batteurs; monte-balles à fond de tôle Kewanee de 40' sur roues avec moteur hydraulique; planteur à maïs Monosem 4 rangs att. 3 pts; 2 planteurs à fraise; débroussailleuse Ro-Cut 5' att. 3 pts; râteau rotatif Gehl de 260 att. 3 pts, comme neuf; plusieurs charrues 3 raies att. 3 pts dont une à disques; niveleuse 6' att. 3 pts; un treuil à bois Norfe att. 3 pts; 2 rotoculteurs pour tracteur à gazon; vis à grain Farmking 8" x 20', neuve; remorque tandem, neuve pour boîte à bascule, tandem pour une remorque; boîte en acier pour le grain 8 x 12; fourche à palettes pour pelle loader; un mât de monte-charge att. 3 pts; 2 faucheuses-conditionneuses dont une Hesston hydro-swing 1014 et une M.F. 81; moulin à faucher Inter att. 3 pts; 2 rampes d'arroseuse Berthoud; 3 toits sécuritaires Deutz; un empileur de balles; râtelier; plusieurs pneus de tracteurs; pneus Michelin 13.5 x 85 R-16; 1000-20; épandeur à engrais chimique att. 3 pts; paires de chaînes à tracteur dont une à glace (pitons).
FOURNITURE ARICOLE ET PIÈCES: métal neuf et de récupération; quantité de boulons; chaînes; crochets; matériel de soudure; pompe à eau 2" avec moteur à gaz; gasket et fittings; pièces Berthoud; etc...
CONDITION: comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations s'adresser au propriétaire: LES ENTREPRISES MICHEL PETIT INC., tél.: (514) 549-4808 ou à l'encanteur.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
(514) 773-5660

RAPPEL D'ENCAN
Pour
FERME DESJARDINS INC.
(Germain & Amédée Desjardins, props.)
1123 Grande Ligne
ST-ALEXANDRE
Cté Iberville
Mercredi 6 septembre à 13 h 00
SERA VENDU: un bon roulant de ferme de cultures commerciales.
4 tracteurs diesel dont 2 Inter, un 3788 2+2, articulé, avec cabine climatisée, et un 966 avec cabine; un Lamborgini R-603 DT à 4 x 4 avec chargeur frontal; un Belarus 520, 4 x 4 avec cabine; moissonneuse-batteuse N.H. TR-85, 4 x 4 avec table à grain et nez à maïs 6 rangs; grosse fourragère J.D. 5460, 4 x 4, nez à maïs 4 rangs, nez à maïs humide et ramasseur d'andain; 2 boîtes à ensilage Dion; grosse niveleuse Scott; chiesel Will Rich à 9 pattes; vibroculteur Bush Hog (sol conserveur) 198'. Tous les détails dans votre édition du 24 août.
Pour informations s'adresser aux propriétaires: (514) 346-0198 ou à l'encanteur.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
(514) 773-5660

VENTE CHAROLAIS
QUÉBEC ÉLITE 95
Dimanche 24 septembre à 13 h 00
Pavillon Agri-Commerce (Expo)
12 rue Arena
VICTORIAVILLE
Autorute 20, sortie 210
40 LOTS SERONT VENDUS:
8 vaches/veaux; 7 vaches; 15 taures; 7 génisses de l'année; 3 taureaux un an plus; vaches et taures gestantes avec les services de taureaux insémination artificielle, tel que: HTA WHITE HOT, JDF BAILEY, HTA AWESOME, JACK DEMPSEY; PLEASANT DAWN MONTE, SAUBLE'S GALAXY, LEVIS PATRIOTE, WDW SPECIALIST et plusieurs autres.
Informations:
PHIL HARDY: (514) 243-0249,
ANDRÉ LEMIRE: (819) 289-2720.



ENCAN
Troupeau Girardo
Samedi 16 septembre 1995
à 11:00 a.m.
Propriété de: Jacques et Normande Girard
365, Rapide sud
Ste-Anne-de-la-Pérade
Cté Champlain
Sera vendu: La dispersion complète d'un excellent troupeau Holstein, pur-sang, enregistré, classifié, testé leucose et contrôlé officiel avec une moyenne de 7982 kg 171-171-169. Dont 61 têtes comprenant 30 vaches en lait dont plusieurs sont fraîches et d'autres vêlant cet automne, 15 taures saillies, 12 taures ouvertes, 5 génisses. Quelques génisses et taures de Milestone, Aerostar, Leadership, Park Jackpot. Des taures sont saillies par: Milestone, Park, Leadership...
Des exemples de production: Une Lumberjack avec 11448 kg à 305 jours; Une Algonquin à 2 ans avec 8122 kg; Une tab avec une 2e mère Ex. et avec une déviation +12 +26 +11. Plusieurs vaches ont des BCA de plus de 200.
Équipements de laiterie: Un système de traite Surge en stainless de 2 po pour 44 vaches; Compresseur Surge 5.5 hp 100 PLUS Alamo, réservoir à lait 500 gal. Zéro, 3 clippers Sunbeam; Chaudières de trayeuse.
Machinerie: Tracteur J. Deere #1830 2800 hres; Tracteur Inter 574 avec pelle double action et bucket à gravier 3600 hres et pesées en ciment sur hydraulique; Faucheuse J. Deere #1209; Wagon 9 tonnes 4 roues avec plate-forme; Charrue Kverneland 4 raies; Râteau J. Deere 3 pts; Presse J. Deere 24 T; Charrue 2 raies Inter; Faucheuse Inter 7 pi; Chopper NH #38; Boîte à choppage 18x7 pi très propre avec 4 roues; Trailer pour 2 chevaux, 4 roues tandem très propre. N.B.: Aucun articles de hangar à vendre.
Pour informations:
JACQUES GIRARD
(418) 325-2094
GILLES TOURIGNY
(819) 752-4217
ou
L'ENCANTEUR
Pour vente privément ou par encan, consultez un expert, service assuré:
LES ENCANS LAFOND INC.
225, René Pinot
St-Pierre les Becquets
Tél.: (819) 263-2897
Cell.: (819) 370-7376
Encanteur:
JEAN-LORRAIN LAFOND



ENCAN
DE CONSIGNATION
Samedi 9 septembre 1995
à 10h30
pour
Les Équipements TISCIA inc.
1875, rang St-Edouard
St-Simon, sortie 145,
autoroute 20
(ancien propriétaire de Équipements DM de Roxton-Falls)
Sera vendu plusieurs tracteurs dont: MF 3060, 4 roues motrices, cabine. White Fied Boss 4-150 articulé. Ford 5000 avec cabine. Inter 624 très propre. Inter 454 avec chargeur frontal. Kubota 4x4, modèle 4500 avec chargeur frontal et vitesses rampantes. MF 180 cabine, chargeur frontal. MF 35 diesel, 3 cylindres.
Sera vendu machinerie: batteuse Gleaner L table à grain, tête mais 6 rangs, moteur neuf bon état; batteuse NH TR 70, hydro, table à soya; 2 camions Ford 9000, 10 roues avec épandeur à purin et boîte à grain; camion Inter 10 roues avec tank à purin; boîte 14 pi à gravel; épandeur à purin DM 3000 gal., 6 roues directionnelles, très peu usagé ainsi que plusieurs autres de différentes grandeurs; tank à succion Badger 1500 gal.; pompe à purin 8-12 pi; presse à balles rondes; remorques pour ramasser balles rondes; épandeur Inter modèle 580 tandem avec pont double et cuve; 2 boîtes ensilage Dion avec train 1000-20 très propre; boîtes ensilage Inter modèle 110 sur train 4 roues; fourragère Inter modèle 830 avec pick-up à foin contrôle électrique; fourragère JD 35, tête mais 1 rang, pick-up à foin; fourragère NH 770 tête mais, pick-up à foin; fourragère JD 34; choppeur à mais 6 rangs de marque Brillon en très bon état; remorque à animaux 7-15 avec col de cygne; plusieurs boîtes à grain sur train, de différentes grandeurs; vibro Inter modèle 4500 avec extension, 22 pi; râteau à roches Rockomatic modèle 4610; 2 plateforme avec côtés en métal pour foin; plusieurs herses à disques semi-porté MF et Inter; semoir Inter 5100 pour grain; MF 33; Presse à foin JD 327 lance-balles; Presse NH 273 lance-balles; Vis à grain Allied 41'; Inter modèle 510; semoir à grain Allied 41 pi long. 7 po diam.; vis à grain Sonoco 37 pi; souffleur Blanchet sur 3 points 8 pi.; camion GMC S 15 diesel; souffleur à neige 7 pi sur 3 points; plusieurs charrues, niveleuses ainsi que plusieurs autres machineries seront consignées d'ici la vente.
ATTENTION, ATTENTION, sera vendu une pelle excavatrice de marque Pocling GC 120 capacité 1 verge. Il y aura quelques articles de garage. Cette liste est sujette à changements sans autre avis.
CONDITIONS: argent comptant, chèque ou prêt bancaire accepté.
Pour informations:
Équipements Tiscia inc.
Tél.: (514) 798-2922
798-2980
MARC GRAVELINE
encanteur
200, Barreau
St-Barnabé-Sud - St-Hyacinthe
514-792-6284
Il y aura cantine sur place.
Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous servir.



PRÉAVIS D'ENCAN
Jeudi le 28 septembre 95
sur la ferme
Gérelle
Prop. de:
Gérald Nolin & Louiselle Poiré
St-Rémi de Tingwick
Tél.: (819) 382-2884
Troupeau Holstein Pur-Sang (8 TB, 21 BP, 10 B) moyenne PATLQ 8733 kg MCR 201 206 204, toute la machinerie & équipement laitier.
À NOTER QUE: la ferme est à vendre privément et est conforme aux normes de l'environnement.

Les encans Boulet
ALFRED BOULET
St-François
Montmagny
Tél.: (418) 259-7086

ENCAN
sur l'ancienne
Ferme de l'Étoile enr.
(Gaétan et Micheline Ouimette)
439, St-Jacques Sud
Coaticook, cté Compton
Vendredi le 8 septembre 95
à 11h00 a.m. précises
«TROUPEAU DETOILE»
Sera vendu: 115 têtes d'animaux Holstein dont 80 pur-sang enregistrées avec papier, comprenant: 53 vaches quelques fraîches et plusieurs dues pour septembre, octobre et novembre dont 35 pur-sang; 15 taures saillies dues pour septembre et janvier dont 13 pur sang; 22 taures ouvertes prêtes à être saillies dont 15 pur-sang; 18 taures ouvertes âgées de 6 à 12 mois dont 13 pur-sang; 7 génisses d'élevage âgées de 0 à 3 mois dont 4 pur-sang.
* Ce troupeau est sur le contrôle laitier PATLQ Rég. avec une moyenne de: 7,459 kg (16,444 lb) – 3,87% g – 3,26 % p.
* Ces animaux proviennent ou sont saillies par l'insémination.
Machineries: Tracteur Fiatagri 9090, 4x4, diesel, servo-direction, barrage de roues, 4 sorties hydrauliques, cabine, TRÈS PROPRE; Tracteur Fiatagri 8090, 4x4, diesel, servo-direction, barrage de roues, 4 sorties hydrauliques, cab/air, SEULEMENT 315 HRES; Tracteur Fiatagri 680, diesel, servo-direction, barrage de roues, 4 sorties hydrauliques; Tracteur Oliver 1265 diesel, servo-direction, barrage de roues, sorties hydrauliques muni de chargeur frontal avec pelle et pic à balles rondes; Ensemble de chaînes à anneaux pour tracteur; Presse NH 316 avec lance-balles; Faucheuse-conditionneuse à disques Kuhn FC-300 avec cylindre, 3 ans d'usage; Faneur à foin Vicon 17'; Râteau de côté NH 56 avec dents de caoutchouc; 2 voitures tandem avec panier Valac en métal pour recevoir les balles; Épandeur à purin Houle cap. 2250 galls, 2 ans d'usage; Agri-pompe et brasseur Houle pour fumier liquide; Remorque tandem MP avec boîte domp; Semoir à grain Oliver combiné; Semoir à maïs MF 4 rangs; Herse à roulettes Oliver 18x36 disques semi-porté avec cylindre; Charrue Sténomat 3 versoirs décl. att. 3 pts; Herse à ressort 8' avec rouleau émotteur att. 3 pts; Herse à paturage 16'; Herse à finir; 2 rouleaux de fer dont un Castonguay 3 sections; Épandeur à chaux; Niveleuse Lessard 6'; Hache-paille moteur au gaz 8.5 hp; Laveuse à pression cap. 1000 lbs; 30 balles de foin rondes enrobées; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
Pour information:
(819) 849-6253
Cause de l'encan:
Terre vendue
Conditions: comptant ou chèque certifié
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.
ENCANS JULES CÔTÉS INC.
Encanteurs bilingues
1274, rue Sud
Cowansville (Québec)
Tél.: (514) 266-0670 ou
(514) 263-4480
Cell.: (514) 594-1019
ou Fax: (514) 263-8448



VENTE DE PRODUCTION
HOLSTEIN
PUR-SANG ET NIP
Au local des Encans de la Ferme inc.
Sortie 133,
Rte Trans-Canadienne,
St-Hyacinthe (Québec)
Vendredi le 8 septembre 95
à 13 h 00
Sera vendu: 60 jeunes vaches Holstein pur-sang et NIP, fraîches ou dues à la vente. Plusieurs de ces sujets avec des généalogies de 3 mères T.B. ou EX. et des productions jusqu'à 14 000 kg et quelques taures ouvertes ou prêtes à être saillies.
Il y a des filles de: Jethro, Lindy, Broker, Tab, Starbuck.
Seront vendues 3 superbes filles B.P. de Jethro.
Renseignements
Les Encans de la Ferme 1984 inc.
C.P. 570, 140 Martineau
St-Thomas d'Aquin, Qué.
J0H 2A0
Tél.: (514) 796-2612
Fax: (514) 796-2298



ENCAN
Pour
Ferme Bon séjour inc.
Prop. de: Raymond Vézina & Réjeanne Noël
328, rang 3 est, St-Michel, cté Bellechasse G0R 3S0
Tél.: (418) 884-3078
Samedi le 9 sept. 95
à 11h00
Un excellent troupeau de 41 têtes comprenant: 25 Holstein dont plusieurs avec de superbe Pedigree. Moyenne 6833 kg 3.52, 3.35 MCR 174-166-177. Exemple: Une Skychief petite fille de Dandell Regal Marie EX-4E, 1ère-5 ans & Ment. Hon. & Meilleur Pis à Montmagny 90, Tout Québec 91. 2 filles de Conquest de: Berckhill Klondike TB-86, 6-9910 kg MCR 186-212-199 4 gen. TB 4*, Une future TB Proj. 3-09 10228 kg 3.89 3.29 MCR 209-224-222, 16 vaches, 4 taures gestantes, 5 génisses.
16 Suisses Brune: 8 vaches dont: Une future TB: Une creek cove Mustang prod.: 4-8786 kg 3.63, 3.55 MCR 220-298-223, Une fraîche vêlée & futur TB, Une Nermans Talisman Designer, prod.: 4-5 9023 kg, 3.61, 3.50 MCR 216-193-214, 8 génisses de 0 à 1 an.
L'équipement laitier: Bulk tank Zéro 800 gals. Fréon #22, Pipeline DeLaval 1 1/2" installé pour 50 vaches avec nouvelle cruche 2" 2" 3"; Compresseur DeLaval #78 5hp; 4 unités de traite Harmony; Chariot de traite (3 ans); Trayeuse DeLaval; 4 Milk-O-Scope; Centrifuge électrique Inter.
Consignations de machinerie: Batteuse MF #300 cabine & diesel pick-up à andain; Presse lance-balles Inter #430; Râteau de côté NH #56; Arrosoir Technoma 100 gals.; Épandeur à fumier Inter #550 (210 minots); Charrue Hydreen 4 raies déclencheur; Herse tournante Leclerc 11'; Haybine Inter #990; Hache-paille Wic 13 hp (neuf); 20 chariots soigneurs ordinateur 2 aliments Wic; Barils de 45 gals. plastiques vides avec couverts; Panneau dompeur en bois; Génératrice 25 000 watts sur 3 pts; et autres articles trop long à énumérer.
Conditions: comptant ou prêt banquaire.
Tente & cantine sur les lieux.

Les encans Boulet
ALFRED BOULET
St-François
Montmagny
Tél.: (418) 259-7086



NOUVEAU SERVICE POUR PRODUCTEURS DE VEAUX D'EMBOUCHE
PARCS D'ENGRAISSEMENT ET AGENTS
Chaque mercredi, à partir du 6 septembre 1995 à 8h00 a.m., producteurs de veaux d'embouche, vous pourrez transporter ou faire transporter vos veaux à notre centre de St-Hyacinthe, vous servir de nos parcs et vendre vous-même vos veaux aux acheteurs (parcs, agents, etc.) qui seront sur les lieux.
Ce service s'adresse à ceux qui préfèrent vendre eux-mêmes leurs veaux. Vous aurez plusieurs acheteurs sur les lieux. Vous pourrez vendre vos veaux de races, sexes, poids différents au meilleur offrant. Le résultat des ventes précédentes vous seront fournis, vous serez donc au courant des prix. Si pour un ou quelques veaux vous n'êtes pas satisfait du prix offert, vous pourrez l'offrir à notre vente de veaux d'embouche qui se tient chaque mercredi à 16h30.
Le service peut être, exemples:
1- Recevoir et livrer
2- Recevoir, peser et livrer
3- Recevoir, peser, classer, payer le producteur et collecter l'acheteur.
4- En plus de tous les services nous pouvons aussi vous offrir quelqu'un pour vous aider à négocier le prix avec l'acheteur.
Le coût du service sera suivant ce que nous ferons pour vous.
Ce service débutera mercredi le 6 sept. 95 à 8h00 a.m. et chaque mercredi jusqu'au 6 déc. 1995. L'étable sera pour chaque mercredi désinfecté et il n'y aura aucun contact avec les autres animaux.
Ceux qui auront des veaux vaccinés, nous pourrons les isoler et nous aurons des acheteurs, vous aurez les mêmes privilèges que lors des ventes spéciales du 10 au 14 oct. 95.
N'oubliez pas nos ventes dans le circuit, le 23 sept., le 28 oct. et le 18 nov. 1995, ainsi que chaque lundi notre vente de veaux d'embouche.
Renseignements:
Les Encans de la ferme 1984 inc.
C.P. 570, 140, Martineau
St-Thomas d'Aquin (Québec) J0H 2A0
Tél.: (514) 796-2612
Fax: (514) 796-2298

Dispersion
Troupeau
«Des Falaises»
sur la ferme de
M. Germain Pettigren
67, route 132 (R.R. 1 ouest)
Trois-Pistoles
Tél.: (418) 851-2189
Mardi 5 septembre 95
à 11h00

Sera vendu: Un excellent troupeau de 73 têtes Ayrshire pur sang, comprenant 38 vaches, 15 taures saillies, 20 taures et génisses. Moyenne de production de 34 records, 5,936 kg, 4.22, 3.35, BCA 164-172-170. Contrôle officiel et classification.

Il y aura des filles de Willy, Heligo, Jeannah, Papillon, Festival, True Type, Super Star, Milk machin, Evremonde.

Exemples de sujets dans la vente: Une Festival TB-85, 3 ans 10 ms. A 2 ans 6 ms 6.791, 4.51-3.61; Une Celebrity B f 81, A 4 ans 9 ms, 7,502 kg, 4.31 198-194-189. Moyenne de 4 lactations 31,540 kg, BCA 195-194-196. Une Barnstormer TB 87, 3 ans 4 ms, 6726 kg 3.8-3.2, 200-183-196, +34+18+27. Une Super Star BP 81, 2 ans 6 ms, 6,847 kg 4.4-3, 218-228-197 +57+66 +32. Plusieurs autres vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu.

Autres articles dans la vente: Tout le coffre d'exposition au complet; 4 Waikato peseurs; Fourragère John Deere #34, barre de coupe et nez à maïs; Épandeur à fumier Keberry, 225 minots avec panneaux pour grain; Cylindre télescopique pour trailer dompeur; Cage pour travailler les pieds; Lève-vache.

Conditions: Comptant ou prêt banquaire.

Cantine sur les lieux.

Informations:
MARKANI INC.
DENIS ST-PIERRE
Tél.: (418) 862 -1508
RICHARD LANDRY
Tél.: (819) 336-4329
Encanteur
PIERRE BOULET
(418) 248-6150

ENCAN
pour
Guy Lefebvre
83, chemin Pays Brulé
Baie-du-Febvre, cté Yamaska
Mardi le 12 septembre 95
à 13h00 précises

Sera vendu: 50 très bonnes taures Holstein comprenant: 48 pur-sang enregistrées avec papier et 2 à pourcentage, dont 15 fraîches et d'autres dues sous peu.

Toutes ces taures de choix proviennent de l'insémination et les taureaux utilisés sont: Blackstar (H-1897), Raider (H-561), Prelude (H-461), Jackpot (H-203), Lindy (H-843), Jack River (H-1341), Stardust (H-1237), Jubilant (H-782) et Tiger Cat (H-1119).

*Les taures en gestation ont été inséminées par: Aladin (H-1529), Stachny (H-1225).

Quantité des mères ont des classements Très-Bonne et Bonne-Plus ayant des productions jusqu'à: MCR: 299-298-312, 214-213-199, 193-196-193, 183-211-212.

Pour informations:
GUY
(514) 783-6625

Conditions: comptant ou prêt de banque.

Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
ENCANTEURS BILINGUES
1274, rue Sud
Cowansville (Québec)
Tél.: (514) 266-0670
ou (514) 263-4480
Cell.: 1 (514) 594-1019
ou
Fax: (514) 263-8448

ENCAN
Samedi le 2 sept. 95
sur la ferme
PAULANDE
Représenté par:
Rolland Paul & Fernande Beaupré
343 de l'église, Notre-Dame du Lac
G0L 1X0
Tél.: 418-899-2216
Négatif Leucose & Vacciné

Superbe troupeau Holstein pur-sang de 100 têtes dont: 48 vaches contrôlées officielles avec une moyenne de 8399 kg - 3,68 - 3,19 MCR 179-178-179 & classifiées 2TB, 19BP, 19B, 8NC, 17 taures saillies, 22 taures non-saillies et 13 génisses.

Exemple des animaux vendus à l'encan: Une lindy mère: BP 82 proj.: 5-02 10800 kg MCR 215-166-183 Mention d'excellence pour meilleure productrice des CAB issue de pep 94. Une future TB une Jackpot proj.: 2-2 7955 kg MCR 186-178-182 aussi sa fille par Park née: 6 mars 95. Un pis exceptionnel une Tiger-Cat au premier veau proj.: 2-1 8661 kg MCR 210-198-196 due en mars par Kanso, etc

Équipement laitier: Bulk Tank Dairy Cool 800 gals, unités de refroidissement 4hp, Pipeline DeLaval pyrex 1-1/2", Compresseur DeLaval #76 moteur 3hp, 4 unités de traite, Évier en acier inoxydable double.

Conditions comptant ou prêt banquaire.

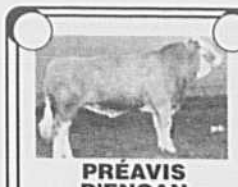
Tente & cantine avec frites sur les lieux.

Les Encans Boulet
ALFRED BOULET
St-François
Montmagny
Tél.: (418) 259-7086

PRÉAVIS D'ENCAN
★ VENTE ★
«SUD OUEST» SALE
Parrainée par les Clubs Holstein de Beauharnois, Huntingdon, Ormstown, St-Jean, Vaudreuil, Soulanges.
Samedi le 23 septembre à 12h00 a.m.
Sur le terrain de l'exposition de Pont Château.
Route 201, St-Clet, sortie 17 autoroute 20 ou 40.
Sera vendu: 60 têtes, 1er et 2ième veaux, vêlées ou a vêlé.
Taureaux présentés: Broker, Astre, Prelude, Starbuck, Jackpot, Blackstar, etc.
Pour information s'adresser à:
Gordon Beaulieu
C.P. 133, Macdonald Campus
Ste-Anne-de-Bellevue
QC H9X 3V9
Tél.: (514) 457-3429
Fax: (514) 398-8134
Les Enchères René Houde
554, chemin Giroux,
Bromptonville, QC J0B 1H0
(819) 846-6267
ou (819) 820-4013

PRÉAVIS D'ENCAN
5e vente annuelle
Club Brown Swiss du Québec
Au terrain de l'exposition de Victoriaville, QUÉ
Samedi le 16 septembre 1995
à midi
Sera vendu: 60 sujets pur-sang de très bonne qualité.
Surveillez les détails dans votre prochaine édition.
Pour catalogues ou informations s'adresser à:
FABIEN AUCLAIR
Tél.: (819) 849-7535 ou 7179
DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
St-Hyacinthe, Qué. J2S 7J5
Tél.: (514) 773-5660

Très grande liquidation du 1er au 10 septembre 95
arbres, arbustes, conifères, vivaces, haies de cèdres, en petits et gros calibres.
Faites une offre tout doit être vendu.
Aucun paiement, aucun intérêt avant mars 1996, sur approbation de crédit.
PÉPINIÈRE ST-MARCEL
Producteur en gros
111, rang Bord de l'eau
St-Marcel J0H 1T0
(514) 794-2944



PRÉAVIS D'ENCAN
pour
M. Louida Beaudoin
337, rang 3 Jersey sud
St-Martin, cté Beauce sud
Samedi le 30 septembre 1995
à 11h00

Sera vendu: Un excellent troupeau à boeuf Simmental de grandes qualités, de 42 têtes d'animaux dont: 31 très bonnes vaches dues pour la plupart en janvier et février, 10 belles génisses de 8 mois et un très bon taureau pur-sang Simmental de 36 mois. N.B. que le troupeau est très docile et qu'il a toujours été attaché pour la période hivernal.

Roulant: Presse à foin Hesston Axial 4600, faucheuse Hesston 1091 à doigts courts, 3 très bons wagons à foin dont 2 24' avec train Coop 10 tonnes, pneus 11L15, herse à roulettes White 252, épandeur à fumier Coby, souffleur à neige McKee, génératrice sur roues Winco etc., et articles de hangar.

Pour informations s'adresser au propriétaire (418) 382-5737 ou à l'encanteur

Les Enchères René Houde
437, rang 2 nord
Bromptonville
Tél.: (819) 846-6267
Cel.: (819) 820-4013

ENCAN
pour
Yves Chagnon
Waterloo, Qué.
La vente aura lieu dans les locaux de:
Les Encans d'Animaux Danville inc.
Route 116, Danville
cté Richmond
Tél.: (819) 839-2781
Samedi le 16 septembre 95
à 12h30 p.m. précises

Sera vendu: 80 têtes d'animaux à boeuf Simmental, Charolais, Limousin, Hereford et Blonde d'Aquitaine, comprenant: 65 vaches dont 13 avec veaux et 12 Holstein, plusieurs sont dues pour décembre et janvier; 3 taureaux Simmental, bons reproducteurs.

*Ces vaches sont saillies en majeure partie par taureau Simmental sans cornes et Charolais.

Cause de l'encan: Maladie

Conditions: comptant ou prêt de banque.

Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

Encans Jules Côté
ENCANTEURS BILINGUES
1274, rue Sud
Cowansville, Qué.
(514) 266-0670
(514) 263-4480
Cell. 1-594-1019
Fax: (514) 263-8448

Encan de chevaux
R. BOLDUC
Samedi 7 octobre 95
sur le terrain de l'EXPO-COOKSHIRE
(819) 889-2739
12h00: vente d'équipement
15h00: vente de chevaux
19h00: tire de chevaux
Club Estrie-Beauce

Tous genres de fumier disponible incluant fumier de volailles
ÉPANDAGE C.R.P.
(514) 532-2095

RAPPEL D'ENCAN
Samedi le 2 septembre 1995
à 10:00 heures a.m.
pour
Ferme laitière du Québec inc.
prop: Céline Lavigne & Yvon Houle
du 6975, boul. Parc Industriel
à Ste-Gertrude, cté Nicolet
Vente sous la tente.

SERA VENDU:
Un troupeau Holstein de 65 têtes type laitier pur sang ou à pourcentage incluant 36 vaches, l'équipement complet de laiterie et un très beau choix de machinerie incluant 4 tracteurs.

Voir TCN du 24 août pour tous les détails.

Information sur les lieux:
(819) 297-2635
Au pedigree: Luc Chassé

Pour information ou demande de crédit
Les Encans Colbert & Fils inc.
HENRI-JACQUES
(819) 297-2420
ou
DENIS
(819) 372-1822
«L'ÉQUIPE PÈRE-FILS»
Ste-Gertrude

Achat-vente: Ferme Animaux-Roulant-Encans en tous genres...

VENTE DE BOVINS D'ÉLEVAGE DE TYPE BOUCHERIE
Au local des Encans de la Ferme inc.
Sortie 133,
Rte Trans-Canadienne,
St-Hyacinthe (Québec)
Mercredi le 6 septembre 95
à 18 h 00

Seront vendus: Taures ouvertes et gestantes, vaches gestantes, taureaux de reproduction de toutes races, dont quelques pur-sang et veaux d'embouche.

Les réceptions pour cette vente se font jusqu'à l'heure de la vente, le mercredi, pour les taureaux et les veaux d'embouche, pour les vaches nous vous demandons d'arriver pour 17 h 00 afin de les faire examiner par le vétérinaire.

Les prix obtenus lors de ces ventes sont toujours intéressants.
Bienvenue à tous.

Renseignements
Les Encans de la Ferme 1984 inc.
C.P. 570, 140 Martineau
St-Thomas d'Aquin, Qué.
J0H 2A0
Tél.: (514) 796-2612

SIMMENTAL
Faut voir ça



10e Vente de production
Dimanche le 17 septembre 1995
à 13 heures
chez
ROGER FORTIER ET FILS INC.
827, chemin Gosford
St-Pierre Baptiste
près de Plessisville (12 milles)

Seront vendus: 65 têtes Fulblood & pur sang.

24 taureaux de l'année pesant jusqu'à 1000 lb. 10 sans cornes des fils de Segundo, Pathfinder Harkaway Star, Quasar, Hevy, Royalty, Trapper, Accélération.

24 taures de 1 1/2 an garanties gestantes pesant jusqu'à 1400 lb.

12 jeunes vaches gestantes et leurs genisses.

N.B.: Tous ces taureaux sont de génétiques supérieurs, sont éligibles aux nouvelles normes de l'ASRA.

Cantine sur les lieux.
L'encan se fera à l'intérieur.
Condition comptant

Encanteur
LES ENCHÈRES RENÉ HOUDE
Tél.: (819) 846-6267
Inf.: (418) 428-3851-9457-3290
FERME ROGER FORTIER ET FILS INC.
827, CHEMIN GOSFORD
ST-PIERRE BAPTISTE
G0P 1K0

Super vente d'animaux d'élevage de type boucherie
365 TÊTES
au local des
Encans de la Ferme inc.
Sortie 133, Rte Trans-Canadienne
St-Hyacinthe, QC
Samedi le 16 septembre 95
à 11 h 00 a.m.

Sera vendu: 225 vaches, 150 veaux, 40% Charolais, 30% Simmental, 10% Angus nouveau type, 20% autres.

60 vaches dues d'ici décembre. 80 vaches dues début 1996. 75 avec leurs veaux de 200 à 400 lb. Taureaux Angus rouge et Charolais avec ces vaches dans le pacage. 75 veaux de 400 à 600 lb, (mâles et femelles) environ 20 Charolaises avec papiers et 20 Angus nouveau type avec papiers.

Un troupeau d'élite.

Les animaux pourront être visités à partir de 18 h 00, la veille de l'encan.

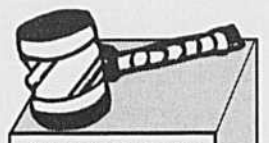
Gestations certifiées par le vétérinaire.

Renseignements
Les Encans de la Ferme 1984 inc.
C.P. 570, 140 Martineau
St-Thomas d'Aquin, Qué.
J0H 2A0
Tél.: (514) 796-2612
Fax: (514) 796-2298

ENCANTEURS

Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
Les Enchères René Houde
554, chemin Giroux
Bromptonville (Québec)
J0B 1H0
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013
«Laissez mon expérience travailler pour vous.

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contactez-moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau
encanteur
St-Germain
(819) 395-4150



À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Bernabé-Sud
(514) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire
(514) 792-6247

Achat et vente
D'animaux et roulant de ferme par encan ou privément. Estimation gratuite partout au Québec.
ENCAN MAURICE RAINVILLE INC.
Frais d'appel acceptés
Tél.: (514) 771-2240
(514) 773-6665

Recherchez
★ Le #1 au Québec pour tous genres d'encan
Nous avons les meilleurs prix, la qualité et un service des plus compétents.
Choisissez Les Encans
INC.
★ Plus de 30 années d'expertise au service des agriculteurs
INFORMATION:
Tél.: (514) 266-0670
263-4480
Cell.: 1-594-1019

ACHATS ET VENTES
- Vaches laitières
- Troupeaux complète
- Encan de consignation mensuel dans nos locaux

Denis St-Pierre **418-862-1508**
Richard Landry **819-336-4329**
Markani inc. St-Arsène Cté Rivière-du-Loup

Confiez votre encan à de vrais «SPÉCIALISTES»
Lafaille et fils 1975 ltée
Donnant satisfaction depuis 30 ans, autres services spécialisés, achat et vente de vache à lait, troupeau, roulant de ferme.
UN CHOIX INTELLIGENT
512, Main ouest
Coaticook
Tél.: (819) 849-3606
Jean-Louis (819) 835-9385

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
★ DANIEL PAUL-HUS



ENCANTEUR BILINGUE
Acheteur de:
- Troupeau
- Roulant
- Ferme complète

(514) 773-5660
Cell. (514) 497-5894
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.



C ARRIÈRES & PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI
Représentant des ventes
Région : Montmagny, L'Islet, La Pocatière
Secteur : Laitier et végétal
Entreprise : Meunerie Avicole Régionale Ltée

Qualifications :
- Etre agronome ou technologiste agricole
- Posséder un intérêt marqué pour la production laitière
- Être capable de dispenser un suivi technique à la clientèle
- Être prêt à effectuer du développement d'affaires

Les conditions de travail et la rémunération sont très concurrentielles.
Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

M. Bertrand Ouellet
Meunerie avicole régionale ltée
176 - 5ième avenue
Ville de l'Islet, QC
G0R 2C0

Date limite : **6 septembre 1995**

SHUR-GAIN VOTRE OPTION RENTABILITÉ NUTRITION·SANTÉ

La Meunerie avicole régionale ltée et un Centre de services Shur-Gain franchisé OPTIMA laitier. Elle offre une gamme complète de produits et services pour l'alimentation animale ainsi que des produits destinés au secteur végétal.

COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE DROIT DE PRODUIRE

Des juristes réclament l'abandon de l'avant-projet de loi

Droit de produire en Zone verte



Jean-Charles Gagné

Des juristes spécialisés en environnement soutiennent que la situation des agriculteurs du Québec n'est pas à ce point insoutenable qu'il faille sacrifier le droit à la qualité de l'environnement et à la santé, ou encore les pouvoirs réglementaires des municipalités sur les nuisances, au droit de produire. Regroupés au sein du Centre québécois du droit de l'environnement, ces juristes réclament l'abandon de l'avant-projet de loi sur le droit de produire qui ne contribue pas au développement durable de l'agriculture et qui «cache mal l'apparente intention de favoriser une classe particulière de justiciables à l'aube de la période référendaire».

Me Lorne Giroux, professeur à l'Université Laval, estime que le pouvoir des municipalités de réglementer les nuisances est balisé par la jurisprudence de sorte que les municipalités n'ont pas adopté de règlements abusifs au sujet des activités agricoles. Il ne convient donc pas de leur retirer les pouvoirs réglementaires pour lutter contre les nuisances qui menacent la santé publique et la qualité de l'environnement dans les zones agricoles, affirment-ils.

Le Centre trouve en outre «inadmissible» que les agriculteurs soient exonérés de toute poursuite de tiers quant aux inconvénients reliés aux pratiques agricoles normales. «C'est comme si on exonérait le secteur des pâtes et papiers de l'application de tous les régimes de contrôles généraux établis aux termes de la Loi sur la qualité de l'environnement dans la mesure où chaque entreprise exploitait ses activités selon les usages courants», font valoir les juristes.

Le processus de médiation doit par ailleurs être ouvert à tout citoyen au lieu d'être une négociation en privé entre un agriculteur et une municipalité, dit le Centre. Car on ne peut sacrifier l'intérêt commun véhiculé dans les règlements municipaux au droit de produire. Le Centre propose d'abandonner le mécanisme de conciliation et d'arbitrage susceptible d'avoir de l'influence sur un éventuel procès et qui ne respecte pas les principes d'indépendance et d'impartialité des tribunaux administratifs. Les intervenants en matière de protection et de conservation de l'environnement doivent enfin avoir une représentation significative au sein des comités consultatifs agricoles.

La Coopérative fédérée

Entre autres recommandations, la Coopérative fédérée de Québec a tenu à mettre le gouvernement en garde pour que les normes de distances séparatrices entre les usages, à cause des odeurs, n'empêchent pas d'utiliser les immobilisations agricoles à leur plein potentiel et visent le vrai problème, à savoir les activités d'épandage. Elle reprend une proposition de l'UPA voulant que la moitié des membres des comités consultatifs agricoles soient des agriculteurs. Vu la disparition des secteurs exclusifs, la Coopérative souhaite retrouver dans les orientations gouvernementales transmises aux MRC une volonté d'accorder une protection accrue aux sols à fort potentiel agricole.

L'Ordre des agronomes

L'Ordre des agronomes du Québec considère cependant que l'avant-projet de loi sur le droit de produire affaiblit le pouvoir et la neutralité essentielle de la Commission de protection du territoire agricole en faveur d'instances plus politisées.

L'Ordre s'objecte clairement à ce que des pouvoirs de protection du territoire agricole soient confiés aux municipalités et plaide en faveur de leur récupération par le gouvernement. «Il serait illusoire de croire que les municipalités, même regroupées au sein d'une MRC, puissent être les gardiennes du patrimoine agricole et les promotrices d'une réglementation fondée sur des préjugés favorables aux activités agricoles», peut-on lire dans son mémoire. Demander à une MRC d'inclure dans son schéma d'aménagement ce qu'elle estime approprié pour le développement des activités agricoles et pour en assurer l'exercice «revient à signer un chèque en blanc au monde municipal et ouvre la porte aux restrictions d'activités agricoles par les règlements d'urbanisme».

L'Ordre déplore ne pas être reconnu comme partenaire principal dans l'élaboration des règles de l'art en matière de pratiques agricoles et s'interroge sur l'expertise des unions municipales et des Affaires municipales en cette matière. L'organisme souhaite plus de précision quant aux compétences minimales exigées des médiateurs, conciliateurs et des arbitres ainsi que des mesures pour s'assurer de leur impartialité. L'Ordre plaide pour une composition équilibrée des comités consultatifs agricoles à créer dans chaque MRC, avec des membres compétents pour éviter les nominations pour des raisons politiques.

L'Ordre demande pourquoi l'association accréditée (l'Union des producteurs agricoles) est la seule partie intéressée mentionnée explicitement. En annexe, l'organisme formule une question de taille : les fermes seront-elles tenues d'adopter les nouvelles technologies pour demeurer dans les pratiques «normales» sans égard à la santé financière de l'entreprise et sans considérer si les innovations sont appropriées à l'entreprise ? ■

C ARRIÈRES & PROFESSIONS

CONCOURS DE RECRUTEMENT

POSTE : REPRÉSENTANT(E)

L'ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA, BRANCHE DU QUÉBEC (Holstein Québec), *un organisme qui oeuvre dans le domaine de l'élevage de bétail Holstein enregistré et identifié et de l'amélioration génétique bovine est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour agir en tant que représentant(e) de l'Association Holstein Québec. Le poste est offert sous forme contractuelle.*

Sous l'autorité du directeur général, ses principales fonctions seront :

- Faire la promotion de la race Holstein;
- Vulgariser les outils d'amélioration génétique (contrôle laitier, classification, insémination artificielle);
- Il ou elle aura la responsabilité d'un certain nombre de clubs Holstein qu'il (elle) devra guider et conseiller pour qu'ils informent les membres et fassent la promotion de l'élevage dans leur territoire respectif;
- Visiter les éleveurs ayant des problèmes particuliers.

EXIGENCES ET PROFIL :

- Diplôme en agronomie ou technologie agricole avec spécialisation appropriée;
- Dynamique, sens de la communication, capable de travailler en équipe;
- Être disponible pour travailler le soir et les fins de semaine selon les circonstances;
- Maîtrise de l'anglais, un atout.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae **AU PLUS TARD le 30 septembre 1995.**

CONCOURS DE RECRUTEMENT
a/s Léandre Champagne, agronome
Holstein Québec
2365, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, (Qc) J2S 2K7

C ARRIÈRES & PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN GESTION AGRICOLE

Le syndicat de gestion agricole du Lac St-Jean Est vous offre la possibilité de relever un défi à la hauteur de vos capacités. Notre organisation regroupe 113 membres, propriétaires d'entreprises agricoles d'avant-garde parmi les plus dynamiques de la région. Nous sommes à la recherche d'un conseiller ou d'une conseillère en gestion qui, en collaboration avec les deux autres conseillers du SGA, aura la responsabilité, par différentes recherches et analyses, de guider les membres dans leur prise de décision concernant les investissements, le financement et l'orientation de leur entreprise. Il ou elle devra aider à l'implantation de systèmes d'information et de gestion appropriés à chacun des membres. Il ou elle aura la charge d'organiser et d'animer différentes réunions d'information du syndicat.

EXIGENCES:
- diplôme universitaire en agro-économie, avec un intérêt très grand pour la gestion en milieu agricole;
- une expérience pertinente serait un atout.

La compétence, le dynamisme, l'initiative et un fort penchant pour la relation d'aide caractérisent bien les gens intéressés à ce poste.
Le salaire et les avantages sociaux seront à la mesure de vos qualifications et expérience, selon la politique en vigueur dans les SGA.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et leur relevé de notes avant le 8 septembre 1995, à l'adresse suivante:

Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec
A/s de M. Bernard Belzile
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Qc
J4H 3Y9
Nous offrons des chances égales pour tous.

VOUS PENSIEZ QU'ILS ÉTAIENT DISPENDIEUX ?

Les tracteurs **FIATAGRI** ont toujours été reconnus pour la puissance de leur moteur et leur fabrication de qualité supérieure.



Saviez-vous qu'ils sont maintenant aussi réputés pour leurs **PRIX IMBATTABLES !**

Passez vite en discuter avec votre concessionnaire.

NEW HOLLAND
l'équipe gagnante

VOLAILLES

VOLAILLES VIVANTES

Semaine se terminant le 2 septembre 1995

Prix aux producteurs au Québec

POULETS[1]

1,65 kg et moins	1,04 $
1,66 à 1,80 kg	1,075 $
1,81 à 2,05 kg	1,05 $
2,06 à 2,35 kg	1,06 $
2,36 à 2,50 kg	1,04 $
2,51 à 3,00 kg	1,07 $
3,01 kg et plus	1,14 $

DINDONS[1]

Dindon gril moins de 5,4 kg vivant	1,38 $
Dindon 5,4 kg à 9,0 kg vivant:	1,365 $
Dindon plus de 9,00 Kg vivant:	1,405 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS[2]

1,95 à 2,15 kg	1,08 $
2,65 à 3,2 kg	1,12 $

Semaine se terminant le 26 août 1995

POULES (Ontario)[2]

Moins de 2,3 kg	04 c
2,3 kg et plus	60 c

POULES (Québec)

Moins de 2,3 kg[2]	06 c
2,3 kg et plus[3]	55 c

Prix fournis par:
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec (6 mars 94)	32,18 c
Ontario (2 avril 95)	32,50 c

OEUFS

Prix des oeufs. Semaine 28 août 1995

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,29 $
A-Gros	1,29 $
A-Moyens	1,23 $
A-Petits	0,60 $

LAIT

FPLQ
PÉRÉQUATION JUILLET 1995

% des quotas de lait de consommation (kg de m.g.) payé en pool I	7,4060 %
% des quotas de lait de consommation (kg de m.g.) utilisé en classe I	7,1494 %
Prix du gras:	5,5269 $/kg
Prix de la protéine:	6,7588 $/kg
Prix du lactose et autres solides:	1,0414 $/kg
Prime de lait pool I	8,8739 $/hl
Prix pool transport:	1,6400 $/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du:

7 septembre 94: Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 5,324 $/kg.

Sur le marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,83 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs 3,808 $/kg. Aliments du bétail: —

Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 2,72 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,59 $/kg. Animale 0,54 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 17 août 1995.

		($/1 000 p.m.p.)
2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard:	350 $
	utilité:	225 $
2 X 4 X 8	colombage:	325 $

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 28 août 1995

	Qté	$
Chèvres/boucs	61	35,00-142,00
Chevreaux	70	20,00- 95,00

NON DISPONIBLES

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

APICULTURE

Prix de gros du miel au détaillant dans la région de Montréal pour la semaine se terminant le 1er septembre 1995

DONNÉES NON DISPONIBLES

Source: Agriculture Canada

FRUITS et LÉGUMES

DONNÉES NON DISPONIBLES

Prix de gros au détaillant de la pomme du Québec pour la région de Montréal, pour la semaine terminée le 1er septembre 1995

Atmosphère Contrôlée

DONNÉES NON DISPONIBLES

Source: Agriculture Canada

Prix de la pomme à atmosphère contrôlée

Variétés	Prix payé aux producteurs	Date
Lobo	9,50 $ le boisseau Canada Fantaisie	Jusqu'au prochain comité de prix
Spartan, Empire, Cortland	11,00 $ le boisseau Canada Fantaisie	Jusqu'au prochain comité de prix
McIntosh	11,00 $ le boisseau Canada Fantaisie*	Jusqu'au prochain comité de prix

** les producteurs consentent à allouer un rabais de 1,00 $ le boisseau Canada Fantaisie pour la variété McIntosh lorsqu'il y aura une offre de spécial au consommateur pour aider à l'écoulement de cette variété.*

Source: Fédération des producteurs de pommes du Québec

Prix de la pomme de transformation tardive destinée au jus

0,10 $ la livre ou 4,20 $ le minot de 42 livres FAB le producteur

Toute vente de pommes de transformation doit être payée sur la base d'un minot de 42 livres.

Source: Fédération des producteurs de pommes du Québec

Prix suggérés semaine passée et semaine du 24 au 31 août 1995, pommes de terre du Québec, fixés en collaboration avec l'Ass. des Emballeurs de pommes de terre du Québec

Catégorie: ronde, blanche, lavée et brossée, Canada #1

	Grossistes-Distributeurs (livré entrepôt)		Producteurs-emballeurs (à la ferme)	
	Sem. passée	Sem. à venir	Sem. passée	Sem. à venir
5 lb	0,62	0,62	0,52	0,52
10 lb	0,90	0,90	0,70	0,70
20 lb	1,76	1,76	1,36	1,36
50 lb	3,75	3,75	2,75	2,75
Jumbo	4,50	4,50	3,50	3,50

Vrac (livré au poste d'emballage) au 100 lb

	Sem. passée	Sem. à venir
Blanche	—	—
Rouge	—	—

Note: Le comité prix ne suggère pas de prix pour le vrac pour l'instant.

PROVENDES

Prix de fermeture au 25 août 1995

Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	203,00	195,96
Avoine	173,33	—
Orge	163,33	169,50
Maïs no 3	178,00	182,57

Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)

Son de blé	134,00
Gru de blé	124,00
Tourteau de soya 48 %	279,98
Tourteau de canola 34 %	193,12
Luzerne désydratée	179,00

Bourse de Chicago ($US/boisseau)

	Fermeture	Variation	Haut (contrat à terme)	Bas
Maïs: sept.	2,89	0,07	—	—
déc.	2,88	0,08	—	—
Fève de soya: sept.	5,97	0,03	—	—
nov.	6,06	0,10	—	—

Source: Bureau des provendes, Agriculture Canada

Valeurs de remplacement ($/t.m.)

	St-Hyacinthe/Québec
Maïs (bateau)	182,80
Maïs (rail)	191,10
Blé	185,40
Orge	160,00
Avoine	191,50
Fève de soya	315,35

Source: FPCCQ

Options

Fermeture en date du 25 août 1995 ($US/boisseau)

Maïs Chicago	Calls	Puts
Z5 - 2,20	0,6775	0,00125
Z5 - 2,30	0,5775	0,00125
Z5 - 2,40	0,4775	0,00125
Z5 - 2,50	0,38	0,0025
Z5 - 2,60	0,2825	0,00875
Z5 - 2,70 2,8775	0,20	0,02875
H6 - 2,40	0,545	0,0025
H6 - 2,50	0,4475	0,0075
H6 - 2,60	0,3575	0,02
H6 - 2,70	0,2775	0,0375
H6 - 2,80	0,2075	0,07
H6 - 2,90 2,945	0,1575	0,115
K6 - 2,70	0,315	0,05
K6 - 3,10 2,975	0,11	- - -
N6 - 2,70	0,335	0,06
N6 - 2,80 2,985	0,27	0,10
N6 - 3,10	0,135	0,25
N6 - 3,40	0,0725	- - -

Fève de soja Chicago	Calls	Puts
X5 - 5,25	0,81	0,0025
X5 - 5,50	0,56	0,0075
X5 - 5,75	0,3475	0,04
X5 - 6,00 6,06	0,1925	0,13625
X5 - 6,25	0,10875	0,2975
X5 - 6,50	0,0625	0,4975
F6 - 5,75	0,45	0,0525
F6 - 6,00	0,295	0,14
F6 - 6,25 6,1575	0,185	0,28
F6 - 6,50	0,11875	- - -
F6 - 6,75	0,07375	- - -
F6 - 7,00	0,05	- - -
H6 - 6,00	0,40	0,155
H6 - 6,25 6,245	0,28	0,28
H6 - 6,50	0,20	- - -
H6 - 6,75	0,135	- - -
K6 - 7,50 6,32	0,08	- - -
K6 - 8,00	0,04	- - -

Janvier = F	Avril = J	Juillet = N	Octobre = V
Février = G	Mai = K	Août = Q	Novembre = X
Mars = H	Juin = M	Septembre = U	Décembre = Z

Source: FPCCQ

BOVINS

VEAUX D'EMBOUCHE

Marchés publics de l'Ontario ($/100 lb poids vif)

	25 août 1995	Semaine précédente
Bouvillons 800-900	82,75-89,75	77,50- 93,00
Bouvillons 700-800	77,50-90,00	77,25- 91,25
Bouvillons 600-700	81,75-89,75	85,25-104,25
Bouvillons 500-600	77,75-97,50	59,25- 93,75
Bouvillons 400-500	86,00-108,75	71,25-124,25
Taures 700-800	77,25-85,25	69,25- 83,75
Taures 600-700	79,50-88,25	74,00- 88,50
Taures 500-600	70,75-101,50	67,75- 84,25
Taures 400-500	73,75-107,75	—

Source: Ag. Canada

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	24 août 1995	Jeudi précédent	Année précédente
août 95	73,100	66,625	77,025
sept. 95	72,150	65,950	75,400
oct. 95	71,950	65,700	75,025
nov. 95	72,150	66,050	76,425
janv. 96	71,525	65,900	75,475

Source: Chicago Mercantile Exchange

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Québec: Agence de vente ($/100 lb carcasse)

Prix des bouvillons et taures abattus

	Semaine 20 au 25 août 1995 Nb	Écart* de prix	Semaine précédente Nb	Écart* de prix
TOTAL	1 211	134,00-146,75	1 271	139,00-149,00
(prix moyen)		(145,15)		(146,85)
CHARGEMENTS COMPLETS UNIQUEMENT				
bouvillons A1-A2	939	144,50-146,75	975	146,00-149,00
(prix moyen)		(145,45)		(147,20)

Prix des bouvillons transigés

	Jeudi 24 août 1995 au lundi 28 août 95 Nb	Écart* de prix
CHARGEMENTS COMPLETS UNIQUEMENT		
bouvillons A1-A2	586	143,00-145,00
(prix moyen)		(144,00)

Source: Fédération des producteurs de bovins du Québec
Diff.: Ag. Canada, Montréal (514) 496-4872
** Transport aux frais de l'abattoir*

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario ($/100 lb carcasse)

	Mardi 29 août 1995 Nb	Écart* de prix	Vendredi précédent Nb	Écart* de prix
Bouvillons A1, A2	91	143,00-148,00	N.D.	N.D
Taures A1, A2	—	—	N.D.	N.D

** Transport aux frais du producteur*
Source et dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 496-4872

Marchés publics de l'Ontario ($/100 lb poids vif)

	25 août 1995	semaine précédente
Bouvillons A1, 1 000 et +	74,50-91,25	75,50-88,25

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 496-4872

Ventes directes aux abattoirs de l'Alberta ($/100 lb poids vif)

	Jeudi 24 août 1995 Nb	Prix moyen*	Jeudi précédent Nb	Prix moyen*
Bouvillons A1, A2	1 843	75,25	3 346	79,13
Taures A1, A2	552	77,44	486	77,75

** Poids vif moins 4 % (freinte) et Transport aux frais de l'abattoir*
Source: Ag. Canada

Prix de gros du boeuf de l'Ouest expédié à Montréal ($/kg)

	Semaine du 21 au 24 août 95	Semaine précédente 14 au 17 août 95	Année précédente 22 au 25 août 1994
Bouvillon A1	3,48	3,55	3,75

Marché d'Omaha (U.S.$/100 lb poids vif)

	Lundi 28 août 1995	Semaine précédente
Bouvillons de choix "US choice" 1 000-1 300 lb	58,00-59,00	60,50-62,00
Taures de choix 900-1 100 lb	58,00-59,00	60,50-61,50

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	24 août 1995	Jeudi précédent	Année précédente
Août 95	68,100	61,925	—
Oct. 95	67,550	63,975	70,100
Déc. 95	67,250	65,125	69,050
Fév. 95	68,200	65,425	68,575
Mars 95	68,325	66,050	70,325

Source: Chicago Mercantile Exchange

Prix des abats — Est du Canada ($/bouvillon)

Semaine terminée le 19 août 95	Semaine précédente	Année précédente
120,25	120,46	120,49

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSEMENT

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	21 août 1995	Semaine précédente
Choix et Bons	135,00-176,00	140,00-180,00 jusqu'à 207,00
Moyens et communs	80,00-130,00	85,00-137,00

Source et diff.: Ag. Canada, Montréal (514) 496-4872

VEAUX D'ABATTAGE

VEAUX LAITIERS

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	21 août 1995	Semaine précédente
0-149 lb	—	50,00-80,00
150 lb et +	—	—

Source et diff.: Ag. Canada, Montréal (514) 496-4872

VEAUX DE LAIT LOURDS

Marchés de la Côte Est des É-U (CAN. $/lb carcasse)

	Vendredi 25 août 95	Lundi précédent
Veaux de lait lourds* (220-280 lb)		
Volume	5 349	5 719
Prix	2,37	—

** carcasse chaude avec peau livrée à l'abattoir*
Source: USDA, IOWA, (515) 284-4460

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Sem. du 21 août 95	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	—	6,00	6,35

** Carcasse froide sans peau*
Source et dif.: Ag. Canada (514) 496-4872

VEAUX DE GRAIN DU QUÉBEC

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)**

Quotidien	Lundi 28 août 95	Écart de prix	Lundi précédent	Écart de prix
Poids vif estimé	Nb*		Nb*	
530-570 lb	199	133,50-141,00	144	133,00-138,00
(prix moyen)		(137,50)		(136,00)
570 lb et plus	92	131,00-137,00	76	124,00-135,00
(prix moyen)		(133,00)		(129,00)

Cumulatif	Sem. du 21 au 27 août 95	Semaine précédente
Volume*	998	972
Prix moyen misé 530-570 lb**	138,00	136,50

** volume total au Québec*
*** catégorie A2, centre du Québec et carcasse chaude avec peau*
Source: Fédération des producteurs de bovins du Québec
Dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 496-4872

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Sem. du 21 août 95	Semaine précédente	Année précédente
Veau de grain (85-125 kg) A2	—	3,84	4,22

** Carcasse froide sans peau*
Source et dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 496-4872

VACHES DE RÉFORME

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 28 août 95	Lundi précédent
Volume*	57	42
prix désossage 4**	107,00	106,75

Cumulatif	Sem. du 21 août 95	Semaine précédente
Volume*	147	111
prix désossage 4**	108,50	106,50

** volume total au Québec*
*** carcasse chaude, centre du Québec*
Source: Fédération des producteurs de bovins du Québec
Dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 496-4872

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	Sem. du 21 juillet 1995	Semaine précédente
D1, D2	51,00-55,00	51,00-55,50
D3	39,00-53,00	40,00-53,00
Taureaux	60,00-71,50	57,00-75,00

Source et dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 496-4872

Prix de gros à Montréal ($/kg) (Ventes des abattoirs aux grossistes)

Boeuf frais désossé	Sem. du 21 au 24 août 95	Semaine précédente
85 % maigre	—	—
60-65 % maigre	1,96	1,96

Source: Ag. Canada

Marché américain (CAN.$)

	Sem. terminée le 18 août 95	Semaine précédente	Année précédente
Marchés vivants (Ventes des producteurs aux encans) (CAN.$/100 lb poids vif)			
utility et commercial	52,87	53,58	62,75
canner et cutter	46,64	47,23	56,41
Marchés abattus (Ventes des abattoirs aux transformateurs) (CAN.$/100 lb carcasse)			
utility boning	89,75	90,41	107,05
canner et cutter	91,11	95,17	116,66

Source: Cattle.Fax

REVUE DES MARCHÉS

PORCS

Semaine se terminant le 25 août 1995

Prix de pool des porcs au Québec
(base indice 100) **Année dernière**
1,7637 $/kg (80,0009 $/100 lb) 1,5686 $/kg (71,1512 $/100 lb)
Source: FPPQ
92 582 têtes 91 031 têtes
Ventes hors Québec: 706 têtes
Sources: FPPQ

Prix de pool des porcs en Ontario
(base indice 100) **Année dernière**
1,7715 $/kg (80,3547 $/100 lb) 1,6022 $/kg (72,6753 $/100 lb)
Source: OPPMB
Nombre de porcs vendus en Ontario
70 332 têtes (12 100 sous contrat) 72 328 têtes
Source: OPPMB

Prix de pool des porcs en Alberta
(base indice 100) **Année dernière**
1,7780 $/kg (80,6495 $/100 lb) 1,4890 $/kg (67,5405 $/100 lb)
Nombre de porcs vendus et payés en Alberta
39 524 têtes 35 641 têtes
Sources: FPPQ

Prix moyen des porcs sur 4 marchés directs américains*
Catégorie US 1-2, 230 à 250 lb carcasse indice 100 178,44 $ CAN/100kg
* Iowa-Minnesota sud, Illinois, Indiana, Ohio
Sources: FPPQ
Nombre de porcs abattus aux États-Unis
Cette semaine **Année dernière**
1 823 000 têtes 1 780 000
Sources: Bureau des provendes, Agr. Canada, USDA

Porcelets québécois

Région	Prix le plus élevé par porcelet* (poids moyen 30 lb)
Estrie	51,50 $
Beauce	50,00 $
Nicolet	46,00 $
Lanaudière	49,00 $
St-Hyacinthe	50,00 $
Québec	48,00 $
Laurentides	49,00 $
Bas St-Laurent	45,00 $
Mauricie	48,80 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.
** Porcelets issus de truies F1 n'incluent pas de prime pour le statut sanitaire ou pour le transport.*

Prix du porcelet selon la grille de prix.
Semaine se terminant le 25 août 1995
Prix du porcelet à 15,2 kg: 54,58 $
Prix des kg supplémentaires: 1,41 $/kg
La grille de prix détermine le prix d'un porcelet issu d'un troupeau moyen (truies F1, verrats pur sang, troupeau de 150 truies).
Restent à négocier les primes pour: la génétique; le statut sanitaire; le volume; les conditions de marché.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois évalués sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 21 août 1995

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 325,00 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 475,00 $
Truies hybrides	contrôlées	à partir de 251,37 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 110/kg de poids vif.

Prix de base de la femelle hybride = 225$ lorsque le prix de pool est inférieur ou égal à 150$/100 kg.

Lorsque le prix de pool dépasse 150$/100 kg, le prix de la femelle hybride augmente de la différence entre le prix de pool de la semaine dernière et 150$/100 kg.

TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU CDPQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Prix des truies de réforme

	2 marchés américains*	Ontario	Québec
$/100 kg carcasse	130,38	129,86	115,72

**marchés directs Iowa et Illinois*

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	24 août 1995	Jeudi précédent
Août 95	52,375	40,600	52,475	49,575
Oct. 95	45,800	38,300	45,175	44,025
Déc. 95	45,775	39,000	44,900	44,200
Fév. 96	46,000	41,000	45,300	44,625
Avril 96	44,850	40,550	43,850	43,400

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe le 28 août 1995

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen $/lb)
de lait moins 49 lb	46	47	1,52-1,90	1,69
de lait 50 lb et +	54	46	1,60-1,90	1,75
léger moins de 79 lb	64	179	0,95-1,46	1,15
lourd 80-94 lb	86	218	1,06-1,22	1,13
lourd 95 lb et +	106	82	1,00-1,18	1,12
brebis et béliers	130	129	0,33-0,90	0,60

Prix des agneaux — Marchés publics de l'Ontario le 21 août 1995

Catégorie	Écart de prix ($/100 lb)
50 lb et moins	—
50 à 79 lb	117,00-150,00
80 à 94 lb	115,25-123,25
95 à 109 lb	109,25-114,00
110 lb et plus de lait	144,00-173,00

Source: Agriculture Canada (514) 496-4872

LAPINS

Prix des lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix du 1er septembre 1995 au 31 avril 1996
2,97 $/kg poids vif (1,35 $/lb poids vif)
Source: Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ)
Convention de mise en marché du lapin de chair 1993

SIROP D'ÉRABLE

Prix par classe selon les achats présentement effectués au Québec

Classe	%	Prix	
2A	16	2,10 $	2,25 $
A	32	2,00 $	2,15 $
B	27	1,90 $	2,05 $
C	16	1,75 $	1,80 $
D	9	1,65 $	1,70 $
Prix moyen pondéré:		1,92 $	2,04 $

Note: Les prix véhiculés sont pour l'achat de quantités moindres que durant le printemps. En bref, ce sont des achats à la marge.
Source: FPAQ

ACTUALITÉS DANS LES PRODUCTIONS

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE VIANDE BOVINE

Portrait Canada - É.-U.

(Deuxième et dernière partie)

Nous avons vu la semaine dernière que le volume des importations et exportations de viande de boeuf et veau des États–Unis est de 4 à 5 fois supérieur au volume des imports/exports du Canada. Mais comme le Canada produit et consomme 9 fois moins de viande bovine que les États–Unis, le commerce import/-export est, en termes relatifs, deux fois plus important au Canada qu'aux États–Unis.

Il est également intéressant de constater que les pays d'exportation et d'importation pour le Canada et les États–Unis présentent des différences notoires. Par exemple, en 1994, le Canada exporte 94% de sa production de boeuf et de veau sur le marché des États– Unis, 3% au Japon et 3% ailleurs dans le monde. Bien que les États–Unis soient de loin le principal client du Canada, l'inverse n'est pas vrai. Les exportations américaines sont principalement dirigées vers le Japon (52%), le Canada vient au 2e rang (18%) suivi de près du Mexique (14%) et de la Corée (11%).

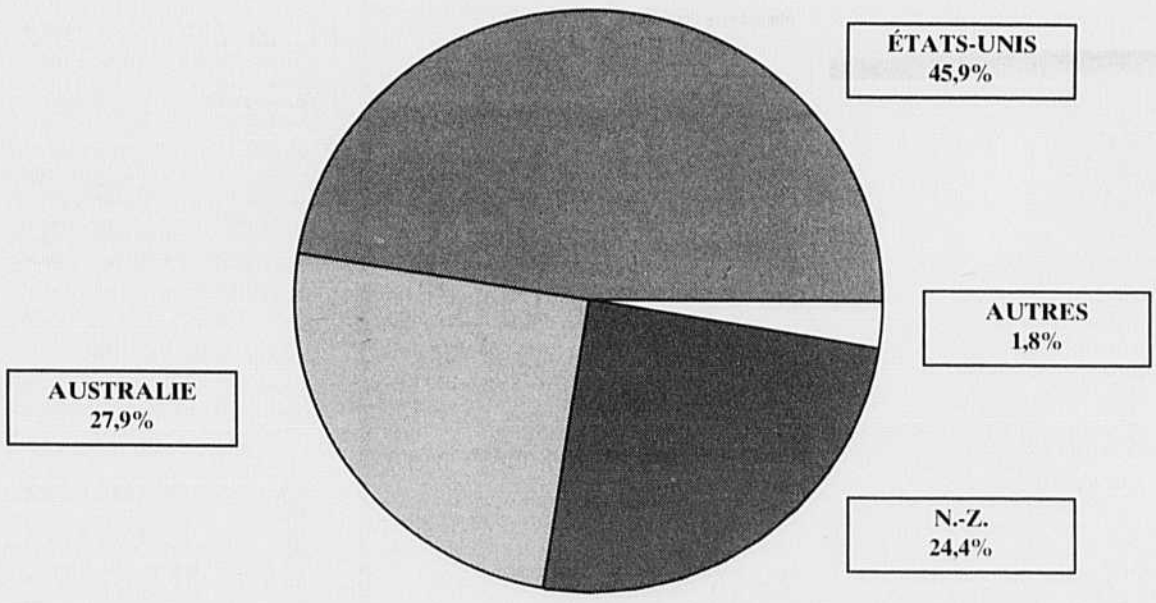
Par ailleurs, les exportations canadiennes sur le marché américain (94% de nos exportations) ne représentent en fait que 23% du volume de boeuf et veau importé globalement par les États–Unis. L'Australie vient en tête des importations de boeuf et veau des États–Unis avec 36% du volume global des importations. Si on ajoute à cela les importations provenant de la Nouvelle–Zélande (22%), on constate que les pays de l'Océanie s'accaparent globalement 58% des importations américaines. Le Nicaragua, le Costa Rica, le Brésil et l'Argentine comptent globalement pour 14% des importations américaines.

Même si les États–Unis sont le principal fournisseur de viande de boeuf et de veau au Canada (46% de nos importations), les importations en provenance des pays de l'Océanie (52% dont 28% pour l'Australie et 24% pour la Nouvelle–Zélande) sont prépondérantes. Les autres fournisseurs de boeuf et de veau au Canada sont l'Argentine et le Brésil: ensemble ils ne s'accaparent que 1,8% de notre marché.

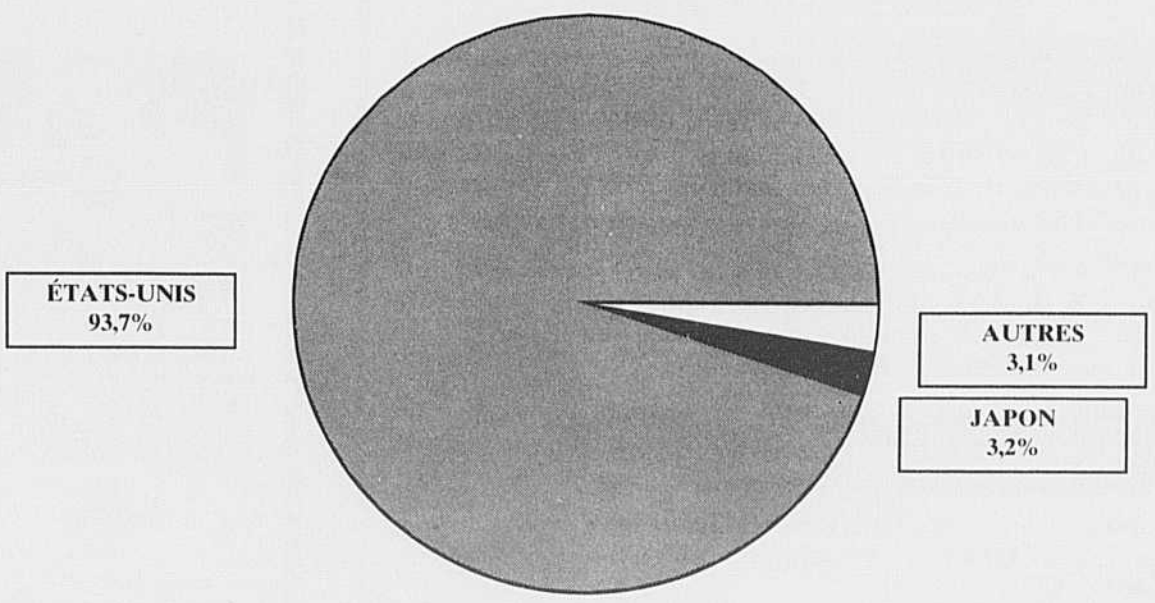
L'analyse du commerce de boeuf et de veau en Amérique du Nord fait ressortir l'importance des pays de l'Océanie (l'Australie et la Nouvelle–Zélande). En fait, à l'échelle mondiale, ces pays détiennent le premier rang au chapitre des exportations de viande de boeuf et de veau (23% des exportations mondiales). Ils sont présents sur tous les continents. Pour donner une image, les exportations des pays de l'Océanie représentent 1,6 fois la taille de la production canadienne de viande de boeuf et de veau.

Ann Fornasier, agr., M.Sc.
Agente de dé eloppement et de commercialisation.
F.P.B.Q.

IMPORTATIONS DE BŒUF ET VEAU AU CANADA EN 1994



EXPORTATION DE BŒUF ET VEAU AU CANADA EN 1994



Un jugement de cour annule une vente

Richard Hénault
(Collaboration spéciale)

QUÉBEC- Un changement aux règlements municipaux étant survenu entre le moment de la promesse d'achat et celui de la vente d'une ferme du comté de Portneuf, un juge de la Cour supérieure annule cette vente et exonère de toute responsabilité les officiers de la municipalité de Saint-Alban.

C'est en avril 1991 que Lucien Breton, président de Les Oeufs Breton et de Chanfertil inc, signe le contrat d'achat de la ferme appartenant jusque-là à Claude Gariépy et Hubert Melanson, au prix de 98 000$. L'acheteur croyait alors à tort que la réglementation municipale l'autorisait à construire sur la ferme une maternité de 1 000 truies.

C'est pourquoi M. Breton réclamait l'annulation de la vente et le remboursement des 98 000$. De leur côté, MM. Gariépy et Melanson tiennent responsables la secrétaire et le maire de la municipalité en les accusant de ne pas les avoir informés du changement projeté au règlement de zonage.

Pour bien comprendre le contexte du litige, il faut retourner à septembre 1990, quand la promesse d'achat intervient relativement à la ferme de 320 acres, dont environ 230 en culture. Elle est conditionnelle à l'obtention d'un permis pour la construction de la maternité.

Quelques jours plus tard, la secrétaire-trésorière de la municipalité atteste que le projet soumis ne contrevient pas aux règlements municipaux. Le projet en question prévoit que le nombre d'unités animales passera de 39 à 1 000 truies et que la superficie du bâtiment passera de 500 à 4 300 mètres carrés. C'est à la mi-octobre que la municipalité de Saint-Alban entame son processus de mise en vigueur de nouveaux règlements d'urbanisme, qui sont finalement adoptés en janvier 1991. Cette nouvelle réglementation stipule que, depuis le 12 novembre, date de l'avis de motion, l'exploitation de porcheries n'est plus permise dans la zone où se trouve la ferme au centre du litige.

D'après la preuve faite devant le juge Bruno Bernard, la secrétaire-trésorière de la municipalité a transmis à MM. Gariépy et Melanson, le 21 novembre 1990, une lettre par poste ordinaire les informant que la construction d'une porcherie n'est plus permise dans la zone où se trouve leur ferme. Les deux hommes nient cependant avoir reçu cette lettre.

Devant le tribunal, les deux parties se sont reproché mutuellement d'avoir été au courant du changement dans le zonage. Le juge en vient par contre à la conclusion que tous l'ignoraient!

Après la vente, d'ailleurs, les trois hommes joignent leurs efforts auprès de la municipalité pour faire valoir des droits acquis à un permis de construction. Mais la preuve révèle qu'aucun permis de construction n'avait été demandé avant la date de l'avis de motion de la municipalité.

En ce qui concerne la responsabilité des officiers municipaux, le juge n'a relevé aucune mauvaise foi de leur part. Aucune législation ne les obligeait à aviser les vendeurs de l'intention de la municipalité de modifier ses règlements. D'ailleurs la preuve révèle que, conformément à la loi, les nouveaux règlements d'urbanisme avaient fait l'objet d'avis publics et d'assemblées publiques de consultation.

En conséquence, le juge Bernard a prononcé l'annulation de la vente et a ordonné le remboursement des 98 000$ tout en rejetant le recours contre les officiers municipaux. ■

Cent tonnes d'orge tombent du plafond

Alain Girouard, un producteur laitier du 155, route 116 à Princeville, a failli mourir lorsque le plafond de son étable s'est écroulé sous le poids d'une centaine de tonnes d'orge. Le 27 août alors que M. Girouard soignait ses taures, le plafond a soudainement cédé et l'éleveur a été enseveli jusqu'aux épaules.

Selon sa conjointe, Sylvie Bouffard, il a fallu plus de deux heures et demie aux pompiers de Plessisville pour le dégager. Lors de l'effondrement, six taures sont mortes sur le coup tandis que deux autres ont dû être abattues par des agents de la Sûreté du Québec en raison de leur état.

Cet incident est survenu chez le propriétaire du soigneur à vache RTM 2000 qui apparaît dans une publicité publiée dans la TCN et le Producteur de lait...le monde est petit.

Y.C.

Saint-Bernard et Laurierville remportent l'Iris d'or

Les municipalités de Saint-Bernard (Chaudière-Appalaches) et de Laurierville ont toutes deux remporté l'Iris d'or dans leur catégorie respective, pour le Concours provincial de «Villes, villages et campagnes fleuris». Laurierville a également mérité le Prix de reconnaissance du comité d'embellissement.

Les noms des gagnants de l'édition 95 du concours ont été dévoilés le 26 août dernier à Bécancour par le ministre de l'Agriculture, M. Marcel Landry. Cette année, 399 municipalités ont participé, ce qui représente un taux de participation de 28%.

Les municipalités de Saint-Maurice et de Mont-Tremblant ont remporté des Iris d'argent. Racine en Estrie et Fossambault-sur-le-Lac (région de Québec) ont remporté des Iris de bronze.

La ville de Matane a par ailleurs remporté le Prix d'excellence en architecture de paysage pour le projet de La Promenade des capitaines. ■



TCB offre des échantillons de graisse gratuits

Les rapports indiquent que la nouvelle graisse ultra visqueuse REDTEK peut réduire jusqu'à 80 % la consommation de graisse. REDTEK est une graisse issue de la haute technologie fabriquée par TCB. Elle est formulée spécialement pour résoudre les plus graves problèmes de lubrification rencontrés dans les applications industrielles les plus rudes.

REDTEK est si visqueuse qu'elle ne peut être éjectée des joints universels, ni détachée des pompes, ni expulsée des goupilles de chargeur. REDTEK demeure dans le roulement et réduit les coûts de remplacement de façon importante.

Depuis plus de 35 ans, TCB fournit des produits d'entretien de qualité, tels que boulons, écrous, baguettes de soudure et enrichisseurs de carburant, aux producteurs agricoles québécois.

Pour obtenir des cartouches GRATUITES et faire l'essai de la graisse REDTEK, communiquez avec TCB au 1-800-863-6369

L'Ordre des TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS du Québec
rend hommage à
FERME DAMYTHIER
gagnant du concours
Jeune agriculteur d'élite du Canada section Québec



Jean-Jacques Gauthier T.P. et
Ghislaine Pomerleau T.P.
posant fièrement devant leur ferme

Félicitations
à ces 2 technologues professionnels
membres de l'A.T.A.
(Association des technologues
agro-alimentaire)

ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: 1265, rue Berri, bur.720, Montréal, (Qc) H2L 4X4
Téléphone: **(514) 845-3247** • **1-800-561-3459**
Télécopieur: **(514) 845-3643**

Agrométéo

En collaboration avec :
Environnement Canada
Environnement Québec
RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES 1975-1995

RÉFÉRENCE:

Agrométéo contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de stations localisées au Québec. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal.

LA TERRE publiera ainsi jusqu'au 3 novembre 1995 ces différentes données météorologiques; leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: Environnement Canada (le Centre météorologique du Québec), Environnement Québec (la Direction des réseaux atmosphériques) et le Service de phytotechnie de Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (le réseau d'avertissements phytosanitaires). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Unités thermiques maïs saisonnières:

Cumul basé sur une date de départ fixe à chaque station nécessitant un ajustement selon la date réelle de semis et une date de fin d'accumulation basée sur les températures gélives néfaste aux maïs à cette même station.

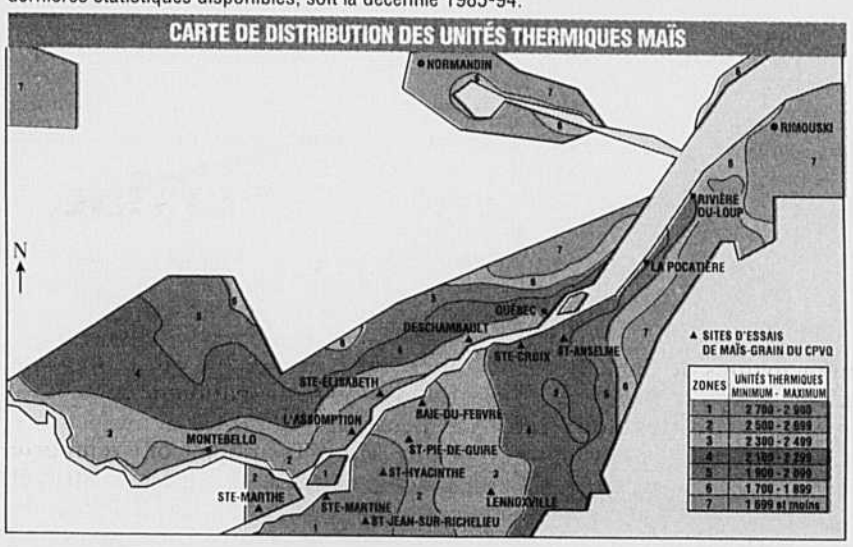
TERMES ET ABRÉVIATIONS

Temp: température **°C**: degrés Celsius **mm**: millimètre

Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant quotidienement les degrés de température qui excèdent la base de 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.

Unités thermiques maïs (saisonnières): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs.

Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1985-94.



DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES HEBDOMADAIRES ET CUMULATIVES PAR RÉGION AGRICOLE

Région #	Stations météorologiques	Semaine du 20 au 26 août 1995						Données cumulatives 1995			
		Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipit. totale (mm)	Jours de précipit. (0.2 mm et +)	Degrés-jours de croissance (5°C et +) depuis 1er avril	Degrés-jours de croissance (5°C et +) écart de la normale	Unités thermiques maïs effectives Cumul.	Unités thermiques maïs effectives Début du relevé
1	AMQUI	17.8	1.4	28.4	6.0	0	1	1093	133	1671	30 MAI
1	AMQUI	15.5	1.7	29.5	5.0	10	6	1163	141	1783	30 M AI
	L A-POC ATIERE	17.5	1.4	28.5	7.0	11	2	1348	89	2079	23 M AI
	MONT-JOLI	15.7	1.1	28.1	0.0	12	4	1234	154	1786	5 JUIN
	NEW-C ARLISLE	16.2	0.6	28.7	5.6	21	3	1173	44	1839	29 M AI
	S AINT-CLEMENT	16.2	1.8	30.0	5.0	24	4	1220	143	1829	28 M AI
2	B AIE-SAINT-PAUL	19.0	3.2	32.0	8.5	9	2	1364	167	2031	26 M AI
	MONTMAGNY	17.5	0.8	30.0	7.5	17	4	1384	75	2137	15 M AI
	SAINT-FLAVIEN	15.6	-0.3	27.5	4.5	19	4	1389	93	2100	19 M AI
	SAINTE-FOY	16.4	-0.2	28.8	0.0	12	1	1493	147	2256	18 M AI
3	SAINT-EPHREM	15.6	0.4	27.5	7.0	1	1	1344	117	2032	22 M AI
	SAINT-LUDGER	14.5	-0.5	27.0	4.0	12	2	1262	53	1945	23 M AI
	SAINT-PROSPER	14.2	-0.2	27.5	1.0	17	3	1221	63	1868	23 M AI
4	ARTHABASKA	16.2	-0.9	28.5	5.5	13	3	1508	75	2283	14 M AI
	NICOLET	17.5	0.7	28.7	8.6	6	1	1566	(M)	2417	12 M AI
	SAINT-GUILLAUME	17.1	0.2	29.0	8.0	9	2	1580	86	2342	14 M AI
5	DITTON	14.8	0.6	27.4	5.4	15	7	1326	153	2036	18 M AI
	RICHMOND	16.5	0.1	28.5	6.5	8	2	1512	112	2277	15 M AI
	STANSTEAD	17.0	1.7	29.2	9.6	3	2	1467	102	2285	14 M AI
6	FARNHAM	17.9	0.6	29.0	9.5	0	1	1640	104	2435	13 M AI
	SAINT-AMABLE	17.9	0.0	31.0	7.5	4	1	1662	99	2488	12 M AI
	SAINT-HYACINTHE	18.6	1.2	30.5	9.3	4	1	1753	142	2626	11 M AI
7	COTEAU-DU-LAC	17.8	0.9	29.5	7.2	2	1	1618	129	2448	12 M AI
	SABREVOIS	18.5	1.8	30.5	8.5	0	0	1644	108	2459	13 M AI
	SAINT-BERNARD	18.7	1.3	31.0	9.5	0	0	1630	87	2456	11 M AI
	SAINT-POLYCARPE	17.8	(M)	30.0	7.0	0	1	1637	(M)	2459	11 M AI
	SAINTE-MARTINE	19.0	1.3	31.0	7.5	1	1	1703	126	2542	12 M AI
8	ANGERS	16.8	0.3	30.0	4.0	1	1	1487	84	2252	12 M AI
	MONT-LAURIER	15.2	-0.1	29.4	7.0	10	1	1362	106	2039	18 M AI
	SHAWVILLE	17.0	0.2	30.5	5.0	4	1	1511	91	2247	14 M AI
9	LA SARRE	14.2	0.8	27.0	-1.5	19	5	1156	160	1797	22 M AI
	ROQUEMAURE	14.6	(M)	27.7	0.4	31	4	1173	(M)	1852	21 M AI
	VILLE-MARIE	16.8	1.0	29.5	1.5	11	3	1356	124	2067	18 M AI
10	BERTHIERVILLE	17.9	0.2	30.0	9.0	4	2	1613	65	2422	12 M AI
	L'ASSOMPTION	17.5	0.4	29.5	7.7	5	2	1610	93	2443	12 M AI
	SAINT-BENOIT	18.0	1.3	29.5	7.5	3	1	1610	92	2392	14 M AI
	SAINT-JACQUES	17.5	0.4	30.5	7.0	7	1	1651	182	2423	12 M AI
11	LA PERADE	16.3	-0.1	28.5	5.5	11	2	1486	127	2198	18 M AI
	LOUISEVILLE	17.7	1.0	30.5	9.5	12	3	1567	(M)	2311	15 M AI
	SAINT-NARCISSE	16.5	0.2	30.5	7.5	11	1	1507	139	2166	17 M AI
12	LAC SAINTE-CROIX	16.5	1.0	30.0	4.5	26	3	1321	153	1981	24 M AI
	NORMANDIN	15.5	1.4	29.0	2.5	12	2	1210	133	1872	15 M AI
	PERIBONKA	16.3	1.4	29.5	1.8	20	3	1285	183	1887	27 M AI

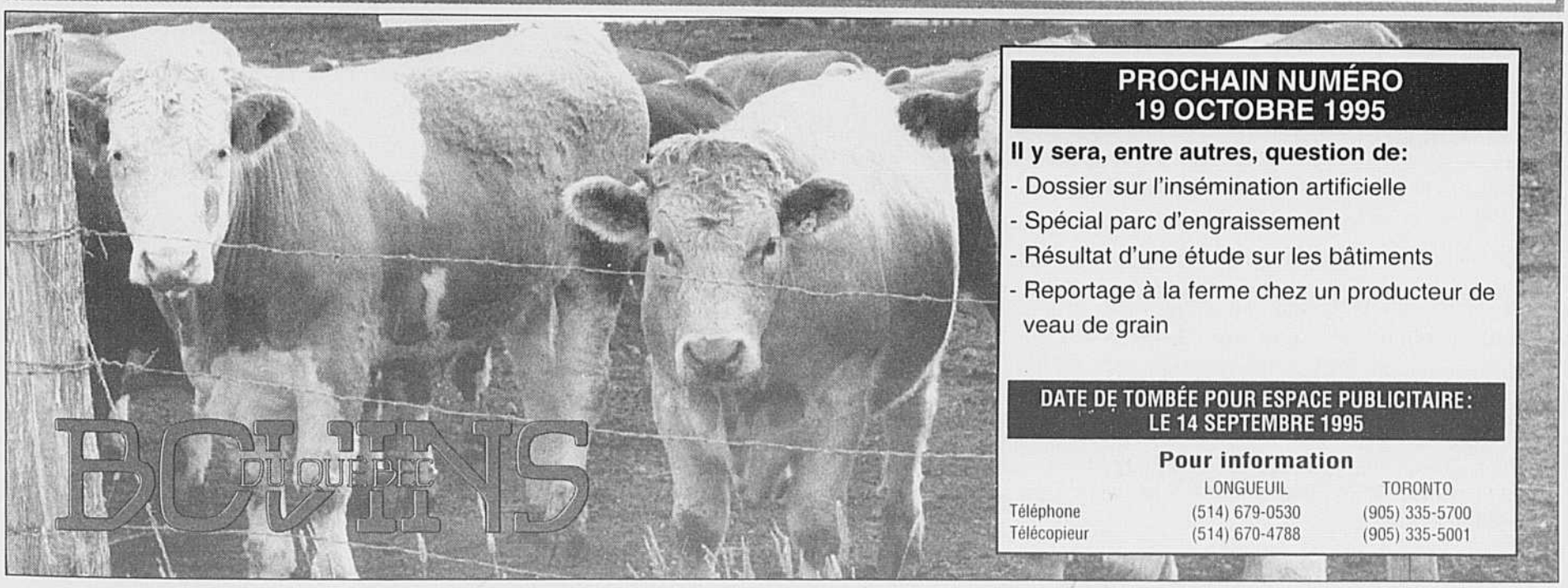
RENSEIGNEMENTS PHYTOSANITAIRES et AGROMÉTÉOROLOGIQUES

LA BIOTECHNOLOGIE ET L'IDENTIFICATION DES AGENTS PATHOGÈNES

L'identification de certains agents pathogènes peut être longue et nécessiter de nombreux tests de laboratoire. D'autres agents sont difficiles à détecter à cause de leur faible nombre dans les tissus infectés. Les techniques modernes, issues de la biologie moléculaire, offrent des alternatives rapides et souvent peu coûteuses, pour l'identification et la détection. L'amplification moléculaire de l'ADN, mieux connue pour son sigle anglais *PCR*, est présentement la plus populaire et la plus efficace des méthodes développées. En plus d'être spécifique et très sensible, elle peut s'effectuer rapidement. De l'échantillon au résultat, deux jours de travail suffisent généralement. Des méthodes utilisant l'amplification moléculaire ont été développées par plusieurs équipes de par le monde, pour la détection de microorganismes responsables de maladies de plantes, de même que pour l'identification de nématodes et d'insectes nuisibles.

Le Laboratoire de biotechnologie, du Service de phytotechnie de Québec, adapte ou met au point des techniques basées sur l'amplification moléculaire. Ces techniques sont ensuite transférées au Laboratoire de diagnostic afin que cette expertise puisse y être utilisée au bénéfice des productrices et producteurs agricoles du Québec. Présentement, il est possible de détecter *Agrobacterium tumefaciens*, l'agent responsable de la tumeur du collet, chez plusieurs espèces, et de distinguer les unes des autres, les bactéries responsables de la pourriture molle des légumes. Pour leur part, les projets en cours portent sur la détection des phytoplasmes (anciennement nommés mycoplasmes) et des *Phytophthora* pathogènes.

Texte rédigé par :
Jean-Guy Parent, biologiste
Service de phytotechnie de Québec, MAPAQ



PROCHAIN NUMÉRO
19 OCTOBRE 1995

Il y sera, entre autres, question de:
- Dossier sur l'insémination artificielle
- Spécial parc d'engraissement
- Résultat d'une étude sur les bâtiments
- Reportage à la ferme chez un producteur de veau de grain

DATE DE TOMBÉE POUR ESPACE PUBLICITAIRE: LE 14 SEPTEMBRE 1995

Pour information

	LONGUEUIL	TORONTO
Téléphone	(514) 679-0530	(905) 335-5700
Télécopieur	(514) 670-4788	(905) 335-5001

La fromagerie des producteurs manque de lait

Colette Duhaime

Après les problèmes financiers qui l'ont amenée presque au bord de la faillite il y a quelques mois, la fromagerie n'arrive pas à s'approvisionner en lait afin de répondre à ses nouveaux marchés.

Le conseil d'administration qui avait réussi à intéresser une compagnie de transformation de Smith Falls à ses opérations cherche, depuis plusieurs mois déjà, à se procurer des quotas de lait afin de répondre à la demande sans cesse croissante. «Malheureusement, nous ne trouvons pas ce lait qui est régenté par tout un système de quota,» précise M. Robert Foucault, vice-président du conseil d'administration, qui ajoute que si une solutions n'est pas trouvée à très court terme, c'est l'existence même de la fromagerie qui est en péril. Le député de Papineau, M. Norm MacMillan, qui suit le dossier de la fromagerie de Plaisance depuis son achat par les producteurs de lait de l'Outaouais-Laurentides, a d'ailleurs bien l'intention de faire toutes les pressions politiques qui s'imposent. «Car le temps presse et une trentaine d'emplois sont en jeu» précise-t-il.



La compagnie Holly Foods de Smith Falls, un ancien client de l'entreprise fromagère, dont le propriétaire Glen Case agit comme gestionnaire de la fromagerie depuis quelques mois, n'a pas l'intention de laisser traîner les choses encore bien longtemps. «Si nous ne trouvons pas des quotas de transformation pour 11 millions de litres par année, il ne vaudra plus la peine de poursuivre les opérations», dit-il, en effet en ajoutant qu'il a même recommandé la fermeture de la fromagerie lors d'une rencontre du conseil d'aministration qui s'est déroulée il y a deux semaines environ.

Au cours des 12 derniers mois, grâce à du quota loué, la fromagerie a pu transformer près de 12 millions de litres de lait mais pour devenir vraiment rentable, il lui en faudrait au moins 15 millions. Or les quotas qui lui sont alloués sont d'à peine 6.5 millions de litres.

À la Fédération des producteurs de lait, M. Jean Vigneault, directeur des communications, explique que «la fromagerie de Plaisance doit composer avec les mêmes règles du jeu auxquelles sont soumis les autres transformateurs qui doivent, eux aussi, respecter la convention de mise en marché négociée entre les transformateurs et les producteurs».

M. Yvon Dinel, vice-président de la coopérative Agrodor, qui était président du groupe Lactel au moment où cette compagnie a vendu la fromagerie de Plaisance aux producteurs de la région, soutient, pour sa part, qu'il avait mis les producteurs en garde contre cette situation. «Nous savions que le système de quotas s'en venait et je l'ai même dit lors d'une assemblée publique des actionnaire potentiels» rappelle-t-il.

Dans un dernier effort pour sauver la fromagerie de la fermeture, plusieurs membres du conseil d'administration devaient rencontrer le ministre de l'agriculture vendredi dernier mais, quelques jours seulement avant cette rencontre, son attachée politique, Marie Bouillé, précisait que le ministre n'avait pas l'intention de s'immiscer dans ce dossier. «Ce serait illégal s'il le faisait» indiquait Mme Bouillé qui disait cependant comprendre que les administrateurs tentent de faire tout ce qui est possible pour sauver la fromagerie. «Mais les conventions existent pour tout le monde et ce n'est pas le ministre qui peut les changer.»

Éviter la fermeture

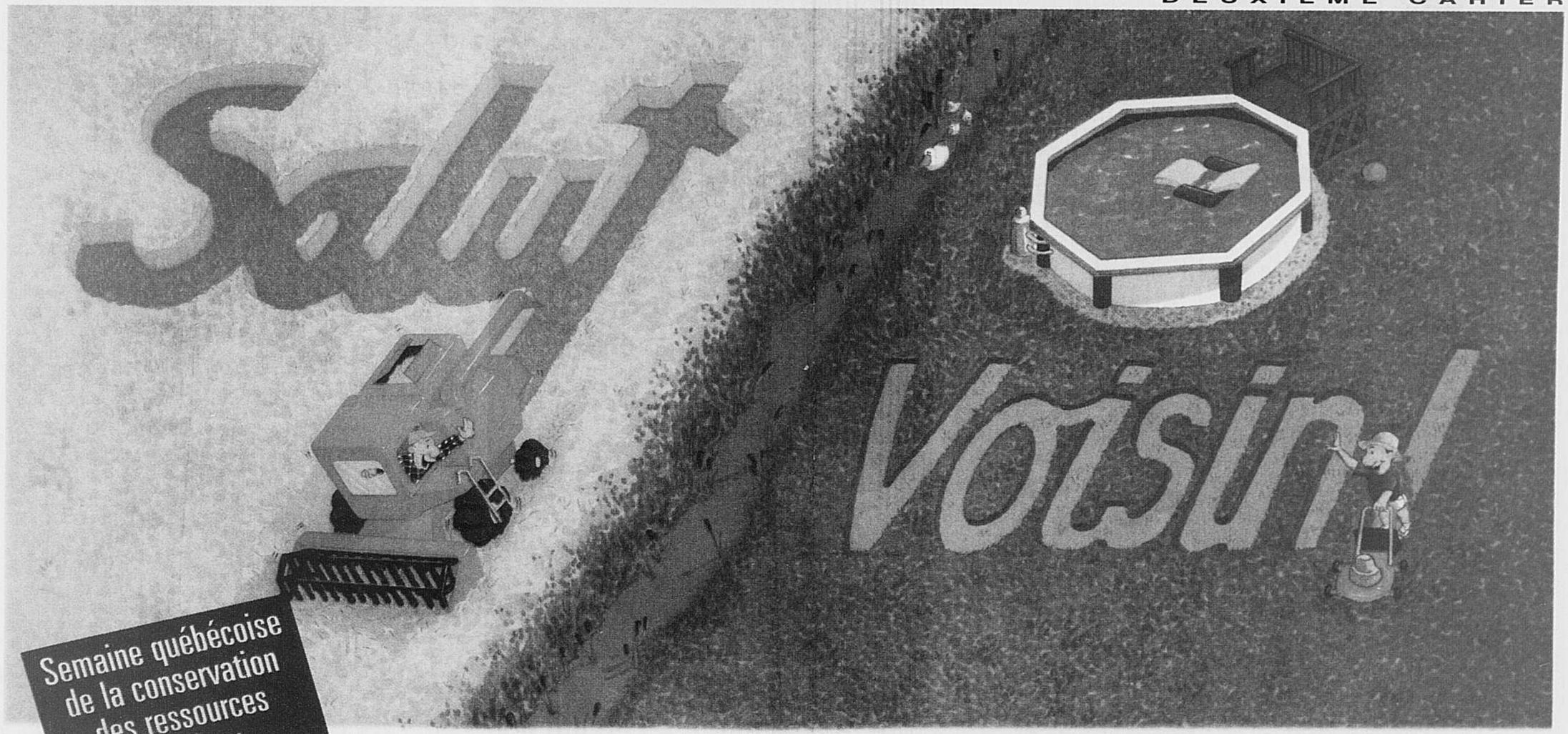
Entrant dans la ronde des pressions, le syndicat des employés de la fromagerie a pour sa part fait appel à tous les intervenants de la région de l'Outaouais afin qu'ils unissent leurs efforts pour éviter la fermeture de l'entreprise. Dans un communiqué émis cette semaine, le président M. Yvon Larcher dit d'ailleurs trouver aberrant que ce soit le «monde du lait» qui risque de faire perdre les 30 emplois de l'usine de Plaisance.

De son côté, la Holly Foods qui se dit prête à investir de l'argent dans la fromagerie afin de la faire éventuellement produire à sa pleine capacité, c'est-à-dire 25 millions de litres annuellement, précise qu'elle n'a pas l'intention d'attendre plusieurs mois encore pour que ce problème se règle. «On n'investira pas près d'un million sans garantie d'approvisionnement» dit en effet M. Case qui indique que de nouveaux fournisseurs ont déjà commencé à frapper à sa porte afin d'approvisionner les marchés qui le sont actuellement par la fromagrie de Plaisance. ■



DOSSIER SPÉCIAL

LA TERRE DE CHEZ NOUS
DEUXIEME CAHIER



Semaine québécoise
de la conservation
des ressources
du 10 au
17 septembre 1995

La cohabitation, une affaire de bon voisinage

LA QUALITÉ DE L'EAU

Louis Ménard*

Du 10 au 17 septembre prochain se tiendra La Semaine québécoise de la conservation des ressources. L'organisation de cet événement, qui en est à sa septième édition, relève de la Table de concertation sur la conservation des ressources. Cette dernière réunit le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Agriculture et Agroalimentaire Canada, les deux facultés d'agriculture des universités Laval et McGill, l'Ordre des agronomes du Québec et l'Union des producteurs agricoles.

C'est sous le thème « La cohabitation en milieu rural, une affaire de bon voisinage » que la Table de concertation sur la conservation des ressources veut sensibiliser les producteurs et productrices agricoles et les intervenants du milieu aux différentes problématiques qui se vivent dans le milieu. Cette année, l'emphase est mise sur la qualité de l'eau.

L'eau est une ressource précieuse et indispensable à la vie des espèces et à la pratique de l'agriculture. Le développement d'une agriculture productiviste et spécialisée axée sur le recours aux engrais de synthèse et aux pesticides ainsi que l'absence de planification dans le développement des productions et leur répartition sur le territoire sont à l'origine des problèmes de qualité de l'eau. On observe la même situation ailleurs dans les autres provinces canadiennes ainsi qu'aux États-Unis et en Europe.

Table de concertation sur la conservation des ressources

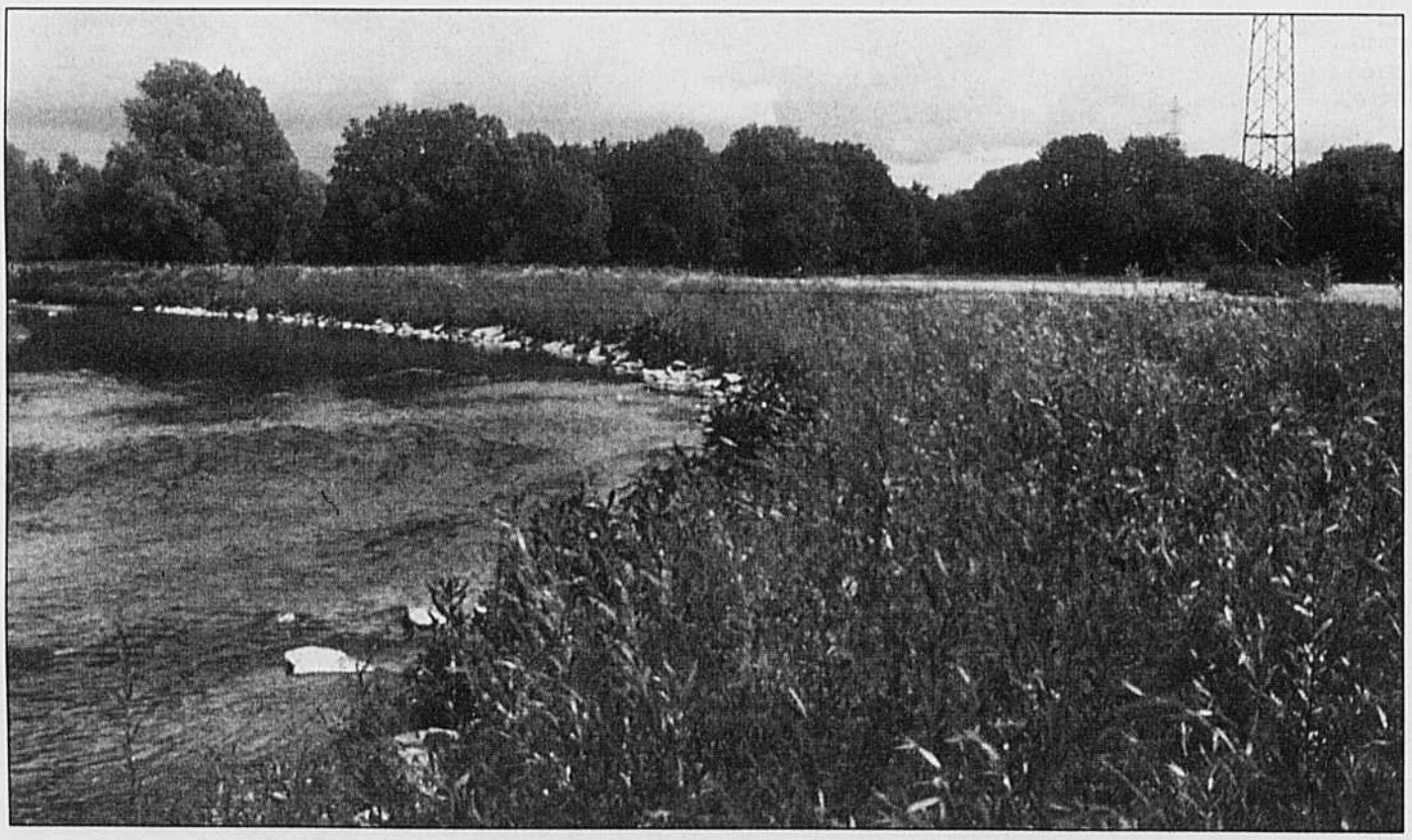
Au cours des prochaines années, le secteur agricole devra relever le défi de réduire la pollution diffuse agricole. Comment y parvenir? D'abord, reconnaître et bien comprendre la problématique de pollution agricole diffuse et enfin concerter les forces vives du milieu agricole pour trouver des solutions et passer à l'action. À cet effet, les producteurs et productrices agricoles du Québec ont démontré au cours des dernières années une grande préoccupation dans le dossier agroenvironnemental. Aussi, on note dans l'ensemble des régions agricoles une volonté des producteurs et productrices de s'impliquer et d'agir. Le lecteur pourra le constater à la lecture des pages qui suivent. Enfin, pour ceux et celles qui voudraient profiter des différentes activités de la Semaine québécoise de la conservation des ressources dans leur région la consultation du cahier des activités pourra les informer à cet effet.

En terminant, la publication de ce dossier technique de la Terre de Chez Nous fait partie de la contribution de l'UPA à la Semaine québécoise de conservation des ressources et s'inscrit dans les actions de la stratégie agroenvironnementale de l'UPA. Je m'en voudrais de passer sous silence l'excellente collaboration des personnes qui ont bien voulu mettre de leur temps et de leur expérience à la préparation des textes de ce dossier.

* Secrétaire de la
Table de concertation sur la conservation
des ressources, DREPA

NOS COURS D'EAU N'EN PEUVENT PLUS . . .

Jean-Maurice Hamel*



La sédimentation et les contaminations organiques et chimiques constituent les principales causes de dégradation des cours d'eau en milieu rural. Nos pratiques agricoles très intensives ont largement contribué à ces phénomènes.

De plus en plus d'érosion des sols

Au cours des trente dernières années les surfaces en pâturages ont diminué de plus de 50 % et celles en fourrages de 20 %. Pendant cette même période, les monocultures de céréales ont connu une expansion fulgurante . Ces productions céréalières de même que les cultures horticoles laissent le sol à nu pendant plusieurs mois. Sous l'effet des précipitations, les particules fines du sol sont entraînées par ruissellement jusqu'aux cours d'eau. Selon Tabi et al. (1990), plus de 45 000 ha sont touchés par l'érosion hydrique entraînant des pertes de sol dépassant 200 000 tonnes par année dont 30 % atteindront les cours d'eau. Ainsi, les capacités productives des sols diminuent graduellement et les agriculteurs perdent plusieurs millions de dollars chaque année sans considérer les effets néfastes sur l'eau, la faune aquatique, les activités récréatives et le paysage.

Les fumiers, lisiers et engrais minéraux épandus sur les champs agricoles constituent une autre source majeure de pollution des cours d'eau. Des 40 millions de mètres cubes de fumiers-lisiers et des 500 000 tonnes d'engrais minéraux, une partie des éléments nutritifs atteignent les cours d'eau par lessivage et ruissellement. Une étude réalisée par Latreille et al. en 1993 qui couvre trois régions agricoles ceinturant l'île de Montréal estime les pertes d'origines agricoles en phosphore et azote à 310 et 2555 tonnes par année respectivement dont une part importante se retrouve dans les cours d'eau.

De nouvelles pratiques pour contrer la pollution des cours d'eau

Le choix de pratiques agricoles favorables à l'infiltration de l'eau et à la rétention des particules de sol s'avère la première étape à considérer pour réduire la sédimentation des cours d'eau. Parmi ces pratiques, mentionnons :

- l'épandage des fumiers, lisiers et engrais minéraux selon un plan de fertilisation qui tient compte des besoins des végétaux et de la capacité d'absorption du sol ;
- le maintien de la matière organique des sols ;
- l'établissement de cultures de couverture permanentes ou temporaires ;
- le travail minimal du sol ;
- la disposition des cultures perpendiculairement à la pente ;
- l'aménagement de sites d'abreuvement en dehors des cours d'eau.

Des bandes riveraines végétalisées

Outre ces interventions à la source, il faut aussi agir à proximité des cours d'eau. Des bandes riveraines densément végétalisées fonctionnent comme de véritables filtres pour les sédiments et les nutriments. De très nombreux travaux de recherche démontrent l'efficacité des bandes riveraines aménagées de plantes ligneuses et herbacées afin d'absorber et retenir une partie de l'azote, du phosphore et du potassium issus des eaux de ruissellement et de percolation. Une bande riveraine boisée associée à une zone marécageuse peut même éliminer plus de 90 % des nitrates en provenance des champs agricoles.

Des producteurs plus sensibilisés

Au cours des dernières années le milieu agricole a été sensibilisé à l'importance des bonnes pratiques et des changements sont survenus graduellement. Cependant, beaucoup reste à faire pour réellement améliorer la qualité des cours d'eau.

L'établissement de diverses strates végétatives incluant les arbres, les arbustes et la végétation herbacée sur une largeur qui soit efficace à protéger le milieu aquatique et riverain et qui soit attrayante pour la faune amène de nombreuses réticences. En général, les propriétaires agricoles aiment des bords de cours d'eau « propres », c'est-à-dire bien fauchés, sans végétation ligneuse et les plus étroits possibles afin de ne pas perdre d'espace cultivable.

Dans sa politique de protection des rives, le Québec exige une bande de protection de 3 mètres, à partir de la ligne des hautes eaux, pour tous les lacs et cours d'eau en milieu agricole, à l'exception des canaux et fossés. C'est peu, mais l'aménagement et l'entretien de cette zone minimale constitue un premier pas vers l'amélioration de nos cours d'eau. Il faudra cependant élargir cette bande pour obtenir des effets bénéfiques mesurables sur la faune aquatique. Selon plusieurs chercheurs, une bande de 10 mètres de largeur constitue un minimum (Vought et al. 1991)

Depuis une décennie, le discours a changé. Notre notion d'aménagement riverain s'est enrichie, approfondie. La conservation des ressources air-eau-sol fait davantage partie du langage des intervenants agricoles. Mais, il faut dépasser l'opportunisme des mots et multiplier les actions concrètes aptes à améliorer la qualité de nos cours d'eau.

*Agronome M.Sc, M.A.P.A.Q.

Latreille, A. et al. 1993. La pollution agricole diffuse : une évaluation pour la grande région de Montréal, Sciences et Techniques de l'eau. Vol. 26, no 2, pp. 103-107

Tabi et al. 1990. Inventaire des problèmes de dégradation des sols agricoles au Québec, Rapport synthèse, MAPAQ,

Service des sols, 71 p.
Vought et al. 1991. Stream in agricultural landscape, Vatten. 47:321-328.

LES MÉRITAS 1995

Pour la troisième année, la Table de concertation sur la conservation des ressources remet des Méritas pour souligner les actions et les réalisations de regroupements de producteurs agricoles au plan des pratiques de conservation et de valorisation des ressources à la ferme. En 1995, les trois récipiendaires sont le Club-conseil G.E.R.A. Inc. (Gestion des ressources agricoles) du Sud-Ouest de Montréal, le Club de fertilisation de la Beauce ainsi que le Club Agri-Durable du comté de Rouville. Les Méritas seront officiellement remis le 14 septembre, lors d'un forum auquel participera M. Pierre Dansereau, professeur à l'UQAM. On débattra alors des enjeux de la conservation de l'eau et du partage de cette ressource. La Terre donne un aperçu des principales caractéristiques de ces regroupements d'agriculteurs dont les pratiques ont un impact positif sur l'environnement.

LE CLUB DE FERTILISATION DE LA BEAUCE

Jean-Charles Gagné

Vingt-sept fermes membres du Club de fertilisation de la Beauce ont réduit de 300 tonnes leur consommation d'engrais minéraux au cours des cinq dernières années, une économie de plus de 100 000$. Comment ? Entre autres en valorisant leurs fumiers selon un plan de fertilisation intégrée. Le Club valorise près de 100 000 mètres cubes d'effluent d'élevage sur la base de plans de fertilisation intégrée. Ces fumiers proviennent d'abord de 13 fermes laitières et de 14 fermes mixtes (porc et lait surtout) où on dénombre 1 000 vaches laitières, 2 400 truies, 15 000 porcs à l'engrais, 51 000 poulets à griller et 10 000 pondeuses. Ces entreprises couvrent 5 000 acres dont près des deux tiers sont cultivés en foin et le quart en céréales et maïs. Le Club qui s'étend sur huit municipalités exploite à son profit la situation régionale de surplus de fumiers par le biais d'un réseau de donneurs-receveurs.

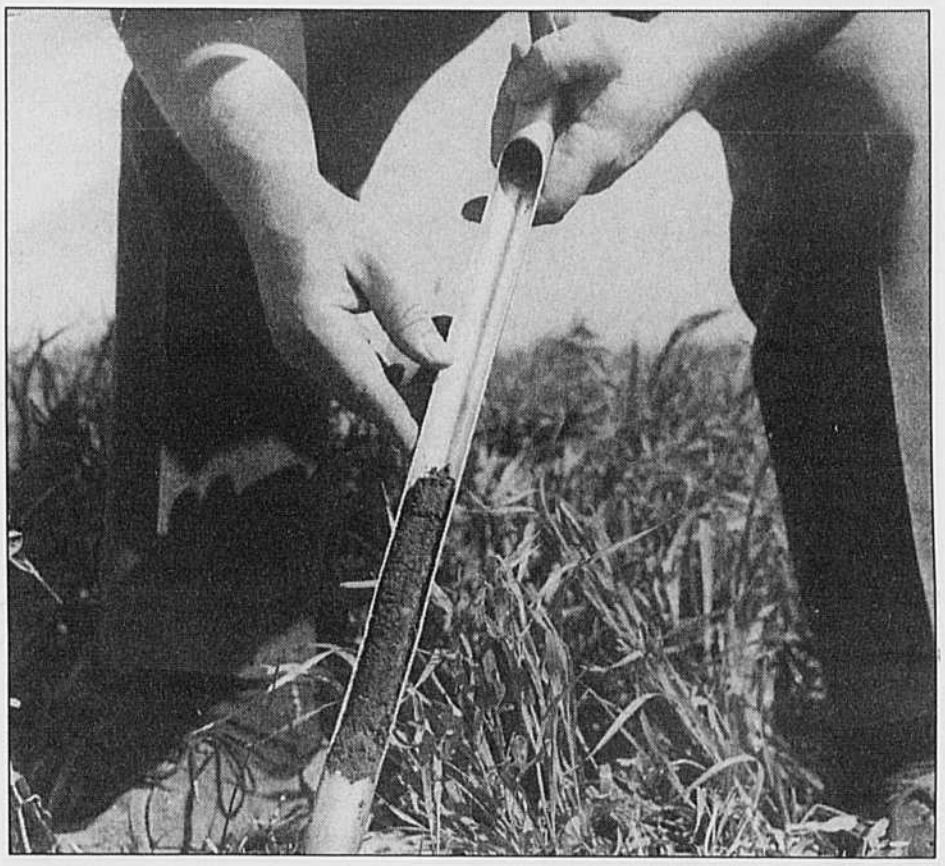
Fondé en juin 1993, le Club de Fertilisation de la Beauce a réussi d'autres faits et gestes qui méritent d'être connus, comme l'épandage des lisiers de ses membres en saison de croissance dans une proportion de 82%, en post-levée dans les céréales et dans le maïs, ou tôt après la première coupe dans les prairies.

Toutes ces exploitations agricoles possèdent un programme de culture basé sur les besoins de la ferme et des caractéristiques du sol. La grande quantité d'effluents d'élevage disponible explique ainsi la nette progression du brome sur les sols secs et peu profonds et les mélanges fourragers à base de graminée (jusqu'à 40% de légumineuses). L'intégration du canola en rotation, à l'essai sur 40 hectares, répond à la décision de limiter la culture de maïs à trois ans et les céréales à deux années d'affilée.

Le dépistage des mauvaises herbes sur quelque 1 715 acres de semis a quant à lui permis d'éviter tout traitement d'herbicide sur 400 acres et d'ainsi économiser 3 500$.

Plusieurs projets sont en cours dont l'élaboration de plans de conservation des ressources sur chaque entreprise pour réduire l'érosion des sols, l'informatisation des données relatives aux ressources eau et sol et l'analyse de groupe des bilans économiques. On mentionne aussi des projets de promotion d'un épandeur de lisier à rampe et d'évaluation d'un épandeur à chaux. Le Club doit aussi participer à la valorisation agricole des boues de la Ville de Sainte-Marie-de-Beauce.

Les membres suivent une formation en développement durable à chaque année, participent à des activités touchant les pratiques agricoles de conservation et organisent des cliniques sur la calibration de semoirs, pulvérisateurs et épandeurs de fumiers.



LE CLUB G.E.R.A. DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL

Depuis sa formation en juillet 1993, le Club G.E.R.A. a enregistré des progrès considérables au plan de l'utilisation des pesticides et de la conservation des sols, mais l'avancée la plus remarquable a certes été accomplie en fertilisation. La quantités d'engrais minéraux épandus sur les 20 fermes qui en font partie ont ainsi connu une baisse importante : l'azote a diminué de 16% (de 100 à 84 kg/ha), le phosphore a été réduit de 23% (de 43 à 33 kg/ha) et le potassium de 36% (de 39 à 25 kg/ha) sans que les rendements en souffrent. Cette réduction correspond en gros à la moitié de l'objectif recherché d'ici mars 1997.

Toutes ces exploitations agricoles effectuent un plan global de fertilisation intégrée, à chaque année et six d'entre elles se tirent d'ailleurs d'affaires toutes seules. Les trois quarts des membres du Club G.E.R.A. appliquent de l'azote en post-émergence sur le maïs, calibrent leurs épandages de fumier et font des analyses des nitrates dans le maïs au printemps. Chaque entreprise possède au moins une parcelle expérimentale de fertilisation.

On distingue huit entreprises laitières et de grandes cultures ainsi que neuf exploitations de grandes cultures au sein de ce regroupement de 20 fermes qui s'étendent sur quelque 3550 hectares, dont près des deux tiers cultivés en maïs.

Le Club vise à diminuer de 35% les superficies en maïs recevant des pesticides. Six fermes calibrent leurs arroseuses de pesticides tandis que sept tirent profit du sarclage et de l'application d'herbicide en bande dans les champs de maïs.

Les agriculteurs du G.E.R.A. veulent aussi ramener les pertes de sol par érosion sous le seuil de six tonnes métriques à l'hectare sur 650 hectares. Six fermes ont élaboré des plans de conservation des ressources en 1994 et on a déjà réussi à diversifier les cultures sur 8% des superficies en monoculture de maïs. Les superficies avec engrais vert ont augmenté de 39 hectares alors que celles avec semis direct, chisel ou disques offset, des pratiques de conservation déjà adoptées par plusieurs membres, ont aussi progressé. **J.C.G.**

LE CLUB AGRI-DURABLE DU COMTÉ DE ROUVILLE

Situées en zone de forte concentration animale et de surplus de fumiers, les 21 exploitations agricoles du Club Agri-Durable du comté de Rouville ont mis l'accent sur la fertilisation intégrée avec des résultats probants. Dotées de plans de fertilisation et de parcelles d'expérimentation, ces fermes ont en effet réduit leurs épandages d'engrais minéraux de 229 tonnes d'août 1993 à mars 1995, une baisse de 25%. En parallèle, elles ont consacré 200 hectares de nouvelles superficies à l'épandage des fumiers et procédé à l'épandage de fumiers en post-levée sur 65 hectares. Des bols pour abreuver les animaux ont de leur côté permis de réduire les volumes de fumiers de plus de 11 500 mètres cubes et d'en améliorer la qualité. Il sera ainsi plus facile d'exporter les surplus vers d'autres municipalités. On dénombre 22 000 unités animales sur ces 21 entreprises agricoles, porcines surtout, mais aussi avicoles et laitières, qui possèdent des superficies d'environ 3 200 hectares.

L'extension du semis direct sur 162 hectares de maïs de même que les nouvelles surfaces travaillées au chisel (55 hectares) ou en «offset» donnent une idée des efforts consentis au chapitre de la conservation des ressources. Le canola est par ailleurs à l'essai sur 54 hectares pour introduire une rotation dans des champs de maïs en monoculture. On parle enfin d'aménagement de brise-vent, de revégétalisation des rives, de protection des sorties de drain et de bandes riveraines comme mesures pour favoriser la conservation des ressources.

La lutte intégrée n'est pas en reste en 1995. En ciblant les champs propres et en acidifiant la bouillie d'herbicide, 15 producteurs ont réduit les doses de 30% sur 364 hectares de maïs en prélevée et de 50% sur 206 hectares en post-levée après avoir calibré leurs pulvérisateurs.

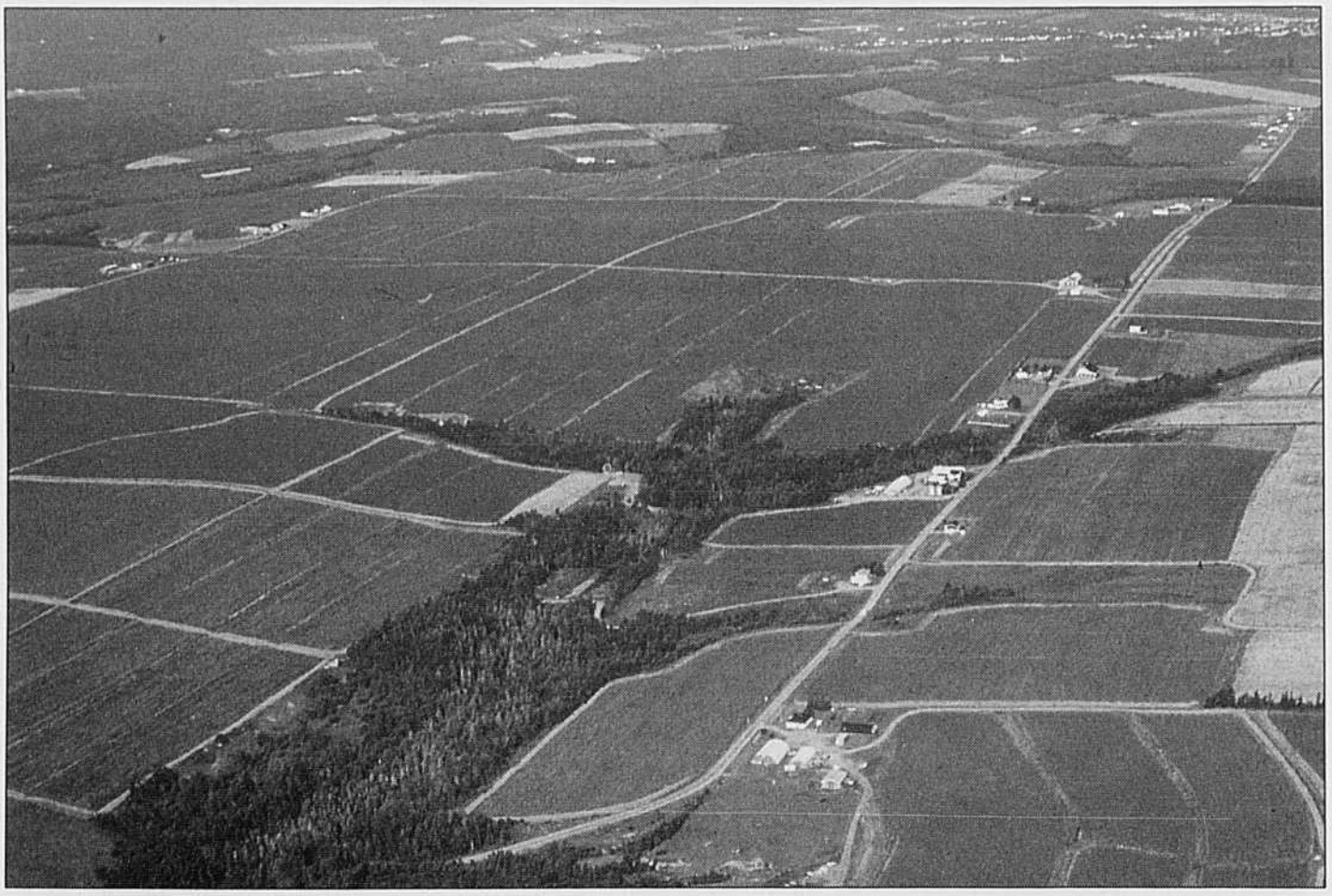
Quinze agriculteurs sont inscrits à un cours de 84 heures sur l'agriculture durable débutant cet automne. Environ 80 parcelles d'expérimentation ont été mises en place par ces agriculteurs des municipalités de l'Ange-Gardien, de Saint-Paul d'Abbotsford et Saint-Césaire.

J.G.G.



LES BANDES RIVERAINES ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Ronald Desjardins[1] et Lise Ouellette[2]



Les bandes riveraines ne sont pas une solution miracle aux problèmes de contamination des cours d'eau. La meilleure solution restera toujours l'adoption de pratiques de gestion optimale des sols, de la fertilisation et des cultures. L'établissement ou le maintien de bandes riveraines est toutefois un complément essentiel aux pratiques agricoles de conservation dans toute stratégie de protection de l'eau.

Les bandes riveraines peuvent contribuer à la protection de la qualité de l'eau de quatre façons principales: la stabilisation des berges, la sédimentation des particules de sol, la filtration des nutriments et des pesticides, et la régularisation du débit et de la température de l'eau.

Il est essentiel de favoriser dans la mesure du possible un écoulement en nappe, mince et régulier, des eaux de ruissellement si l'on désire assurer le bon fonctionnement d'une bande riveraine. Malheureusement, cette condition essentielle est rarement présente à l'état naturel. L'eau se concentre plutôt dans des dépressions, des rigoles ou des fossés avant d'atteindre le cours d'eau. Il a été démontré qu'un écoulement concentré peut transporter des sédiments sur plus de 300 mètres. L'adoption de mesures correctives, comme le nivellement ou la construction d'un bassin de sédimentation, peut s'avérer nécessaire pour pallier à ces conditions naturelles.

La composition, la gestion et la largeur de la bande riveraine ont également une grande influence sur son efficacité. À titre d'exemple, une bande riveraine peut prélever de 25 à 90 % des contaminants qui y pénètrent. La bande riveraine optimale devrait être composée d'une zone de filtration où l'on retrouve principalement des graminées, une zone intermédiaire boisée dans laquelle des activités sylvicoles sont permises, et d'une zone protégée où aucune activité n'est permise.

La présence de graminées dans la zone de filtration est essentielle. Les graminées sont plus efficaces pour la filtration et l'absorption des éléments nutritifs que les légumineuses. Premièrement, elles produisent un épais tapis de racines superficielles. Ce type de système racinaire est bien adapté au prélèvement des nutriments qui s'infiltrent dans le sol, avant qu'ils n'atteignent la nappe phréatique. Deuxièmement, les légumineuses tendent à utiliser l'azote de l'air qu'elles prélèvent grâce aux nodules qui sont associés à leurs racines, tandis que les graminées utilisent l'azote du sol. Le taux d'élimination de l'azote variera d'une espèce de graminée à une autre. Par exemple, le dactyle est un excellent filtre car il peut prélever et entreposer beaucoup d'azote dans ses tissus.

Les arbres et les buissons jouent un rôle dominant dans la stabilisation des berges et l'ombrage du cours d'eau. Ils contribuent eux aussi, bien que dans une moindre mesure, au dépôt des sédiments et à l'absorption des nutriments avant que les eaux de ruissellement ne parviennent au cours d'eau.

Une bonne gestion de la bande riveraine permettra d'améliorer sa performance du point de vue environnementale et même d'en retirer certains bénéfices économiques. La récolte d'une partie de la végétation favorise le renouvellement des plantes et la présence d'un sous-bois dense et productif, ce qui maintient la capacité de prélèvement de la bande riveraine. Comme tout système de filtration, les bandes riveraines ont une capacité d'absorption limitée. Elles ne peuvent pas prélever des quantités infinies d'éléments nutritifs et de contaminants. Une gestion durable de la bande riveraine nécessite donc la récolte périodique d'une partie des plantes qui y poussent.

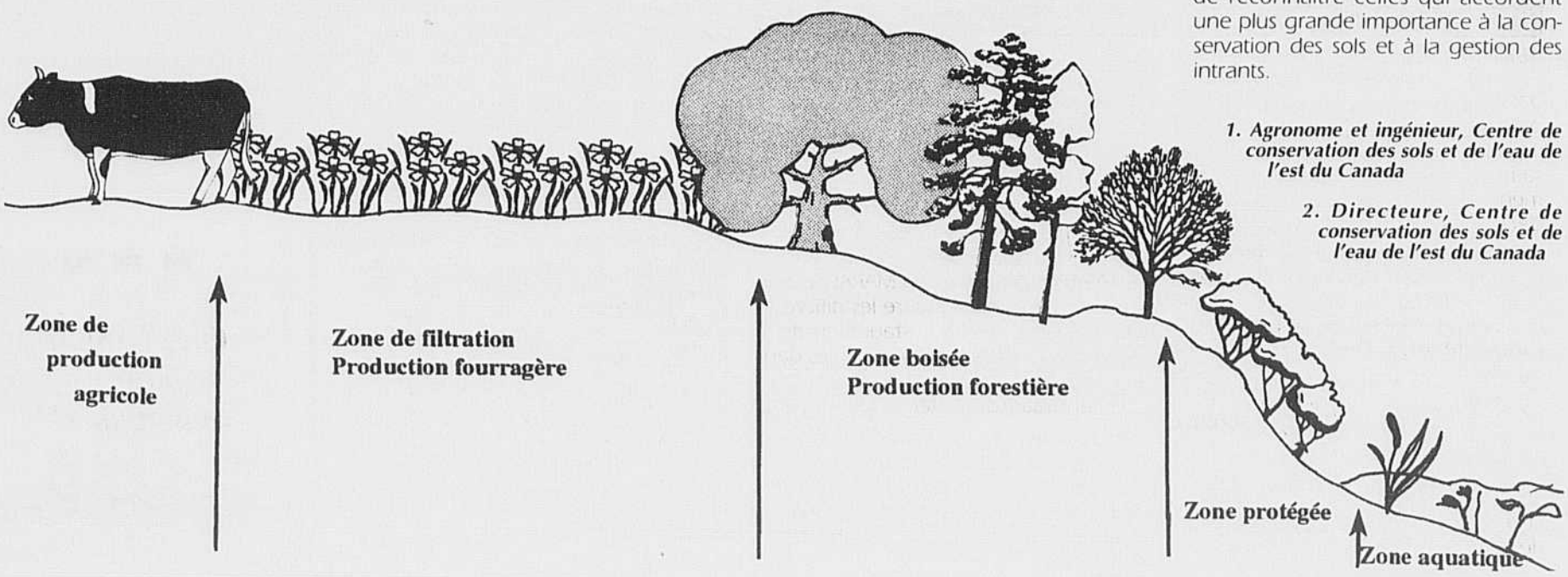
Mais le débat le plus chaud entourant les bandes riveraines porte sur sa largeur. Encore une fois, les pratiques en champs, les conditions topographiques, le type de sol, l'intensité de la production agricole, la qualité de la bande riveraine et les objectifs visés sont des facteurs déterminants. Un autre débat fort controversé porte sur la définition même d'un cours d'eau. Il est reconnu que les fossés et les drains peuvent jouer un rôle important dans le transport de contaminants vers les cours d'eau. Compte tenu de facteurs naturels, historiques (lotissement) et économiques, il serait pratiquement impossible de prescrire pour les fossés des bandes identiques à celles des cours d'eau. L'adoption de pratiques optimales de gestion des sols et de fertilisation, combinées à une bande minimale le long des fossés, peut s'avérer nettement plus pratique.

Il faut reconnaître la difficulté pour le législateur de gérer la mise en oeuvre de bandes riveraines de largeur et de composition variables, et d'assurer l'adoption effective de pratiques optimales de gestion. Cette approche permettrait toutefois de tenir compte de la réalité de chaque entreprise et de reconnaître celles qui accordent une plus grande importance à la conservation des sols et à la gestion des intrants.

1. Agronome et ingénieur, Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada

2. Directeure, Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada

Composition des bandes riveraines

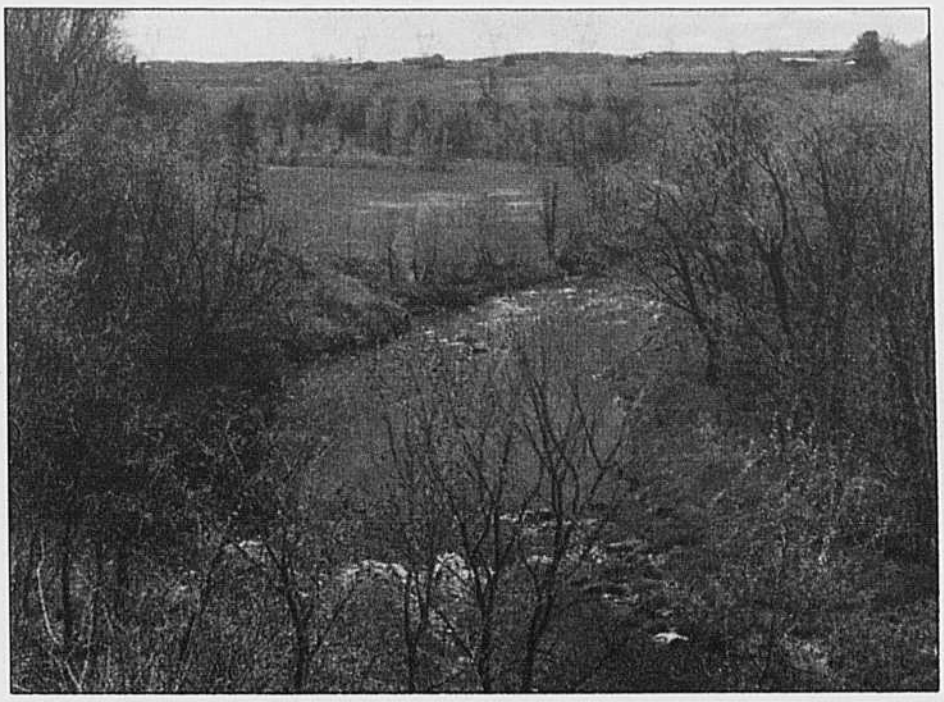


LA RESTAURATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE BOYER

Jean-Michel Gouin*

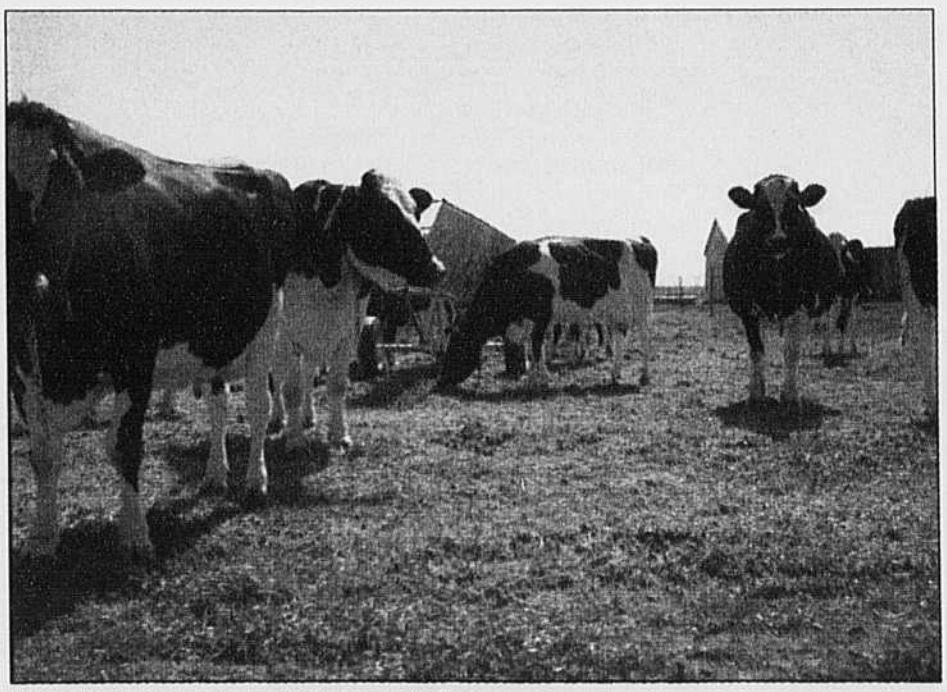
La rivière Boyer, située en milieu agricole, dessert un bassin versant de 217 km2 avec un réseau de cours d'eau totalisant 345 km de longueur. Environ 300 entreprises agricoles, produisant essentiellement du lait et du porc, occupent le territoire. Le projet de restauration de la rivière a débuté après la disparition de l'éperlan arc-en-ciel de ses eaux. La rivière abritait la principale frayère d'éperlan de l'estuaire du Saint-Laurent. En 1992, plusieurs partenaires se sont réunis et formèrent un comité multipartite pour restaurer la rivière de la qualité de l'eau laissait à désirer. Dans ce comité se sont regroupés les principaux intervenants du milieu et des ministères concernés par le projet. On y retrouve le monde agricole, municipal, gouvernemental et différents groupes et associations locales . Dernièrement, le comité a créé le «Groupe d'Intervention pour la restauration de la Boyer», est une corporation sans but lucratif. Les membres du comité forment le conseil d'administration de la corporation qui est maintenant le maître d'oeuvre dans le projet de restauration.

La stratégie d'intervention se fait par une approche de gestion intégrée des ressources. Les actions du comité ont été premièrement de sensibiliser étudiants, agriculteurs et la population du bassin en général à la valorisation du patrimoine naturel et aux bonnes pratiques de conservation. Une caractérisation du bassin versant et un document «La Boyer de long en large» qui décrit l'état actuel du bassin ont été produits. Des programmes gouvernementaux ont permis au comité d'aider financièrement les riverains à stabiliser les berges et maintenir une bande riveraine enherbée ou arbustive adéquate, à implanter des brise-vent et à retirer les animaux du cours d'eau en aménageant des aires d'abreuvement. Aussi, plusieurs structures d'entreposage de fumier et lisier ont été construites, des cours de fertilisation, des plans de fermes, des cahiers de champs ont été subventionnés.



La rivière Boyer

D'autres actions s'ajoutent aux efforts du comité. Par exemple, le Club de rendement optimum de Bellechasse (CROB) fondé en 1993, initiative du Bureau de renseignements agricoles de Saint-Charles et des syndicats de base de l'UPA de la plaine et du centre de Bellechasse, offre des services personnalisés et continus à une cinquantaine d'entreprises agricoles en matière de régie des fumiers, de sols et des cultures. En plus, la campagne de promotion aux pratiques agro-environnementales et de valorisation des engrais de ferme qui a été menée par les Fédérations de l'UPA de la grande région de Québec, s'ajoute aux outils utilisés pour réduire l'apport de pollution diffuse aux cours d'eau.



Aire d'abreuvement en retrait du cours d'eau

L'équipe régionale du MAPAQ est un des liens importants entre les différents intervenants pour la restauration de la Boyer et les producteurs agricoles dans le bassin. En coordonnant des démonstrations à la ferme, les services-conseils et les programmes d'aide financière, l'équipe a contribué à l'essor des épandages de fumier au printemps et à l'été. C'est maintenant chose courante que de voir, dans le bassin versant, des rampes d'épandage de lisier à l'arrière de citernes, ce qui permet de réduire les odeurs et les pertes par volatilisation.

La restauration du bassin versant de la rivière Boyer a été facilitée par une aide financière de Saint-Laurent Vision 2000. Les principes de l'approche et les développements sont transposables à d'autres bassins versants. Un projet de caractérisation du phosphore, en fonction des séries de sols et de leurs usages dans le bassin, a débuté ce printemps pour une durée de deux ans. Le projet a deux objectifs. Dans un premier temps, on pourra connaître le chemin que prend le phosphore pour atteindre le cours d'eau (ruissellement de surface, drainage souterrain et percolation vers la nappe phréatique) pour être en mesure d'intervenir de façon adéquate sur la pollution diffuse. Et dans un deuxième temps, le projet permettra d'identifier la provenance et l'importance des pertes de sols par une technique utilisant l'isotope caesium137 dans les sédiments.

Depuis deux ans, la participation des entreprises agricoles se chiffre à plus de 490 000 $, alors que les gouvernements ont injecté 820 000 $ en aide financière directe via le volet Biodiversité de Saint-Laurent Vision 2000, les programmes d'aide financière du MAPAQ et le programme Canada-Québec en conservation des ressources et protection de l'environnement. La Fondation de la Faune du Québec a contribué au projet de restauration en finançant une campagne de sensibilisation et de l'aménagement riverain pour un total de 35 000 $.

La restauration d'un bassin versant doit se faire avec une vision multidisciplinaire de la problématique et avec une concertation et un partenariat entre tous les intervenants. La participation des riverains et l'appui des autres résidents sont essentiels à la réussite d'un tel projet. La restauration d'un bassin versant c'est l'affaire de tous.

*M.Sc. Env. Coordonnateur

CULTIVATEUR CONSER-TILL 6650 ET 6500

Pour une meilleure conservation des sols



Leur jeu de coutres, à l'avant, découpe bien les gros résidus de récolte tandis que les trois rangs de dents monopièces robustes creusent profondément pour briser la croûte, bien aérer le sol et faciliter la pénétration de l'air et de l'eau. Ils laissent derrière eux une surface qui résiste mieux à l'érosion du vent et de l'eau.



Avec leur haut dégagement laissant passer les résidus épais, leurs dents à réenclenchement automatique, leurs lames de coutres Earth Metal solides et durables, ils pénètrent les sols les plus durs.

Chez CASE IH, le futur c'est maintenant !

© 1994 CASE CORPORATION
Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LA 7E SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES

À NE PAS MANQUER, LES 15, 16 ET 17 SEPTEMBRE 1995

LE CARREFOUR AGROCONSERVATION 95

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec vous invite au Carrefour Agroconservation 95 à la station de Saint-Lambert au sud de Charny. Une variété d'activités sauront piquer la curiosité des visiteurs de tout âge, en voici un aperçu.

AU PROGRAMME DU CARREFOUR AGROCONSERVATION 95

▪ **Exposition sur la conservation des ressources**

Tous les jours de 10 h à 17 h, vous aurez l'occasion de visiter trois types d'expositions, soit institutionnelle, commerciale et informatique/géomatique. Dans des stands qui seront installés à l'intérieur des bâtiments ou sous la tente, vous pourrez obtenir de l'information sur le chauffage des serres, l'aménagement paysager, le compostage des déchets domestiques, les projets de recherche scientifique et sur bien d'autres sujets.

▪ **Parc de la machinerie**

Tous les jours de 10 h à 17 h, vous aurez l'occasion d'admirer une variété de machines agricoles.

▪ **Aménager c'est protéger : circuit technique guidé**

Tous les jours, vous aurez l'occasion au cours de cette visite de voir plusieurs aménagements qui peuvent être réalisés à proximité des cours d'eau tels que la végétalisation, l'enrochement et l'étang de sédimentation. Il vous sera aussi possible de descendre dans une fosse pédologique, d'observer le profil cultural du sol et de poser des questions sur la vie dans le sol et l'écoulement de l'eau. Lors de la visite des champs, vous verrez, entre autres, des cultures de trèfle et de luzerne ainsi que plusieurs autres espèces intercalées entre les rangs de maïs et de céréales. Enfin, un simulateur de pluie permettra au public visiteur de constater à quel point ces pratiques sont efficaces pour réduire l'érosion et le ruissellement causés par l'eau de pluie.

▪ **La recherche au service de l'agriculture durable : circuit scientifique guidé**

Le vendredi 15 septembre, les chercheurs et chercheuses du Service des sols commenteront leurs travaux portant sur les cultures intercalaires et de couverture, la valorisation des engrais de ferme, les résidus organiques forestiers et urbains, les essais longue durée en fertilisation des sols, la réduction de l'érosion et du ruissellement. Ils vous feront part également de certains aspects de la vie dans le sol.

▪ **Démonstrations techniques**

Au choix, tous les jours, visites de parcelles , démonstrations d'équipement et échanges avec des personnes ressources sur différents thèmes:

- Nouvelle approche en matière de compostage
- Clinique de travail du sol : fonction et limites des outils de travail
- Épandage sur mesure de fumier et de lisier
- Comment aménager un boisé de ferme
- Le dernier cri dans la lutte aux ennemis des cultures ou comment réduire l'utilisation de pesticides
- Aménagement et utilité du brise-vent

▪ **La ferme laitière Jacques Couture : à l'heure du développement durable**

Les samedi 16 et dimanche le 17 septembre, visite d'une ferme typique du bassin versant de la rivière Boyer, dont les propriétaires ont pris le virage de l'agroconservation. Au cours de la visite, il sera possible de voir des aires d'abreuvement actionnés à l'énergie solaire. Les propriétaires ont aussi aménagé un brise-vent et une structure d'entreposage du fumier. Un semoir à semi-direct, la protection de talus et le dégagement végétal léger d'un cours d'eau sont d'autres pratiques de conservation des ressources qu'il sera possible d'observer sur cette ferme.

▪ **Venez faire un tour au marché des produits régionaux**

Tous les jours, de 10 h à 17 h, des produits des régions de Québec et de la Beauce sont à l'honneur au « marché » pour le bon plaisir de vos papilles gustatives. Des producteurs et productrices de cidre, de miel, de vin, de produits de l'érable, de fleurs, de fruits, de légumes offriront leurs produits au public visiteur.

▪ **Brunch familial**

Le dimanche 17 septembre 1995 de 10 h 30 à 13 h
Brunch : 10 $ (incluant le prix d'entrée), 5 $ pour les moins de 12 ans
Veuillez réserver avant le 14 septembre en composant le (418) 839-8844.
Il est à noter que le nombre de billets est limité à 200.

Information générale

Prix d'entrée : 3 $
Gratuit pour les moins de 12 ans
Stationnement gratuit
Pour plus de renseignements, communiquez avec
M. Donald Lemelin au
(418) 839-8844.

RÉGION 01 et 13: BAS ST-LAURENT, GASPÉSIE, ILES-DE-LA-MADELEINE

Date	Activités	Endroit	Personne-ressource
15 septembre 1995,	Transport par autobus pour visiter le Carrefour Agroconservation à la Station Saint-Lambert		Ghislain Plamondon BRA Rimouski (418) 727-3561

RÉGION 04: BOIS-FRANCS

Date	Activités	Endroit	Personne-ressource
12 septembre 1995,	**Démonstration à la ferme** - Fertilisation minérale - Engrais verts - Maïs sur billons - Protection des cours d'eau - Labour - Contrôle mécanique des mauvais herbes.	Tournée d'entreprises agricoles de la région de Drummondville	Thomas-Louis Simard BRA Drummondville (819) 425-8403

RÉGION 05: ESTRIE

Date	Activités	Endroit	Personne-ressource
13 septembre 1995,	**Différentes pratiques de répression des mauvaises herbes dans le maïs** - Sarclage chimique » par pulvérisation de glyphosate entre les rangs de maïs en post-levée (suivi par F. Bernrd Inc.) -Sarclage mécanique. -Billons et autres.	Ferme Hervé Martin Inc., 810, Haut de la Rivière-Nord, Ste-Cécile de Milton (Québec)	Daniel Shiettekatte, agr. MAPAQ de Granby (514) 776-7106
15 septembre 1995	Transport par autobus pour visiter le Carrefour Agroconservation à la Station Saint-Lambert		Daniel Shiettekatte BRA Granby (514) 375-3443

RÉGION 06: RICHELIEU

Date	Activités	Endroit	Personne-ressource
15 septembre 1995	Transport par autobus pour visiter le Carrefour Agroconservation à la Station Saint-Lambert		Odette Ménard Bureau régional St-Hyacinthe (514) 778-6530

RÉGION 07: SUD-OUEST DE MONTRÉAL

Date	Activités	Endroit	Personne-ressource
14 septembre 1995 de 10 h 30 à 12 h	- Démonstration à la ferme du travail du sol en bande à l'aide du «Rowbuster»	Ferme Robert Van Wijk 231, rang St-Georges St-Valentin	George Lamarre BRA Ste-Martine (514) 427-2000
	- Visite d'un champ de maïs semé au printemps dans les bandes travaillées à l'automne '95		Carl Bérubé Club Agri-Action de la Montérégie (514) 452-4976
15 septembre 1995	Transport par autobus pour visiter le Carrefour Agroconservation à la Station Saint-Lambert		George Lamarre BRA Ste-Martine (514) 427-2000

RÉGION 08: OUTAOUAIS

Date	Activités	Endroit	Personne-ressource
16 septembre 1995	- Techniques et concours de labours - Démonstration d'aires d'abreuvement pour animaux au pâturage	Foire agricole - Vallée Haute Gatineau Ferme Ghislaine & Jean-Jacques Parker Route 105 Gracefield	Yvon Bélisle BRA Maniwaki (819) 449-3400 Élisabeth Shea BRA Maniwaki (819) 449-3400
15 septembre 1995	Transport par autobus pour visiter le Carrefour Agroconservation à la Station Saint-Lambert		Marc Clément Bureau régional Buckingham (819) 986-8541

RÉGION 10: NORD DE MONTRÉAL

Date	Activités	Endroit	Personne-ressource
9 septembre 1995 à 9 h 30	Visite des parcelles d'essais en agriculture durable: - Fertilisation intégrée - Fertilisation des légumes au compost - Lisier en post-émergence dans le maïs - Travail minimum du sol (chisel, semis direct) - Contrôle mécanique des mauvaises herbes - Contrôle biologique des insectes dans les crucifères - Structure de protection des berges - Plantes couvre-sols dans le maïs et les céréales - Engrais verts	La Ferme Les Frères Riopel 196, Petite Ligne St-Alexis de Montcalm	Éric Léger Bassin Versant Ruisseau Saint-Esprit (514) 839-9190
13 septembre 1995 à 10 h 00	Démonstration à la ferme: - Programme de contrôle intégré des mouches dans les bâtiments d'élevage	Ferme Ethiac D.J. Saint-Benoît (Mirabel) (Dîner sur place et transport en autobus disponible vers les autres sites)	Réjean Goyer, agr. Centre de formation agricole de Mirabel (514) 258-3806
13 septembre 1995 à 13 h 00	Démonstration à la ferme: - Modifications et calibrage d'épandeurs à fumier	Ferme André Goyer Saint-Augustin (Mirabel)	Luc De Grâce, agr. BRA St-Eustache (514) 473-2703
13 septembre 1995 à 14 h 30	Démonstration à la ferme: - Contrôle des mauvaises herbes en bande dans une production de maïs-grain	Ferme Jacques, Liette et Éric Desrosiers Saint-Hermas	Luc De Grâce, agr. BRA St-Eustache (514) 473-2703
15 septembre 1995	Transport en autobus pour visiter le Carrefour Agroconservation 1995 à la Station Saint-Lambert		Jean-Louis Dagenais, agr. Bureau régional L'Assomption (514) 589-5781

RÉGION 11: MAURICIE

Date	Activités	Endroit	Personne-ressource
12 septembre 1995,	**Parcelles de démonstration de soya;** - Effet des dates de semis - Effet de différents taux de semis	Rolland Lefebvre 1511, Saint- Augustin Saint-Prosper Ferme Couture & frères 634, Principale Saint-Prosper	Yvan Lafontaine, agr. BRA Ste-Geneviève-de-Batiscan (418) 362-2204
15 septembre 1995	Transport en autobus pour visiter le Carrefour Agroconservation à la Station Saint-Lambert		Jean-Paul Jacob Bureau régional (819) 371-6761

CULTURE DE LA LUZERNE ET DU SOYA

EST-CE UN POLLUANT?



Jean Duval*

Les nitrates peuvent être polluants lorsqu'ils atteignent les nappes d'eaux souterraines et les cours d'eau. Si des pratiques comme la surfertilisation des champs et les écoulements venant des tas de fumier sont faciles à identifier comme des sources de nitrates importantes, qu'en est-il de la culture des légumineuses, ces plantes qui fixent l'azote de l'air?

Les légumineuses en croissance ne sont généralement pas des sources importantes de nitrates dans les eaux de drainage. Au contraire, ces plantes réduisent le lessivage des nitrates car elles utilisent très bien les nitrates résiduels. Lorsqu'elles croissent dans un sol riche en azote, elles fixent simplement moins d'azote de l'air. La luzerne, avec sa longue saison de croissance et ses racines profondes, est à même de récupérer des nitrates dans les couches profondes du sol. Ainsi, la concentration de nitrates dans l'eau de drainage pendant une culture de luzerne est généralement très faible, de l'ordre de 6 à 8 ppm selon des évaluations faites en Ontario. Des chercheurs suédois ont évalué que les pertes annuelles par lessivage représentaient un kg/ha d'azote dans la luzerne, ce qui est peu considérant que plus de 500 kg/ha d'azote est absorbé par les plantes. Dans une expérience réalisée au Michigan où l'on a appliqué 672 kg/ha d'azote à de la luzerne, 41 kg/ha seulement ont été perdus pendant l'hiver. Avec ce grand pouvoir d'utilisation des nitrates, la luzerne est préférée au maïs pour réhabiliter les sites abandonnés de parcs d'engraissement aux USA. Le soya est aussi reconnu comme une culture qui éponge très bien les nitrates résiduels, bien qu'inférieur à la luzerne à cet égard.

Source de pollution potentielle

Par l'enfouissement des résidus riches en azote, les légumineuses peuvent contribuer à la pollution par les nitrates. Plus le climat est humide et le sol léger, plus les risques de pollution sont élevés. Le moment d'enfouissement des résidus est aussi très important. En Suède, dans un climat semblable au nôtre, on a constaté qu'environ 50 kg/ha d'azote de plus étaient lessivés lorsqu'une prairie mixte était enfouie en août plutôt qu'en novembre. De même, en Angleterre, où les hivers sont doux et humides, l'enfouissement d'une prairie au printemps résulte en moins de pertes de nitrates qu'à l'automne.

La rotation a également un effet déterminant. En Saskatchewan, une expérience d'une durée de 34 ans a démontré que la rotation qui provoquait le plus de lessivage en profondeur était trois ans de luzerne suivie d'une année de jachère. La culture de la luzerne peut donc conduire à du lessivage s'il ne se trouve pas de plantes pour utiliser l'azote après son enfouissement même dans un climat sec comme celui des prairies.

Les risques de lessivage des nitrates en provenance des résidus de soya, fèves et pois sont plus grands que pour les céréales à paille. Un chercheur américain a même démontré qu'on ne devrait pas considérer de contribution en azote provenant d'un précédent de soya tellement les pertes sont rapides dans les sols sableux en climat humide. Toutefois, les résidus fibreux du lupin se décomposent moins rapidement et les pertes sont plus faibles que pour les autres légumineuses annuelles.

Pour réduire les risques de pollution

Après la culture des légumineuses, il importe d'adopter une rotation qui tienne compte des exigences des plantes en azote, par exemple de faire suivre la luzerne par du maïs. Il faut aussi ajuster la fertilisation pour tenir compte de la contribution en azote des résidus de légumineuses, tel que suggéré dans les grilles de fertilisation du CPVQ. L'implantation de légumineuses avec plante-abri peut aider à diminuer les pertes qui surviennent normalement après une culture de céréales. En sol léger, pour une ferme d'élevage, on préférera la culture du lupin à celle du soya.

L'enfouissement d'une prairie de légumineuses devrait se faire idéalement le plus tard possible en automne ou au printemps suivant pour limiter les pertes de nitrates. En pratique, l'enfouissement peut se faire en fin d'été en sol argileux et en octobre ou au printemps dans un sol sableux. Si l'enfouissement est fait tôt, il est préférable de le faire suivre d'un engrais vert, surtout en sol léger. Une autre technique pour limiter les pertes de nitrates consiste à enfouir la plante à un stade plus fibreux. Dans le cas du soya, on peut utiliser une technique d'incorporation qui ralentit la décomposition des résidus comme le semis direct ou le travail réduit du sol.

En conclusion, on peut dire que les légumineuses sont d'excellentes plantes pour prévenir le lessivage des nitrates tant qu'elle ne sont pas enfouies. Les risques de lessivage sont alors plus ou moins élevés selon le type de sol, le climat, le type de résidus, la méthode et le temps d'enfouissement. Ces risques sont quand même moins élevés que pour les engrais azotés.

Un texte plus complet de 12 pages intitulé Le rôle des légumineuses dans la pollution par les nitrates avec 36 références scientifiques peut être obtenu en envoyant un chèque ou mandat-poste de 5 $ à: Projet pour une agriculture écologique, Campus Macdonald, Ste-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 3V9.

* Agronome, M.Sc.

HISTOIRE D'EAU

UN VOYAGE SUR LA RIVIÈRE NICOLET

Chantal Paul*

Plic ploc!! Je suis née de la dernière pluie. Littéralement. Dans une rivière assez importante, semble-t-il. On me renseigne: la Nicolet, branche Sud-ouest. Moi qui rêvais d'être celle qui fait déborder le vase, ce sera pour une autre fois. Je suis la 243 763 875 859e goutte de pluie. On m'indique que cette fois-ci, ce ne sera pas de la tarte, l'eau de cette rivière est plutôt occupée. D'ailleurs, ça ne tarde pas: prise d'eau en vue. Je me cramponne de toutes mes forces et je réussis à passer à côté. Ouf! le traitement au chlore, ce n'est pas ma thérapie favorite.

C'est plutôt joli par ici. Il y a des champs, des chalets, quelques pêcheurs, des gens qui font du canot, même des baigneurs. Faut dire qu'il fait une chaleur... On est en plein mois de juillet et la rivière est basse. On fait ce qu'on peut, les copines et moi, mais on a de la difficulté à diluer tous les déchets que vous nous demandez de faire disparaître. J'imagine que les nageurs savent à quoi ils s'exposent. Il traîne quelques bactéries par ici qui pourraient les obliger à s'asseoir plus souvent qu'à leur tour, si vous voyez ce que je veux dire. Environ 55 % de la population voit ses eaux usées traitées. C'est mieux qu'il y a 10 ans, quand cette proportion n'était que de 3 %. Un peu partout, la pollution de la rivière a diminué, mais il reste encore du chemin à faire. Remarquez que moi, je m'y baigne allègrement, mais je n'ai pas vraiment le choix...

Il semble y avoir pas mal d'élevage sur les affluents. Ça se sent quand je croise l'embouchure de la Carmel et celle de la Saint-Zéphirin. Les collègues qui en arrivent sont plutôt amochées. Et puis tous ces champs, à chaque pluie, contribuent leur lot d'éléments comme le phosphore et l'azote et un peu de sol avec ça. Il faut dire que nous sommes en partie responsable de cela. Chaque année, cette manie que nous avons de tomber du ciel dérange autant le sol que quelque milliers de tonnes de TNT par kilomètre carré. Mais que voulez-vous, on ne peut tout de même pas cesser de pleuvoir! La rumeur veut que toute la classe agricole se soit mobilisée pour réduire le plus possible de tels inconvénients. C'est quand même rassurant!

Oups! encore une prise d'eau! Échappée de justesse cette fois-là. Cette grosse ville, là-bas, il paraît que c'est Nicolet. On a déjà dépassé l'endroit où les deux rivières se rejoignent. D'ailleurs on a fêté les retrouvailles et ça me lève un peu le coeur quand je passe par les branchies des poissons aujourd'hui. Quand à moi, vous pourriez bien tous les pêcher, que j'en sois débarrassée. C'est pour ça que j'essaie de rester près de la surface. Ça me permet aussi de bien voir les embarcations, d'écouter les conversations des humains qui sont dedans, d'apercevoir les enfants courant sur les rives, les bronzés sur les plages, les couvées d'oiseaux dans les roseaux, les rats musqués, toute la vie irriguée et drainée par cette rivière. C'est vrai qu'on ne s'ennuie pas!

Tiens, voilà au loin une planche à voile, ça doit être le fleuve. Mais qu'est-ce qui m'arrive? Je me sens toute drôle. Ah non! c'est encore ce sacré soleil. Ça m'apprendra à rester en surface. Faut dire qu'on est en juillet et qu'il fait une chaleur... Allons-y, il faut remonter!

*agronome

Texte inspiré du rapport Qualité des eaux de la rivière Nicolet, Ministère de l'Environnement et de la Faune, 1995.

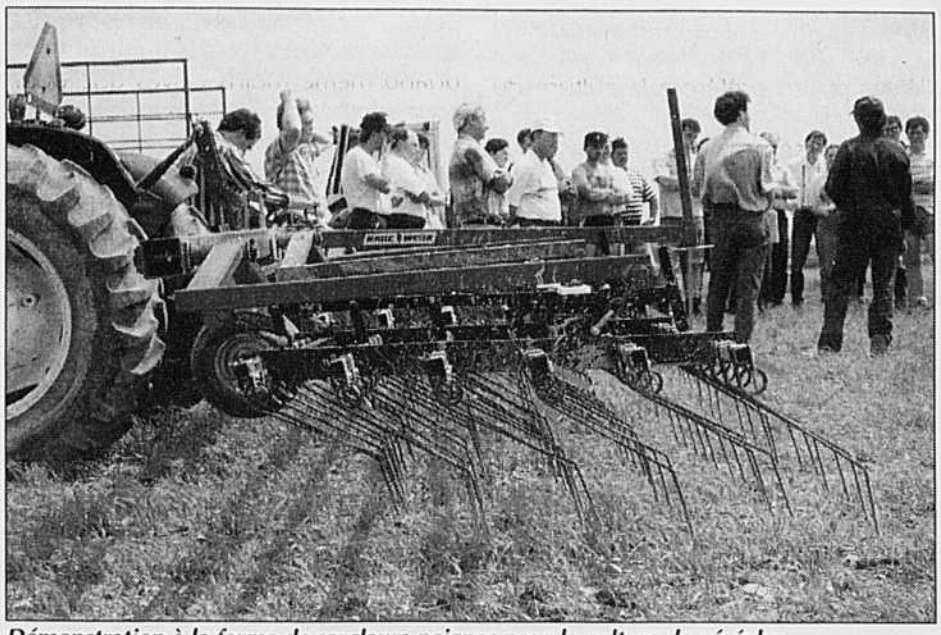
LE CLUB-CONSEIL BELLECHASSE/NOUVELLE-BEAUCE

UN REGROUPEMENT EN TRANSITION VERS L'AGRICULTURE DURABLE

Louis Perreault*

Au printemps 1993, suite à une formation en fertilisation des sols, une vingtaine de producteurs laitiers de la rive-sud de Québec exprimait le besoin d'un suivi agronomique pour les années de transition vers une agriculture plus écologique et moins dépendante des intrants de synthèse. A la même époque l'»Entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture» lançait le programme club-conseil, ayant comme objectif «d'inciter les agriculteurs à développer une approche durable dans la gestion de leurs ressources favorisant ainsi une agriculture durable». Notre groupe devint un des douze clubs-conseils de la province après que sa demande fut sélectionnée et retenue.

Le club-conseil Bellechasse/Nouvelle-Beauce regroupe actuellement vingt-cinq fermes laitières, quelques entreprises élevant également des porcs ou des poules pondeuses. La superficie globale en cultures dépasse les 2,500 hectares, avec un total de près de 4,500 unités animales. Les membres font partie de syndicats de gestion agricole, ce qui présente l'avantage de suivre plus fidèlement les impacts économiques.



Démonstration à la ferme de sarcleurs-peignes pour la culture de céréales Ferme Morinnal, juin 1995

Des changements accélérés

Ce qui étonne le plus, après seulement deux ans d'existence du club-conseil, c'est la rapidité avec laquelle les membres ont opéré des changements de pratiques agricoles sur leurs fermes. La solidarité du groupe, les échanges d'information, l'entraide mutuelle, les visites de fermes à l'intérieur ou à l'extérieur du réseau de membres, les cours de perfectionnement dispensés en hiver et les essais de chacun peuvent expliquer cette réussite. Le conseiller joue alors plus un rôle de dynamiseur, de communicateur et de facilitateur, que d'expert qui apporte la solution à un problème.Le paysage agricole de la région est en train de se modifier. En été, les champs de grains mélangés, près de 400 hectares au total, commencent à remplacer l'orge, et en automne les engrais verts de moutarde blanche, de canola et de radis huileux (140 hectares en 1994) ont des teintes de jaunes qui s'harmonisent avec le feuillage des érablières! Une quinzaine de membres ont installés des clôtures mobiles pour pratiquer la technique de pâturage en bandes. Ces techniques sautent les clôtures, des producteurs voisins les adoptent après avoir d'abord été intrigué et en avoir discuté avec le propriétaire.

Des fumiers qui prennent de la valeur!

Les fumiers et lisiers, produits sur la ferme ou importés d'entreprises porcines voisines, sont de plus en plus appliqués sur des plantes en croissance et dans de bonnes conditions d'humidité du sol. Les applications tardives d'automne deviennent l'exception chez les membres puisqu'elles entraînent de grandes pertes d'azote par dénitrification et lessivage. La facture d'engrais est ainsi directement reliée à la non-efficacité de l'entreposage et de la régie d'épandage des fumiers. Selon les cas, les membres du club-conseil appliquent les fumiers au printemps ou en été, les incorporant le plus tôt possible dans le sol lorsque la situation le permet. Les possibilités sont nombreuses: avant le semis de céréales ou de maïs, sur les prairies, avant le semis d'engrais verts d'automne, sur les chaumes de céréales venant d'être récoltées. Un plan de fertilisation intégrée est réalisé avec chaque membre annuellement, en tenant compte de la valeur fertilisante des fumiers, des résidus de cultures, des analyses de sol, des caractéristiques et de l'état du sol, des possibilités d'épandage... Les engrais minéraux complètent en dernier lieu les besoins des cultures lorsque cela s'avère nécessaire.

Des rotations de cultures plus diversifiées

Les fermes laitières sont généralement favorisées pour établir des plans de rotation de cultures bénéfiques pour les sols. Les principaux changements chez les membres furent l'introduction d'engrais verts d'automne, la restriction de la culture du maïs-ensilage au même endroit à un ou deux ans au maximum, des mélanges fourragers plus complexes, la substitution très importante de la culture d'orge par celle des grains mélangés (blé-avoine-pois ou orge-avoine-pois) qui fournit une moulée complète pour les besoins du troupeau et permet de diminuer les coûts d'alimentation, en plus de produire de plus grandes quantités de paille pour le confort des animaux ou pour la vente. Ce changement a entraîné pour plusieurs des investissements dans l'achat de silos à grains, de vis à grains et de rouleuses.



Plantation d'un brise-vent de chêne rouge, frêne rouge et mélèze laricin avec une classe de 5ième année de la région à l'automne 1994. Ferme René Lacasse et Fils, Honfleur

Cinq entreprises ont fait l'acquisition de sarcleurs-peignes ou de houes rotatives pour contrôler les mauvaises herbes dans les céréales. Malgré la difficulté d'effectuer les passages au bon moment en raison de printemps humides lors des deux dernières saisons, les résultats sont généralement excellents et comparables aux herbicides. Un budget partiel, établi avec le conseiller du syndicat de gestion agricole de la région, nous a permis de constater que le sarclage s'avère plus économique que l'arrosage dans la culture des céréales, la superficie requise pour être plus rentable avec le sarclage varie pour chaque culture, en relation principalement avec le coût de l'herbicide à utiliser.

Penser à long terme!

Certains investissements ne rapportent qu'à long terme. C'est le cas des brise-vent qui ont été implantés chez sept entreprises du club. D'autres membre planifient de le faire au printemps 1996. Les spécialistes du M.A.P.A.Q. sont venus sur leurs fermes intéressées pour préparer un plan en fonction des besoins et des contraintes du terrain, ainsi qu'un estimé des coûts.

Malgré des préjugés énormes et difficiles à faire disparaître sur leur compte, les brise-vent bien planifiés rapportent gros! Augmentation de rendements, meilleure persistance des légumineuses de prairies en raison d'un bon couvert d'une neige moins tassée par le vent et de ce fait plus isolante, diminution de la dérive des pesticides ou de la chaux, amélioration de la beauté du paysage, abri et nourriture pour les oiseaux et la faune, et pour les générations à venir du bois d'oeuvre de qualité!

Sept kilomètres de brise-vent furent implantés avec l'aide d'élèves de 5ième année des écoles de la région qui ont participé au projet dans le cadre d'activités concrètes pour l'environnement. Une bonne façon pour eux de mettre en pratique le thème de l'arbre dans leur programme des Sciences de la Nature.

La prochaine étape à l'intérieur du club-conseil sera d'améliorer l'aménagement des cours d'eaux et de limiter l'accès des animaux à ceux-ci.

Une formule qui a de l'avenir

Les quelques techniques présentées succinctement ici et utilisées par les membres du club-conseil ne sont pas nouvelles. Elles proviennent de pionniers qui ont vu plus clair, de résultats de recherches, d'essais et d'erreurs et contribuent au développement actuel de notre agriculture vers une meilleure utilisation et un plus grand respect des ressources agricoles, de nos sols, de l'eau, des forêts...

La formule des clubs de producteurs agricoles n'est pas nouvelle non plus mais elle présente une manière très efficace de prendre en charge le virage environnemental, et ce par les principaux intéressés, les producteurs agricoles eux-mêmes! Le club offre un support aux membres dans la période critique de transition et stimule l'autonomie de chacun pour le rendre maître des décisions sur la ferme.

*Agronome et éco-conseiller pour le club-conseil Bellechasse/Nouvelle-Beauce

LE BASSIN DU RUISSEAU TURMEL

POUR VIVRE DANS UN MILIEU DE QUALITÉ

Pierre Baril*

La Corporation d'Aménagement du Ruisseau Turmel, située en zone agricole près de Sainte-Marie-de-Beauce (à 75 km au sud de Québec), se propose d'améliorer la qualité agro-environnementale des eaux de surface, et par conséquent de son milieu, par une approche globale de gestion. Ce regroupement de producteurs agricoles entend paver la voie à une démarche qui engendrera une meilleure cohabitation des activités agricoles avec les autres usages du milieu naturel. L'approche de gestion préconisée est originale car elle conjugue trois aspects pas toujours facilement conciliables: l'agronomie, bien sûr, l'économie et l'environnement. Chacune des interventions proposées par la planification doit répondre impérativement à ces trois critères. Voilà un des aspects les plus novateurs du projet. C'est en intervenant de manière globale et en tenant compte de ces trois aspects qu'il sera possible de qualifier cette gestion d'intégrée. De plus, un autre usage de l'eau à récupérer vient renforcer les impacts de cette action. Les eaux de la rivière Bélair servent de source d'alimentation en eau potable pour les résidents urbains de la Ville de Sainte-Marie. Les autorités municipales ont donc intérêt à voir cette eau de plus en plus propre afin de réduire substantiellement les coûts de traitement.

L'investissement total du projet qui s'échelonne sur trois ans est de près de 1,3 million de dollars. La principale source de financement provient d'une subvention de l'entente Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture, issue du Plan Vert (programme fédéral). Elle se chiffre à 900 000 $. L'essentiel du financement restant fourni par le Programme d'Aide à l'Amélioration de la Gestion des Fumiers (programme provincial) et par les producteurs eux-mêmes pour un montant de 350 000 $. En plus de la Corporation d'Amé-nagement du Ruisseau Turmel et de la Ville de Sainte-Marie, deux autres partenaires composent l'équipe de réalisation du projet, soit l'Université Laval et les Consultants BPR. Les principaux objectifs du projet sont donc:

Pour les producteurs agricoles, de mettre en pratique le concept d'agriculture durable, de retrouver les usages de leur cours d'eau et de démontrer qu'il est rentable d'utiliser de bonnes pratiques agricoles; Pour la Ville de Sainte-Marie, les objectifs sont d'utiliser et de distribuer une eau de meilleure qualité et de là, réduire les coûts de traitement; Pour les chercheurs de l'Université Laval, il s'agit d'acquérir les connaissances agronomiques, économiques et environnementales sur la gestion de l'eau par bassin versant en milieu rural et de développer une méthodologie d'interventions; Pour les Consultants BPR, les objectifs sont d'offrir les prestations de services-conseils et de coordonner les différentes étapes par une gestion de projet optimale; Enfin, pour les gestionnaires gouvernementaux de l'eau et du sol, il s'agit d'acquérir des connaissances conceptuelles et pratiques en vue de développer un mode d'intervention et de gestion intégrée de l'eau par le bassin versant.

Quatre activités composent les principales étapes du projet. Une caractérisation (activité 1) détaillée du milieu est effectuée à trois échelles spatiales, la parcelle, l'entreprise agricole et le sous-bassin versant et ceci sur trois aspects différents, l'agronomie, l'économie et l'environnement. La superficie du bassin versant est de 4,8 km dont près de 2,8 km sont boisés ou en friche. Pâturages et prairies composent la majorité des cultures. Quelques parcelles sont cultivées en céréale. La pente moyenne du bassin versant et du cours d'eau varie entre 2 et 5%. Le module pluviométrique annuel est de 1058,6 mm. Les sols de la série Sainte-Marie (gleysol humique) dominent la majorité des types de sol. La classe texturale dominante est loam graveleux et le drainage est mauvais. Sept entreprises agricoles interagissent à l'intérieur du bassin versant. Elles se composent de quatre entreprises en production laitière, une entreprise en production porcine et deux entreprises en production mixte (engraissement de bovins de boucherie/maternité porcine et production laitière/production porcine d'engraissement). Les entreprises possèdent plus de 95 % de la superficie du bassin versant.

À partir de la description du fonctionnement des différents systèmes (agricole, hydrologique, pédologique et économie), un diagnostic est posé et des objectifs de dépollution sont établis en collaboration avec les producteurs. L'élaboration des plans d'interventions (plan de conservation des ressources, plan global de fertilisation intégrée et plan de gestion des eaux) constituent l'étape suivante (activité 2). Les interventions planifiées sont réalisées sur l'ensemble du sous-bassin versant du ruisseau Turmel en deux temps: d'abord les interventions reliées aux problèmes de pollution ponctuelle et dans un deuxième temps, celles reliées à la pollution diffuse. Toutes les interventions sont validées tant sur le plan de leur ordre de priorité en regard de l'impact sur la qualité de l'eau que sur le plan de leur faisabilité technico-économique.

L'activité 3 consiste en l'implantation des interventions et l'automne 1994 a vu se conformer sur le plan environnemental la majorité des sites d'entreposage des déjections animales. L'année 1995 verra l'implantation des autres interventions reliées aux problèmes de pollution ponctuelle (sites d'entreposage des déjections animales encore non-conformes, eaux usées domestiques, eaux usées de laiterie, érosion de berges, etc.) et la mise en place des interventions reliés aux problèmes de pollution diffuse (plan global de fertilisation, gestion des pâturages, contrôle du ruissellement, etc.). Enfin, l'année 1996 en sera une de consolidation des acquis ainsi que de suivi et contrôle.

Pour mesurer l'efficacité des interventions sur la qualité de l'eau, deux stations de mesures de la qualité de l'eau (activité 4) fonctionnement en parallèle afin d'échantillonner les eaux. L'une des stations est située à l'exutoire du ruisseau Turmel et l'autre à l'exutoire d'un sous-bassin versant témoin possédant une problématique agro-environnementale comparable. Les paramètres de qualité de l'eau des sous-bassins versants étudiés (intervention et témoin) sont: l'azote ammoniacal, l'azote total Kjeldahl, les nitrates-nitrites, le phosphore dissous, le phosphore total, le potassium, la demande biologique en oxygène, les matières en suspension, les coliformes fécaux et les streptocoques fécaux. La température et le pH de l'eau de même que l'oxygène dissous mesurés d'une façon continue à l'aide de sondes. Les données de qualité de l'eau recueillies jusqu'à maintenant montrent que plusieurs des paramètres rencontrent les critères de qualité de l'eau pour la production d'eau potable, la vie aquatique et l'usage agricole. Toutefois, il a été constaté un apport élevé (au-dessus de normes environnementales) en azote, en phosphore et en coliformes fécaux.

Par ailleurs, un projet de restauration de l'habitat faunique de l'omble de fontaine est en cours sur le ruisseau Turmel en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, la Fondation Québécoise de la Faune et le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec. L'étude de potentialité de restauration du cours d'eau s'est avérée concluante et il y aura une restauration de cet habitat faunique ainsi qu'un ensemencement d'ombles de Fontaine (truite mouchetée) au cours de 1995.

L'atteinte des objectifs conciliés de chacun des partenaires du projet est sur la bonne voie compte tenu du haut niveau de participation de tous les producteurs agricoles concernés, de la démarche méthodologique, des moyens à disposition et des ressources allouées dans ce projet. Les interventions planifiées sont garantes de l'évolution positive de la qualité agro-environnementale du bassin versant du ruisseau Turmel.

*PhD., ing. Agr.
Directeur, agronomie et génie rural

RIVIÈRE ETCHEMIN

LA RÉINTRODUCTION DU SAUMON ATLANTIQUE

Gilles Shooner*
Jean-Marc Lafrance**

Une étude de bassin de la rivière Etchemin a permis de statuer sur la faisabilité technico-économique et sociale de la réintroduction du saumon dans ce cours d'eau et de sa colonisation au-delà des limites historiques reconnues. En bref, la production annuelle de saumon pourrait atteindre, selon l'hypothèse la plus conservatrice, plus de 5 000 saumons et permettre une exploitation annuelle de plus de 2 250 poissons de cette espèce.

Au plan de l'habitat de reproduction pour le saumon atlantique, la rivière Etchemin se classe dans une catégorie comparable à ce que l'on observe sur ce plan pour les rivières Cascapédia, Patapédia, Natashquan, Matapédia et Moisie qui sont des cours d'eau réputés pour offrir des conditions très favorables au saumon. En fait, sur la rive-sud, la rivière Etchemin serait la rivière à saumon située la plus à l'ouest du Saint-Laurent et, également, la plus productive. Certains facteurs risquent toutefois de retarder l'atteinte du potentiel de production salmonicole optimal, les principaux étant : la qualité de l'eau parfois médiocre principalement en période estivale, surtout en raison de valeurs de pH élevé et de concentrations d'oxygène dissous relativement faibles, les nombreux obstacles à la montaison du saumon, le financement d'un tel projet et les faibles débits estivaux. À ceux-ci s'ajoutent la tenure des terres, presque exclusivement privée, qui complique les modalités d'exploitation de la ressource et l'éventualité de l'implantation d'une micro-centrale, qui pourrait devenir limitante pour la production de saumon.

Ces contraintes ne sont pas immuables et elles peuvent toutes être surmontées à court, moyen ou long terme. À cet égard, le plus grand défi demeure la restauration de la qualité de l'eau., essentielle à une colonisation complète du bassin versant de l'Etchemin. Cette situation est d'ailleurs déjà en voie d'être corrigée par les divers programmes gouvernementaux visant l'assainissement des eaux et l'amélioration des pratiques agricoles. Il s'agit surtout de faire prioriser les actions gouvernementales sur ce bassin de rivière pour accélérer ce processus. Par ailleurs, la complexité de ce dossier et le grand nombre d'intervenants impliquent cependant qu'une restauration complète ne puisse être planifiée qu'à long terme sur un horizon d'au moins une vingtaine d'années réparties en deux phases majeures d'intervention.

La première vise à introduire le saumon en amont de Sainte-Claire (potentiel de production estimée à 2 300 saumons). La deuxième phase permettrait d'atteindre le potentiel de 5 000 saumons pour l'ensemble de la rivière. À brève échéance, en procédant de cette manière, on considère que l'exploitation de la portion amont du bassin est envisageable sur un horizon minimal de 10 ans.

En phase I de réalisation, des investissements minimum d'environ 1 million de dollars seront requis et permettront la création de l'équivalent de cinq emplois/année pour une masse salariale de 220 000 $. En phase d'opération, les retombées économiques directes seront de l'ordre de 205 200 à 330 000 $ annuellement, ce qui se traduit par un impact régional sur les emplois de 11,7 à 14 emplois/année et par des retombées totales de près de 700 000 $ à plus de 1 100 000 $.

La réalisation de ce plan de mise en valeur requerra une implication indéfectible des promoteurs du projet et demandera une étroite collaboration des divers intervenants en cause. Déjà, un appui moral et un appui technique ont fait l'objet de résolutions écrites de la part des six MRC et des 30 municipalités qui bordent le cours principal de l'Etchemin. Un volet éducatif vigoureux de sensibilisation auprès de la population sera également essentiel. Bref, la réintroduction du saumon est réalisable et elle favorisera une exploitation rentable de cette ressource. Elle pourra s'amorcer, dans la portion amont du bassin en phase I, dès qu'il aura été déterminé que la qualité de l'eau à l'em-bouchure de la rivière permet la montaison des adultes. Pour la portion aval du bassin, la phase II du plan de mise en valeur débutera lorsque la qualité de l'eau sera adéquate pour les juvéniles en aval de Sainte-Claire. Un tel projet de mise en valeur est faisable et d'autant plus justifiable qu'il favorisera la réhabilitation de la rivière Etchemin au point de vue de la qualité de ses eaux, qu'il engendrera des retombées économiques substantielles et, surtout, des retombées sociales incalculables et durables. En effet, ce projet représente, ni plus ni moins, un choix de société qui permettra de rallier la population du bassin versant de l'Etchemin afin d'agir, d'abord et en premier lieu, pour améliorer la qualité de l'eau, de l'environnement, des pratiques agricoles, urbaines et industrielles, dans le but d'accroître la qualité de vie des résidents, leur fierté et leurs sentiments de responsabilité envers leur environnement. À cet égard, la réintroduction du saumon constitue le fer de lance qui favorisera l'implication des gens et, de surcroît, permettra des retombées économiques renouvelées à chaque année.

* Division environnement Shooner, Groupe-conseil Génivar inc., Québec
**président du Comité de restauration de la rivière Etchemin, Lévis

LA RESTAURATION DU RUISSEAU PERRON AU LAC SAINT-JEAN

UN EXEMPLE DE COLLABORATION

Robert Paquin*

En 1988, l'idée de rétablir l'écosystème du ruisseau Perron de Saint-Prime naissait d'une discussion entre Gérard Gosselin, architecte et président du Club Kiwanis de l'endroit et Claude Villeneuve, biologiste et ardent défenseur du développement durable. À l'époque, les interventions en matière de protection de l'environnement en milieu agricole étaient plutôt rares.

Les travaux de drainage du cours d'eau effectués en 1963 par le MAPAQ avaient laissé le foin et les talus entièrement dénudés sur plus de huit kilomètres. Par la suite, la vitesse d'écoulement, l'absence de végétation, des techniques culturales inappropriées et la pollution due au libre accès des animaux au cours d'eau, aux tas de fumier près des berges, aux maisons sans installation sanitaire et à l'épandage de pesticides ont contribué à une dégradation importante du cours d'eau.

De prime abord le défi semblait simple mais, en s'informant sur les techniques d'aménagement de cours d'eau chez les différents intervenants, M. Gosselin a constaté l'ampleur de la tâche qui l'attendait. Il a donc décidé d'impliquer les gens du milieu et les organismes régionaux dans son projet.

Comme les buts à atteindre étaient clairs et les avantages environnementaux indéniables, une quinzaine de partenaires importants se sont rapidement ralliés au projet pilote lui apportant les connaissances techniques, l'argent et la main d'oeuvre. Ces principaux collaborateurs sont: les agriculteurs propriétaires des terres traversées par le cours d'eau, le Gouvernement fédéral, le MAPAQ, le MLCP, le MENVIQ, la Fédération de la faune du Québec, le CEGEP de Saint-Félicien, le Centre écologique de Saint-Félicien, les professionnels du milieu, la Caisse populaire de Saint-Prime, la municipalité de Saint-Prime, l'UPA, la population et bien entendu les membres du Club Kiwanis de Saint-Prime, parrain du projet. Près de 340 000 $ ont été investis et les interventions en plus de freiner l'érosion hydrique, de stabiliser les berges et de dépolluer ont permis la régénération des habitats physiques de plusieurs espèces de poissons, de mammifères et d'invertébrés. Les aménagements ont été réalisés en tenant compte de la protection des sols, de l'eau, de la faune et de la flore. Nous retrouvons donc: l'adoucissement des berges, l'engazonnement des talus, l'empierrement des sites d'érosion, la construction de 60 seuils, la plantation de 15 000 arbres et arbustes, la mise en place de 10 sites d'abreuvement hors cours d'eau et de 13 kilomètres de clôture en plus risbermes, des rigoles empierrées, des monte-poissons, des frayères et de la protection du fond du cours d'eau.



Cours d'eau Perron: Seuil de bois avec ancrage de pierre
Robert Paquin, MAPAQ, Gérard Gosselin, responsable du projet, Raynald Lefebvre MEF

Grâce à la collaboration des agriculteurs propriétaires des terres touchées qui s'efforcent d'entretenir les installations physiques sur leur propriété et qui évitent de retourner à des pratiques culturales ou d'élevage dépassées, la dégradation du cours d'eau a cessé. De plus, les aménagements du ruisseau Perron sont devenus des exemples des nombreuses mesures de mitigation applicables aux cours d'eau. D'ailleurs plusieurs visiteurs ont pu s'inspirer des techniques originales employées dans l'approvisionnement en eau des sites d'abreuvement pour solutionner leurs propres problèmes.

Aujourd'hui les responsables du projet peuvent dire mission accomplie puisque le «plan d'aménagement environnemental du ruisseau Perron» est pratiquement réalisé et les analyses biologiques et physico-chimiques confirment le rétablissement de l'écosystème et la presque disparition de la pollution. Plutôt que de chercher les coupables ou d'exiger réparation aux politiciens on a privilégié la mobilisation des gens du milieu et l'action.

* technicien en conservation des ressources
Bureau des renseignements agricoles de Saint-Félicien

LE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU ST-ESPRIT

DE L'ACTION GARANTIE!

Anne-Marie Christen*

À Saint-Alexis et Saint-Jacques, près de Joliette, vivent les dynamiques producteurs membres du « Bassin versant ruisseau Saint-Esprit ». Ses 54 entreprises se sont impliquées dans l'apprentissage de techniques de conservation des ressources. Le commandant du bateau, Éric Léger, ainsi que ses deux moussaillons Madeleine Lemay et Sonh Nanthanontry ont mis le cap sur un environnement durable. Ils visent l'amélioration de la structure et des matières organiques du sol et la réduction des intrants chimiques. Ils ont comme navires d'escorte la Société d'agriculture du comté de Montcalm, le MAPAQ et le Campus Macdonald de l'université McGill.

Le bassin versant

Un bassin versant c'est un territoire limité dont les apports d'eau en provenance des précipitations convergent vers un cours d'eau principal. Toute l'eau se retrouvant sur ce territoire coule soit vers un ruisseau ou une rivière, et finalement, vers un point précis, l'embouchure de ce cours d'eau. À cet endroit, on peut mesurer la qualité de l'eau et partager les sources de pollution entre les activités industrielles, municipales ou agricoles. C'est exactement ce que fait le Collège Macdonald avec la petite station de pompage installée sur le ruisseau Saint-Esprit.

Les chercheurs mesurent le débit, le niveau de l'eau et par la prise d'échantillons, la perte de sol et les teneurs en nitrates et pesticides. En 1994, ils ont estimé que 35 tonnes de nitrates et de 941 tonnes de sol s'étaient écoulées dans le ruisseau vers la rivière l'Assomption pour un territoire de seulement 2 200 hectares! Par contre, les concentrations en nitrates n'ont jamais dépassé le critère de 10 mg/l pour l'eau potable. C'est donc avec de telles données que pourront être comparés les impacts et la rentabilité des techniques de conservation adoptées par les membres.Voilà l'importance de la participation de toutes les entreprises concernées d'autant plus que les données de ce projet-pilote serviront à la collectivité agricole québécoise.

Beaucoup de projets?

Cette année, pas moins d'une dizaine de projets sont en marche sur le bassin. Après une formation théorique suivie durant les mois d'hiver, les membres optent pour l'une ou l'autre des techniques sur une petite surface de leur terre. Chaque essai est côtoyé par un témoin en vue de comparer les rendements en céréales, maïs ou légumes. Ces essais comprennent le semis direct, les engrais verts, le maïs sans herbicide, le fractionnement des engrais dans le maïs, la fertilisation à l'aide de compost, les plantes intercalaires, le chisel et l'implantation de mycorhizes. Et aussi, n'oublions pas les bandes riveraines, les essais de compostage, l'application de la fertilisation intégrée, le contrôle biologique des crucifères et la valorisation des lisiers en post-émergence! Chaque petit projet est mis à l'essai par quelques membres; en saison de croissance, on visite, on mesure et on discute puis viendra la récolte où le verdict final sera donné.

Chaque ferme reçoit la visite d'Éric Léger et les différentes techniques sont abordées. L'éco-conseiller monte un plan de fertilisation personnalisé en tenant compte des apports d'engrais organiques disponibles. Aucun « tordage de bras », le propriétaire demeure patron chez lui et décide lui-même de l'ampleur de sa participation. Mais c'est du petit peu de chacun dont bénéficiera le ruisseau Saint-Esprit et la génération future. De plus, l'ingénieur du projet, Sonh Nanthanontry, monte pour chaque ferme un plan de conservation et d'aménagement des cours d'eau; les travaux étant réalisés sur base volontaire et défrayés en partie par le projet. Débuté en novembre 1993, le projet prendra fin en mars 1997, peu de temps pour mesurer l'impact de toute l'énergie déployée par ces gens. Mais leur enthousiasme met du vent dans leurs voiles et déjà, le navire vogue vers un beau succès!

* agronome, DREPA

Les producteurs du bassin tiendront une journée de démonstration.

JOURNÉE-O-SOL

Samedi, 9 septembre, 9h30

Départ: 196 Petite Ligne, Saint-Alexis-de-Montcalm

Visite des sites de démonstration sur la protection des cours d'eau

Visite de parcelles: fertilisation intégrée, fertilisation au compost, lisier en post-émergence, maïs sans herbicide, contrôle biologique, plantes intercalaires, engrais verts, semis direct, etc.

Information: (514) 839-9190

TRAVAIL RÉDUIT DU SOL ET GESTION DE L'EAU

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

Sylvie Thibodeau*



L'érosion hydrique printanière est un phénomène important qui passe pourtant facilement inaperçu: un ou deux passages de herse vont tout camoufler.

Selon les dernières données disponibles, 13 % des superficies au Québec étaient cultivées selon les techniques de travail minimum du sol en 1993, ce qui représente environ 116 000 hectares. Aux États-Unis, on évalue à 35 % les superficies où se pratique le travail réduit pour l'ensemble des cultures.

Ces pratiques qui conservent au minimum 30 % des résidus de culture après semis, sont utilisées pour diverses raisons; réduction de l'érosion, amélioration de la structure, augmentation de la matière organique, économies de temps et d'énergie, etc. Les impacts des techniques de travail réduit du sol sont assez bien connus. Toutefois, leurs effets sur la qualité de l'eau sont moins bien documentés.

L'érosion hydrique est une cause importante de la pollution agricole des eaux. L'érosion est fonction de la pente du sol, mais également de plusieurs facteurs: état d'humidité du sol au moment de la précipitation, sa texture et sa structure, la présence d'un couvert végétal ou de résidus de culture, etc. De plus, au Québec, la fonte des neiges occasionne beaucoup d'érosion, même sur des sols pratiquement plats. Au printemps, le sol est encore gelé, ce qui réduit l'infiltration de l'eau, alors que la fonte des neiges occasionne un volume important et soudain d'eau.

Certains éléments fertilisants et pesticides sont dissous dans l'eau qui ruisselle à la surface du sol et atteignent ainsi les fossés et cours d'eau. Pour d'autres, tel le phosphore, ils sont exportés du champ avec les particules d'argile entraînées par l'eau de ruissellement.

En maintenant au sol une couverture de résidus de culture, on réduit l'impact de l'eau sur le sol et on freine le ruissellement, ce qui favorise l'infiltration de l'eau dans le sol. Les recherches sont una-nimes quant à l'efficacité des résidus à réduire l'érosion: une couverture du sol par les résidus de 30 % réduit l'érosion hydrique de 50 % ou plus.



Les résidus de culture réduisent l'impact des gouttes de pluie sur le sol et freinent l'eau et les particules qui ruissellent à la surface du sol.

Et la qualité de l'eau ?

Puisque les résidus de culture réduisent de façon efficace l'érosion hydrique, on serait porté à conclure qu'ils ré-duisent également la contamination de l'eau par les fertilisants, pesticides et autres polluants potentiels. En fait, on a longtemps pensé que cette équation était directe. Cependant, les résultats à ce sujet sont parfois contradictoires. Certains chercheurs ont en effet constaté que les techniques de travail réduit du sol permettaient à la fois de réduire l'érosion et les pertes de contaminants dans l'environnement. Dans d'autres cas cependant, il semble que la réduction de l'érosion n'ait pas permis de réduire les pertes en éléments fertilisants dans l'eau de ruissellement. Ces résultats seraient attribuables à une plus forte concentration en éléments fertilisants dans les eaux de ruissellement du sol en travail réduit. La réduction du volume d'eau ruisselée n'a pas été suffisante pour compenser cet enrichissement, ce qui s'est soldé par des pertes totales supérieures.

Trois raisons principales peuvent expliquer ces résultats. Dans un premier temps, ils peuvent être le résultat de la « sélectivité de l'érosion ». En d'autres mots, le relief du sol et les résidus de culture associés au travail réduit du sol arrêtent les particules plus grossières de limon et de sable, alors que les fines particules d'argile sont entraînées par l'eau. Comme le phosphore est lié à l'argile, il est donc également emporté vers les cours d'eau.

En deuxième lieu, le mode d'application des éléments fertilisants serait également impliqué. En effet, avec le travail réduit du sol, les éléments fertilisants sont moins incorporés, ce qui les rend plus facilement érodables. De plus, ils ont tendance à s'accumuler à la surface au fil des ans, ce qui augmente encore le potentiel de perte.

Enfin, puisque les résidus de culture contiennent une quantité importante d'éléments nutritifs, leur lessivage par l'eau contribue également à enrichir le matériel érodé.

Le remplacement de la charrue par des pratiques culturales réduites a également un effet sur la contamination des eaux souterraines. En effet, le changement de technique de travail du sol influence le mouvement de l'eau dans le sol, plus particulièrement en augmentant le nombre de canaux de vers de terre, ce qui accroît de façon significative le taux d'infiltration de l'eau et peut ainsi augmenter le lessivage de certains éléments fertilisants et pesticides.

En raison de sa forte mobilité, l'azote (sous forme de nitrates) est l'élément à surveiller de près. Ici encore, les chercheurs ont obtenu des résultats contradictoires: certains ont mesuré une augmentation du lessivage de l'azote en pratiques culturales réduites, alors que d'autres ont noté une réduction.

Le sol: un système complexe et varié

La relation entre les pratiques culturales réduites et la gestion de l'eau n'est pas aussi simple qu'on aimerait bien le croire. Une action peut entraîner plusieurs réactions différentes, qui sont fonction de différents facteurs: type de sol, drainage, culture, topographie, précipitations et autres. Plusieurs de ces éléments ne peuvent pas être contrôlés. Dans d'autres cas cependant, l'agriculteur pourra agir de façon à combiner les bénifices du travail réduit du sol sur la conservation du sol avec l'amélioration de la qualité des eaux. La régie des fertilisants constitue un élément majeur de cette réussite.

Il est primordial de veiller à effectuer un meilleur placement des éléments fertilisants, non pas par une intensification du travail du sol, mais plutôt par l'utilisation d'équipement conçus à cette fin. Ainsi, on pourra appliquer une bonne part des fertilisants au moment du semis, comme engrais de démarrage. Les applications d'engrais à la volée sont à déconseiller. Dans le maïs, l'application fractionnée de l'azote (au semis et en post-levée) en améliore l'efficacité, ce qui réduit le potentiel de lessivage.

La conciliation des objectifs de conservation du sol et de l'eau ne pourra être atteinte que par l'adaptation judicieuse de la régie. Bien des erreurs sont le résultat du remplacement d'une machinerie par une autre, sans adaptation de la régie aux nouvelles conditions de sol rencontrées. Ces erreurs occasionnent non seulement des impacts négatifs sur l'environnement, mais ont des répercussions agronomiques et économiques importantes. Plusieurs résultats décevants peuvent être attribués à cette lacune.

*Agronome-conseil